

Les emplois modaux du futur et de l'imparfait
Analyse contrastive italien-français avec un regard sur la diachronie

Thèse présentée à la Faculté des Lettres
Institut des Sciences du langage et de la communication
Université de Neuchâtel

pour l'obtention du titre de docteur ès Lettres
par

Claudia RICCI

Directrice de thèse :

Professeure Corinne ROSSARI

Membres du jury de thèse :

Professeur Peter BLUMENTHAL, Université de Cologne

Professeure Angela FERRARI, Université de Bâle

Professeur Emilio MANZOTTI, Université de Genève

IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Corinne Rossari, directrice de thèse, professeure à l'Université de Neuchâtel ; M. Peter Blumenthal, professeur émérite, Université de Cologne ; Mme Angela Ferrari, professeure, Université de Bâle ; M. Emilio Manzotti, professeur émérite, Université de Genève autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Claudia Ricci en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 6 juin 2017

Le doyen
Hédi Endji

Hédi Endji
Claudia Ricci

Abstract and keywords

The aim of this dissertation is the critical description of the modal exploitation of two verb tenses: the future tense and the imperfect tense, whose modal uses are investigated in a contrastive perspective, considering two languages of the same stock – French and Italian – and two levels of analysis: the synchronic level and the diachronic level. The research work opens with a qualitative study, within a theoretical framework developed with the aim to account for the general functioning mechanisms of forms liable to have modal exploitations. The qualitative study is then integrated by a quantitative analysis, in which frequencies and rates of the different modal uses of the tenses considered here are calculated on synchronic and diachronic corpora through specific corpus tools and platforms.

Keywords: future, imperfect, modality, Italian, French, qualitative, quantitative, synchronic, diachronic, corpus

Résumé et mots-clés

Le but de ce travail est la description critique de l'exploitation modale de deux formes de la langue qui appartiennent à la catégorie morphologique des temps verbaux : il s'agit du futur et de l'imparfait, dont l'emploi modal est investigué ici de manière contrastive en prenant en considération deux langues de même souche – le français et l'italien – et deux niveaux d'analyse, le niveau synchronique et le niveau diachronique. L'exploration de ces formes se fait tout d'abord d'un point de vue qualitatif à l'intérieur d'un cadre théorique élaboré afin de rendre compte du fonctionnement général des formes passibles d'exploitations modales ; elle est ensuite intégrée par une analyse quantitative, consistant en un calcul automatique ou semi-automatique de fréquences et de pourcentages d'emploi sur des corpus synchroniques et diachroniques au moyen de plateformes outillées.

Mots-clés : futur, imparfait, modalité, italien, français, qualitatif, quantitatif, synchronique, diachronique, corpus

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION ET OBJECTIFS	4
1.1. L'objet de la recherche et l'intérêt d'une perspective contrastive	4
1.2. L'analyse quantitative au moyen d'une linguistique outillée de corpus	10
1.3. Articulation du travail de recherche	14
2. LE CADRE THEORIQUE : LE FONCTIONNEMENT ENONCIATIF DES FORMES A VALEUR MODALE	16
3. LES EMPLOIS MODAUX DU FUTUR EN ITALIEN ET EN FRANÇAIS : ANALYSE QUALITATIVE EN SYNCHRONIE	30
3.1. Les emplois modaux du futur en italien et en français : aperçu synthétique	31
3.2. Les caractérisations du futur modal dans la littérature	35
3.2.1. Futur, inférence et évidentialité	41
3.2.2. Le futur en tant qu'expression de la vérification ultérieure	49
3.3. Le futur dans le cadre théorique adopté : indications sémantiques, fonctionnement propositionnel, fonctionnement énonciatif et tours rhétoriques	50
3.4. Les emplois modaux du futur en italien et en français contemporains à la lumière du cadre théorique adopté	55
4. LES EMPLOIS MODAUX DE L'IMPARFAIT EN ITALIEN ET EN FRANÇAIS : ANALYSE QUALITATIVE EN SYNCHRONIE	105
4.1. Les caractérisations de l'imparfait modal dans la littérature	108
4.1.1. Imparfait et contrefactualité	122

4.1.2. L'imparfait et l'état de non-réalisation : un critère de classification	124
4.2. L'imparfait dans le cadre théorique adopté : indications sémantiques, fonctionnement propositionnel, fonctionnement énonciatif et tours rhétoriques	128
4.3. Les emplois modaux de l'imparfait en italien et en français contemporains à la lumière du cadre théorique adopté	131
4.4. Les emplois modaux du futur et de l'imparfait – synthèse et observations comparatives	151
5. ANALYSE QUANTITATIVE : OBJECTIFS, OUTILS ET METHODE	153
5.1. Les objectifs et l'intérêt de l'analyse quantitative	153
5.2. La réalisation de l'analyse quantitative : les calculs effectués	154
5.3. Corpus, plateformes, bases de données	155
5.3.1. Le corpus diachronique de l'italien	156
5.4. Difficultés et limites de l'analyse quantitative	160
5.5. Considérations diachroniques en relation avec la visée du travail quantitatif	162
6. ANALYSE QUANTITATIVE DU FUTUR ET DE L'IMPARFAIT EN ITALIEN ET EN FRANÇAIS	165
6.1. Analyse quantitative du futur italien : corpus diachroniques et synchroniques	165
6.2. Analyse quantitative du futur français : corpus diachroniques et synchroniques	202
6.3. Le futur en italien et en français : remarques comparatives	215
6.4. Analyse quantitative de l'imparfait italien : corpus diachroniques et synchroniques	216

6.5. Analyse quantitative de l'imparfait français : corpus diachroniques et synchroniques	230
6.6. L'imparfait en italien et en français : remarques comparatives	240
7. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET REMARQUES CONCLUSIVES	242
BIBLIOGRAPHIE	249

1. INTRODUCTION ET OBJECTIFS

1.1. L'objet de la recherche et l'intérêt d'une perspective contrastive

Le but de ce travail est la description critique de l'exploitation modale de deux formes de la langue qui appartiennent à la catégorie morphologique des temps verbaux : il s'agit du futur et de l'imparfait, dont l'emploi modal est investigué ici de manière contrastive en prenant en considération deux langues de même souche – le français et l'italien – et deux niveaux d'analyse, le niveau synchronique et le niveau diachronique. L'exploration de ces formes se fera tout d'abord d'un point de vue qualitatif à l'intérieur d'un cadre théorique élaboré afin de rendre compte du fonctionnement général des formes possibles d'exploitations modales ; elle sera ensuite intégrée par une analyse quantitative, consistant en un calcul automatique ou semi-automatique de fréquences et de pourcentages d'emploi sur des corpus synchroniques et diachroniques au moyen de plateformes outillées.

Dans l'analyse linguistique, la morphologie verbale se situe au croisement de domaines de recherche différents et complexes. Cette catégorie a notamment été étudiée tour à tour sous l'angle de ses propriétés temporelles, évidentielles et modales. C'est sur ces dernières que se penche tout particulièrement notre étude des deux formes susmentionnées. Nous serons ainsi amenée à toucher des questions théoriques qui concernent d'une part la caractérisation des propriétés sémantiques et des valeurs en discours de ces temps verbaux, et d'autre part certains aspects de l'exploitation de ces valeurs par le système de la langue, notamment : (i) la variation dans la façon dont les systèmes de deux langues de même souche exploitent en discours des propriétés sémantiques a priori équivalentes ; (ii) la possibilité, à différents stades diachroniques, d'une variation dans les manifestations, les contextes et la fréquence des valeurs modales dont les formes verbales qui nous intéressent ici sont porteuses ; (iii) la question de la distribution d'une même valeur modale sur différentes formes à l'intérieur du système d'une langue donnée ou entre deux langues.

(i) S'il est possible d'identifier des propriétés sémantiques communes aux formes temporelles de l'italien et du français – le sens de base de ces formes

faisant l'objet de controverse dans la littérature –, on observe de remarquables différences du point de vue de l'emploi en discours de ces propriétés selon la langue. Une forme (le futur ou l'imparfait) ayant la même morphologie et, vraisemblablement, aussi les mêmes propriétés sémantiques en italien et en français peut être exploitée à des fins communicatives très différentes selon la langue : certaines exploitations sont permises, d'autres bloquées, d'autres encore limitées en termes de fréquence et de variété des contextes d'apparition possibles.

Prenons le cas du futur et de son exploitation modale parmi les plus étudiées, l'emploi dit épistémique, conjectural ou 'de probabilité' tel qu'il apparaît dans l'exemple ci-dessous :

1. – C'est curieux. Papa n'est pas rentré du Quirinal.
 - Il **aura eu** un empêchement.

(O. Bleys, *Le maître de café*, Paris, Albin Michel, 2013)

La différence entre le français et l'italien en ce qui concerne cet emploi est nette tant en termes de fréquence que de contextes d'utilisation. L'emploi exemplifié ci-dessus, pourtant admis, n'est de loin pas le plus répandu en français pour l'expression d'une valeur épistémique ; le futur de conjecture est d'ailleurs souvent caractérisé dans l'appréciation des locuteurs francophones comme étant désuet, formel ou encore propre aux variétés régionales. La fréquence d'utilisation et surtout la palette de verbes et contextes qui admettent cet emploi paraissent incontestablement plus amples en italien.

Prenons un autre exemple. La possibilité d'employer un prédicat au futur pour introduire le premier membre d'une séquence concessive – une possibilité propre à l'italien et à d'autres langues romanes – est, c'est un fait connu, bloquée en français : dans les mêmes contextes, la concession sera par exemple exprimée au moyen de la forme lexicale *peut-être*. Ces différences sont illustrées ci-dessous par les traductions italienne et française d'un scénario original anglais :

2. Tu **avrai** anche rotto con lei, ma resta una brava persona... con un gran cuore. (Extrait du script d'un épisode de la série *Melrose Place*, version italienne, www.opensubtitles.org)
3. Tu as **peut-être** rompu avec elle, mais c'est une bonne personne avec un grand cœur. (*Melrose Place*, version française, www.opensubtitles.org)¹

Les mêmes divergences entre langues sont à observer pour la deuxième forme analysée dans ce travail : l'imparfait. Ci-dessous, l'un des emplois en discours possibles pour l'imparfait italien : l'expression d'un état de choses postérieur au moment de l'énonciation.

4. Stasera **andavamo** a roma che fai vieni? (ask.fm > Baranzini/Ricci 2015)
Ce soir on pensait aller (litt. on allait) à Rome, tu fais quoi, tu viens ?²

¹ Les deux versions traduisent la valeur concessive exprimée par le modal *might* dans le script original anglais :

You **might** have broken up with her, but she is a good person with a gigantic heart. (*Melrose Place*, 2010 script original disponible sur le site mreplay.com).

² Un mot sur la traduction des exemples dans ce travail. La traduction des formes modales d'une langue à l'autre devient problématique lorsque la valeur modale véhiculée par le futur ou par l'imparfait en italien est exprimée par une autre forme en français et vice-versa. Dans ces situations de non-correspondance entre formes et valeurs, la traduction littérale produit le plus souvent un énoncé qui laisse une impression de bizarrerie : soit la valeur communiquée par l'énoncé traduit est tout autre (par exemple, la traduction d'un futur modal italien donne un énoncé à valeur temporelle en français), avec comme résultat celui de détourner l'attention de la valeur que l'on entend illustrer ; soit l'énoncé est ininterprétable. Tout en ayant conscience des limites et du caractère arbitraire d'une traduction plus libre, dans les cas où une traduction littérale n'est pas envisageable car source d'ambiguïté ou non naturelle, nous avons préféré proposer une parmi les formes qui, dans la langue d'arrivée, expriment la même valeur modale que celle véhiculée par la forme de la

Cette exploitation des propriétés sémantiques de l'imparfait se révèle beaucoup plus contrainte en français qu'en italien, comme nous aurons l'occasion de le voir.

L'ensemble des observations qualitatives partiellement exemplifiées ci-dessus montre que, si les propriétés sémantiques de ces deux temps sont équivalentes en italien et en français, leurs potentialités en termes d'usages modaux sont exploitées de manière sensiblement différente dans ces deux langues ; ces mêmes observations suggèrent une exploitation plus riche et différenciée pour l'italien par rapport au français. On relève par ailleurs, toujours au niveau de l'exploitation modale des temps verbaux, des affinités entre langues présentant des formes verbales de matrice morphologique différente, affinités que l'on ne retrouve pas systématiquement entre langues dont les formes sont, de ce point de vue, plus proches. Le futur italien – nous venons de le voir – admet certains emplois non temporels qu'il n'a pas en commun avec le futur français ; il partage toutefois ces mêmes emplois avec une forme roumaine périphrastique à valeur future, le présomptif, issue d'un parcours morphologique différent par rapport aux formes italienne et française (l'auxiliaire du présomptif est une forme érodée du verbe *vouloir*)³.

langue de départ. Ce 'rendu' par une autre forme est suivi de la traduction littérale entre parenthèses, afin de ne pas rendre opaque la forme de la langue d'origine. À titre d'exemple, un énoncé tel que « **Sarò** italiana, ma non mi piace la pizza », où le futur italien véhicule une valeur concessive, sera rendu en français comme ceci : « *je suis peut-être italienne (litt. je serai italienne), mais je n'aime pas la pizza* ». Nous entendons par ce moyen donner une représentation réaliste de la valeur modale véhiculée. Là où des traductions d'auteur étaient disponibles (comme cela a été le cas pour certaines œuvres littéraires), elles ont été proposées, aussi en tant qu'illustration de la manière dont la même valeur modale peut se greffer sur des formes différentes dans deux différents systèmes de langue, et avec la même conscience de la part d'arbitraire dans ces traductions. Les traductions des formes modales feront d'ailleurs l'objet de remarques ponctuelles tout au long de ce travail.

³ Pour une description détaillée des emplois modaux que le futur italien et le présomptif roumain partagent, voir Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître).

Non seulement, donc, les langues n'exploitent pas de la même manière le potentiel modal de leurs formes : deux langues de même souche peuvent se différencier quant aux types et aux contraintes d'exploitation de leurs formes temporelles respectives, alors que celles-ci sont en tout et pour tout équivalentes du point de vue morphologique.

(ii) Les fluctuations observées dans l'exploitation des valeurs modales semblent concerner le système des deux langues considérées tant en synchronie que dans les stades antérieurs de sa chronologie. Comme nous le verrons plus loin dans ce travail, les emplois modaux illustrés ici sont déjà présents à des stades diachroniques antérieurs du français et de l'italien, la plupart d'entre eux étant d'ailleurs déjà attestés en latin. L'observation (jusqu'à ce jour principalement qualitative) des temps verbaux dans la diachronie des langues romanes suggère toutefois que ces emplois varient avec l'évolution du système et ce, sous au moins deux aspects : la fréquence de certains emplois et les constructions dans lesquelles ceux-ci figurent. À titre d'exemple, les emplois non temporels – en particulier épistémiques – du futur sont décrits comme en augmentation en parallèle avec le processus de 're-standardisation' de l'italien dans la période des années '80 (voir par exemple Berruto 1987 : 60) ; il a également été observé (cf. entre autres Squartini 2004b) que le futur est venu au moins partiellement couvrir certains emplois qui, dans des stades plus anciens de la langue, étaient du ressort d'autres formes : c'est par exemple le cas de son emploi dans les questions globales à caractère d'hypothèse. Il en va de même pour les emplois modaux de l'imparfait, dont la gamme est décrite comme étant en extension en italien contemporain, notamment pour ce qui concerne les emplois contrefactuels (voir encore Berruto 1987 : 59, ainsi que Simone 2010).

(iii) Enfin, l'exploitation du potentiel modal se distribue entre plusieurs formes au sein d'un même système : c'est par exemple ce qui arrive en italien et en français pour le futur et le verbe *dovere/devoir*, qui se recoupent dans un certain nombre d'exploitations discursives de leur potentiel modal. L'observation de cette distribution peut, elle aussi, fournir des pistes quant à l'expression de la modalité dans le système d'une langue donnée, considéré

seul ou par rapport aux systèmes d'autres langues. Cette question sera traitée dans ce travail de manière plus marginale ; nous y reviendrons ponctuellement dans la discussion sur les différentes descriptions du fonctionnement modal du futur.

L'observation contrastive des données a donc constitué le point de départ de cette recherche : ce sont les différences relevées entre l'italien et le français à un niveau qualitatif qui ont été à l'origine des questionnements posés dans ce travail. L'intérêt d'une comparaison entre langues de même souche dans l'étude de la modalité – y compris en ce qui concerne plus spécifiquement les formes verbales qui nous intéressent ici – n'a d'ailleurs pas échappé aux spécialistes du domaine : en plus d'être traités dans de très nombreuses études qui explorent le système de la modalité dans une langue donnée en faisant ponctuellement référence aux systèmes d'autres langues (comme celle de Pietrandrea 2005 sur le système codant la modalité épistémique en italien), le futur, le conditionnel et d'autres formes verbales ont déjà fait l'objet de recherches plus spécifiquement comparatives entre différentes langues romanes (voir par exemple Squartini 2004b sur la relation sémantique entre futur et conditionnel ainsi que Barceló 2006 sur le futur) ; dans ces recherches, la perspective comparative et l'étude des différences d'emploi entre langues proches ont bien souvent été le facteur permettant d'identifier des traits pertinents pour la caractérisation sémantique générale des formes à potentiel modal. Si notre étude s'inscrit naturellement sur cette toile de fond, nous entendons en plus utiliser la perspective contrastive d'une manière qui diffère en partie de l'usage qui en a généralement été fait dans les recherches sur la modalité : notre objectif est, certes, de mieux cerner et caractériser, à l'instar des autres études sur ce sujet, les valeurs modales des formes temporelles en français et en italien. Mais nous voulons également comprendre s'il est possible de donner une description des mécanismes sous-jacents au fonctionnement modal qui permette de rendre compte du fait que ce fonctionnement n'est pas à l'œuvre de la même manière dans ces deux langues, alors que celles-ci disposent de formes homologues, partageant les mêmes propriétés sémantiques et capables, en puissance, des mêmes exploitations de ces propriétés.

L'objectif de ce travail de recherche est donc double : il s'agit d'une part de fournir une description théorique du fonctionnement des formes temporelles à valeur modale considérées ici qui soit suffisamment précise pour rendre compte non seulement des emplois modaux et de leurs contraintes au sein d'une langue, mais également des divergences observées entre le français et l'italien pour ces emplois ; d'autre part, nous entendons préciser l'observation qualitative par un aperçu quantitatif de ces divergences d'emploi intra- et inter-linguistiques par le biais d'une étude sur des corpus remontant à différentes phases diachroniques des deux systèmes à l'étude ici. Nous verrons ainsi si ce panorama des emplois peut nous donner des pistes d'interprétation concernant les facteurs qui ont déterminé et déterminent de telles différences.

Dans ce qui suit, nous expliquons plus en détail la façon dont nous interrogeons les données quantitatives, à savoir la manière dont nous entendons exploiter la perspective comparative et diachronique au moyen d'une linguistique outillée de corpus.

1.2. L'analyse quantitative au moyen d'une linguistique outillée de corpus

Dans une telle optique, une analyse quantitative sur corpus s'avère indispensable. Même avec ses limites en termes de représentativité, c'est en effet un outil qui non seulement fournit des pistes de réflexion sur les phénomènes observés, mais permet également d'étayer la description qualitative du fonctionnement des formes analysées, en donnant une représentation concrète des différences observées et en confirmant ou non les données fournies par d'autres études.

Prenons encore une fois, à titre d'exemple, le cas de l'emploi épistémique du futur. Pour l'italien, des études quantitatives déjà menées au niveau synchronique ont vérifié la proportion des futurs épistémiques par rapport à la totalité des emplois du futur sur un corpus représentant une variété de langue spécifique (voir Berretta 1994, 1997). Comme nous le verrons, une recherche quantitative que nous avons menée sur la même variété de langue confirme

ces résultats. En venant aux démarches comparatives italien-français, comme indiqué plus haut, l'observation qualitative des contextes d'apparition du futur dans son sens modal épistémique justifie l'hypothèse que l'italien exploite davantage cet emploi modal par rapport au français, tant en termes de fréquence que de variété de sens. Cette hypothèse a été confirmée par des analyses en termes de fréquence sur des corpus synchroniques relatifs au langage journalistique (voir à ce propos Rossari/Ricci/Siminiciuc à paraître). La même analyse quantitative infirme toutefois, peut-être de manière moins attendue, une autre hypothèse qualitative possible : celle d'une compensation d'une forme par une autre pour exprimer la même valeur modale. En effet, alors que le français exploite davantage le semi-auxiliaire *devoir* que le futur pour couvrir, en tout cas partiellement, la valeur épistémique, la fréquence de *devoir* dans le corpus analysé n'en est pas pour autant majoritaire par rapport à la fréquence de *dovere* utilisé dans le même sens en italien (Rossari/Ricci/Siminiciuc à paraître : 10). Une telle donnée quantitative impose donc la prudence quant à l'hypothèse que le système du français compense la 'pénurie' de futurs modaux par une utilisation du semi-auxiliaire *devoir* plus importante, en termes de fréquence, par rapport à l'italien. Une hypothèse qui ne peut être confirmée ni exclue par la simple observation qualitative.

Un autre apport de l'analyse quantitative est représenté par la possibilité de comparer la distribution des formes à valeur modale dans des corpus relatifs aux mêmes tranches diachroniques pour deux langues différentes.

Sur la base de notre description qualitative du futur et de l'imparfait en français et en italien, nous utiliserons les données quantitatives dans le but de comprendre :

(i) à quels facteurs l'exploitation modale d'une forme de la langue peut être corrélée ; à titre d'exemple, différentes analyses quantitatives effectuées dans le cadre du projet de recherche dans lequel ce travail s'inscrit ont montré un lien possible entre la fréquence générale d'une forme et l'exploitation de ses potentialités modales. L'analyse quantitative nous fournira des données qui pourront partiellement étayer cette hypothèse, l'infirmier ou y ajouter des pistes de réflexion ;

(ii) s'il est possible d'observer des variations dans la distribution des exploitations modales de certaines formes d'une langue et d'avoir des indices sur les raisons de ces variations ; on verra que certaines valeurs modales sont attestées dans tous les corpus constitués, alors que ce n'est pas le cas pour d'autres ; cette donnée peut être comparée aux études diachroniques qualitatives et à ce que l'on sait du fonctionnement d'autres formes – temporelles ou modales – à l'intérieur du système pour tenter de comprendre, par exemple, si les oscillations dans l'attestation de certaines exploitations au fil de nos corpus coïncident avec un réagencement du système temporel et modal de la langue considérée ;

(iii) dans quelle mesure et de quelle manière l'italien et le français divergent dans l'exploitation du potentiel modal du futur et de l'imparfait dans nos corpus. Ces divergences sont-elles comparables ? Les corpus relatifs à des stades plus anciens de la langue montrent-ils plus d'affinité entre les deux langues, suggérant ainsi l'hypothèse que l'un des deux systèmes pourrait avoir – à un moment donné de son évolution – changé de route quant aux exploitations d'un de ses temps verbaux ?

L'analyse quantitative prévue dans ce travail de recherche doit s'effectuer sur des corpus comparables, notamment en termes de genres textuels – afin d'éviter tout biais de corpus – portant sur différentes tranches synchroniques et diachroniques du français et de l'italien. À cet effet, nous avons utilisé les corpus annotés disponibles sur la plateforme BTLC développée à Cologne par Sacha Diwersy (Diwersy 2014). Cette plateforme dispose de plusieurs corpus annotés et, en même temps, représente notre outil de calcul quantitatif pour le français : elle permet en effet l'extraction automatique d'items lexicaux mais aussi de séquences et de catégories grammaticales et morphologiques, la visualisation de concordances, ainsi que la réalisation de différents calculs sur les données, tels que le calcul de la fréquence relative (nombre d'items par million de mots). La même plateforme contient également, pour l'italien, un corpus synchronique composé de quatre années de presse. Ce corpus étant limité à un seul genre textuel, nous l'avons élargi en y incluant le Perugia Corpus (PEC), un corpus de référence de l'italien contemporain écrit et oral,

réalisé par le Département des Sciences humaines et sociales de l'Università per Stranieri di Perugia. Le corpus diachronique de l'italien, qui n'est pas présent dans la base de données BTLC, a dû être constitué manuellement pour chaque tranche diachronique, à défaut d'une plateforme permettant des recherches automatiques de catégories morphologiques. Il a de ce fait une taille beaucoup plus réduite (les spécifications relatives aux corpus – notamment le nombre de mots pour chaque corpus et sous-corpus – seront fournies dans la section quantitative).

Pour la synchronie, les occurrences de futur et d'imparfait présentes dans nos corpus ont été extraites automatiquement au moyen des outils de recherche offerts par la plateforme BTLC. Dans le cas de la diachronie, l'extraction des formes et les calculs ont été effectués semi-manuellement pour le français et avec l'aide de l'outil AntConc (Anthony 2014) pour l'italien. Les occurrences ainsi repérées ont été triées manuellement en identifiant pour chaque cas le type d'emploi modal réalisé, selon des critères qui seront illustrés dans les sections 3 et 4. Au total, plus de 31'500 occurrences, entre futurs et imparfaits, ont été analysées individuellement selon cette méthode.

Un dernier mot à propos de l'objet de notre travail de recherche. Pour le français, nous avons choisi ici de limiter nos recherches au futur synthétique, en excluant le futur périphrastique formé avec *aller* + infinitif. S'il est vrai que ce choix comporte une perte de richesse et de représentativité pour nos corpus, nous l'avons tout de même jugé nécessaire ; afin de répondre aux questions que nous venons de poser à propos des formes de même souche véhiculant des valeurs différentes, il nous a semblé important de commencer cette exploration en nous concentrant sur deux formes temporelles comparables en ce qui concerne non seulement leurs propriétés sémantiques, mais également leur origine morphologique et leurs contextes d'emploi. De plus, l'italien n'a pas d'équivalent précis de la forme périphrastique française, ce qui aurait comporté la nécessité d'une reformulation des questions et de modifications quant aux méthodes de recherche. Une analyse du futur périphrastique, menée dans le but d'observer la distribution des emplois, les

analogies et les divergences entre les formes qui expriment le futur en français est bien évidemment hautement souhaitable pour une prochaine recherche.

1.3. Articulation du travail de recherche

Ce travail de recherche s'articule en quatre macro-sections.

La première section présente l'explication approfondie du cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail, sa genèse et la justification de l'introduction de la notion de *fonctionnement énonciatif* dans la description des emplois modaux.

La deuxième section propose une systématisation descriptive-explicative des emplois qui sont notre objet d'étude à la lumière du cadre théorique adopté, ce qui nous permettra de rendre compte de certaines contraintes de ces emplois dans les deux langues. Un premier catalogage synthétique des emplois, obtenu sur la base d'occurrences réelles appartenant à différents registres et genres textuels, sera suivi par un aperçu critique de leur traitement dans la littérature. Un aperçu – nous le précisons – qui n'a pas vocation à l'exhaustivité, son objectif n'étant pas celui de dresser un état de l'art sur la modalité ou sur les temps verbaux, mais celui d'utiliser les descriptions qui nous permettent au mieux d'illustrer les problématiques théoriques liées à la question des valeurs modales des formes temporelles que nous traitons ici, et de comparer ces descriptions avec la nôtre. Le fonctionnement de notre cadre théorique sera ensuite appliqué à chacun des temps considérés, et c'est à travers ce cadre que le catalogage initial sera repris et discuté de manière approfondie, emploi par emploi.

La classification détaillée des emplois fournira le répertoire des exploitations modales qui seront identifiées dans nos corpus synchroniques et diachroniques pour l'analyse quantitative. La section dédiée à cette recherche s'ouvre par la description détaillée des objectifs du travail quantitatif, suivie par l'illustration des corpus, outils et bases de données utilisés. L'analyse portant sur des langues de même souche qui ont chacune une histoire particulière en termes d'évolution et de variables sociolinguistiques n'est pas exempte de problèmes : la première partie de la section quantitative en donne un aperçu,

traitant également la question des genres textuels objet de l'analyse et les problèmes techniques rencontrés. La suite de la section affronte l'exploration concrète des corpus français et italiens, avec les résultats du dépouillement des textes, du repérage des occurrences, de leur analyse et du calcul de leur fréquence et proportions. Il s'agira de fournir des observations ponctuelles sur les exploitations attestées dans les corpus choisis (la présence ou l'absence de certaines valeurs, d'éventuelles variations dans leur fréquence, leur éventuelle concomitance avec d'autres phénomènes) et de s'interroger sur la possible identification des processus à l'œuvre dans cette évolution.

Ce travail de recherche s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, qui est actuellement mené à l'université de Neuchâtel sous la direction de Corinne Rossari et qui s'intitule *La représentation du sens modal et de ses tendances évolutives dans deux langues romanes : le français et l'italien* (Projet n° 100012_159458). L'étude menée ici constitue une première étape de ce projet : les résultats de l'analyse quantitative sont en effet le point de départ d'une recherche plus ample, concernant des corpus plus étendus, d'autres formes modales, ainsi que des langues autres que le français et l'italien. Le cadre théorique adopté ici et certains aspects de l'étude des temps verbaux, notamment en ce qui concerne le futur italien et français, ont fait l'objet de publications auxquelles nous renverrons ponctuellement au fil de notre travail⁴.

⁴ Hormis les défauts qui subsistent – et qui ne sont imputables qu'à moi –, je dois la forme actuelle de ce manuscrit, son développement et son amélioration aux précieuses remarques, critiques et suggestions (trop nombreuses pour toutes les signaler de manière ponctuelle) de ma directrice de thèse, Corinne Rossari, ainsi que de Peter Blumenthal, Angela Ferrari, Emilio Manzotti. Je tiens à leur exprimer ma plus profonde gratitude. Pour leur contribution plus indirecte mais non moins précieuse à la rédaction de ce travail de recherche mes remerciements vont aussi à Laura Baranzini, Annalena Hütsch, Margot Salsmann, Tobias von Waldkirch, Dennis Wandel.

2. LE CADRE THEORIQUE : LE FONCTIONNEMENT ENONCIATIF DES FORMES A VALEUR MODALE

Pour une première identification de notre objet d'étude, il est en tout premier lieu nécessaire de définir ce que, dans ce travail, on entend par 'emploi modal' d'une forme verbale. Par une première caractérisation intuitive, nous pouvons définir 'modal' *ex negativo* tout emploi d'un temps verbal dans lequel celui-ci ne fonctionne pas en assignant directement à l'état de choses décrit par le prédicat qu'il modifie les caractéristiques temporelles et aspectuelles inscrites dans sa sémantique, mais sert à véhiculer d'autres valeurs, indépendamment de la référence temporelle du prédicat dans l'énoncé. Cette caractérisation des emplois modaux des temps verbaux, qui nous sert en premier lieu de critère pour le tri et le classement des emplois, n'est pas sans se heurter à des difficultés : comme nous le verrons, les emplois modaux peuvent être rendus opaques par la référence temporelle ; c'est par exemple le cas de la valeur épistémique que peut prendre le futur italien, valeur difficile à cerner lorsque le prédicat fait référence à un état de choses ultérieur par rapport au moment de l'énonciation. Nous maintenons toutefois cette définition intuitive car elle nous permet d'introduire l'élément qui caractérise de manière essentielle le cadre théorique utilisé ici : l'idée que les valeurs modales des temps verbaux ne sont pas inscrites en tant que telles dans les propriétés sémantiques de ces temps mais ne découlent pas non plus exclusivement d'un enrichissement contextuel qui viendrait modifier une indication de base temporelle appliquée au prédicat.

L'observation des particularités et des contrastes exemplifiés en 1.1. a non seulement guidé le choix des formes analysées ici ; elle est également au moins partiellement à l'origine des réflexions qui ont mené au développement du cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail. Ce dernier, développé au sein de l'équipe de recherche menée par Corinne Rossari et décrit à différents stades de son élaboration respectivement dans Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître), Ricci/Rossari/Siminiciuc (2016) et Rossari (2016b), est le produit d'une réflexion dont l'objectif est de rendre compte du fonctionnement modal de certaines formes de la langue dans ses diverses réalisations discursives.

Nous présentons ici les caractéristiques de ce cadre telles que nous les avons développées et élaborées au fil de notre réflexion, en nous arrêtant ponctuellement sur celles qui permettent de le distinguer des principales descriptions existantes concernant la valeur modale des formes de la langue et des temps verbaux en particulier. C'est à travers ce modèle théorique que s'articule la description qualitative du fonctionnement modal du futur et de l'imparfait.

L'un des questionnements qui se posent dans la description de la valeur modale que peut acquérir une forme de la langue concerne le niveau auquel cette valeur est activée. Les différentes valeurs d'une forme sont-elles déjà présentes dans son sens de base, ce qui revient à décrire la forme en question comme étant polysémique, ou sont-elles obtenues par l'intégration d'éléments contextuels à un noyau sémantique minimal (décrit – pour les temps verbaux – comme étant soit temporel soit modal) ? Il s'agit d'une question fondamentale dans la mesure où la description devrait permettre de rendre compte de deux aspects : d'une part des différents emplois en discours d'une forme et d'autre part des contraintes auxquelles ces emplois sont sujets, des contraintes qui sont en corrélation avec les divergences inter-langue observées plus haut. Ces deux aspects sont bien illustrés par les cas déjà vus en 1.1. : (i) l'imparfait, un temps 'du passé' peut, dans certains contextes, être utilisé pour dénoter un état de choses futur ; parallèlement, le futur peut s'appliquer à un état de choses présent ou passé. Les deux temps peuvent donc être utilisés, en discours, en violation (du moins, apparente) de l'indication qui constitue leur sens de base ; (ii) ces possibilités sont d'une part contraintes dans le système d'une langue donnée et, d'autre part, elles ne sont pas équivalentes d'une langue à l'autre : un contexte dans lequel un emploi est autorisé en italien n'engendre pas, en soi, la possibilité du même emploi pour la même forme verbale en français.

La description du fonctionnement des formes à valeur modale doit donc rendre compte à la fois du fait que le contexte joue indiscutablement un rôle dans l'actualisation d'une valeur modale et du fait que cette actualisation est

contrainte, tant à l'intérieur du système d'une langue que d'une langue à l'autre.

Des deux solutions mentionnées plus haut (polysémie ou enrichissement contextuel d'un noyau sémantique pauvre), nous excluons d'emblée la polysémie, qui nous semble une solution trop onéreuse au vu du nombre des possibilités d'emploi en discours de nos temps verbaux, ainsi que des différences entre langues.

Une description qui explique la construction des valeurs modales dans l'interprétation par un mécanisme d'intégration d'éléments contextuels à un noyau sémantique pauvre et stable pose toutefois à son tour deux ordres de problèmes.

D'une part, décrire un fonctionnement modal par la présence d'un noyau sémantique minimal invariable qui serait *enrichi* contextuellement revient en effet, pour les emplois modaux de nos temps verbaux, à ne plus retrouver ce noyau sémantique dans tous les cas dans lesquels la référence temporelle attachée au prédicat n'est plus la même que dans la représentation sémantique. En cela, nous rejoignons les observations de Ducrot (1980) à propos de la distinction entre la signification d'une phrase et le sens de l'énoncé en discours :

Nous refusons d'identifier la signification des phrases avec ce qu'on appelle d'habitude le « sens littéral », en entendant par là un élément sémantique minimal qui serait contenu dans le sens de tous les énoncés d'une même phrase, une sorte de composant, d'ingrédient commun, auquel chacun d'eux ajouterait tel ou tel assaisonnement particulier dû à ses conditions d'emploi. Selon cette conception, il n'y aurait pas, entre sens et signification, une différence de nature, mais seulement de quantité. Le sens, ce serait la signification, plus autre chose. [...] En quoi consisterait, en effet, un contre-exemple ? Ce serait en effet un énoncé dans lequel on ne retrouverait pas la valeur littérale que le linguiste a attribuée à la phrase » (Ducrot 1980 : 11).

Dans le cas d'un futur épistémique tel que *il aura eu un empêchement* vu dans 1.1., nous sommes bel et bien confrontés à l'impasse décrite par Ducrot : la référence future, telle qu'elle est décrite dans une représentation sémantique qui la signalerait par un prédicat d'ordre supérieur appliqué à l'état de choses,

est en quelque sorte 'perdue' en discours. Pour que l'on puisse correctement interpréter le prédicat comme référant à un état de choses passé, et non futur, il faut admettre que l'intégration d'éléments contextuels permette soit d'annuler, soit d'inverser en quelque sorte la référence temporelle que l'état de choses a dans la représentation sémantique. De plus, le trait de futurité doit être réinterprété comme signalant non pas une temporalité du prédicat, mais une modalisation de l'état de choses, avec la difficulté posée par le fait que ce trait ne peut s'ancrer à aucun élément de la phrase, ni à aucune instance de discours (comme nous le verrons plus loin, nous ne prenons pas en compte l'ancrage à un éventuel moment de vérification de l'état de choses en question, car ce moment est externe à la production de l'énoncé et pas toujours concrètement accessible).

D'autre part, une description en termes d'enrichissement pragmatique ne donne pas d'information sur la contribution spécifique de la forme en question. Pourquoi un enrichissement pragmatique permet-il une interprétation en termes d'emploi modal avec certaines formes mais pas avec d'autres ? Comment expliquer que la même valeur concessive peut être véhiculée tant par un temps verbal que par un adverbe comme *peut-être* ou que le futur français et le futur italien – deux formes ayant vraisemblablement le même noyau sémantique et donc en principe passibles des mêmes processus d'enrichissement pragmatique – n'ont pas les mêmes emplois en discours ?

La description théorique utilisée dans ce travail est née de ces questionnements et de la nécessité de mieux définir l'apport spécifique des formes de la langue dans la réalisation des emplois modaux. Elle n'est pas une description de la procédure interprétative des valeurs modales, mais plutôt une description du mécanisme et des circonstances d'activation de ces valeurs pour les formes qui peuvent les endosser : dans notre cas, le futur et l'imparfait.

Notre description se construit autour de l'idée, que nous reprenons de la pragmatique intégrée d'Oswald Ducrot, que la langue peut être exploitée par le locuteur pour qualifier et commenter son énonciation ; qu'il est possible, dans les termes de Ducrot (1984 : 89), d'« insérer dans la description

sémantique de son énoncé des marques relatives à son énonciation », ainsi qu'autour de l'idée que cette possibilité se concrétise dans la production même de l'énoncé « [...] cette propriété qu'a le discours de se prendre pour objet, et de se commenter au fur et à mesure de son déroulement » (Ducrot 1984 : 85).

Nous traitons les emplois modaux tels que ceux illustrés plus haut comme découlant de l'activation d'un potentiel de ce type, propre à certaines formes de la langue : lorsque ce potentiel est exploité par le locuteur, nous parlons d'un *fonctionnement énonciatif* d'une forme ou de son *emploi énonciatif* par le locuteur.

Un fonctionnement partiellement analogue à celui que nous mettons en jeu ici est décrit dans la littérature pour les adverbes qui sont appelés *énonciatifs*. Il s'agit de lexèmes comme *franchement*, *sincèrement* (ou de locutions telles que *entre nous*), qui ont un double emploi : s'ils peuvent bien avoir la fonction de modifier directement le prédicat (*il m'a parlé franchement*), ils apparaissent également dans bien des contextes où ils ne peuvent plus être décrits comme portant directement sur celui-ci (*franchement, je suis déçue*). Ils sont alors décrits comme englobant dans leur portée la composante non propositionnelle de l'énoncé, composante qui correspondrait au dire même du locuteur, et comme donnant une qualification de ce dire. La portée d'un adverbial comme *franchement* peut dans ce cas être explicitée par la paraphrase « pour parler franchement / à franchement parler... » ou par l'image du locuteur qui qualifie son dire de « franc ». Dans ce cas, la représentation sémantique de *franchement* adverbial énonciatif serait différente de celle d'un *franchement* adverbe de manière, ce qui reflète la différente portée (prédicative ou non) de cet adverbial selon les cas.

Notre idée d'un fonctionnement énonciatif est mieux reflétée par des exemples montrant la portée de certaines relations s'établissant au moyen de connecteurs. Dans l'énoncé qui sert d'exemplification à la notion de pragmatique intégrée, présenté dans Anscombe & Ducrot (1997) :

1. Je pars demain, *puisque* tu dois tout savoir⁵

le connecteur ne relie pas le contenu propositionnel qu'il introduit à l'état de choses correspondant à son départ, ni sert – comme l'adverbial énonciatif vu plus haut – à qualifier son dire ; il relie l'acte d'énonciation du premier énoncé au second, dans le but de motiver cet acte ou d'en motiver la pertinence ; c'est donc l'acte d'énonciation – et non pas son contenu – qui est décrit comme étant lié par une relation de cause à effet à la circonstance introduite par le connecteur. Cet exemple est significatif car il met en lumière la nécessité d'introduire l'élément relatif à l'énonciation dès la représentation sémantique 'profonde' de l'énoncé, et non pas au niveau d'un enrichissement pragmatique ayant lieu sur des contenus sémantiques qui ne comportent pas déjà cet élément. En effet, Anscombe et Ducrot font relever que, alors que dans le fonctionnement de *puisque* dans l'énoncé 1. « seul le premier membre de la phrase peut être pragmatiquement concerné par la conjonction » (Anscombe & Ducrot 1997 : 19), ce n'est pas le cas dans le fonctionnement d'autres connecteurs, par exemple *cependant*, dont l'indication peut concerner pragmatiquement aussi le membre qui se trouve à sa droite. Il s'agit, en somme, de propriétés propres aux différents connecteurs, qui ne peuvent être décrites par la notion d'enrichissement pragmatique. Nous reprenons ici le concept tel qu'il a été exprimé par les deux auteurs :

Il nous a paru utile de signaler la différence de comportement entre *puisque* ou *car* et *cependant*. Elle montre que le linguiste ne peut pas se contenter d'indiquer, dans un premier temps, la valeur informative des propositions grammaticales conjointes et de la conjonction, et d'introduire, dans un deuxième moment, une seconde lecture, pragmatique, au nom d'une loi générale qui autoriserait toujours à comprendre le lien entre des énoncés comme le lien entre leurs énonciations. Si notre analyse est exacte, il n'existe aucune loi de ce genre, mais des contraintes spécifiques aux différentes conjonctions, indiquant ce qu'elles peuvent, ou ne peuvent pas, lier. D'où l'on conclura qu'il faut pouvoir faire mention de l'énonciation *dès le premier moment* où on interprète les conjonctions, et non pas seulement dans un deuxième balayage, qui réinterpréterait pragmatiquement une lecture purement informative. Il est donc impossible de dire [...] que la pragmatique travaille sur les résultats de la sémantique. [...] En reprenant une

⁵ La numérotation des exemples redémarre à 1. dans chaque nouvelle section.

expression de A. Culioli, elle doit être « intégrée », et non pas surajoutée, à la description sémantique. (Anscombe & Ducrot 1997 : 19-20).

Nous sommes donc face à une double nécessité : d'une part, il faut rendre compte d'emplois résolument pragmatiques mais qui ne peuvent être exclus de la représentation sémantique d'une forme du lexique (ou de la morphologie temporelle – nos temps verbaux), sous peine de 'trahir' en quelque sorte, inévitablement, cette représentation par ses emplois en discours ; d'autre part, ce qui doit être inclus dans la représentation sémantique d'une forme ne peut pas être l'ensemble de tous les emplois situationnels possibles, pour des raisons évidentes ; il s'agit plutôt d'y inclure un élément qui permette de prévoir ces emplois et surtout d'en prévoir les contraintes spécifiques. Cet élément est, dans notre cadre, le niveau du fonctionnement énonciatif.

Il faut encore, avant de passer à une illustration schématique de ce fonctionnement, que nous définissions l'usage que nous faisons dans ce cadre des termes *énonciatif*, *énonciation*.

Le terme *énonciatif* tel que nous l'employons se distingue de l'emploi qu'on peut en faire dans l'exemple ci-dessus en ce qu'il se réfère à une notion d'énonciation différente, que l'on trouve définie en Ducrot (1989 et dans son article sur l'énonciation dans l'*Encyclopædia Universalis*) :

C'est l'événement historique que constitue, par elle-même, l'apparition d'un énoncé. En d'autres termes, c'est le fait qu'une phrase ait été réalisée [...] Ainsi comprise, comme surgissement d'un énoncé, l'énonciation ne doit pas être confondue avec l'activité linguistique, c'est-à-dire avec l'ensemble de mouvements articulatoires, de processus intellectuels, de calculs de fins et de moyens, qui a amené le locuteur à produire son énoncé. Alors que cette activité, étudiée par la psycholinguistique, est préalable à l'énoncé, l'énonciation en est contemporaine : elle est l'existence même de l'énoncé. (Ducrot, « Énonciation », *Encyclopædia Universalis* [en ligne]).

En cela, notre définition d'énonciation ne prendra par exemple pas en compte – sans pour autant les réfuter – certains aspects contenus dans l'approche benvenistienne de cette notion, notamment : (i) la notion d'énonciation comme processus qui se fait au moyen d'un acte (la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » évoquée dans Benveniste (1974) :

80) ; (ii) la relation – corrélée à la définition que nous venons de citer – de l'énonciation avec l'aspect intersubjectif du langage, impliquant la nécessité de la présence d'un allocataire, qui fait partie intégrante de la caractérisation de Benveniste. Tous ces aspects, déterminants dans la caractérisation de la notion en elle-même, ne sont pas pris en compte dans notre description du fonctionnement du mécanisme énonciatif : en effet, dans notre caractérisation l'énonciation a un autre statut : elle est conçue comme *pouvant être l'objet de portée d'une indication sémantique, en alternative au contenu propositionnel* ; notre travail consiste à voir comment et dans quelles circonstances elle peut être présentée, mise en scène par le locuteur en tant qu'objet de cette portée.

Notre acception d'énonciation se distingue également d'une acception qui identifie celle-ci à un acte dans le sens d'acte de langage, acte pourvu d'une fonction illocutoire – car nous ne nous occupons pas, ici, de l'illocution inscrite dans l'acte de parole, ni de la forme éventuelle de cette illocution ou de ses effets possibles sur l'interlocuteur.

La définition d'énonciation comme le surgissement, l'événement-énoncé, sa réalisation ou – selon les termes de Ducrot – l'*apparition* d'un énoncé est celle qui reflète au mieux le fonctionnement que nous décrivons comme étant à l'œuvre dans les emplois modaux.

D'autres formes de la langue semblent fonctionner d'une manière très similaire à celle que nous venons de décrire : elles peuvent modifier directement un contenu propositionnel, mais aussi apparaître dans des contextes où elles ne peuvent plus être décrites comme portant sur ce contenu. Un cas qui exemplifie bien cette possibilité (traité de manière approfondie en Rossari (2016)) est celui de l'emploi de l'adverbe *peut-être* pour l'expression de la concession, déjà illustré dans la section 1. et repris ici :

2. Tu as **peut-être** rompu avec elle, mais c'est une bonne personne avec un grand cœur.

Dans cet exemple, *peut-être* ne fonctionne évidemment pas en assignant un degré de vérité ou de probabilité au contenu propositionnel de l'énoncé à gauche de *mais*, contenu grossièrement schématisable comme

rompre(*interlocuteur, x*) : le représenter, dans une schématisation sémantique abstraite, comme modalisant directement ce contenu, serait lui assigner a priori une portée qu'il pourrait ne pas avoir – et que, en l'occurrence, il n'a pas, car le l'état de choses dénote en effet, dans ce contexte spécifique, un fait avéré.

Dans notre description, cet adverbe n'a pas une portée propositionnelle a priori, mais, au niveau de ses propriétés sémantiques, il donne une indication de 'potentialité'. Il s'agit d'une indication purement abstraite, qui se concrétise lors de toute utilisation de l'adverbe dans un énoncé mais qui, selon les cas, n'a pas la même portée.

Comment l'adverbe fonctionne-t-il dans le cas de 2 .? Nous postulons que *peut-être* fait partie des formes de la langue qui non seulement donnent des indications sémantiques, mais sont dotées à la base d'un *potentiel énonciatif*, à savoir la possibilité que ces indications sémantiques portent non pas sur le contenu propositionnel, mais sur l'énonciation. Ce potentiel n'est propre qu'à certaines formes de la langue. Dans le cas de l'énoncé ci-dessus, le locuteur laisse une énonciation – et, par voie de conséquence, l'état de choses décrit dans cette énonciation – en arrière-plan (tout en l'admettant) pour 'mettre en avant-plan' un deuxième état de choses, le présentant comme plus pertinent ou plus important pour la suite de son discours (Rossari 2016). Il choisit de faire cela en employant une stratégie rhétorique, assimilable à une prétérition du dire (par laquelle le locuteur prétend ne pas dire ce qu'il est justement en train de dire), à l'exception près que cette stratégie se réalise sans que ce locuteur parle explicitement de son dire, comme dans la prétérition classique, mais par l'exploitation du potentiel énonciatif d'une forme de la langue, en l'occurrence *peut-être*. Celui-ci agit alors non pas sur l'état de choses, mais sur une énonciation – l'apparition même d'un énoncé –, évoquée comme étant possible. Ainsi, *tu as peut-être rompu avec elle* pourrait être représenté – aux seules fins de la description – par la paraphrase « Un énoncé qui a le contenu propositionnel *rompre*(*interlocuteur,x*) apparaît/surgit/se réalise *peut-être* ». En d'autres termes, le locuteur évoque l'apparition d'un énoncé qui a un contenu propositionnel relatif à un 'rompre' ayant lieu entre deux actants, et

utilise une forme de la langue pour qualifier cette apparition comme étant l'objet qui est dans la portée de *peut-être*. Ce tour, qui ne correspond pas à une mise en doute directe du contenu propositionnel (ce qui serait l'apport d'un *peut-être* propositionnel et serait impossible ici), peut être exploité dans tout un éventail de circonstances. Tout comme le fait de 'dire que l'on ne dit pas que' de la prétérition classique peut servir des fins rhétoriques spécifiques (par exemple le ménagement de la face du locuteur), le fait de représenter comme 'potentielle' l'apparition d'un énoncé relatif à un état de choses peut servir au locuteur, dans notre cas (la concession), à mettre en quelque sorte 'sous le tapis' ce premier énoncé – dont on ne peut pas nier le contenu, puisque c'est un fait – pour donner plus de force argumentative à l'énoncé suivant.

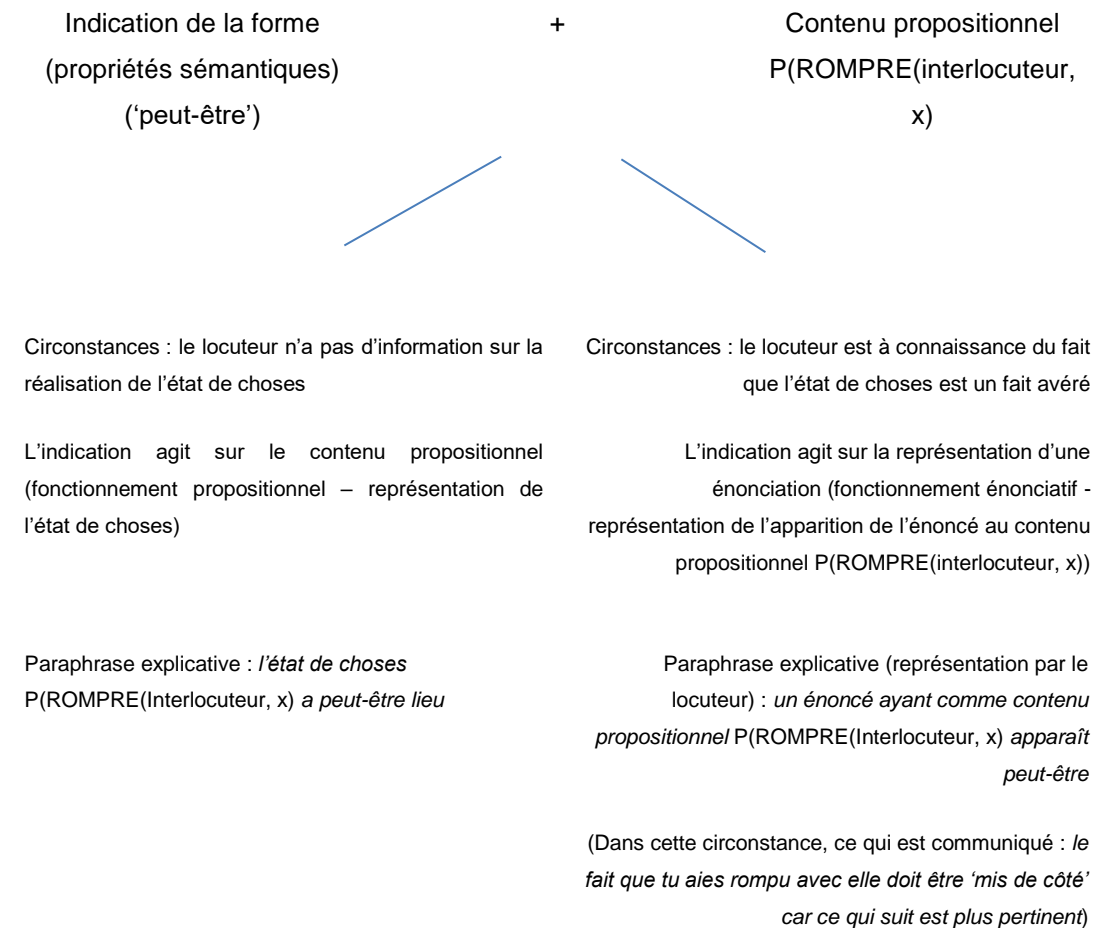
Notre cadre théorique prévoit donc que la valeur modale d'une forme de la langue entre en jeu lorsque le locuteur se sert des indications données par les propriétés sémantiques de cette forme pour fournir une représentation non pas d'un état de choses, mais de l'énonciation (à entendre comme l'apparition d'un énoncé) de cet état de choses, dans une stratégie rhétorique choisie en fonction de circonstances particulières.

Nous soulignons encore une fois que, dans un cas comme celui que nous venons de décrire, il ne s'agit pas de conserver à l'adverbe *peut-être* sa portée sur le contenu propositionnel au niveau d'une représentation sémantique abstraite pour annuler ou modifier cette portée a posteriori par un enrichissement contextuel, car, comme on l'a vu plus haut, si l'on choisissait une telle représentation comme inscrite dans la langue, on la perdrait en discours ; *peut-être* n'a tout simplement pas cette portée dans ce cas, mais une autre, tout en conservant une description sémantique en amont qui rend compte des deux fonctionnements.

L'indication qui correspond aux propriétés sémantiques d'une forme de la langue comme *peut-être* est une indication abstraite, qui peut être représentée comme ayant une action soit sur le contenu propositionnel, soit sur l'énonciation (apparition de l'énoncé), comme on le voit dans le schéma ci-dessous, qui illustre le mécanisme de fonctionnement d'une forme à potentiel

énonciatif et que nous avons appliqué aux deux fonctionnements possibles de l'adverbe *peut-être* :

Schématisation du fonctionnement d'une forme à potentiel énonciatif (appliquée au cas de l'adverbe *peut-être*)



La notion de « représentation » est reprise ici de Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître) et intervient dans la description pour rappeler que, tant dans le fonctionnement propositionnel⁶ que dans le fonctionnement énonciatif, les

⁶ Dans la description de notre cadre théorique déjà présentée en Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître), nous parlons pour ce fonctionnement de niveau sémantique ; une description en ces termes est aussi donnée en Rossari (2016). Cette nomenclature pourrait être maintenue à condition que l'étiquette de 'sémantique' ne soit pas identifiée au seul fonctionnement à portée propositionnelle.

notions d'‘état de choses’ et d'‘énonciation’ sont à entendre comme la projection que le locuteur fait d'un état de choses et d'une énonciation, ce qui permet d'éviter de faire intervenir des éléments extralinguistiques dans les mécanismes de fonctionnement (par exemple un éventuel moment de vérification des faits dénotés par le contenu propositionnel, voir Rossari/Ricci/Siminiciuc à paraître).

Si le fonctionnement énonciatif constitue un fonctionnement *alternatif* à celui qui donne lieu à un emploi non-modal, les deux fonctionnements restent liés aux propriétés sémantiques abstraites de la forme. Pour cette même raison, le fonctionnement énonciatif n'est pas identifiable au niveau traditionnellement appelé pragmatique : en effet, la possibilité pour une forme de la langue d'avoir ou non un fonctionnement énonciatif est inscrite dans la forme et n'est donc pas exclusivement dépendante du contexte. En d'autres termes, le fonctionnement énonciatif ne peut pas être activé pour n'importe quelle forme de la langue : ceci rend compte, par exemple, du fait qu'un adverbe ayant un contenu sémantique comparable à celui de *peut-être*, comme par exemple *probablement*, ne peut pas être utilisé pour exprimer une concession.

En effet, le fonctionnement énonciatif de la forme peut être lui aussi considéré comme sémantique, dans la mesure où il contient la même indication inscrite dans les propriétés sémantiques de la forme (indication qui agit dans ce cas sur une énonciation et non pas sur le contenu propositionnel). Dans une perspective inverse, nous pouvons dire que même l'emploi temporel de la forme est déjà pragmatique, car découlant d'un fonctionnement propositionnel déterminé par les circonstances de discours au même titre que le fonctionnement énonciatif. Nous préférons maintenir ici les étiquettes de ‘fonctionnement propositionnel’ et ‘fonctionnement énonciatif’, gardant le terme sémantique pour les indications ‘en amont’, qui constituent les propriétés sémantiques abstraites codées de la forme, en jeu dans les deux fonctionnements. Ce choix nous semble plus fidèle à la distinction ducrotienne illustrée plus haut et nous évite également, par exemple, de considérer la lecture temporelle des temps verbaux illustrés dans ce travail comme la lecture ‘par défaut’. Dans notre perspective, il n'existe pas de lecture ‘par défaut’ d'une forme à potentiel modal : fonctionnement propositionnel et fonctionnement énonciatif sont également possibles pour une telle forme.

Les emplois découlant en discours de ce type de fonctionnement (par exemple l'emploi concessif dans le cas de *peut-être*) ne sont donc pas identifiables avec des sens pragmatiques mais sont décrits, dans notre cadre, comme étant semi-conventionnels (voir Rossari/Ricci/Siminiciuc à paraître). Ils ne résultent pas, en effet, uniquement de l'apport du contexte, mais également d'un potentiel conventionnellement associé à la forme : son potentiel de fonctionnement énonciatif. Puisqu'ils sont compatibles avec toute une série de circonstances susceptibles de déclencher un 'jeu' rhétorique de la part du locuteur (l'évocation de l'apparition d'un énoncé comme sujette aux indications sémantiques de la forme), ces emplois sont appelés 'tours rhétoriques' : ils correspondent aux différents usages modaux possibles pour une forme de la langue.

Les tours rhétoriques possibles varient d'une langue à l'autre dans la mesure où chaque langue peut exploiter différemment les potentialités énonciatives d'une forme donnée : notre objectif est entre autres de comprendre par quelles dynamiques cela est possible.

Nous postulons que le futur (voir Ricci/Rossari/Siminiciuc 2016) et l'imparfait sont parmi les formes qui peuvent avoir un fonctionnement énonciatif du même type que celui d'un adverbe comme *peut-être*, et que c'est ce fonctionnement qui est en jeu dans leurs emplois modaux. Ces formes seront donc décrites et analysées au niveau de leur fonctionnement modal à l'intérieur de ce cadre. Nous donnerons une description schématique de ce fonctionnement tant pour le futur que pour l'imparfait ; ensuite, nous montrerons comment nous utilisons le cadre pour rendre compte des différentes exploitations modales de ces deux temps et comment il est possible de les classer sur la base des circonstances qui déterminent les différents tours rhétoriques auxquels le fonctionnement énonciatif peut donner naissance.

Avant de passer à la description des emplois modaux du futur, nous soulignons une implication importante de cette description, que nous reprenons de Rossari (2016) : nous avons illustré l'emploi concessif de *peut-être* par le biais du cadre théorique adopté. Nous verrons dans la prochaine section que l'emploi concessif du futur italien découle également d'un

fonctionnement énonciatif. Cette équivalence dans les mécanismes de fonctionnement, valable dans ce cas, ne doit pas autoriser à conclure qu'une même valeur modale est systématiquement associée au même mécanisme de fonctionnement : lorsque *peut-être* a une valeur épistémique (comme dans *il est peut-être déjà arrivé, je ne suis pas sûre*), nous décrivons cette valeur comme découlant d'un fonctionnement propositionnel (et non énonciatif) de l'adverbe. Or, pour véhiculer cette même valeur épistémique, le futur 'passe' en revanche par un fonctionnement énonciatif. Une même valeur modale peut donc être exprimée par des formes et par des mécanismes différents au sein d'une même langue, ainsi que d'une langue à l'autre.

3. LES EMPLOIS MODAUX DU FUTUR EN ITALIEN ET EN FRANÇAIS : ANALYSE QUALITATIVE EN SYNCHRONIE

Le panorama des exploitations modales du futur en italien et en français est plus riche et varié que la littérature sur le sujet ne le laisse apparaître. À côté de l'emploi épistémique, l'observation qualitative de la langue fait ressortir d'autres emplois modaux dont les contraintes contextuelles suggèrent qu'ils ne peuvent pas être considérés comme dérivés de celui-ci, mais doivent être vus et analysés comme issus d'un autre type de fonctionnement ou, du moins, comme émergeant dans d'autres circonstances. Comme l'emploi épistémique, ces exploitations varient d'une langue à l'autre non seulement en termes de présence dans le système ou d'absence de celui-ci, mais aussi au niveau de leur fréquence et des contraintes qui régissent leurs manifestations. Certaines d'entre elles n'ont pas été analysées dans la littérature, d'autres sont classées comme des cas particuliers de futur conjectural. Il s'avère donc nécessaire de procéder à l'identification et à la classification descriptive de ces emplois modaux en synchronie.

Nous commencerons par un catalogage 'brut' des emplois que nous avons identifiés comme étant des emplois modaux du futur⁷. Ce catalogage n'a comme objectif qu'une énumération et une description 'naïve' des emplois modaux ; il permettra notamment de séparer les emplois qui ont été classés comme des sous-emplois de l'emploi épistémique et de signaler d'autres emplois qui n'ont été que peu traités dans la littérature. Nous procéderons dans la plupart des cas en partant de l'italien, la langue qui semble être la plus riche en termes d'exploitations modales possibles de cette forme temporelle, et en interrogeant, pour chaque emploi, la possibilité de le réaliser par les mêmes formes en français.

Ce catalogage sera suivi par une discussion critique du traitement du futur et – surtout – de certains de ses emplois modaux dans la littérature, en passant en revue, parmi les notions généralement évoquées dans la description

⁷ Nous avons inclus dans l'analyse, en plus du futur simple, le futur antérieur, car il est la forme privilégiée pour certains emplois modaux.

traditionnelle de son fonctionnement, celles qui nous paraissent le plus problématiques ; nous mettrons ensuite en discussion certaines de ces descriptions, en nous demandant si, et de quelle manière, ces notions sont opératoires pour rendre compte de la sémantique et des effets de sens de ce temps verbal. Ensuite, nous donnerons une représentation schématique de l'application de notre cadre théorique au temps verbal du futur, pour passer enfin à la discussion détaillée des emplois modaux initialement listés, avec d'une part l'objectif de faire émerger la variété de ces emplois et d'en décrire les contraintes et les contextes d'apparition et, d'autre part, celui de rendre compte de leur fonctionnement par le biais du cadre théorique adopté ici.

3.1. Les emplois modaux du futur en italien et en français : aperçu synthétique

Comme annoncé nous proposons ci-dessous, sous forme de tableau, un premier catalogage des différents emplois du futur que nous identifions comme étant des emplois modaux, avec, pour chacun d'entre eux, une brève description et une illustration de son correspondant en français – là où ce correspondant est attesté⁸. Les exemples qui servent à illustrer ces emplois sont extraits des corpus utilisés dans notre recherche quantitative, mais également obtenus au moyen de recherches sur le web, l'objectif étant de donner une représentation le plus possible complète des dimensions de l'italien contemporain écrit et oral (presse, littérature, conversation spontanée, forum ou tchat sur Internet).

Une considération s'impose quant au critère sur lequel s'est initialement basé le choix des usages retenus dans ce recensement. Pour le futur (comme –

⁸ Un catalogage des emplois modaux du futur élaboré pour l'italien, le français et le roumain au sein du projet de recherche susmentionné est proposé en Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître), où l'on retrouve également la réinterprétation des emplois à la lumière de notre cadre théorique. Bien qu'ayant comme soubassement ce catalogage, la classification présentée ici ne le recoupe que partiellement, tant dans la quantification et la catégorisation des emplois (des emplois ont été rajoutés, d'autres supprimés ou regroupés) que dans l'étendue de l'explication et de la problématisation en ce qui concerne leur fonctionnement.

nous le verrons – pour l'imparfait), sur la base de la définition d'emploi modal donnée en 2., les usages retenus ont été ceux qui, à notre sens, n'ont pas pour but celui de véhiculer une valeur temporelle. Notre choix distingue en partie ce catalogage des nombreux catalogages déjà présents dans la littérature, basés parfois sur de critères multiples⁹. Cela signifie que l'emploi modal du futur (ou de l'imparfait) est considéré et décrit indépendamment du positionnement temporel de l'état de choses par rapport au moment l'énonciation (mais aussi – nous le verrons – indépendamment de l'ancrage de l'état de choses au *hic et nunc* de l'énonciation). Ceci permet d'inclure dans notre classification des cas tels que 1, en opposition à 2 :

1. Maman avait payé d'avance les Froissard et nous avait remis une grosse somme dans une enveloppe : - Tu **feras** attention, Borinka. C'est la première fois que tu as autant d'argent. Oui. La première fois. (B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996, > Rossari/Ricci/Siminiciuc 2016)
2. La vérité Luke, dis-je dans un soupir, c'est que tout se **passera** exactement comme avant. Les premiers jours, tu **feras** attention, et alors oui tu me **laisseras** la liberté dont j'ai besoin. Et puis tu **redeviendras**... pot de colle. (www.wattpad.com)

Dans l'exemple 2, le verbe dénote un état de choses qui aura lieu à un moment postérieur à celui de l'énonciation ; cette description est en principe valable également pour l'énoncé en 1 : l'état de choses décrit par le prédicat n'a pas

⁹ C'est le cas, par exemple, du catalogage de Bertinetto (1991) pour le futur italien – qui regroupe les emplois du futur tout d'abord au moyen des étiquettes de 'déictique' et 'non déictique', traitant certains emplois tels que *Farà bello domani ?* ('fera-t-il beau demain ?') comme une sous-classe d'« acceptions modales » (Bertinetto 1991 :115, notre traduction) à l'intérieur de la classe des emplois déictiques, ce qui ne permet pas de distinguer l'apport spécifique du futur dans la notion de modalité évoquée ici (Bertinetto reconnaît d'ailleurs que la modalisation dans ce type d'énoncé n'est pas exclusivement propre à ce temps verbal. Nous n'identifierons pas une modalisation de ce type avec un emploi modal du futur).

encore lieu au moment de l'énonciation. Pourtant, les deux énoncés diffèrent car, dans l'énoncé en 2, le futur est employé pour représenter l'état de choses comme étant à venir (avec l'effet de formuler une prévision) alors que, dans l'énoncé en 1, le futur sert – comme nous le verrons plus en détail – à transmettre une injonction partiellement 'déguisée'. La différence entre ces deux emplois est mise en évidence par les effets d'une substitution du futur par un autre temps verbal. Le futur utilisé en 1 serait interchangeable non seulement avec un impératif, dont il partage ici le sens, mais également avec un présent, qui est un autre moyen d'exprimer une force illocutoire d'ordre, comme dans l'énoncé suivant :

3. Je l'ai emballé, on ne peut mieux. Mais tu **fais** attention, c'est fragile et précieux. Tu le **déposes** toi-même jusque dans ta chambre, tu me promets ? (S. Janicot, *La constante de Hubble*, Paris, Albin Michel 2003)

Une substitution du futur en 2 par un présent déterminerait en revanche une modification du sens de l'énoncé, qui décrirait un état de choses présent et ne serait plus une prévision portant sur un état de choses futur :

4. Les premiers jours, tu **fais** attentions, et alors oui tu me **laisses** la liberté dont j'ai besoin. Et puis tu **redeviens**... pot de colle.

La différence entre ces deux emplois se situe selon nous dans le fait que l'emploi en 1 n'est pas un emploi temporel du futur, mais un emploi modal : l'énoncé au futur n'a pas pour visée la description d'un état de choses futur, ceci même si l'état de choses exprimé par le verbe réfère effectivement à un moment ultérieur au moment de l'énonciation. C'est le cas aussi d'autres emplois modaux que nous décrivons ci-dessous, comme l'emploi de politesse.

Nous verrons également que cette précaution est nécessaire dans la caractérisation de l'emploi épistémique : pour l'italien contemporain, exclure a priori de la catégorie des épistémiques toutes les occurrences où le futur fait référence à un état de choses ultérieur par rapport au moment de l'énonciation laisserait en dehors de l'analyse toute une série de cas pour lesquels le contexte suggère fortement qu'il s'agit bien d'emplois modaux.

La description du mécanisme de fonctionnement du futur que nous présenterons rendra compte de ces cas à travers la notion de fonctionnement énonciatif : ce qui est présenté comme ‘non encore avvenu’ n’est pas la représentation d’un état de choses, mais celle d’une énonciation, l’énonciation d’un contenu, avec tous les effets rhétoriques que cela peut engendrer. Ce fonctionnement n’est donc a priori incompatible avec aucune référence temporelle.

Le tableau ci-dessous résume ce premier catalogage descriptif des emplois modaux du futur en italien et en français (les occurrences illustrant les emplois seront reprises et référencées dans la section dédiée à la description du fonctionnement de chaque emploi modal).

Les emplois modaux du futur en italien et en français

Emploi	Italien	Français
Emploi épistémique ou de conjecture Le locuteur n’a pas de connaissances à propos de l’état de choses décrit par le verbe	È abbastanza calda, avrà la febbre	-Papa n’est pas rentré du Quirinal. -Il aura eu un empêchement
Emploi assertif Le locuteur revendique un contenu non partagé	Una donna avrà il diritto di uscire senza trucco!	Non attesté en français (valeur exprimée entre autres par <i>bien, quand même</i>)
Emploi de concession Le locuteur met en ‘arrière-plan’ un contenu indépendamment de son état de connaissance à propos de celui-ci	Sarò italiano ma non mangio la pizza	Non attesté en français (valeur exprimée entre autres par <i>peut-être</i>)
Futur des historiens Le locuteur présente un état de choses avvenu comme une prédiction	Morirà due giorni dopo	Il mourra deux jours plus tard
Futur de bilan Le locuteur présente un état de choses avvenu sous forme de bilan rétrospectif	Alla fine l’ avrà avuta vinta lui	La coupure aura duré deux heures
Emploi d’atténuation/politesse Le locuteur présente un contenu ou une force illocutoire de manière atténuée	Non attesté en italien	Qu’est-ce qu’elle prendra la dame ?
Futur de prescription/jussif Le locuteur présente un ordre de manière atténuée	il titolare avvertirà tempestivamente il punto vendita.	Tu feras attention c’est délicat
Emploi de réfutation polémique Le locuteur met en scène un contenu qu’il réfute	Ora sarà colpa mia se dai fastidio alle serve!	Non attesté en français (attestations avec le futur périphrastique)
Emploi d’illustration Le locuteur élabore un contenu déjà présent dans l’arrière-plan à des fins d’illustration, d’explication, de définition, d’exemplification	L’immagine del gruppo aziendale [...] sarà strutturata su un sistema codificato che esprimerà la coerenza della filosofia aziendale.	Ainsi, dans l’induction embryonnaire exogène homotypique, on aura par exemple une celle différenciée.

3.2. Les caractérisations du futur modal dans la littérature

Dans la grande majorité des cas, les études sur le futur assignent à ce temps un sens de base, soit temporel soit modal. Le plus souvent, c'est le sens temporel qui est considéré comme ce sens premier : le sens modal dériverait de celui-ci, par différents mécanismes. Il est rare, néanmoins, de rencontrer des descriptions pour lesquelles le futur n'inclurait pas dans sa sémantique, dès les stades les plus précoces de son évolution, une idée de modalisation ou, du moins, une composante exprimant davantage qu'une simple référence temporelle future (par exemple, prévision ou intentionnalité).

Sur la base de données diachroniques issues de l'examen d'environ soixante-dix langues appartenant à des souches différentes, Bybee, Perkins & Pagliuca (1994) identifient comme sources lexicales à l'origine des morphèmes du futur un nombre de catégories communes à des langues de souche différente, véhiculant notamment l'expression du mouvement (au moyen de *venir* ou *aller*), un lexique dénotant le désir ou la volonté, des expressions d'obligation avec les prédicats *y* relatifs ou encore des verbes proches d'expressions adverbiales signalant la postériorité.

Le parcours de grammaticalisation aboutissant au futur est caractérisé par l'apparition, à un certain stade, d'une idée d'intentionnalité (un sens donc non temporel), attribuable d'abord au locuteur, puis à l'agent du prédicat principal, ce qui mène ensuite au sens de prédiction. Quant au sens modal du temps verbal tel que nous l'entendons ici, il est décrit comme étant le fruit d'un processus de subjectivation commun à toutes les langues examinées, postérieur au processus de grammaticalisation.

Fleischman (1982) décrit les mécanismes à l'œuvre dans le fonctionnement du futur comme une série de transformations cycliques visant à rétablir un équilibre entre modalité, temporalité et aspectualité. Cet équilibre subit régulièrement des perturbations. Lorsqu'un sens prévaut sur les autres, le système tend à reconstituer cet équilibre en intégrant des formes véhiculant les sens complémentaires. C'est ainsi, par exemple, que le futur périphrastique, une forme se situant clairement du côté temporel, aurait fait

son apparition en contrebalançant l'acquisition par le futur lexical d'un sens de plus en plus modal (récemment, il a été souligné que le futur périphrastique véhiculerait lui aussi des valeurs modales. Selon Saussure & Morency (2012), cette compatibilité se reflète dans la plus grande présence à l'oral de ce type de futur par rapport à l'écrit). L'évolution du sens véhiculé par ces formes devrait donc à son tour déterminer, si l'on suit cette description, de nouveaux réajustements dans le système, et ainsi de suite. Pietrandrea (2005) relève la pertinence de la description de Fleischman dans l'évolution de l'italien en diachronie, en soulignant l'impossibilité d'identifier une phase de l'histoire de cette langue où seul le sens temporel ait été attesté (une étude essentielle en ce sens est celle de Brambilla Ageno 1965) ; une donnée qualitative qui se voit confirmée par notre étude quantitative.

Deux descriptions qui font rentrer plus spécifiquement la temporalité dans le mécanisme de fonctionnement du futur modal sont celle de Schrott (1997) et de Dendale (2001). Dans la première, la sémantique du futur est caractérisée comme temporelle, mais c'est cette temporalité qui participe à la construction de la valeur modale de ce temps, par une transposition métaphorique du trait sémantique de 'futurité' : de par cette transposition, ce qui est différé par le futur n'est plus le moment de l'action, mais celui de sa vérification (Schrott 1997 : 296-299). Le trait temporel intervient chez Dendale (2001) de manière différente, à savoir en différant la prise en charge de la vérité de l'énonciation (Dendale 2001 : 12). Ce report de la prise en charge est d'ailleurs en relation avec l'autre valeur associée au futur par Dendale : la valeur évidentielle d'inférence, que nous traiterons dans le prochain chapitre.

L'idée de la prise en charge différée intervient également chez Bellahsène (2007), qui décrit ce mécanisme comme constitutif de l'emploi modal du futur. Ce qui serait à l'œuvre dans cet emploi est la valeur inférentielle, qui engendre une indication différée de la vérification d'un état de choses (au moyen d'un méta-prédicat) ; à son tour, celle-ci conduit à une indication de prise en charge différée.

Parmi les approches selon lesquelles le sens modal – et non pas le sens temporel – est à la base de la sémantique du futur, nous retiendrons tout

d'abord Lyons (1977) qui, tout en considérant le futur comme polysémique, l'analyse comme fondamentalement modal et Bertinetto (1979, 1986) qui, refusant la perspective d'une dérivation des emplois épistémiques du sens temporel, étaye ses propos (i) en évoquant le mécanisme de formation du futur dans les langues romanes (la combinaison de l'infinitif à valeur nominale d'un verbe et d'un élément modal) ; (ii) en mettant en évidence les effets de l'aspect lexical propre à la sémantique de chaque forme verbale sur l'emploi du futur (lorsque cette *Aktionsart* du verbe n'est pas compatible avec une temporalité future, l'interprétation épistémique est convoquée par défaut) ; (iii) en relevant que la présence d'un temps futur morphologiquement déterminé dans le système verbal n'est pas la règle dans bon nombre de langues. À ces observations s'opposent en partie celles de Berretta (1997) qui, en traitant la nature et le développement du futur concessif en italien, ainsi que ses liens avec le futur épistémique, effectue un comptage d'occurrences sur des échantillons de littérature de l'italien ancien (fin 13^{ème} – début 14^{ème}) pour montrer le caractère marginal du futur épistémique dans ce stade diachronique de la langue. Les données quantitatives obtenues amènent Berretta à conclure que le futur épistémique est « troppo marginale in italiano antico per supporlo erede diretto della perifrasi deontica » ('trop marginal en italien ancien pour le supposer héritier direct de la périphrase déontique') (Berretta 1997 : 29, notre traduction). Les données quantitatives relatives au futur de l'italien dans les différents corpus diachroniques qui seront présentés contribueront à éclaircir cette question.

Une autre proposition de sémantique modale pour le futur nous vient de Rocci (2005), qui propose, dans une perspective procédurale, un sens de base sous-spécifié, de manière analogue aux descriptions des modaux qui les caractérisent comme dépendant, à la base, du contexte : l'énoncé au futur a un contenu propositionnel qui découle d'un arrière-plan conversationnel à reconstruire contextuellement à travers un processus de saturation.

Baranzini (à paraître), Saussure (2012) et Saussure & Morency (2012) se situent également dans une perspective théorique basée sur une pragmatique

procédurale ; dans leur description, le futur est sous-spécifié : les valeurs modales du futur sont traitées comme des enrichissements pragmatiques.

L'hypothèse la plus forte d'une vision modale du futur est peut-être celle défendue par Jaszczolt (2009), qui refuse l'attribution d'une quelconque indication temporelle à cette forme verbale, en l'inscrivant dans une caractérisation plus ample, où la temporalité est elle-même décrite comme étant une modalité épistémique, dénotant un certain degré d'adhésion à l'état de choses véhiculé par l'énoncé.

Certaines approches ne font pas le choix d'attribuer au futur une des deux valeurs en tant que sens de base. C'est le cas de Pietrandrea (2005), qui rend compte de la lecture modale du futur par la variation de la portée sémantique des opérateurs modaux. Dans le cas du futur temporel, l'opérateur de prédiction porte sur un état de choses. Dans le cas du futur modal, il porte sur la vérité d'une proposition (c'est là un des éléments qui distinguent sa description de la nôtre). Le passage latin-italien des formes impersonnelles aux formes personnelles, comme déjà indiqué dans Brambilla Ageno (1965), constitue le contexte de transition entre valeur temporelle et modale. Les formes personnelles pouvant accepter une portée prédicative ou propositionnelle, cette réinterprétation du temporel vers le modal implique une différence dans le type de propositions qui rentrent dans la portée du futur, en opposition à celles qui rentrent dans la portée des verbes modaux. Les propositions dans la portée du futur sont, selon l'analyse de Pietrandrea (2005) des prédictions de vérité, tandis que celles qui sont dans la portée des verbes modaux sont des assertions qui expriment la nécessité ou la possibilité.

Dans une perspective partiellement différente, Bres (2009a) décrit les emplois modaux du futur français à travers la notion de dialogisme. Dans sa description, selon les cas, certains emplois du futur se décodent par l'introduction d'un autre énonciateur en plus du locuteur-énonciateur à l'origine de l'énonciation du contenu. Selon le contexte, ce deuxième énonciateur peut (i) être situé dans le passé par rapport au moment de l'énonciation : dans ce cas, le procès décrit par le verbe est pour lui ultérieur (c'est le cas du futur des historiens) ; (ii) être situé dans le futur par rapport au moment de l'énonciation :

dans ce cas, le locuteur énonciateur « place dans l'avenir le dire » (Bres 2009a : 30) de cet énonciateur. C'est l'énonciation du contenu par ce deuxième énonciateur qui est placée dans un moment ultérieur par rapport au moment de l'énonciation. Nous nous rapprochons de la description de Bres (2009) en ce sens que nous concevons les usages modaux du futur comme consistant en la présentation d'une énonciation – et non pas d'un état de choses – comme étant en quelque sorte reportée. Nous nous en distinguons en revanche d'une part par la façon dont nous concevons la notion d'énonciation, et d'autre part par le fait que notre caractérisation des emplois modaux ne prévoit pas l'entrée en scène d'un deuxième énonciateur ; dans notre description, c'est le locuteur même qui présente non pas son dire mais l'apparition d'un énoncé comme ultérieure par rapport au moment de l'énonciation.

Certaines exploitations modales du futur ont fait l'objet en littérature de descriptions individuelles plus approfondies, tant en italien qu'en français ; bien souvent ces descriptions traitent ces emplois spécifiques comme des valeurs dérivées de la valeur épistémique. Berretta (1997) décrit par exemple le futur concessif italien comme un emploi dans lequel une valeur littérale d'hypothèse est « neutralisée en faveur d'une lecture métatextuelle, métacommunicative » (Berretta 1997 : 22, notre traduction) et est à réinterpréter comme s'appliquant à la pertinence de l'état de choses plutôt qu'à l'état de choses même dans sa réalisation. Cette description permet selon l'auteure de prévoir que seules les langues ayant dans leur système un futur verbal qui présente des emplois épistémiques non occasionnels (tel l'italien ou l'espagnol) pourront développer un emploi concessif.

Une description qui traite tous les emplois modaux du futur au même titre que l'emploi épistémique et non pas comme dérivés de celui-ci est celle de Azzopardi & Bres (2011) qui, tout en expliquant le fonctionnement modal général du futur par l'intervention d'éléments contextuels et donc pragmatiques qui interagissent avec des traits sémantiques et aspectuels précis, traitent séparément certains cas spécifiques de futur comme faisant intervenir une composante énonciative liée aux propos prêtés par le locuteur

à l'interlocuteur, une composante qui s'associe à la composante aspectuo-temporelle de ce temps verbal.

Si nous adhérons à la nécessité d'une description unifiante des différents emplois modaux du futur, nous n'attribuons pas à l'emploi épistémique le rôle d'«emploi-racine» dont découleraient les autres emplois modaux du futur. En effet, la description d'un sens modal spécifique comme dérivé du futur épistémique (comme dans Berretta 1997 pour le sens concessif du futur italien) laisse en dehors bien d'autres emplois modaux qui, comme notre catalogage initial laisse entrevoir, sont nombreux. La simple observation suggère d'ailleurs qu'une tentative d'appliquer un même mécanisme de dérivation à l'ensemble de ces divers emplois nous obligerait à des parcours de reconstruction beaucoup trop coûteux. Il y a en effet trop de cas dans lesquels la description de l'état de connaissance du locuteur n'est tout simplement pas l'objectif du choix de l'emploi modal du futur. Si une description sémantique du futur modal en termes d'expression d'une opération mentale de type conjecture/inférence rend compte de l'emploi épistémique et peut également être convoquée dans la description d'autres emplois du futur, une telle valeur sera plus difficile à convoquer – même en tant qu'effet de sens – dans le cas de l'énoncé concessif *sarò italiano, ma non mangio la pizza* ; dans un énoncé tel que *ça vous fera 20 francs, Monsieur*, où le futur est employé comme moyen d'atténuation d'un dire ; dans les cas où le futur est utilisé pour dresser un bilan ; lorsqu'il a une nuance polémique. Dans la caractérisation du futur que nous fournirons, la valeur conjecturale est traitée comme une exploitation en discours du potentiel énonciatif du futur au même titre que les autres exploitations. Ceci permet de prendre en compte des exploitations modales même très différentes et d'en rendre compte par un unique mécanisme situé 'en amont', en nous évitant la contrainte d'une description qui convoque la notion d'hypothèse pour des emplois qui visiblement n'impliquent pas une telle notion. En ceci, nous rejoignons principalement l'approche de Bres (2009) et Azzopardi & Bres (2011) citée plus haut, bien que – nous le rappelons – le mécanisme explicatif que nous mettons en avant diffère de manière substantielle de celui proposé par ces deux études.

Notre description remet en cause également le lien du futur avec la notion de processus inférentiel et celle d'évidentialité, qui est en étroite relation avec celui-ci. Nous traitons de ce lien ci-dessous.

3.2.1. Futur, inférence et évidentialité

Le futur simple ou antérieur dans son usage non temporel a été décrit – on l'a vu – comme susceptible d'apparaître dans des contextes compatibles avec un état de choses dont le locuteur n'a pas assez de connaissances pour dire s'il a (eu) lieu ou pas au moment de l'énonciation. C'est le cas de l'emploi épistémique, le plus largement traité en littérature. Cet emploi est souvent décrit comme indiquant une 'opération mentale' du locuteur : cette opération a été tour à tour caractérisée comme une hypothèse sur la cause d'un état de choses, une inférence basée sur des indices ou une simple opinion ; mais elle a aussi été définie sur la base de son incompatibilité avec un processus inférentiel (l'opposition est ici entre inférence et conjecture pure ou entre inférence et opinion subjective du locuteur par rapport au contenu propositionnel). Dans ce deuxième cas, le futur est mis en opposition avec l'emploi de l'auxiliaire *dovere* 'devoir' dans son acception épistémique (voir par exemple Pietrandrea 2005). Si la nature du raisonnement à la base des emplois modaux du futur prend tellement d'importance dans la recherche, c'est que la présence – ou l'absence – d'indices est un élément clé dans la caractérisation des formes grammaticales du point de vue évidentiel. La présence d'indices menant à une conclusion convoque l'existence d'un raisonnement inférentiel, qui constitue l'une des trois 'sources du savoir' décrites dans les systèmes évidentiels. Bien que le sens évidentiel ne soit généralement pas pris en considération en tant que sens de base du futur, certaines études lui laissent une place non négligeable. Si, par exemple, le futur épistémique est considéré par Dendale (2001) comme n'étant « pas, à l'origine, un marqueur évidentiel » (Dendale 2001 : 12), l'auteur soutient néanmoins qu'une forme d'évidentialité est tout de même véhiculée de façon indirecte par ce type de futur. La prise en charge dans l'avenir attribuée au futur lui vaut une valeur évidentielle d'inférence obtenue en quelque sorte par exclusion : les deux autres catégories évidentielles (perception et ouï-dire)

sont bloquées dans son interprétation. Selon cette description, ce futur est l'expression d'« hypothèses rapides » (Dendale 2001 : 12), sur la base d'indices explicites ou non explicites, présentés comme vérifiables à un moment postérieur à celui de l'énonciation.

Une description faisant intervenir un trait évidentiel est en jeu dans Baranzini (à paraître), mais elle ne concerne que le futur concessif. Selon l'auteure, celui-ci serait caractérisable comme un dérivé du futur conjectural ayant en plus un trait évidentiel, découlant du fait que le locuteur se présente comme n'assumant pas le contenu de l'énoncé, qui est donc systématiquement attribué à des tiers dans cet emploi.

Pietrandrea (2005) adopte une position radicale dans la mesure où elle exclut que le futur puisse faire l'objet d'une interprétation évidentielle d'inférence. L'auteure estime que le futur de conjecture n'exprime rien d'autre qu'une « genuine opinion » (Pietrandrea 2005 : 39) du locuteur ce qui, selon elle, le rend incompatible avec un contexte faisant clairement appel à un raisonnement fondé sur une inférence. Le même contexte est en contrepartie approprié avec le verbe *dovere*, seul ce dernier pouvant être caractérisé comme marqueur évidentiel. À l'inverse, lorsqu'un énoncé ne peut être interprété que comme la simple expression de l'opinion du locuteur, le futur serait utilisable, mais non le verbe *devoir*. Pietrandrea fonde ses observations sur des tests impliquant de contextes plus ou moins 'purement' inférentiels, qui seraient différemment compatibles avec le futur modal.

Ces caractérisations, très efficaces pour décrire des aspects spécifiques du fonctionnement du futur, présentent une double difficulté lorsqu'il s'agit d'en décrire les propriétés sémantiques de base ou son fonctionnement modal. En premier lieu, comme on l'a déjà remarqué, elles ne concernent concrètement que l'emploi épistémique, au détriment de presque toutes les autres exploitations possibles du futur. L'opération mentale considérée ici comme le mécanisme à l'origine de cet emploi étant de type conjectural/inférentiel (et donc relevant de l'état de connaissance du locuteur), elle serait de toute manière inadéquate pour rendre compte, pour ne citer qu'un exemple, du futur concessif qui, nous l'avons vu, paraît plutôt lié à une question de prise en

charge et mise en avant-plan/arrière-plan de contenus. Le recours à une multiplication de 'valeurs sémantiques' du futur afin de rendre compte de tous les emplois modaux paraît, une nouvelle fois, inévitable.

Deuxièmement, la nature de l'opération mentale à l'origine du choix du futur est très difficile à déterminer et à établir au moyen de tests. Il est en effet possible de repérer des indices d'un processus inférentiel (indices reconstructibles ou explicités dans le co-texte immédiat) qui peuvent être mis en relation avec l'utilisation du futur, sans que pour autant ces indices soient utilisables en tant que tests pour vérifier l'acceptabilité d'un futur non temporel, ceci même si l'on ne veut prendre en considération que l'emploi épistémique. On voit en effet que les indices sur lesquels un locuteur peut s'être basé pour communiquer un état de choses auquel il n'a pas un accès direct peuvent être totalement absents dans le contexte d'énonciation mais rester néanmoins reconstructibles. Les exemples ci-dessous illustrent des configurations qui représentent une gradation dans la spécification des indices présents lors de l'utilisation d'un futur épistémique. Dans le premier cas (5), aucun indice particulier ne peut être identifié comme menant explicitement à la conjecture formulée par b. Dans le second (6) on peut reconstruire un indice du type « vu l'heure qu'il est » et dans le troisième (7) l'indice est mentionné dans l'avant-texte :

5. a. Perché non arriva? – b. **Sarà** bloccato nel traffico.
b. Pourquoi n'est-il pas encore là ? – Il sera bloqué dans les bouchons.
6. Mi manchiiii!!!! : Uff... il tuo aereo **sarà** già **atterrato** a Londra. Questa mattina mi hai chiamata un'ora prima dell'imbarco e già mi mancavi. (www.fotolog.com)
Tu me manques!!!! Zut... ton avion aura déjà atterri à Londres. Ce matin tu m'as appelée une heure avant l'embarquement et tu me manquais déjà.
7. "Qua, dammi le mani," mi disse prendendomele e porgendole a mamma. "Lo senti? Senti che energia che c'ha la tu' bimba?" "Sì, è

abbastanza calda, **avrà** la febbre,” disse lei. (V. Virilli, *Le ossa del gabibbo*, Milano, Feltrinelli 2012)

« *Ici, donne tes mains, » me dit-il en me les prenant et en les tendant à maman. « Le sens-tu ? Sens-tu quelle énergie a ton enfant ? »*
« *Oui, elle est plutôt chaude, elle aura de la fièvre »*, dit-elle.

La présence ou l'absence d'indices dans le contexte ou la mémoire discursive du locuteur semblent n'avoir aucune influence sur la possibilité d'utiliser un futur pour se référer à un état de choses présent ou passé. De même, la présence ou l'absence d'indices ne peuvent déterminer la caractérisation du futur de conjecture ni comme étant le fruit d'un processus inférentiel, ni comme étant une pure spéculation, ni comme étant seulement l'expression de l'opinion du locuteur sur la vérité de la proposition. Le futur dans son usage non temporel est en effet compatible avec les indices d'inférence les plus classiques (prémises → conclusion), tout comme avec l'absence totale d'indices. Dans les occurrences ci-dessous, le futur est employé dans un contexte qui fait clairement allusion à un cheminement inférentiel :

8. (*D'une personne dont on fait des suppositions sur la couleur des yeux sans l'avoir jamais vue*): Di che colore **avrà** gli occhi secondo te? - Beh, la madre ce li ha azzurri, il padre azzurri, ce li **avrà** azzurri anche lui (> Rossari 2009)

De quelle couleur aura-t-il les yeux d'après toi? - Bon, la mère a les yeux bleus, le père a les yeux bleus, il aura les yeux bleus lui aussi

9. Innanzitutto l'età dei bambini. Dal secondo contratto apprendiamo che la figlia più piccola è ancora lattante e dunque **avrà** avuto al massimo tre mesi. (Transcription d'une conférence, du site web : <http://www.biblico.it>)

Tout d'abord, l'âge des enfants. Du deuxième contrat nous apprenons que la fille cadette est encore un nourrisson, et donc elle aura eu au maximum trois mois.

Enfin, la présence d'indices ou d'un cheminement inférentiel correspondant plus ou moins strictement à un type particulier de raisonnement (abductif, déductif ou inductif) n'est pas un critère discriminant pour caractériser le futur et prévoir son apparition par rapport à une autre expression de modalité « inférentielle », telle que *devoir*. Dans les exemples ci-dessus, les mêmes énoncés auraient pu être exprimés en utilisant *devoir* ; inversement, dans l'extrait suivant, *devoir* est compatible, en dépit de l'absence de prémisses claires et explicites permettant de spécifier le raisonnement sous-jacent, avec l'expression de l'évaluation du locuteur sur la probabilité de l'état de choses :

10.-E questo?- domandò nuovamente Pan prendendo in mano un oggetto rotondo tutto bianco. -Non ne ho la minima idea, **deve** trattarsi di qualche stupidaggine elettronica in via di sperimentazione, è meglio lasciarla dov'è. (www.manga.it)

-Et ça? – demanda à nouveau Pan en prenant dans ses mains un objet rond tout blanc.- Je n'en ai pas la moindre idée, il doit s'agir d'un de ces stupides gadgets électroniques en voie d'expérimentation, il vaut mieux le laisser à sa place.

Enfin, un cas (italien de 1800) dans lequel le futur et *dovere* s'alternent dans deux contextes contigus de la même nature (processus inférentiel) montre que ces deux formes ne peuvent être discriminées sur la base du processus cognitif mis en œuvre :

11. Ciò posto: se l'universo degli spiriti è più nobile, se più si accosta all'immagine di Dio di quello che sia l'universo della materia, dunque **dee avere** una prelazione di tempo di luogo di qualità di numero sull'universo della materia: dunque **sarà stato creato** prima della materia, ed in vece di dire che abitano questi spiriti nell'universo della materia, dovremmo piuttosto dire che l'universo della materia fu collocato negli spazj dell'universo degli spiriti

(Le creature: ampio libro dell'uomo di Raimondo Sabunde, filosofo del secolo XV, éd. 1818)

Ceci étant posé : si l'univers des esprits est plus noble, s'il s'apparente davantage à l'image de Dieu que celui qui est l'univers de la matière, il doit donc avoir une priorité de temps, de lieu, de qualité, de nombre sur l'univers de la matière: il aura donc été créé avant la matière, et au lieu de dire que ces esprits habitent dans l'univers de la matière, nous devrions plutôt dire que l'univers de la matière fut placé dans les espaces de l'univers des esprits.

Dans ce dernier exemple l'usage de *devoir* en alternance avec celui du futur épistémique (les deux en co-occurrence avec *donc*) montre bien le caractère non discriminant du contexte inférentiel et du raisonnement en jeu pour l'emploi de l'un ou de l'autre.

Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas de raisonnement à l'origine de l'état de choses énoncé au moyen de *devoir* ou d'un futur dans son emploi conjectural. Une opération mentale est inévitablement toujours à l'origine d'un tel emploi, comme le montrent les contraintes d'apparition du futur de conjecture, qui n'est pas naturel dans un énoncé comme celui ci-dessous :

12. [Contexte: réponse à un utilisateur dont le clavier de l'ordinateur ne fonctionne plus] : *prova con una distro live a vedere se funziona bene (potrebbe essere, ma non credo ..un virus) prova a smontare la tastiera (www.hwupgrade.it/forum)*

Essaie avec une distro live pour voir si ça fonctionne correctement (ça pourrait être, mais je ne crois pas... un virus) essaie de démonter ton clavier

Un futur apparaissant dans un énoncé de ce type ne serait pas interprétable car le co-texte suivant indique clairement que le raisonnement du locuteur le conduit à la conclusion opposée (*non credo*) :

13. *prova con una distro live a vedere se funziona bene (*sarà, ma non credo ..un virus / ce sera, mais je ne crois pas, un virus) prova a smontare la tastiera*

Le futur dans son emploi épistémique est donc compatible avec des contextes inférentiels, mais la présence ou l'absence d'un raisonnement ne peuvent pas constituer un élément discriminant pour son emploi dans un énoncé. Si la notion de conjecture figure parmi les effets interprétatifs de l'emploi du futur dans certaines circonstances, nous ne la voyons pas comme pouvant entrer en jeu dans la représentation linguistique du fonctionnement de ce temps verbal dans ses emplois modaux. Il semble que les emplois non temporels du futur, bien que toujours liés aux caractéristiques sémantiques de celui-ci, soient à expliquer par d'autres mécanismes, avec tous les effets de discours que son choix peut engendrer lorsqu'il est utilisé à d'autres fins que celle de représenter l'ultériorité de la réalisation d'un état de choses.

Comme on vient de le voir, l'association du futur avec un raisonnement permet de prévoir (*ex negativo*) l'incompatibilité de ce temps avec certains contextes. En effet, le futur dans son emploi non temporel ne peut pas apparaître pour désigner un état de choses pour lequel le locuteur a des indices de perception directe :

14. (En voyant quelqu'un tomber): Si **sarà fatto** male!

Il se sera fait mal!

15. (En voyant quelqu'un tomber): ***Sarà** caduto.

**Il sera tombé.*

Toutefois, la même incompatibilité est à signaler en ce qui concerne *dovere* dans son emploi épistémique :

16. (en voyant quelqu'un tomber): ***Dev**'essere caduto.

**Il a dû tomber.*

Dans un contexte convoquant exclusivement une interprétation d'emprunt – un contexte typique du conditionnel – l'emploi du futur est bien souvent bloqué :

17. Viene anche mostrata una tazza che, a quanto dicono, **sarebbe** appartenuta a Ulisse (A. Ferrari, *Dizionario dei luoghi del mito*).

On montre également une tasse qui, à ce qu'on dit, aurait appartenu à Ulysse.

18.?? Viene anche mostrata una tazza che, a quanto dicono, **sarà** appartenuta a Ulisse

On montre également une tasse qui, à ce qu'on dit, aura appartenu à Ulysse.

Nous constatons toutefois que l'emploi de ce temps n'est pas totalement exclu, comme le montre l'exemple suivant :

19. Chiamo anche il medico e gli spiego la situazione, secondo lui **sarà stato** qualcosa che ho mangiato mal conservata oppure un semplice virus. (www.bodyweb.com)

J'appelle aussi le médecin et je lui explique la situation, d'après lui ça aura été quelque chose de mal conservé que j'ai mangé ou un simple virus.

On remarquera également que cette possibilité d'exploitation est dans certains cas accessible également au verbe *dovere* dans son sens épistémique :

20. Viene anche mostrata una tazza che, a quanto dicono, **dev'essere** appartenuta a Ulisse

On montre également une tasse qui, à ce qu'on dit, a dû appartenir à Ulysse.

Ces cas, ainsi que la possibilité pour le futur d'exprimer régulièrement l'emprunt dans une autre langue romane – le portugais, qui connaît un futur 'journalistique' – semblent exclure l'hypothèse que les contraintes évidentielles soient liées à une nature inférentielle de la forme. La compatibilité du futur dans son sens non temporel avec l'une ou l'autre des trois sources de l'information définies dans le domaine évidentiel ne peut, en somme, mener à

la conclusion que le futur code l'inférence en tant que valeur évidentielle dans sa sémantique. Nous ferons l'hypothèse que les traits pertinents pour la sémantique du futur ne sont pas à rechercher dans l'expression de la source de l'information communiquée. Le trait d'évidentialité n'est pas exclu des valeurs en contexte que peut prendre le futur, mais n'est pas constitutif de sa sémantique. On ne peut pas exclure que le futur dans ses emplois non temporels soit compatible avec la présence d'indices et donc avec un processus inférentiel. D'un autre côté, l'absence d'indices dans le co-texte de l'énoncé où apparaît le futur n'est pas significative en soi, car ni avec le futur, ni avec *devoir* il est obligatoire que les indices menant le locuteur à une conclusion soient explicités dans le texte. Ce processus n'est tout simplement pas codé par ces formes.

3.2.2. Le futur en tant qu'expression de la vérification ultérieure

L'emploi non temporel du futur est souvent décrit en relation avec le moment de la vérification de la vérité de la proposition (voir par ex. Schrott 1997, Dendale 2001, Saussure & Morency 2012, Bellahsène 2007, Mari 2016). Selon ces descriptions, le futur fonctionne en déplaçant le moment de vérification de l'état de choses décrit par le verbe vers un moment ultérieur à celui de l'énonciation.

Une description de ce type pose également plusieurs problèmes. Tout d'abord, tout comme la description de l'emploi modal en termes de raisonnement inférentiel, elle est insuffisamment spécifique en ce qui concerne la caractérisation du futur par rapport à d'autres formes. La nécessité d'une vérification ultérieure de la proposition peut également caractériser des formes modales comme *peut-être*, *devoir* ou *pouvoir*, qui ne peuvent par conséquent pas être différenciées du futur. En outre, ce type d'analyse met en jeu des facteurs extralinguistiques – le moment effectif de la réalisation d'un état de choses et la vérification de cette réalisation par le locuteur – qui ne sont pas liés au fonctionnement sémantique du futur. La description devient ainsi problématique face à tous les emplois dans lesquels la vérification de l'état de choses n'est pas possible. Mais surtout, une telle description ne tient pas compte de tous les emplois dans lesquels la vérification future n'est tout

simplement pas pertinente : c'est notamment, encore une fois, le cas du futur concessif, qui met en avant la non-pertinence du contenu véhiculé par l'état de choses au futur, indépendamment du fait que ce contenu soit vérifiable ou non ; c'est aussi le cas des emplois d'atténuation du genre *je te demanderai de te taire* : l'utilisation du futur quant au dire du locuteur peut difficilement être décrite en faisant intervenir un moment de vérification ou ratification. Une telle description ne permet donc pas de regrouper les différentes exploitations modales de ce temps verbal. Si le contexte détermine tour à tour les nuances rhétoriques réalisées en exploitant le futur, c'est au niveau de la langue qu'il faut décrire les mécanismes de son fonctionnement de base.

3.3. Le futur dans le cadre théorique adopté : indications sémantiques, fonctionnement propositionnel, fonctionnement énonciatif et tours rhétoriques

Notre analyse des emplois modaux du futur se base en grande partie sur le cadre théorique élaboré au sein de l'équipe neuchâteloise déjà citée, décrit en Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître), Ricci/Rossari/Siminiciuc (2016) et Rossari (2016) et illustré dans la section 2. Nous le reprenons ici en l'appliquant au cas du futur.

Comme nous l'avons vu, ce cadre prévoit une structure triadique qui rend compte du fonctionnement des formes de la langue à valeur énonciative : une indication abstraite, sémantique, portée par la forme et activée lors de tout emploi de celle-ci, qui, selon l'objet qui tombe sous sa portée, s'articule en deux fonctionnements possibles : un fonctionnement *propositionnel* (l'indication sémantique porte sur le contenu propositionnel) ou un fonctionnement *énonciatif* (l'indication sémantique porte sur l'apparition de l'énoncé – l'énonciation –, qui est évoquée par le locuteur comme dans la portée de cette indication). Ce fonctionnement énonciatif se décline en toute une série de tours rhétoriques en fonction des circonstances d'énonciation.

Indication sémantique du futur :

L'indication sémantique portée par le temps verbal du futur peut être ainsi schématisée : 'non-actualisation à M_e , actualisation à un moment M_x

postérieur à M_e ' (ou M_e = moment de l'énonciation)¹⁰. Le futur étant une forme pourvue d'un potentiel de fonctionnement énonciatif, son indication sémantique est susceptible d'un double fonctionnement.

Fonctionnement propositionnel, fonctionnement énonciatif

Lorsque le locuteur émet un énoncé au futur, l'indication codée dans la sémantique de ce temps peut fonctionner de deux manières :

-Elle peut porter sur le contenu propositionnel. Dans ce cas, c'est l'état de choses décrit par le verbe qui est représenté comme non actualisé à M_e , actualisé à un moment M_x postérieur à M_e . L'interprétation dans ce cas est temporelle : l'état de choses est présenté comme actualisé à un moment ultérieur, et donc comme ayant référence temporelle future.

-Elle peut porter sur une énonciation (apparition d'un énoncé), évoquée par le locuteur, ayant comme contenu propositionnel l'état de choses décrit par le verbe. Dans ce cas, c'est l'énonciation de ce contenu propositionnel qui est représentée comme non actualisée à M_e , actualisée à un moment M_x postérieur à M_e . L'indication n'agit pas sur l'état de choses dénoté par le

¹⁰ Le choix de l'étiquette d'actualisation/non-actualisation' a la faiblesse de faire rentrer dans une indication sémantique une notion qui est plutôt propre du passage d'un sens abstrait à un sens discursif. Nous avons toutefois opté pour cette dénomination pour mettre en évidence une composante du sens du futur qui nous paraît importante : le futur n'indique pas seulement un avoir lieu après le moment de l'énonciation ; Il indique également un non avoir lieu au moment de l'énonciation. Cette indication est notamment compatible avec la mise à distance de son énoncé de la part du locuteur. Nous utilisons donc cette étiquette ici pour indiquer un 'état d'existence', dans la représentation qu'en fait le locuteur, mais nous n'avons pas choisi l'étiquette d'*existence* car trop évocatrice, selon nous, d'un état de choses physique, extralinguistique. Nous n'assimilons pas non plus la dénomination de 'non-actualisation' à la notion de non-actuel à entendre comme 'passé' (notion qui fait partie de la très complète caractérisation de Touratier 1998, non pas du futur, mais de l'imparfait). Par *actualisation*, nous voulons donc simplement entendre l'indication d'un *avoir lieu*.

contenu propositionnel, qui n'a donc pas de référence temporelle future a priori.

Les tours rhétoriques découlant du niveau énonciatif

Cette représentation d'une énonciation comme 'mise en suspens' dans son apparition est celle qui donne lieu aux emplois modaux du futur, que nous concevons comme autant de tours rhétoriques déterminés par les circonstances de l'énonciation. Ce sont ces tours que nous décrirons dans notre discussion des emplois modaux. Une telle représentation de l'apparition d'un énoncé peut intervenir par exemple dans des circonstances où le locuteur n'a pas de connaissances sur la réalisation effective d'un état de choses (c'est le cas de l'emploi épistémique) ou lorsqu'il veut présenter un contenu comme secondaire, en arrière-plan par rapport à un deuxième contenu plus pertinent (dans ce cas, le futur est concessif, et fonctionne exactement comme il advient en français pour l'emploi concessif de *peut-être*).

Ci-dessous, une schématisation de ce fonctionnement appliqué à l'énoncé italien *Paolo studierà inglese* ('Paolo étudiera l'anglais'). Cet énoncé peut avoir un emploi temporel, comme dans :

21. Fra un anno Paolo entrerà alle medie e **studierà** inglese
Dans un ans Paolo entrera au lycée et étudiera l'anglais

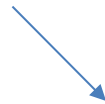
ou modal (par exemple épistémique), comme dans :

22. Paolo va già alle medie, **studierà** inglese
'Paolo est déjà au lycée, il doit étudier (litt. il étudiera) l'anglais'

Contenu propositionnel
STUDIARE(Paolo, inglese)

+

Indication sémantique du futur
'non-actualisation au Me,
actualisation à un Mx
postérieur à Me'



Fonctionnement propositionnel

Fonctionnement énonciatif

L'indication sémantique du futur **porte sur le contenu propositionnel STUDIARE(Paolo, inglese)**

L'indication sémantique du futur **porte sur une énonciation (= l'apparition de l'énoncé) qui a comme contenu propositionnel STUDIARE(Paolo, inglese)**

Représentation par le locuteur : l'état de choses STUDIARE(Paolo, inglese) n'est pas actualisé au Me mais à un moment M_x postérieur au Me

Représentation par le locuteur : un énoncé au contenu propositionnel STUDIARE(Paolo, inglese) n'apparaît pas au Me mais apparaît à un moment M_x postérieur au Me



Interprétation temporelle (référence future du prédicat)

Interprétation modale (la référence temporelle du prédicat est récupérée contextuellement)



Selon les circonstances :

Selon les circonstances :

Description d'un état de choses futur :
dal prossimo anno scolastico Paolo studierà inglese ('dès la prochaine année scolaire, Paolo étudiera l'anglais')

Tour rhétorique 1 - épistémique : *va alle medie, quindi studierà inglese* ('il va au lycée, donc il doit étudier l'anglais')

Prévision :
Vedrai, studierà inglese e riuscirà a realizzare il suo sogno di vivere a Londra ('tu verras, il étudiera l'anglais et il réussira à réaliser son rêve de vivre à Londres')

Tour rhétorique 2 - concessif :
studierà inglese, ma non sa nemmeno scrivere in italiano ('il étudie peut-être l'anglais mais il ne sait même pas écrire en italien')

Etc. (*n* tours rhétoriques possibles)

Notre description ne prévoit pas, dans la représentation sémantique du futur, que la portée de celui-ci soit prédéterminée linguistiquement comme étant propositionnelle (donc représentée par un prédicat d'ordre supérieur du type de F(STUDIARE(Paolo, inglese)) – où F = futur), portée qui devrait être modifiée par l'ajout d'informations contextuelles, car, dans le cas où l'état de choses est contemporain par rapport au moment de l'énonciation, l'indication sémantique représentée serait, encore une fois, invalidée en discours : un état de choses à référence présente ou passée aurait la même représentation sémantique qu'un état de choses à référence future. Notre description ne prévoit pas une portée ou l'autre comme étant prédéterminée dans la représentation sémantique, mais plutôt une indication sémantique susceptible d'agir avec deux fonctionnements différents : ceci nous permet de maintenir cette indication quelle que soit sa réalisation discursive – propositionnelle ou énonciative – et quelle que soit la référence temporelle effective de l'état de choses.

À la lumière de cette description, avant de fournir une systématisation des emplois modaux du futur, nous pouvons revenir sur les incompatibilités du futur modal avec un certain nombre de contextes, décrites sous 3.2.2. relativement aux notions d'inférence et d'évidentialité, pour tenter d'en rendre compte. Nous avons vu que le futur dans son emploi modal est incompatible avec des contextes signalant la perception directe et contraint en ce qui concerne l'emprunt. Cette incompatibilité ne peut pas être uniquement décrite en attribuant au futur un sens évidentiel d'inférence, car elle est en partie superposable avec l'incompatibilité du verbe *devoir* dans son sens modal dans les mêmes contextes. La réponse peut être trouvée dans la nature énonciative de l'emploi modal du futur. En ce qui concerne les contextes de perception directe, il est en effet étrange de présenter comme non actualisée au moment où on parle l'énonciation d'un contenu propositionnel se référant à un état de choses dans des circonstances où l'on en signale sa propre perception. En ce qui concerne l'emprunt, bien que cela ne soit pas impossible, il est difficile pour le locuteur de se mettre rhétoriquement en scène comme évoquant une énonciation qu'il présente comme 'à venir' (en s'engageant par là-même sur sa prise en charge) tout en signalant que cette énonciation n'émane pas de

lui, mais d'une source tierce. Ceci distingue le futur tant de *devoir* que du conditionnel, plus compatibles avec ce type de contexte ; en particulier, le conditionnel est davantage compatible avec cet emploi d'emprunt car lié à un cadre protase-apodose (voir à ce propos Rossari 2009), qui restreint la réalisation d'un contenu à une condition, indépendamment du fait que celui-ci émane ou non du locuteur.

Pour en revenir au traitement du futur dans la littérature, notre description permet d'éviter les problèmes liés aux descriptions en termes de vérification ultérieure, car elle ne fait pas entrer en jeu le contenu énoncé en dehors du domaine de son énonciation : que le contenu énoncé soit effectivement vérifiable ou pas ne joue aucun rôle dans la mise à distance de son énonciation de la part du locuteur.

Nous reprenons ci-dessous les emplois modaux de notre catalogage initial en les discutant et en en fournissant une description par le biais du cadre théorique que nous venons d'illustrer. Nous rappelons que tous les emplois qui seront discutés représentent dans notre perspective autant de tours rhétoriques rendus possibles par les circonstances dans lesquelles le fonctionnement énonciatif du futur est activé.

3.4. Les emplois modaux du futur en italien et en français contemporains à la lumière du cadre théorique adopté

I. Emploi épistémique (ou de conjecture). Le futur est compatible avec un contexte dans lequel le locuteur formule un jugement épistémique quant à l'état de choses décrit par le verbe. En 23 et 24, déjà vus plus haut, cet état de choses est respectivement contemporain et antérieur par rapport au moment de l'énonciation :

23. "Qua, dammi le mani," mi disse prendendomele e porgendole a mamma. "Lo senti? Senti che energia che c'ha la tu' bimba?" "Sì, è abbastanza calda, **avrà** la febbre," disse lei.

« Ici, donne-moi tes mains, » me dit-il en me les prenant et en les tendant à maman. « Tu le sens ? Tu sens quelle énergie qu'elle a, ton enfant ? » « Oui, elle est plutôt chaude, elle aura de la fièvre », dit-elle.

24. Mi manchiiii!!!! : Uff... il tuo aereo **sarà** già **atterrato** a Londra. Questa mattina mi hai chiamata un'ora prima dell'imbarco e già mi mancavi. (www.fotolog.com)

Tu me manques!!!! Zut... ton avion aura déjà atterri à Londres. Ce matin tu m'as appelée une heure avant l'embarquement et tu me manquais déjà.

L'état de choses dénoté par un futur épistémique peut ne pas présenter d'ancrage déictique au moment de l'énonciation. C'est par exemple le cas de 25 ci-dessous :

25. Ma per il bambino, come **sarà** nascere in acqua? Non si può dirlo con certezza, soprattutto perché i neonati non lo raccontano. (<http://www.bravibimbi.it/in-gravidanza/come-partorire-in-acqua>)

Mais pour l'enfant, comment est-ce que ça peut bien être (litt. comment est-ce que ça sera) de naître dans l'eau ? On ne peut pas le dire avec certitude, surtout parce que les nouveau-nés ne le racontent pas.

Comme nous l'avons dit, notre description du fonctionnement du futur modal doit pouvoir rendre compte de ces emplois indépendamment de la référence temporelle de l'état de choses au futur. Les emplois en question sont bien évidemment difficiles à cerner au vu de l'opacification d'une éventuelle fonction modale par la référence temporelle future ; l'interprétation est alors souvent celle d'une simple description/prévision qui découlerait d'un fonctionnement propositionnel du futur et qui serait assimilable à un énoncé du type 'il aura son anniversaire dans deux jours'. Les descriptions que l'on retrouve le plus souvent dans la littérature ne semblent pas, en effet, prendre en considération l'idée d'une nuance conjecturale pour les états de choses

futurs : Bertinetto (1986) définit en tout premier lieu les usages du futur simple épistémique comme des emplois qui « impliquent une certaine déduction subjective du locuteur concernant la situation **présente** » (Bertinetto 1986 : 491, traduction et gras sont nôtres). Dans sa grammaire de l'italien (Serianni 1997), Serianni décrit le futur épistémique comme un futur « sans aucune valeur temporelle [...] auquel on fait recours en relation à un événement **contemporain** que l'on entend présenter en forme incertaine, dubitative, hypothétique » (Serianni 1997 : 330, traduction et gras sont nôtres). La valeur épistémique est en somme le plus souvent exclue a priori pour ce qui est des états de choses futurs. Une exception est constituée par les observations de Rocci (2005), qui montre de manière très efficace – se servant notamment d'un cas de traduction – qu'il est possible, pour l'italien, de dégager des contextes à référence temporelle future où l'apport du futur apparaît plus clairement comme étant modal plutôt que temporel. Il ne sera pas inutile de nous arrêter encore ici sur certains de ces contextes, un en particulier : c'est celui dans lequel le présent remplace le futur pour faire référence à un état de choses ultérieur par rapport au moment de l'énonciation. En voici un exemple :

26. Sul serio vuoi conoscere i miei vecchi? D'accordo, quest'estate **andiamo** in Italia, li **andiamo** a trovare. [...] La settimana prossima, per le vacanze di Pasqua, **andiamo** a Marsiglia. (R. Campo, *Lezioni di arabo*, Milano, Feltrinelli, 2010)

Vraiment tu veux connaître mes vieux ? D'accord, cet été nous allons en Italie, nous allons les voir. [...] La semaine prochaine, pour les vacances de Pâques, nous allons à Marseille.

Le locuteur utilise ici un présent à valeur future : il s'agit du *presente 'pro futuro'*, décrit entre autres par Bertinetto (1986), très fréquent en italien pour dénoter des événements imminents ou programmés. La possibilité d'utiliser les deux temps dans les mêmes contextes pose la question du statut du futur dans ce type d'emploi. Dans le cas de 26, le présent et le futur sont interchangeables sans autres variations interprétatives que des nuances de sens ou de registre. Dans d'autres cas, les différences de sens sont plus importantes, et peuvent aller jusqu'à bloquer l'acceptabilité de l'un ou de l'autre

temps selon les contextes. Il a depuis longtemps été relevé (voir par exemple Bertinetto 1986 pour l'italien, Lakoff 1970 pour l'anglais) que, bien qu'interchangeables dans beaucoup de contextes, le présent et le futur ne le sont pas complètement et pas avec les mêmes effets. En reprenant un test proposé par Bozzone-Costa (1991), Rocci (2005) va plus loin, en montrant que l'insertion de certains énoncés au futur dans un contexte de futur immédiat où l'interprétation épistémique est intentionnellement exclue (par exemple à travers la citation de la source de l'information) donne des résultats de non-acceptabilité. Rocci montre ainsi que, dans ces cas, il n'est plus question de nuances dans une interprétation qui reste liée à la temporalité future : la valeur du futur dans un énoncé concernant un état de choses futur peut être modale et non temporelle (Rocci 2005 : 282). À l'appui de cette description, nous proposons ici un autre cas où le contexte permet de 'désopacifier' cette valeur modale, cachée par la référence temporelle, en adoptant cette fois une perspective inverse. Prenons l'énoncé suivant :

27. E dove passi queste vacanze?

Boh...**andrò** al Circeo da Furio. (A. Manzini, in AAVV, Vacanze in giallo, Palermo, Sellerio, 2014)

Et tu passes où ces vacances?

Je sais pas...j'irai au Circé chez Furio.

Le prédicat au présent dans le contexte gauche, associé à la présence d'une interjection signalant l'indécision en ouverture de réponse, suggère fortement que le futur est ici employé moins pour signaler que l'état de choses est à venir (comme dans « demain j'irai au Circé ») que pour indiquer que l'état de choses 'aller au Circé chez Furio' est sujet à une forme de modalisation : c'est une solution éventuelle, une possibilité. Bien qu'il reste interprétable, le présent *pro* futur serait dans cette réponse moins naturel qu'il ne l'est en 26 vu plus haut. Du moins, il comporterait une différente interprétation de la séquence, dans laquelle l'expression de l'indécision et l'état de choses dénoté par le prédicat seraient à entendre comme moins immédiatement reliés :

28. E dove passi queste vacanze?

?Boh....**vado** al Circeo da Furio

Je sais pas... je vais au Circé chez Furio

alors que, en l'absence de marques d'indécision, futur et présent sont tous deux naturels (le futur pouvant recevoir différentes interprétations selon l'intonation de l'énoncé) :

29. E dove passi queste vacanze?

Andrò al Circeo da Furio

J'irai au Circé chez Furio

Vado al Circeo da Furio

Je vais au Circé chez Furio

Lorsqu'il est précédé par une marque d'indécision, le présent redevient totalement naturel s'il est accompagné par un élément modalisant l'état de choses exprimé par le verbe (par exemple un adverbe) :

30. Boh... **magari vado** al Circeo da Furio/**mi sa** che **vado** al Circeo da Furio

Je sais pas... je vais peut-être au Circé chez Furio/je crois que j'irai (litt. je crois que je vais) au Circé chez Furio.

Dans des contextes où le temps présent est aussi naturel – ou plus naturel – que le futur, le choix peut donc se porter sur le futur pour signaler une modalisation du contenu.

Notre analyse quantitative, effectuée sur des centaines d'occurrences, nous a permis de relever des situations de discours – typiques de la conversation orale spontanée ou semi-spontanée – qui font émerger la valeur modale du futur de manière encore plus claire, révélant le mécanisme à l'œuvre dans le choix du locuteur : il s'agit des cas d'autocorrection.

Considérons l'exemple suivant – la transcription d'une conversation par téléphone :

31. E poi resto lì per fare il quarto uomo al mondiale Under 20. - Ah. - Perché... - Quindi il mese di giugno non ci sei? - Il? - Il mese di giugno. - No, proprio tutto il mese fuori. - E Anna e Francesca? - E **stanno ...staranno** qua a Roma, non so come s'organizzano, che fanno. - Ah, beh, allora, dai, prima di giugno fatti vedere, vieni un pomeriggio con la pupa e Francesca, fammela vedere. - Sì, no, ora ci organizziamo. – (Corpus PEC, conversation téléphonique)

Et puis je reste là pour faire le quatrième homme au Mondial Under 20. – Ah. – Parce que... - Donc le mois de juin tu n'es pas là? – Le ? – Le mois de juin. – Non, carrément tout le mois pas là. – Et Anna et Francesca ? – Et bien elles restent.... elles resteront ici à Rome, je ne sais pas comment elles vont s'organiser, ce qu'elles vont faire (litt. comment elles s'organisent, ce qu'elles font). – Ah, bon, alors allez, avant juin manifeste-toi, viens un après-midi avec la petite et Francesca, que je puisse la voir. – Oui, non, maintenant on s'organise.

Interrogé – au moyen du même présent *pro futur* vu plus haut – à propos d'un état de choses ayant lieu dans une période contextuellement récupérable comme postérieure au moment de l'énonciation, le locuteur commence par répondre au moyen du même temps, le présent, qu'il rectifie immédiatement après en reformulant cette fois le prédicat au futur. Ce futur venant 'après-coup' corriger le présent ne sert pas à véhiculer de manière plus appropriée une temporalité future, car le présent – utilisé d'ailleurs tout le long de l'échange – se charge déjà parfaitement de véhiculer cette valeur ; la correction n'est pas non plus dictée par une nécessité de registre – on peut au contraire affirmer que dans un registre de conversation de ce type le présent est bien le temps auquel on s'attend. Le locuteur n'a, en somme, aucune raison de 'corriger' un présent à valeur future, si ce n'est parce que la nouvelle forme choisie lui permet d'investir l'état de choses d'une valeur supplémentaire, une valeur autre que l'indication temporelle que le futur

assignerait à l'état de choses dans son fonctionnement propositionnel. Le segment de discours immédiatement suivant vient nous éclairer sur cette valeur. Le locuteur y admet en effet un état de connaissance incomplet par rapport à la dénotation du prédicat 'rester à Rome' ou aux circonstances de ce prédicat (« je ne sais pas comment elles vont s'organiser, ce qu'elles vont faire »). Ce futur ne vient donc pas ici rectifier un présent parce qu'étant mieux à même de présenter un état de choses comme 'à venir' ; son apport consiste plutôt en la modalisation 'après-coup' d'un énoncé ressenti rétrospectivement comme nécessitant cette modalisation.

Un cas où ce processus a lieu de manière spéculaire est le suivant (il s'agit toujours d'un échange par téléphone) :

32. Ha detto Angelo che viene con la moglie domani sera . - Angelo chi ? - Fabiani . - Eh , va bene . - **Dormiranno** lì ... **dormono** lì a casa nostra , va bene ? Ah , no , dice che ripartono .

Angelo a dit qu'il vient avec sa femme demain soir. – Angelo qui ? – Fabiani. – Euh, d'accord. – Ils dormiront là ... Ils dorment là, chez nous, d'accord ? Ah, non, il dit qu'ils repartent.

Le contexte est superposable à celui en 31 : un présent à valeur de futur indiquant une programmation est utilisé systématiquement tout le long de l'échange. La rectification se fait cette fois à l'envers : le futur est vraisemblablement ressenti comme apportant une modalisation qui n'a pas lieu d'être dans le contexte de l'échange et est donc immédiatement remplacé par un présent. Une dernière illustration de ce mécanisme est donnée en 33 :

33. lo vorrei almeno un altro giocatore – Va beh, e te lo **comprerò**, però dammi tempo, eh, non... – Quando me lo compri? – Te lo **compro** tra... alla fine del mese – Alla fine del mese, va bene, okay – Ti saluto – Un abbraccio – Ci vediamo dopo ferragosto. (Corpus PEC, conversation téléphonique)

Moi je voudrais au moins un autre joueur – Bon, eh bien, je te l'achèterai, mais donne-moi du temps, d'accord ? Eh, ne... - Quand

est-ce que tu me l'achètes ? – Je te l'achète dans... à la fin du mois
– À la fin du mois, d'accord, ok – Je te dis au revoir – Je t'embrasse
– On se voit après la mi-août.

Dans l'échange ci-dessus, le futur dénote un état de choses qui correspond à une promesse sollicitée par l'interlocuteur. Plusieurs marques suggèrent le caractère 'indéterminé' d'une promesse faite à contrecœur pour couper court à la discussion mais qui ne se veut pas encore un engagement total : en tout premier lieu, la présence de 'va beh', une expression polyvalente, à valeur potentielle d'interjection, signal discursif ou connecteur, qui indique – dans ce cas mais plus en général dans la plupart de ses emplois – une hésitation, une réticence ou une contrainte dans la réponse ou la conclusion que le locuteur est amené à formuler¹¹. Lorsque – on le voit dans le contexte droit – les circonstances de la réalisation de l'état de choses se précisent et celui-ci, d'une certaine manière, 'prend corps' (et également en résonance avec le présent utilisé par l'interlocuteur et requis par le type de registre) le même état de choses à venir est exprimé par un prédicat au présent.

Des cas d'autocorrection tels que ceux illustrés notamment en 31 et 32 confirment donc la possibilité d'un emploi épistémique du futur sur des prédicats dénotant un état de choses postérieur au moment de l'énonciation et étayaient l'hypothèse défendue par Rocci (2005) sur le mécanisme à l'œuvre dans ces contextes : il s'agit d'un emploi modal précis et distinct, et non pas d'un effet secondaire de la sémantique temporelle du futur. Nous reviendrons plus loin sur les enjeux théoriques de cette perspective. Ici, nous nous contenterons d'observer que, dans tous les contextes cités ci-dessus, l'émergence d'une valeur épistémique est en quelque sorte favorisée par le fait que le temps présent peut se charger de véhiculer une référence

¹¹ Pour une caractérisation de *vabbè/va beh* en tant que signal de discours et connecteur, nous renvoyons à l'étude de Dardano (2012), qui met en évidence le lien de cette expression avec l'énonciation qui précède et en souligne différentes fonctions, dont le fait de signaler une conclusion provisoire, une admission associée à un mouvement de concession, et même une « attitude de résignation, qui a une finalité conclusive » (Dardano 2012 : 29, notre traduction).

temporelle future. Nous reprendrons cette observation dans notre section quantitative.

La modalisation véhiculée par le futur épistémique n'est pas à assimiler à l'expression d'un degré de certitude systématiquement faible, ce que la comparaison entre le futur et le présent *pro* futur pourrait suggérer. Il s'agit plutôt de présenter l'état de choses comme faisant l'objet du jugement épistémique du locuteur, dans des circonstances dans lesquelles celui-ci n'a pas de connaissance sur la réalisation de cet état de choses, en opposition à sa présentation comme un état de fait dont la réalisation est connue par lui ; si dans les exemples que nous avons vus ci-dessus, en opposition avec le présent, cette caractérisation engendre naturellement pour le futur une interprétation d'hypothèse, le degré de certitude que le locuteur exprime à l'égard de l'état de choses dénoté par un futur épistémique n'est, en fait, que très faiblement contraint : à ce niveau, l'empan des contextes compatibles avec un futur épistémique va de la simple probabilité à la certitude, ce qui le rend par exemple utilisable lorsque le locuteur se montre pleinement convaincu et en accord avec l'interlocuteur, comme illustré ci-dessous¹² :

34. Ma sì **sarà** come dici tu, adesso la vedo in modo diverso...
(www.leccegiallorossa.net)

*Mais oui c'est sûrement comme tu dis (litt. ce sera comme tu dis),
maintenant je vois les choses différemment...*

Le français aura dans des cas de ce type recours à *devoir* ou à des expressions adverbiales comme *sans doute*, *sûrement*, ou encore au simple présent de l'indicatif.

¹² L'analyse quantitative fait toutefois émerger, dans certaines tranches de la diachronie de l'italien, des emplois analysables comme épistémiques mais apparaissant dans des contextes dans lesquels nous les retrouverions plus difficilement en italien contemporain, et le problème semble se situer effectivement au niveau du degré de certitude. Nous reviendrons sur ces distinctions lors de la discussion et de l'exemplification des emplois en diachronie.

35. Oui tu as raison, ça **doit** être comme ça que ça marche (forum.hardware.it).

L'emploi épistémique du futur est attesté également en français, bien que limité dans son extension et plus strictement figé en ce qui concerne le nombre et la typologie des prédicats avec lesquels la construction est possible en comparaison avec l'italien ; l'emploi en français semblerait notamment être plus fréquent avec un verbe statif ou avec un futur antérieur ; ces cas sont exemplifiés ci-dessous :

36. A cette heure-ci il **sera** pas là.....(forum.the-west.fr)

37. Il a sûrement trouvé un refuge avant l'orage et, comme il est intelligent, il **aura pensé** que le mieux était de rester à l'abri. (J. L. Magnon, *Maletierre*, Paris, Albin Michel, 2003)

Comme on vient de le voir en 35, pour exprimer le sens modal épistémique, le français – comme l'italien d'ailleurs – a la possibilité de recourir également à l'auxiliaire *devoir*, et celle-ci est en effet la forme préférée dans cette langue (cela a été confirmé au niveau quantitatif par une recherche sur un corpus de presse, voir Ricci/rossari/Siminiciuc 2016) :

38. Heureusement que je m'en suis occupée, sinon il serait mort attaché à ce lit. C'est inimaginable d'être taré à ce point. À l'heure qu'il est, il **doit** déjà avoir oublié. Il **doit** être en train de se saouler quelque part. (J. M. Rodriguez, *Le Treizième passant*, Publibook 2008).

Comme nous l'avons vu en 3.2.2., une description opposant les propriétés sémantiques de *devoir* à celles du futur sur la base de contextes d'apparition évoquant des processus cognitifs plus ou moins stricts semble être plus adéquate pour décrire d'éventuels effets de sens de leurs emplois respectifs que pour en cerner le mécanisme de fonctionnement, ces deux formes étant souvent superposables à ce niveau.

L'emploi épistémique dans le cadre théorique adopté

Comme pour tous les autres emplois modaux du futur, nous décrivons le mécanisme en amont de l'emploi de conjecture comme un fonctionnement énonciatif de ce temps verbal : le locuteur présente un énoncé ayant un certain contenu propositionnel comme n'apparaissant pas au moment où il parle, mais à un moment postérieur. La circonstance qui, dans ce cas, donne lieu à ce tour rhétorique est l'état de (non-)connaissance du locuteur quant à la réalisation de l'état de choses dénoté par le verbe.

Cette description ne fait pas intervenir la distinction quant au degré de certitude du locuteur par rapport à l'état de choses, ni quant à la nature du jugement épistémique ou son origine : il peut s'agir d'une simple conjecture comme d'une inférence basée sur des indices immédiatement identifiables contextuellement.

Une description de type énonciatif permet également de mieux cerner la différence entre l'emploi du présent et celui du futur, décrits plus haut, pour dénoter des états de choses ultérieurs par rapport au moment de l'énonciation. Comme nous l'avons vu, la double possibilité présent-futur dans la dénotation d'un état de choses postérieur au moment de l'énonciation complexifie d'une part la distinction entre les effets de discours du choix d'un temps par rapport à l'autre et, d'autre part, la distinction entre la fonction modale et la fonction temporelle de ces temps dans ce type de contexte.

Le choix du temps présent pour décrire un état de choses futur permet de visualiser ce dernier comme étant contemporain au moment de l'énonciation, ce qui détermine sa compatibilité avec le caractère imminent (donc proche du moment présent) ou programmé (il s'agit d'un état de choses qui est pertinent ou déjà établi au moment présent) et, au contraire, sa moindre compatibilité avec un contexte suggérant un état d'ignorance partielle ou totale par rapport à cet état de choses, à moins que des marques telles qu'un adverbe épistémique ou un cotexte interrogatif viennent modaliser explicitement ce contenu :

39. *menomale che io in pensione ci vado fra 30 anni....forse....se me la danno...* (blog pulcinella291.forumfree.it)

Heureusement que moi à la retraite j'y vais dans 30 ans... peut-être... si on me la donne...

40. Crisi sistemica globale: entro l'anno **crolla** tutto? (Titre d'un article sur le site web www.ariannaeditrice.it)

Crise systémique globale : d'ici à la fin de l'année tout s'écroule ?

Au contraire, le choix du futur comporte un décalage par rapport au moment de l'énonciation : soit le locuteur fournit une représentation de l'état de choses comme n'ayant pas lieu au moment de l'énonciation, mais dans un moment ultérieur (emploi temporel) soit il représente l'énonciation du contenu propositionnel comme se réalisant à un moment ultérieur (emploi modal). Cette double possibilité d'emploi rend le futur compatible avec différents degrés d'imminence d'un état de choses mais aussi également avec différents degrés de certitude. Dans le cas d'autocorrection en 31, dont nous reprenons ici une partie :

41. – E Anna e Francesca? - E **stanno ...staranno** qua a Roma, non so come s' organizzano, che fanno. –

– Et Anna et Francesca ? – Et bien elles restent.... elles resteront ici à Rome, je ne sais pas comment elles vont s'organiser, ce qu'elles vont faire (litt. comment elles s'organisent, ce qu'elles font)

nous sommes face à un emploi *énonciatif* du futur. Le locuteur vient 'corriger' le présent par un futur après coup car, si les deux temps lui permettent un emploi temporel, seulement le futur (avec son indication sémantique de 'non actualisation au moment présent') lui permet un emploi énonciatif qui n'actualise pas une énonciation au moment où il parle, et qui est donc compatible avec son véritable état de connaissance quant à la situation.

Ce fonctionnement modal est comparable, par un cheminement différent et donc avec des effets rhétoriques différents, au fonctionnement modal de

l'imparfait, que nous décrivons dans le chapitre suivant et qui aurait été possible dans le même contexte :

42. E Anna e Francesca? – E **stavano** qua a Roma, non so come s'organizzano, che fanno.

Et Anna et Francesca? – Eh bien elles allaient rester/il était prévu qu'elles restent (litt. elles restaient) ici à Rome, je ne sais pas comment elles s'organisent, ce qu'elles font.

Nous verrons en effet que le mécanisme est similaire, mais il est spéculaire, vu qu'il est rattaché aux propriétés sémantiques codées dans l'imparfait : l'énonciation du contenu propositionnel STARE(Anna, Francesca, Roma) est représentée comme apparaissant à un M_x antérieur au M_e , et indéterminée quant à son apparition au M_e , ce qui est compatible avec des circonstances où le locuteur veut 'laisser ouvert', dans sa représentation, un état de choses conçu ou programmé avant le moment de l'énonciation, mais pas avec un emploi épistémique.

À la lumière de notre description théorique, la différence entre présent et futur dans un contexte de futur immédiat peut donc être synthétisée ainsi :

Le futur est interchangeable avec le présent dans un certain nombre de contextes dénotant un état de choses futur. La préférence pour l'un ou pour l'autre est dictée par les indications sémantiques que chacun des deux temps véhicule, par la possibilité d'un fonctionnement énonciatif et par les circonstances. Le temps présent donne une indication sémantique d'actualisation au moment de l'énonciation, ce qui est compatible avec des contextes qui peuvent dénoter à la fois un haut degré de certitude subjective (*de ce pas, dans 50 ans il n'y a plus d'Europe*), une imminence du procès (*j'y vais dans cinq minutes*), ou encore l'existence d'une programmation présente ou généralement valable sur laquelle l'état de choses futur est basé (*mon train*

part demain à 18h30)¹³. Le futur donne, lui, une indication de non actualisation au moment de l'énonciation et actualisation à un moment ultérieur. Dans son emploi temporel, le futur est donc compatible avec tous les contextes dans lesquels l'état de choses n'a pas encore eu lieu au moment de l'énonciation, à l'exception de certains cas où l'état de choses est 'trop' proche du moment de l'énonciation et où un présent est donc senti comme plus naturel. Dans son emploi énonciatif, le futur ne donne aucune indication par rapport à la référence temporelle de l'état de choses, qui est reconstruite contextuellement. C'est ce qui le rend compatible avec des états de choses antérieurs, contemporains ou futurs par rapport au moment de l'énonciation.

II. Emploi assertif. Un emploi dont on ne trouve guère de trace dans la littérature, vraisemblablement parce qu'assimilé à une sous-catégorie de l'emploi épistémique, est celui dans lequel l'état de choses décrit par l'énoncé

¹³ Une description de ce type soulève la question du statut de l'emploi du présent à valeur future : s'agit-il d'un emploi énonciatif et donc modal ? (le locuteur représenterait au présent l'énonciation d'un état de choses qui est récupérable contextuellement comme étant futur pour obtenir un effet rhétorique d'imminence, certitude, programmation...). Bien que nous n'ayons pas quantifié les emplois du présent dans notre étude quantitative, celle-ci nous a néanmoins permis d'observer des variations dans la présence du présent à valeur future dans nos différents corpus diachroniques. Nous avons trouvé des occurrences de présent à valeur future à partir dans nos corpus relatifs au 18^{ème} siècle, contextuellement à la diminution de l'emploi du futur pour dénoter des états de choses immédiatement postérieurs au moment de l'énonciation. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'emploi du présent pour dénoter un état de choses futur ait été modal à un certain stade et ait perdu cette valence modale pour signaler de manière de plus en plus figée un futur imminent, alors que le futur portant sur un état de choses immédiatement proche, présent en tant qu'emploi temporel dans les phases antérieures de l'italien, aurait perdu cette fonction pour acquérir, dans ces contextes, une fonction modale. Une étude quantitative comparative futur/présent sur un corpus beaucoup plus varié et étendu serait nécessaire pour vérifier cette hypothèse.

au futur est présenté comme potentiellement non partagé et de ce fait, revendiqué : le locuteur en sollicite la validation. Dans ce cas, l'utilisation du futur résulte en une assertion renforcée (mais qui a le 'goût' d'une question semi-rhétorique) et non en la présentation de l'état de choses comme sujette à modalisation épistémique (le locuteur présente plutôt celui-ci comme un fait qu'il serait même inapproprié de nier) :

43. Una donna **avrà** il diritto di uscire senza trucco e imbronciata!
(<http://blog.libero.it/AngoloPensatoio> > Rossari/Ricci/Siminiciuc à paraître)

Une femme a bien le droit (litt. aura le droit) de sortir sans maquillage et renfrognée !

44. Intendo difendere i miei interessi. Non **sarò** poi avvocato per niente.
(Réplique du long-métrage *Cat on a hot tin roof* – réal. R. Brooks – dans sa traduction italienne)

J'entends défendre mes intérêts. Je ne suis (litt. je ne serai) quand même pas avocat pour rien.

Dans l'exemple suivant, qui illustre ce même emploi, le futur se greffe sur *dovere* qui, comme le montre la suite du discours, exprime une hypothèse obtenue par inférence (sur la base de l'indice constitué par *sinon comment aurait-il pris ces choses*) :

45. [contexte: discussion sur l'utilisation frauduleuse d'une carte de crédit] il sito dove ha speso ben 258 euro è un sito che vende scarpe, tute adidas e simili, al momento dell'ordine **dovrà** per forza aver messo un nominativo (magari falso) ma l'indirizzo al quale l'ha fatto arrivare deve esserci...sennò come le prendeva queste cose!
(<http://freeforumzone.leonardo.it>)

Le site où il a dépensé 258 euros est un site qui vend des chaussures, vêtements de sport Adidas ou similaires, au moment de la commande il a bien dû insérer (litt. il devra forcément avoir inséré)

un nom (faux si ça se trouve) mais une adresse à laquelle il a fait arriver la marchandise doit exister... Sinon comment aurait-il pris toutes ces choses ?

Ces types d'emplois sont souvent marqués par la présence d'un adverbe intensifiant qui accompagne le verbe au futur (*ben, pure, poi*) et, à l'oral, par une emphase intonative sur le prédicat, ainsi que par l'utilisation cotextuelle de formules de sollicitation de la validation de ce contenu, comme dans l'exemple ci-dessous :

46. Sì. Voglio che mia figlia diventa qualcuno. Ce l'**avrò** si o no 'sto diritto? O è un delitto secondo te? (Extrait du film *Bellissima*, L. Visconti)

Oui. je veux que ma fille devienne quelqu'un. *Je l'ai ce droit, à la fin, oui ou non* (litt. *Je l'aurai oui ou non ce droit*) ? *Ou c'est un crime, d'après toi ?*

Un état de choses présenté comme potentiellement non partagé (renforcement de l'assertion) est exprimé en français par d'autres moyens que le futur, notamment des adverbiaux tels que *bien, quand même, tout de même* :

47. Un homme **a bien** le droit de faire comme il l'entend, sa vie à lui, elle lui appartient, non ? (L. Caron, *L'emmitouflé*, 1977)

48. Or je connais mieux le droit que les règles d'or de Wikipédia, qui plus est, je préfère poursuivre l'application des premières... Je ne **suis quand même pas** avocat pour rien... (bricablog.net)

Il n'est en revanche pas exprimé par *devoir*, alors que celui-ci traduit volontiers le futur italien dans les emplois de conjecture¹⁴.

¹⁴ Le rendu, en français, de cet emploi du futur est significatif, car les formes du lexique qui le caractérisent (*bien, quand même, tout de même*) évoquent en effet l'idée d'un renforcement de l'assertion, et non pas de l'incertitude qui devrait

L'emploi assertif dans le cadre théorique adopté

Le tour rhétorique représenté par l'emploi assertif est rendu possible dans des circonstances dans lesquelles le locuteur utilise la potentialité énonciative du futur pour revendiquer la validité de ce qu'il dit. L'état de connaissance du locuteur à propos des faits dénotés par le prédicat n'est plus pertinent ici ; ce n'est pas ce que le locuteur signale dans ce cas. En revanche, nous avons mis en évidence un autre type de marquage par plusieurs indices linguistiques (l'intonation, la demande de confirmation en oui ou non) : en présentant l'apparition de l'énoncé véhiculant un certain contenu comme 'remise à plus tard', le locuteur exprime une sorte d'obligation de validation finale de cet énoncé, qui est non partagé mais qui finira bien par l'être. On relèvera que cette évocation d'une validation finale, qui est restructurable en tant que tour rhétorique, n'a rien en commun avec la description du futur modal en termes de vérification ultérieure illustrée dans la section précédente : il n'y a pas de transposition de la vérification à un moment ultérieur dans le fonctionnement du futur ; une sollicitation de validation émane du locuteur indépendamment d'une effective possibilité de vérification.

III. Emploi concessif. Le locuteur présente un contenu comme partagé mais introduit ensuite une autre proposition dont le contenu est présenté comme 'central'¹⁵ par rapport au contenu de la première proposition. Il s'agit de l'emploi du futur dit concessif.

caractériser la conjecture, ce qui semble étayer l'hypothèse qu'il faut garder cet emploi comme distinct de l'emploi épistémique. Nous reviendrons dans la partie conclusive de cette section pour quelques considérations sur la place que nous donnons aux propriétés sémantiques d'autres formes qui expriment des valeurs modales.

¹⁵ Nous faisons ici référence à la concession telle qu'elle a été définie en Rossari (2016).

49. **Sarò** italiano ma non mangio la pizza, ha troppe calorie (Internet)

Je suis peut-être italien (litt. je serai italien) mais je ne mange pas de pizza, elle a trop de calories

50. Non l'**avrà fatto** apposta, ma è stato stupido a non capire la situazione (repubblica.it, 24.05.2005)

Il ne l'a peut-être pas fait exprès (litt. il ne l'aura pas fait exprès), mais il a été stupide de ne pas comprendre la situation

Dans la plupart des cas, cette exploitation rhétorique est donc reconnaissable à la présence un deuxième énoncé dans le cotexte immédiatement suivant celui contenant le prédicat ; ce deuxième segment est introduit par une variété de marqueurs possibles, allant des marqueurs adversatifs prototypiques tels que *ma* à d'autres expressions qui servent à mettre le deuxième contenu en avant-plan ou à créer un contraste, comme par exemple *intanto* ('entre temps', 'en même temps') :

51. C'è chi dice che hanno fatto una stupidata e **sarà** anche così, **intanto** hanno messo a rischio la propria incolumità nel tentativo di salvare un'altra vita (<http://gecborder.blogspot.ch>)

Il y en a qui disent qu'ils ont fait une bêtise et c'est peut-être le cas (litt. ce sera même le cas), en même temps ils ont risqué leur sécurité pour sauver une autre vie.

La présence d'un tel marqueur à droite n'est toutefois pas indispensable pour que l'interprétation concessive soit activée : le contraste de plans 'contenu partagé en arrière-plan vs contenu central' peut être réalisé au moyen de différentes stratégies ; l'association 'futur + *anche*' est déjà suffisante, à elle seule, à véhiculer cette interprétation. En 52 ci-dessous, le contraste entre *Lei* et *io* se différencie d'une simple opposition se jouant sur le contraste des temps (la mise à distance véhiculée par le futur vs le caractère péremptoire du présent) et sur la présence de *anche* (le tout aiguisé par la polysémie du verbe *sentire* en italien, qui permet de l'utiliser comme prédicat unique portant sur deux types de perception différents) :

52. Lei **sentirà** anche i violini, io sento un gran puzzo. (corpus PEC)

Vous entendez peut-être (litt. vous entendrez) les violons, moi je sens une grande puanteur

Il y a plus : l'effet concessif peut être induit par la seule présence du futur. En voici, ci-dessous, une illustration :

53. Per me è una c..ta galattica, ma basta rispondere "tu la **penserai** così io la penso diversa" e tutto rientra nei limiti del dibattito. (<http://www.energeticambiente.it>)

Pour moi, c'est une con...rie galactique, mais il suffit de répondre « tu penses peut-être comme ça (litt. tu penseras comme ça), moi je pense différemment » et tout rentre dans les limites du débat.

Comme nous le verrons lors de notre analyse quantitative, l'emploi concessif du futur est déjà attesté en italien au moins depuis le 18^{ème} siècle. Nous rapportons ici une occurrence célèbre de la littérature italienne du 19^{ème}, dans laquelle le locuteur est obligé à plusieurs reprises de se justifier face à l'accusation d'avoir mal agi par manque de courage :

54. Vedendo che qualcosa bisognava rispondere, [Don Abbondio] disse, con una certa sommissione forzata: monsignore illustrissimo, **avrò** torto. Quando la vita non si deve contare, non so cosa mi dire. **Ma** quando s'ha che fare con certa gente, con gente che ha la forza, e che non vuol sentir ragioni, anche a voler fare il bravo, non saprei cosa ci si potesse guadagnare. [...] Torno a dire, monsignore, rispose dunque, che **avrò** torto io... Il coraggio, uno non se lo può dare. (A. Manzoni, *I promessi sposi*, 1840)

Voyant qu'il fallait pourtant bien répondre quelque chose, il dit avec une sorte de soumission forcée : « Monseigneur, il faut croire que j'ai tort. Dès lors que la vie doit être comptée pour rien, je n'ai plus qu'à me taire ; mais lorsqu'on a affaire à de certaines gens, à des gens qui ont la force pour eux et qui ne veulent pas entendre la raison, je ne vois pas ce qu'on pourrait gagner à vouloir faire le brave. [...] Je

répète, Monseigneur, répondit-il donc, que c'est moi qui dois avoir tort... Le courage n'est pas une chose qu'on se donne. (Les Fiancés, traduction de Montgrand, 1877)

Les futurs en 54 présentent tous deux une nuance concessive (la « soumission forcée » caractérisant l'attitude du locuteur en est d'ailleurs un premier indice) : se voyant obligé d'admettre son tort, le locuteur le modalise, la première fois le faisant suivre par *mais*, la deuxième fois sans même ajouter de marqueur ; la seule présence du futur a comme effet – même en l'absence de tout marqueur – de présenter comme plus centrale sa justification, qui suggère qu'il n'aurait pas pu faire autrement¹⁶.

La valeur concessive est également en jeu dans une expression figée avec le verbe *essere*, qui apparaît dans un contexte suggérant que le locuteur ne valide en réalité pas complètement l'état de choses :

55. (en réponse "hésitante" à une assertion) : **Sarà...**

¹⁶ Les trois traductions françaises que nous avons trouvées pour cette œuvre littéraire sont d'ailleurs particulièrement significatives, reflétant bien la difficulté de rendre cet effet du futur dans une langue qui ne connaît pas cette exploitation. Nous rapportons ci-dessous les traductions précédant chronologiquement celle proposée dans le corps du texte pour l'exemple 54 :

Monseigneur, **j'avoue mon tort** ; et puisqu'on ne doit pas tenir compte de la vie, je n'ai plus rien à objecter. [...] J'en reviens à dire, Monseigneur, répondit-il, que **j'ai eu tort**...personne ne peut se donner du courage. (Traduction de l'édition italienne de 1827 – qui présente les mêmes futurs –, par M.G. – seules les initiales sont spécifiées dans l'édition).

« Monseigneur, **il est possible que j'aie tort**. Du moment qu'on ne doit pas tenir compte de la vie, je ne sais plus que dire. [...] Je vous répète, Monseigneur, répondit-il, que **probablement j'ai eu tort**...Le courage, ne se le donne pas qui veut. (Trad. Martinelli, 1875).

Si tu le dis... (litt. [ce] sera [ainsi]...)

Le futur concessif n'est d'ailleurs pas incompatible avec un contexte de réfutation directe de l'état de choses exprimé par le verbe ; le locuteur admet, sur le plan des faits, un contenu qu'il ne prend pas en charge pour autant :

56. **Sarà** vero, ma non ci credo!continua a ripetere la cassazione
(www.fiscooggi.it > Rossari Ricci & Siminiciuc à paraître)

C'est peut-être vrai (litt. ce sera vrai), mais je n'y crois pas ! ... ne cesse de répéter la cassation

En français contemporain, l'emploi concessif est principalement exprimé au moyen de *peut-être* :

57. Je suis **peut-être** américain, mais j'essaie de m'informer sur d'autres cultures. Je ne suis pas si ignorant qu'il y paraît. La nationalité ne définit pas le capital culturel et les connaissances d'une personne.
(M.-L. de Shazer, Les Jean- Jacques Rousseau en Chine, 2012)

Même sous cette forme, l'emploi 'extrême' de non prise en charge d'un contenu précédemment admis (*c'est peut-être vrai mais moi je n'y crois pas*) ne semble pas être attesté en français.

L'emploi concessif dans le cadre théorique adopté

Le contexte à l'origine de ce tour rhétorique est, dans ce cas, un contexte dans lequel le locuteur exploite la 'mise à distance' d'une énonciation car il veut introduire celle-ci comme étant en arrière-plan par rapport à l'énonciation suivante, présentée, elle, comme étant au premier plan ; la non-pertinence du premier contenu du point de vue argumentatif est signalée par une représentation de l'énonciation de ce contenu comme non actualisée au moment où l'on parle, sans pour autant qu'elle soit niée. Une description de ce type diffère en partie de celle donnée par Berretta (1997), qui considère le futur concessif comme porteur d'une composante hypothétique qui « non si applica al contenuto concesso in sé (sul cui valore di verità il parlante semplicemente non prende posizione personale, dandolo per scontato),

quanto al suo valore nel discorso » (‘ne s’applique pas au contenu concédé en lui-même (sur la valeur de vérité duquel le locuteur, tout simplement, ne prend pas position de manière personnelle, le considérant comme acquis), mais plutôt sur sa valeur en discours’) (Berretta 1997 : 23, notre traduction). Notre description prévoit, en effet, un effet de non prise en charge d’un contenu par le locuteur, mais ne comporte pas la présence d’une composante hypothétique, qui ne nous semble pas rentrer en ligne de compte ici. Cette exploitation est compatible avec la caractérisation de la concession telle qu’illustrée pour le français par Rossari (2016) : l’introducteur de concession (prototypiquement *mais*) introduit « un décalage dans le mode de présentation » des deux contenus (Rossari 2016 : 14)¹⁷. Comme nous l’avons vu dans la description des emplois, la réalisation de ce tour rhétorique semble ne pas être totalement contrainte quant à la structure dans laquelle elle est insérée : elle ne requiert pas toujours la présence explicite d’un marqueur tel que *mais* dans une structure à deux contenus, ni la présence d’un marqueur qui accompagne le futur. Nous reprenons ci-dessous l’exemple 53, qui illustre cette possibilité.

58. Per me è una c..ta galattica, ma basta rispondere “tu la **penserai** così io la penso diversa” e tutto rientra nei limiti del dibattito.

Pour moi, c’est une con...rie galactique, mais il suffit de répondre « toi tu penses peut-être comme ça (litt. tu penseras comme ça), moi je pense différemment » et tout rentre dans les limites du débat.

En mettant le premier prédicat au présent, l’effet de décalage qui a comme effet la mise en avant du contenu « moi, je pense différemment », se perd pour ne laisser qu’un effet d’opposition :

¹⁷ La description de Rossari (2016) prévoit la présentation par le locuteur des deux contenus de la séquence concessive respectivement comme *accordé/conçu* et *central*, en utilisant les notions propres à la Théorie Argumentative de la Polyphonie (Carel 2012). Notre terminologie est, nous en avons conscience, une simplification de cette description.

59. Tu la **pensi** così, io la penso diversa.

Toi tu penses comme ça, moi je pense différemment.

C'est donc bien la présence du futur, intégrée dans un contexte spécifique, qui semble assurer la lecture concessive même en l'absence d'un marquage linguistique particulier, ce qui va dans le sens de la description des emplois modaux du futur fournie dans le cadre théorique proposé ici : les exploitations modales du futur sont semi-conventionnelles, car d'une part elles sont déterminées contextuellement mais d'autre part elles sont attachées à une forme précise de la langue, à ses propriétés sémantiques et à sa possibilité d'avoir un fonctionnement énonciatif.

IV. Futur des historiens et futur de bilan. Le futur est également employé pour exprimer un état de choses dont le locuteur sait qu'il a déjà eu lieu au moment de l'énonciation. Dans ce cas, deux alternatives sont possibles : (i) le futur simple peut être choisi pour mettre en scène une prévision sur un état de choses comme si celui-ci devait encore se dérouler. C'est là l'emploi (commun à l'italien et au français) connu avec l'étiquette de « futur des historiens » :

60. Stabilitosi a Magdeburgo nel 1620, ivi **morirà** due anni più tardi (A. Ambesi, L'enigma dei Rosacroce, 1990)

Ayant élu domicile à Magdebourg en 1620, il y mourra deux ans plus tard.

61. La Scientologie s'en est prise à tous les acteurs de la procédure. Les policiers qui assistaient le juge Fenech **seront** poursuivis par la secte. Ils **gagneront** le procès en diffamation intenté en retour à l'Église. (<http://www.prevensectes.com>)

Le futur des historiens est classé de différentes manières dans la littérature. Bertinetto (1991) le classe parmi les emplois 'non-déictiques' du futur et non parmi les emplois modaux ; Imbs (1968) le classe parmi les emplois temporels. Nous avons choisi de classer ce futur parmi les emplois modaux selon le

critère qui nous a guidée dans la classification de tous les emplois et que nous avons illustré dans l'introduction de cette sous-section : nous considérons modal un futur dont l'indication sémantique ne sert pas à dénoter un état de choses comme ayant référence temporelle future, mais sert une autre fonction.

(ii) Le locuteur peut également relater un événement dont il connaît l'issue au moyen du futur antérieur. Dans ce cas, l'exploitation du futur correspond à la mise en scène d'un regard *a posteriori* sur l'état de choses, créant ainsi un effet de bilan conséquent à une prise de recul sur la situation. Bien que cet emploi soit commun à l'italien et au français, une différence nette est à relever entre les deux langues : le futur de bilan s'étend, en français, à un nombre plus ample de contextes ; il est notamment compatible avec la description factuelle d'un état de choses objectif, mesurable, alors qu'en italien son utilisation semble plutôt restreinte aux assertions qui comportent au moins une part d'évaluation subjective par le locuteur, comme en 62 :

62. Tenga duro: la stessa parte un po' frustrante era toccata anche a Miglio, ma alla fine l'**avrà avuta** vinta lui.
(<http://www.miglioverde.eu/galli-libro-lega-oneto/> > Rossari, Ricci, Siminiciuc à paraître)

Tenez bon : le même rôle un peu frustrant avait été réservé à Miglio, mais c'est lui qui aura fini par l'emporter.

Moins il est possible de repérer la manifestation d'un point de vue dans la manière dont l'état de choses est présenté, moins ce type d'emploi sera acceptable en italien. Ainsi, le futur est encore possible en italien dans les mêmes contextes que 62 ; il serait en revanche totalement exclu (car automatiquement lu comme épistémique) en 63 et 64 ci-dessous, des exemples, parfaitement naturels en français, qui dénotent un état de choses factuel :

63. Du côté des Vernets, on espérait également une pluie pour réchauffer un peu notre mercredi et on **aura dû** attendre la 53ème minute pour voir un but typiquement Tom Pyatt pour ouvrir (enfin) le score. (www.cartonrouge.ch/actualite/la-coupe-nest-pas-pleine)

64. La coupure d'eau à Arras **aura duré** deux heures. Retour progressif à la normale. (Légende d'une photo d'article dans le journal « La voix du Nord », 9/4/2013)

En nous aidant de la caractérisation de la notion de 'bilan' fournie par Azzopardi & Bres (2011 : 69), qui décrivent ce processus comme « la synthèse future d'un fait passé », nous pouvons cerner cette différence ainsi : alors que le français étend la possibilité de cette tournure relevant d'une synthèse 'après-coup' tant aux états de choses qui émanent d'une évaluation subjective du locuteur qu'aux états de fait, l'italien la restreint à la première catégorie ; pour pouvoir être présenté comme une forme de bilan, l'état de choses dénoté doit résulter d'une construction du locuteur : une évaluation, une reformulation qui présente l'état de choses sous un angle particulier, une réinterprétation de la réalité qui comporte au moins une part de subjectivité. On retiendra cette distinction dans la mesure où elle peut refléter une différence plus générale relative aux composantes qui ressortent dans une langue et dans l'autre dans la façon d'exploiter le potentiel modal du futur.

L'emploi historique et l'emploi de bilan dans le cadre théorique adopté

Dans le tour rhétorique qui donne lieu au « futur des historiens » (*il mourra deux jours plus tard*), la représentation de l'énonciation comme apparaissant à un moment ultérieur est compatible avec des circonstances de 'déplacement de plan' choisi dans le cadre d'un récit. Cette stratégie permet au locuteur de se positionner fictivement avant le moment où l'état de choses est réalisé : il en devient le prédicteur, ce qui produit un effet de dramatisation du récit.

Le mécanisme est en quelque sorte spéculaire dans l'emploi dit 'de bilan' (*la coupure aura duré deux heures*) : le futur antérieur permet au locuteur de représenter l'énonciation du contenu dénotant un fait avéré comme ayant eu lieu par rapport à un point de repère postérieur au moment où il parle, ce qui est compatible avec une prise de recul évaluative (dans le cas où le prédicat exprime un état de choses qui émane de la subjectivité du locuteur) ou avec un simple bilan conclusif des faits (dans le cas où le futur vient investir un état de choses factuel). En italien, ce mécanisme de report de l'énonciation

fonctionne seulement dans le premier cas, à savoir lorsqu'il peut être motivé par la présence d'une composante liée à la subjectivité du locuteur. Les raisons de cette différence ne sont pas claires. Il est toutefois à relever que cette différence entre les deux langues ne peut pas être expliquée par une description en termes de transfert métaphorique de la deixis de l'énonciation, car ce même mécanisme devrait également fonctionner pour l'italien dans le cas d'états de choses factuels. On peut faire l'hypothèse que la plus grande diffusion du futur épistémique en italien conduit à réinterpréter comme épistémique un futur qui porte sur un état de choses factuel.

V. Emploi d'atténuation / de politesse. Le futur peut être employé pour atténuer l'impact d'un dire, d'un propos, ou la force illocutoire d'un acte. Si cet emploi est possible en français et en italien, les contextes dans lesquels cette valeur est exploitée ne se recoupent que partiellement dans les deux langues. Plusieurs cas de figure sont possibles :

a. le futur est employé directement avec un verbe de *dire* à la première personne (dire, avouer, admettre, demander...). Cet emploi est présent en italien comme en français :

65. Ti **dirò**...non mi piace conoscere persone tramite i social networks, ma comunque mi ha fatto piacere chiacchierare con te! (ask.fm)

Je te dirai... je n'aime pas rencontrer des personnes à travers les réseaux sociaux, mais quoi qu'il en soit j'ai été contente de bavarder avec toi !

66. GRANDEL. – Tu sais, moi, les journaux... Mais un collègue m'a certifié un jour qu'il avait vu ta photographie en première page...
BACHELET. — Oui, cela arrive assez souvent... Je te **dirai** que ça ne me plaît pas beaucoup, parce que ça vexé le préfet. (M. Pagnol, Les Marchands de gloire, 1925 > Rossari, Ricci & Siminiciuc à paraître).

En Rossari/Ricci/Siminiciuc (à paraître), cet emploi portant sur un verbe de dire est assimilé à une prétérition et considéré comme un emploi temporel, car le fonctionnement du futur y est vu comme propositionnel (le dire du locuteur en tant qu'état de choses serait présenté comme apparaissant à un moment ultérieur et non-actualisé au présent). À la lumière de l'élaboration de notre cadre théorique ici proposée, nous jugeons plus approprié de décrire cet emploi comme un emploi modal : ce qui est mis en scène comme ayant lieu à un moment postérieur n'est pas l'état de choses DIRE(loc) mais l'événement-énoncé de ce dire, dans un tour qui pourrait être paraphrasé par « un énoncé contenant l'état de choses 'moi dire que...' n'apparaîtra qu'à un autre moment. Cette description reflète notre tout premier critère d'identification des emplois, à savoir un usage du temps verbal qui n'est pas destiné à marquer une référence temporelle future. En outre, elle permet de rendre compte de la différence entre un énoncé qui atténue un dire (*je te dirai que ça ne me plaît pas beaucoup*) et un énoncé qui décrit un dire futur (*aujourd'hui ça me plaît, demain je te dirai que ça ne me plaît pas beaucoup*).

b. toujours dans les deux langues, le futur peut atténuer un acte que le locuteur est en train d'accomplir, comme dans 67 et 68 ci-dessous :

67. Il tema delle leggi che governano la vita è molto importante e andrebbe approfondito, ma per ora ci **fermeremo** qui. (A. Russomanno, *Incontri*, Tricase, Youcanprint)

Le thème des lois qui gouvernent la vie est très important et devrait être approfondi, mais pour l'instant nous nous arrêterons là.

68. Merci de nous éclaircir sur du quantitatif - en incluant vos hypothèses de calcul, avec une estimation précise du bilan carbone sur tout le cycle de vie, entre nucléaire (on **négligera** ici le risque de santé publique associé avec cette filière), gaz (pas mal de dioxyde de carbone, ie. $\text{CH}_4 + 2\text{O}_2 \rightarrow \text{CO}_2 + 2\text{H}_2\text{O}$), hydro, PV et éolien.

Le français exploite énonciativement le futur pour atténuer la force illocutoire d'actes de requête, dans des situations de discours précises ; c'est l'emploi connu comme emploi de *politesse*, un emploi qui n'est pas attesté en italien :

69. Pardon, je suis confuse, tu **reprndras** bien un peu de café ? (J. Heirman, *Qui n'est nu ment*, 2007)

70. Ils sourient, cajolent, badinent, brident et lardent. Ils se régalent, mufles, en leur jetant des "qu'est-ce qu'elle **prendra** aujourd'hui, la petite dame ?" (article sur le site www.challenges.fr)

71. Ce **sera** tout, monsieur ? (< Bertinetto 1996)

En ce qui concerne ce dernier emploi, il est à relever qu'il illustre bien le caractère inadéquat du critère de la référence présente ou future dans la distinction entre emplois modaux et emplois temporels. En effet, alors que l'état de choses DIRE(locuteur) en 65 et 66 est effectivement contemporain au moment de l'énonciation (d'où un décalage avec l'emploi du futur), en 69, 70 et 71 le prédicat fait bien référence à un état de choses qui n'est pas, strictement parlant, contemporain au moment de l'énonciation. Ce n'est pas pour autant que ces futurs peuvent être classés parmi les futurs temporels : en effet, l'objectif communicatif de l'emploi du futur n'est pas celui de signaler qu'un état de choses aura lieu dans un moment ultérieur (comme ce serait le cas dans *qu'est-ce que tu feras demain ?*), mais celui d'atténuer l'impact d'une question directe, en refusant en quelque sorte de la prendre en charge au moment même où on la pose.

L'emploi d'atténuation dans le cadre théorique adopté

La valeur d'atténuation semble s'activer dans des circonstances très semblables : ce sont des contextes où la gestion des rapports sociaux est impliquée. Le mécanisme de fonctionnement énonciatif du futur vient ici en aide au locuteur car il lui permet de ne pas prendre entièrement et immédiatement en charge son énoncé, ce qui résulte en une atténuation du dire même du locuteur, d'un propos ou d'une force illocutoire liée à l'acte. En mettant en scène l'apparition de l'énoncé réalisant ce propos ou cette illocution comme non actualisée au moment où il parle, le locuteur laisse fictivement à l'interlocuteur la possibilité de ne pas être d'accord (nous verrons que le même mécanisme d'atténuation est en jeu dans l'emploi jussif illustré juste après : la 'mise en suspens' d'une énonciation relative à un contenu propositionnel qui

véhicule un ordre atténue les effets de la force illocutoire de celui-ci). Ce mécanisme est à l'œuvre également dans des expressions partiellement figées entrant en jeu dans des contextes de type commercial :

72. Ça vous **fera** 20 francs

où l'expression directe d'un contenu pourrait avoir un impact trop fort sur l'interlocuteur. En l'expliquant par le même mécanisme, nous comptons parmi ces emplois atténuatifs figés un emploi qui semble être un *unicum* dans les attestations relevées : il s'agit de l'emploi dit 'de découverte'. Ainsi nommé dans Azzopardi & Bres (2015) pour l'exemple ci-dessous, repris de Saussure & Morency (2012), cet emploi du futur (absent en italien) semble être limité à certains échanges commerciaux. En réponse à la question d'un client à la recherche d'une paire de chaussure, la vendeuse répond par l'énoncé suivant :

73. Elles **seront** sur ce présentoir là-bas¹⁸.

VI. Emploi de prescription ou jussif. Le futur est utilisé en français pour exprimer un ordre de manière indirecte. C'est le cas de l'exemple déjà illustré en 3.2., que nous reprenons ici :

74. Maman avait payé d'avance les Froissard et nous avait remis une grosse somme dans une enveloppe : - Tu **feras** attention, Borinka. C'est la première fois que tu as autant d'argent. Oui. La première fois.

¹⁸ Cet emploi pourrait être assimilé au futur périphrastique entendu dans le wagon-bar d'un TGV. Au client qui demande « Qu'est-ce que vous avez comme dessert ? », l'hôtesse de bar, en passant visuellement en revue les différents desserts dans le frigo, répond « Alors là je *vais avoir* du flan caramel, sinon je *vais avoir* une salade de fruits... ». Nous relèverons autant que possible les cas dans lesquels un futur périphrastique est employé dans l'expression d'une valeur modale, soit à côté du futur synthétique, soit en lieu et place de celui-ci.

ainsi que de 75 ci-dessous :

75. Hé ! On discute, on discute. Ton père t'attend certainement. Tu le **salueras** et toute ta maison... (C. Girier, *Parlons Soninké*, 1997)

L'italien contemporain restreint le domaine dans lequel la prescription est véhiculée par le futur à celui des règlements, conditions générales contractuelles et textes de loi, où le sens injonctif est davantage mélangé à celui de la description d'un état de choses (76), limitant l'emploi dans les interactions aux contextes dans lesquels le prédicat porte plus clairement sur un état de choses futur et non immédiat (77) :

76. In caso di smarrimento o furto l'intestatario/a **avvertirà** tempestivamente per iscritto il punto vendita di emissione che ne **bloccherà** l'utilizzo. (conditions de détention d'une carte de fidélité sur le site www.simplymarket.it)

En cas de perte ou vol [de la carte] le/la titulaire préviendra au plus vite par écrit le point de vente d'émission, lequel en bloquera l'utilisation.

77. No, no, tu **farai** quello che ti dico io, ragazza, e senza fiatare. Avrai di che campare agiatamente, te lo garantisco. (M. Camocardi, *Sogni di vetro*, Milano, Mondadori, 2014)

Non, non, tu feras ce que moi je te dis, ma fille, et sans broncher. Tu auras de quoi vivre dans l'aisance, je te le garantis.

Cette restriction dans l'empan de contextes possibles pour le futur jussif en italien ne se retrouve pas, nous le verrons, dans nos corpus relatifs à un stade plus ancien de la langue.

L'emploi de prescription dans le cadre théorique adopté

Les circonstances d'exploitation du fonctionnement énonciatif du futur dans le tour rhétorique jussif ou de prescription sont les mêmes que pour les emplois d'atténuation. L'énoncé qui a comme contenu propositionnel l'état de choses

qui fait l'objet de l'ordre est représenté comme apparaissant non pas au moment de l'énonciation mais à un moment postérieur à celui-ci. L'effet indirect est celui de présenter l'état de choses comme n'émanant pas directement du locuteur. On pourrait, certes, également décrire cet effet par le mécanisme inverse, en invoquant une portée propositionnelle : le locuteur donnerait une représentation d'un état de choses comme non actualisé au moment de l'énonciation, mais à un moment ultérieur, pour exprimer la volonté que tel état de choses ait lieu. Nous préférons toutefois une description modale, dans laquelle l'indication sémantique du futur n'a pas de portée sur la représentation du prédicat, mais sur celle de l'énonciation, pour les raisons que nous avons expliquées sous 2. et 3.3. : cela permet de s'affranchir d'une référence temporelle liée à l'état de choses de manière prédéterminée, dont nous pensons que l'interprétation modale ne doit pas dépendre. Dans un énoncé du type : *eh bien, tu sauras qu'en réalité Paul est marié*, une référence temporelle future rattachée à l'état de choses n'a plus aucune pertinence. Une explication énonciative nous permet de mieux rendre compte de la distinction entre l'énoncé ci-dessus et un énoncé du type *demain tu sauras ce qu'il en est*. Le fait que l'exécution d'un ordre dans un emploi jussif ne puisse avoir lieu qu'à un moment postérieur à celui de l'énonciation est un élément qui vient opacifier l'emploi modal, tout comme c'est le cas pour les emplois de conjecture appliqués à des états de choses à référence temporelle future, que nous avons examinés plus haut.

VII. Emploi polémique de réfutation. Le futur peut signaler un refus polémique du locuteur à propos d'un état de choses que celui-ci met en scène, l'attribuant à un tiers, dans le but de s'y opposer ou d'en nier la validité, dans des structures qui semblent plutôt figées :

78. «Ora **sarà** colpa mia se hanno espulso una bambina di sei anni, figlia di un dissidente del Kazakistan! Tu hai perso la serenità, Enrico».
(La Stampa, 17.07.2013)

Maintenant c'est de ma faute (litt. ce sera de ma faute) s'ils ont expulsé une enfant de six ans, fille d'un dissident du Kazakhstan ! Tu as perdu la sérénité, Enrico.

79. "Già, fu appunto a causa tua che le misi, come dici, le mani addosso."
"E perché, che c'entro io? Ora **sarà** colpa mia se dai fastidio alle serve." (A. Moravia, *La noia*, Milano, Bompiani, 1960)

« *Oui, ce fut justement à cause de toi que je posai, comme tu le dis, mes mains sur elle* » « *Et pourquoi cela, qu'est-ce que j'ai à voir moi là-dedans ? Maintenant c'est encore de ma faute (litt. ce sera de ma faute) si tu importunes les bonnes.* »

Ce type d'exploitation se trouve déjà attesté dans la diachronie récente de l'italien :

80. Come! – disse Agnese: – state a vedere che¹⁹, in trent'anni che ho passati in questo mondo, prima che nascesto voi altri, non **avrò imparato** nulla. (A. Manzoni, *I Promessi Sposi*, 1840)

— *Comment ! dit Agnese, vous verrez que dans trente ans que j'ai passés au monde avant que vous fussiez nés, vous autres, je n'aurai rien **appris** !* (*Les fiancés*, Trad. Montgrand, 1877)

En revanche, il ne semble pas que cet emploi soit possible en français actuel dans un contexte où l'état de choses est contemporain ou passé par rapport au moment de l'énonciation. On retrouve bien chez Azzopardi & Bres (2011) la description d'un futur dit *d'indignation*, en apparence semblable aux cas ci-dessus, exemplifié par l'extrait suivant :

¹⁹ On signalera que, en dépit du choix de traduction dans la version française, l'expression *stai a vedere* est ici figée et a un fort caractère polémique (s'apparentant donc plutôt à *voyez-vous ça* qu'à *vous verrez*). Le même traducteur rend d'ailleurs une autre occurrence polémique de *state a vedere che* dans le même texte avec la question rhétorique « Pensez-vous donc que ... ? »

81. Le perfide ayant fait tout le tour du rempart, / Et vu chacun en sentinelle, / S'écria : « Quoi ! Ces gens se **moqueront** de moi ! / Eux seuls **seront** exempts de la commune loi ! Non, par tous les dieux ! non. » (La Fontaine, *Fables*, XII, 18, Le Renard et les poulets d'Inde, extrait de Azzopardi & Bres 2011 : 64)

Cet emploi, attesté également à des stades diachroniques plus anciens de l'italien, n'est que partiellement superposable à notre emploi de réfutation, du fait que l'état de choses dénoté par le prédicat est effectivement réalisé (ce qui a pour effet que le locuteur, dans les termes d'Azzopardi & Bres (2011 : 64), « en récusé fictivement la réalité »), ce qui n'est pas le cas dans l'emploi polémique, où l'état de choses n'est pas avéré, mais construit par le locuteur. L'énoncé *ora sarà colpa mia* en 78 peut en effet être paraphrasé par *non è (mica) colpa mia*, alors que ce n'est pas le cas du futur d'indignation²⁰.

L'emploi de réfutation dans le cadre théorique adopté

Le locuteur évoque l'énonciation du contenu *être de ma faute* comme non actualisée au moment où il parle, pour indiquer qu'il refuse de prendre en charge ce contenu. Notre cadre théorique permet de distinguer cet emploi du futur de deux autres emplois apparemment voisins.

(i) Nous distinguons cet emploi des emplois de prévision d'un état de choses, comme dans l'exemple suivant :

82. Vas-y vite, bientôt tu vas te faire rappeler à l'ordre et ce **sera** encore de ma faute ! (A. Rendu, *Les enfants du verseau*, Toulouse, Mélibée, 2014)

²⁰ Nous relevons par contre des attestations en français d'énoncés dont l'emploi semble en tout et pour tout équivalent à l'emploi de réfutation italien, mais pour lesquels le futur périphrastique est utilisé. Ci-dessous, l'un de ces énoncés :

Woh attends maintenant ça **va être** de ma faute si tu ne sais pas dire clairement quelles sont tes intentions [...] (blog www.hooper.fr)

Les deux emplois peuvent avoir comme effet celui de présenter un état de choses comme projetant le propos d'un tiers (il s'agit d'ailleurs d'un effet de sens qui pourrait également être activé par l'utilisation du présent). Ce qui fait la différence entre ces emplois est le niveau en jeu dans chacun des deux cas. L'emploi de réfutation est un emploi modal, qui découle d'un fonctionnement énonciatif du temps verbal et par lequel le locuteur présente un énoncé comme non apparaissant au moment où il parle, ce qui est compatible avec une non-prise en charge de ce contenu qui n'est pas le fruit d'une prévision. En effet, le locuteur n'exprime pas de prévision sur le propos futurs d'un tiers (*je prévois que quelqu'un dira que c'est de ma faute*), mais réfute un propos qu'il met en scène l'attribuant à autrui. L'emploi en 82 est en revanche un emploi propositionnel, dans lequel seule la valeur temporelle est activée : le futur porte sur la représentation de l'état de choses, qui fait donc l'objet d'une prévision. Cette utilisation temporelle n'exclut pas une interprétation additionnelle d'attribution du propos à un tiers ; ce n'est toutefois pas une interprétation véhiculée par défaut par l'emploi du futur. Il est en effet possible, selon le contexte, que le même énoncé véhicule un état de choses totalement pris en charge par le locuteur, comme dans l'exemple suivant :

83. Je ne te laisserai pas conduire, tu as bu, tu risques d'avoir un accident et ce **sera** de ma faute²¹.

²¹ On pourrait se demander si on ne devrait pas inclure dans notre classification un autre futur relevé par Azzopardi & Brès (2011), à savoir le futur dit « de mensonge », appelé aussi « énonciatif », dans lequel ce qui est projeté dans un moment ultérieur à l'énonciation est non pas un contenu, mais un 'dire' relatif à ce contenu, exemplifié par l'énoncé suivant :

J'amènerai monsieur Schmucke à vous vendre sept ou huit tableaux, dix au plus ; mais à deux conditions : la première, un secret absolu. Ce **sera** monsieur Schmucke qui vous **aura fait** venir, pas vrai, monsieur ? ce **sera** monsieur Rémonencq qui vous **aura proposé** à monsieur Schmucke pour acquéreur. (Balzac > Azzopardi & Brès 2011)

Nous assimilons provisoirement ce futur à un futur temporel, dans la mesure où nous le traitons comme un cas de discours indirect libre projeté par l'interlocuteur, le même

(ii) Cet emploi doit également être distingué du mécanisme d'emprunt souvent attribué au fonctionnement du conditionnel journalistique (comme dans l'énoncé « apparemment, ce *serait* de ma faute »), déjà évoqué dans la discussion des descriptions du futur du point de vue évidentiel. Dans le cas de l'emprunt, le locuteur se sert du conditionnel dans le but d'indiquer qu'il rapporte le point de vue qu'un tiers a potentiellement formulé. Comme montré dans Rossari (2009), la valeur véhiculée par le conditionnel est compatible avec une valeur d'emprunt mais se réfère à un cadre épistémique : celui-ci met en jeu une structure conditionnelle protase-apodose, dans laquelle la protase soumet la vérité de l'état de choses au conditionnel à une condition du type « si ce qui se dit est vrai... » (Rossari 2009). Cela ne signifie pas forcément qu'il réfute ce contenu.

La différence entre le conditionnel et le futur est visible également dans le fait que le locuteur utilise le futur pour réfuter un état de choses fictif qu'il met en scène, comme dans le cas ci-dessous :

84. a. È colpa tua.

b. Sì, ora pure l'effetto serra **sarà** colpa mia!

a. *C'est de ta faute.*

b. *C'est ça. Maintenant même l'effet de serre est (litt. sera) de ma faute!*

Le même énoncé, dans le même contexte, est bizarre au conditionnel :

85. ?Ora pure l'effetto serra **sarebbe** colpa mia!

Maintenant même l'effet de serre serait de ma faute!

qui aurait pu être tenu en relatant le discours d'un tiers à propos de faits passés (*il a tout nié : c'est monsieur Schmucke qui l'a fait venir, c'est monsieur Rémonencq qui l'a proposé à monsieur Schmucke pour acquéreur*). Mais ces emplois méritent encore d'autres réflexions.

Cette difficulté dérive de la nécessité de reconstruire un cadre protase-apodose dans ce type de configuration (cfr. Rossari 2009) : en formulant l'énoncé de cette manière, le locuteur signale qu'effectivement un tiers tient le propos évoqué par le verbe et conditionne la vérité de l'état de choses à la justesse des propos de ce tiers, ce qui est absurde dans le contexte de 85. L'énoncé au conditionnel n'est interprétable que dans un contexte hypothétique explicité : « à t'écouter, même l'effet de serre serait de ma faute ».

VIII Emploi d'illustration

Sous cette étiquette nous regroupons les futurs dénotant des états de choses qui semblent avoir en commun le fait d'être présentés comme ayant une validité indépendante du *hic et nunc* de l'énonciation. Cette catégorie inclut les futurs indiquant des états de choses toujours valables²², comme dans :

86. quando io mi metto a scrivere non penso mai a chi legge. se pensi che serva scrivi...del resto fregatene, tanto nessuno **potrà** conoscerti meglio di te stessa (<http://luci222.blogspot.ch/>)

Quand je me mets à écrire je ne pense jamais à qui lit. Si tu penses que c'est utile, écris...fiche-toi de tout le reste, de toute manière personne ne pourra te connaître mieux que toi-même

Le prédicat au futur peut être l'apodose d'une période hypothétique dont la protase n'est pas ancrée au moment de l'énonciation. Rocci (2005) souligne que cette structure en protase-apodose est souvent non explicitée mais reconstructible. Ce n'est toutefois pas toujours le cas. Ce qui semble

²² Parmi ces cas, nous avons inclus ceux qui pourraient être classés comme des futurs appelés 'omnitemporels' (dans les termes de Bertinetto 1991) ou 'gnomiques' dans les termes de Imbs (1968). Bertinetto spécifie que les futurs omnitemporels doivent être accompagnés d'indications temporelles du type *sempre* ('toujours') ou *mai* ('jamais'). Nous relevons en 86 la présence d'un *nessuno*, qui pourrait véhiculer une valeur analogue.

caractériser tous les emplois de ce type est leur compatibilité avec un contexte d'illustration (d'une vérité générale, d'un exemple, d'un résultat, d'une règle), et le fait que ce futur apparaît comme étant dans une relation d'élaboration par rapport à son cotexte gauche ou même, de façon plus générale, par rapport à un cadre de pertinence.

Dans ces cas, l'état de choses décrit au moyen du futur ne se définit pas par rapport au moment de l'énonciation : il s'agit donc d'un état de choses qui est présenté comme valable indépendamment de ce moment. Le paramètre de l'ancrage déictique n'est toutefois pas suffisant pour démarquer ces emplois des autres emplois modaux du futur. En effet, tant dans l'emploi épistémique que dans les emplois assertifs et concessifs vus ci-dessus, l'état de choses dénoté n'est pas obligatoirement caractérisé par l'ancrage déictique au moment de l'énonciation. Pour essayer de cerner les caractéristiques de ces emplois, nous en examinerons les manifestations les plus typiques. En effet, le mécanisme à l'œuvre ici se décline en plusieurs réalisations différentes.

Parfois, le futur est utilisé pour dénoter un état de choses de manière 'conclusive', par rapport à un ou plusieurs faits précédemment mentionnés :

87. Se la grana del caffè è troppo grossa ad esempio, non tutti i livelli aromatici del caffè si sprigionano. L'acqua scorre troppo rapidamente attraverso la polvere e non può quindi penetrare correttamente nelle particelle. Ne **risulterà** un caffè sottoestratto con una crema scarsa, acido e dal gusto alcalino. (hardycoffeecompany.com)

Si par exemple la mouture du café est trop grossière, tous les niveaux aromatiques du café ne se dégagent pas. L'eau coule trop rapidement à travers la poudre et ne peut donc pas pénétrer correctement dans les particules. Il en résultera un café sous-extrait, avec une mousse peu consistante, acide et au goût alcalin.

En 87, l'état de choses au futur est le résultat de la réalisation de toutes les circonstances mentionnées dans le contexte gauche, qui à leur tour constituent l'apodose d'une période hypothétique. C'est à l'intérieur de ce

cadre hypothétique que l'état de choses dénoté par le verbe au futur est actualisé. Ce type de futur pourrait être classé sous l'étiquette de futur « hypothétique » (voir par ex. Bertinetto 1986) ou de futur à caractère « conclusif ». Aucune de ces caractérisations ne s'avère toutefois satisfaisante. L'apport du futur dans un contexte où un présent de l'indicatif serait tout aussi admissible (il s'agit de la description d'un processus qui, dans le cadre des conditions spécifiées, a systématiquement lieu) n'est pas identifiable si l'on se cantonne à une description en termes de soumission à une condition. Une caractérisation de ce type de futur comme marque de conclusion a d'autre part le défaut d'exclure de la description tous les emplois assimilables à celui-ci (qui, nous le verrons, sont nombreux) mais ne comportant pas une idée de résultat, ni de conclusion, au risque de multiplier les étiquettes au gré des contextes d'apparition possibles.

Ce futur non déictique, faisant référence à un état de choses toujours valable, peut être employé dans les définitions, pour illustrer des caractéristiques ultérieures d'une notion introduite dans le contexte précédent ou pour aller plus dans le détail, dans une sorte de 'mouvement en avant'. La caractéristique qui est propre à ce type d'emploi est qu'il ne semble pas pouvoir *introduire* une définition ou un concept *ex-novo*. La portion de texte ci-dessous illustre ce cas de figure :

88. Anzitutto, però, si deve necessariamente chiarire che il termine immagine sottende almeno due distinte declinazioni (Bernstein, 1984): Corporate image: è l'immagine del gruppo aziendale e dei suoi valori; è quel complesso di elementi, caratteristiche e peculiarità che un'organizzazione, concepita come gruppo aziendale, riesce a costruire attorno al proprio nome; essa **sarà strutturata** su un sistema codificato che **esprimerà** la coerenza della filosofia aziendale. Brand image: è l'immagine di marca, risultante dall'insieme di fattori che contribuiscono a determinare la sua personalità (corpus PEC)

Toutefois, il est tout d'abord nécessaire de clarifier que le terme image sous-tend au moins deux différentes déclinaisons (Bernstein,

1984) : *Corporate image* : c'est l'image du groupe d'entreprises et de ses valeurs ; c'est l'ensemble d'éléments, caractéristiques et particularités qu'une organisation, conçue en tant que groupe d'entreprises, arrive à construire autour de son nom ; celle-ci sera structurée sur la base d'un système codifié qui exprimera la cohérence de la philosophie d'entreprise. *Brand image* : c'est l'image de marque, résultant de l'ensemble de facteurs qui contribuent à en déterminer la personnalité.

Le futur modal est ici à l'œuvre dans un contexte de type illustratif-définitoire : dans ce contexte, l'état de choses n'est clairement pas référé à un moment ultérieur par rapport au moment de l'énonciation ; on peut affirmer qu'il n'est pas déictique. On peut également exclure qu'il soit prescriptif : bien que cette interprétation ne soit pas invraisemblable (nous remarquerons toutefois que le contexte – qui n'est pas un règlement mais une explication de la terminologie qui illustre les différents caractéristiques et concepts liés à chaque étiquette – ne s'y prête pas), cet emploi du futur se retrouve également dans des contextes où aucune agentivité, condition ou nécessité n'est associable à l'état de choses décrit par le prédicat, excluant ainsi la possibilité d'un emploi jussif/aléthique. Dans le cas ci-dessus le fonctionnement du futur peut être assimilé à l'intention de dénoter un état de choses comme typique, et donc attendu (on parle aussi, en littérature, de futur 'habituel' – voir par exemple Brunot 1922 : 456) : les états de choses décrits par les prédicats *être structurée* et *exprimer* caractérisant de façon typique l'élément défini dans le contexte gauche, ils sont exprimés au futur pour dénoter cette prévisibilité. On relèvera encore une fois que, pour que l'utilisation du futur soit possible, une condition indispensable est la présence d'un arrière-plan textuel pertinent, à savoir dans lequel le contenu ait déjà été directement ou indirectement évoqué.

Très souvent, cette exploitation du futur sert une fonction d'exemplification/particularisation : la description d'une généralité constitue la base pour l'évocation d'un cas spécifique illustrant la règle énoncée dans le contexte gauche, comme dans l'exemple suivant :

89. Nel teatro drammatico classico o d' ispirazione classica l'azione si svolge non esclusivamente in divenire scenico di senso spaziale, temporale o in ambedue. A una morfologia drammatica conclusa **corrisponderà** un'eventualità scenica basata su una minore quantità d' azioni. (corpus PEC)

Dans le théâtre dramatique classique ou d'inspiration classique l'action se déroule, de manière non exclusive, dans un devenir scénique qui peut être de sens spatial, temporel, ou les deux. À une morphologie dramatique conclue correspondra une éventualité scénique basée sur une moindre quantité d'actions.

Ici, le rapport entre l'action et la réalisation scénique de celle-ci est premièrement décrit au présent, ensuite élaboré en prenant un exemple découlant typiquement de cette définition, qui est exprimé au futur.

Le même type de futur se retrouve en français, souvent accompagné de *ainsi* ou *par exemple*, comme le montre le cas ci-dessous (on remarquera que le futur périphrastique se charge ici de la même valeur) :

90. Il a été décrit par Grobstein en 1964, qu'il existe deux sous types d'induction embryonnaire exogène nommées homotypique et hétérotypique selon que l'induction induit justement la formation d'un tissu qui va être similaire (induction homotypique) ou différent (induction hétérotypique) au tissu inducteur. Ainsi, dans l'induction embryonnaire exogène homotypique, on **aura** par exemple une celle différenciée (sic) qui **va produire** un signal inducteur qui va lui permettre de maintenir ses caractéristiques mais également d'envoyer le signal et d'induire la différenciation des cellules voisines en cellule similaire à la cellule inductrice. (Wikipédia)

Ci-dessous, un cas où la particularisation se fait dans l'apodose d'une structure hypothétique :

91. Talvolta il motivo della non presenza [di un insegnante] è la carenza di spazi (uffici).

In altri casi il docente preferisce stare a lavorare a casa: è lì che ha i suoi libri.

Se è un pendolare **cercherà** di ridurre al minimo gli spostamenti e i relativi costi (visto che nessuno glieli rimborsa). (*Il docente che non c'è, Corpus PEC*)

Parfois la raison de la non-présence [d'un enseignant] est la carence d'espaces (bureaux).

Dans d'autres cas l'enseignant préfère rester travailler à la maison : c'est là qu'il a ses livres.

Si c'est un pendulaire, il cherchera à réduire au minimum ses déplacements et les coûts qui s'y rapportent (vu que personne ne les lui rembourse).

Dans ce dernier exemple, une liste de raisons possibles est fournie pour expliquer l'absentéisme du corps enseignant. La troisième raison est construite comme une suite 'protase-apodose'.

Enfin, le futur peut avoir la fonction de préciser ultérieurement le contenu le précédant :

92. In questo senso, dal punto di vista dell'intervento terapeutico, la validazione è un intervento di ristrutturazione cognitiva e di cambiamento. Non c'è quindi una contrapposizione tra validazione come accettazione e ristrutturazione cognitiva come cambiamento, la differenza **consisterà** solo nella scelta di quale aspetto si vuole modificare. A nostro avviso questo modo di considerare l'intervento di validazione consente di valutare meglio la strategia terapeutica, di stabilire cioè come e quando intervenire con la validazione o con la ristrutturazione cognitiva [...] (R. Esposito, "L'intervento di validazione: per una classificazione degli interventi in psicoterapia", *Cognitivismo clinico 2014* – disponibile online à l'adresse: <http://www.fioriti.it/riviste/pdf/2/3Espositoweb.pdf>)

En ce sens, du point de vue de l'intervention thérapeutique, la validation est une intervention de restructuration cognitive et de

changement. Il n'y a donc pas d'opposition entre validation en tant qu'acceptation et restructuration cognitive en tant que changement, la différence consistera seulement dans le choix de quel est l'aspect que l'on veut considérer. À notre avis cette façon de considérer l'intervention de validation permet de mieux évaluer la stratégie thérapeutique, à savoir d'établir comment et quand intervenir avec la validation ou avec la restructuration cognitive [...]

Dans le cas de 92, une définition inédite du processus de validation est introduite (elle est d'ailleurs reprise par anaphore dans le contexte droit : 'cette façon de considérer l'intervention de validation'). Cette définition est suivie par une élaboration qui illustre la manière dont elle doit être interprétée, interprétation qui oppose ce que la nouvelle définition implique *ex negativo* (*il n'y a donc pas d'opposition*) et l'illustration de ce qu'elle implique en termes positifs (*la différence consistera seulement*). Dans ce cas, le locuteur choisit de marquer par un futur le deuxième membre de cette opposition, ce qui accentue sa mise en avant comme que chose de nouveau ou en relief. On relèvera d'ailleurs que tout autre serait l'effet d'une version présentant les deux prédicats au futur, ce qui aurait comme résultat de présenter l'ensemble comme un bloc, en avant-plan par rapport à ce qui précède :

93. Non **ci sarà** quindi una contrapposizione tra validazione come accettazione e ristrutturazione cognitiva come cambiamento, la differenza **consisterà** solo nella scelta di quale aspetto si vuole modificare.

Il n'y aura donc pas d'opposition entre validation en tant qu'acceptation et restructuration cognitive en tant que changement, la différence consistera seulement dans le choix de quel est l'aspect que l'on veut considérer.

Encore différent serait l'effet avec les deux prédicats au présent, qui ferait apparaître cette nouvelle modalité comme une interprétation alternative disponible :

94. Non **c'è** quindi una contrapposizione tra validazione come accettazione e ristrutturazione cognitiva come cambiamento, la differenza **consiste** solo nella scelta di quale aspetto si vuole modificare.

Il n'y a donc pas d'opposition entre validation en tant qu'acceptation et restructuration cognitive en tant que changement, la différence consiste seulement dans le choix de quel est l'aspect que l'on veut considérer.

L'emploi d'illustration dans le cadre théorique adopté

L'emploi d'illustration est celui qu'il serait le plus aisé de décrire au moyen de la notion d'enrichissement contextuel. En effet, il présente la caractéristique de réunir des contenus qui ont des fonctions logiques ou textuelles très différentes et mêmes parfois opposées : définitoires, conclusives, d'exemplification, de particularisation.

Il est pourtant évident que, d'une part, la fonction du futur dans ces cas n'est jamais celle de projeter la représentation d'un état de choses dans l'avenir, et, d'autre part, que tous ces emplois ont en commun des caractéristiques qui les distinguent de tous les autres emplois vus jusqu'ici.

Leur point commun est la fonction que nous avons appelée d'illustration ; cette fonction est indépendante de la nature de l'état de choses qui est dénoté. Elle s'articule en :

(ii) la présence d'un cadre de pertinence, sur le fond duquel l'état de choses au futur, considéré comme généralement valable, s'inscrit ; ce cadre est *obligatoire* (nous ne pouvons avoir aucun futur en ouverture, par exemple, d'un article d'encyclopédie) ;

(iii) une forme d'élaboration, qui situe le contenu par rapport à ce cadre de pertinence de différentes manières ;

(iv) l'effet d'une caractérisation de l'état de choses au futur comme dénotant une situation typique, attendue ou récurrente, toujours valable, détachée de la deixis de l'énonciation.

Nous réunissons ces caractéristiques sous une même macro-circonstance, compatible avec la représentation d'un énoncé comme surgissant à un moment postérieur à celui de l'énonciation : c'est une circonstance dans laquelle le locuteur veut projeter la validité de ce qu'il dit au-delà du moment de l'énonciation, mais dans un mouvement d'élaboration par rapport à son énoncé précédent. Nous considérons tous les fonctions qui en découlent comme des effets de sens entrant en jeu au niveau de l'interprétation.

Si tous les emplois du futur sont donc caractérisés au niveau sémantique par une indication de 'non-actualisation au moment M_e – actualisation à un moment M_x postérieur à M_e ', ce n'est que dans certains cas que cette indication agit sur le niveau énonciatif. Le fonctionnement énonciatif est en amont de tous les emplois modaux du futur et la possibilité d'un tel fonctionnement est inscrite dans ce temps verbal indépendamment du contexte. C'est au niveau rhétorique que des emplois différents se réalisent dans des situations de discours précises ; ces tours rhétoriques sont obtenus par l'intégration d'éléments du contexte à la forme temporelle activée au niveau énonciatif. Ceci rend compte d'une part du fait qu'une langue comme le français réalise certains emplois rhétoriques au moyen de certaines formes et pas d'autres, alors qu'une langue de la même souche, comme l'italien, utilise des formes différentes (il suffit de penser à la concession, véhiculée par le futur en italien et par *puet-être* en français). D'autre part, cela permet de décrire les différentes exploitations possibles du futur comme semi-conventionnelles – liées à sa potentialité énonciative (conventionnelle) d'une part et dépendantes du contexte d'autre part – nous évitant à la fois de recourir à un mécanisme spécifique pour chacune de ces exploitations, ou, au contraire, de toutes les forcer dans le moule de l'emploi conjectural.

Les contextes compatibles avec une exploitation énonciative du futur et les effets d'une telle exploitation sont donc nombreux et variés, et l'usage de ce temps verbal met apparemment en jeu des domaines très divers : force illocutoire, prise (ou non) en charge du contenu à des fins argumentatives, relations logiques, démarcation de plans au niveau du discours. L'observation des occurrences ci-dessus montre, à un premier abord, un seul point commun à tous ces emplois : le futur n'est pas employé dans l'objectif de signaler la référence future de l'état de choses en question. Est-il possible de regrouper ultérieurement ces emplois²³ ?

²³ Les valeurs modales exprimées à travers le futur (davantage, peut-être, que celles exprimées à travers l'imparfait) semblent pouvoir être même fortement antithétiques : elles varient de la conjecture (qui dénote un degré de certitude non élevé) à l'affirmation forte du futur que nous avons appelé assertif et qui, comme nous l'avons vu, est rendu en français par des expressions qui tendent à marquer un renforcement de l'énoncé, telles que *bien* ou *tout de même*. Il est intéressant de relever (nous devons cette observation à Peter Blumenthal, que nous tenons à remercier) qu'il est possible de mettre en relation ces différentes valeurs en élargissant le champ de nos observations à d'autres domaines de la morphosyntaxe : on sait par exemple que les conjonctions de concession du français et de l'italien mais également d'autres langues romanes sont, à l'origine, des expressions d'assertion forte (il suffit penser à *bien que / benché*), ce qui suggère que la relation de concession est compatible avec ce type d'expression. Nous pouvons donner ici un autre exemple : tout comme la valeur concessive montre une relation avec l'assertion forte par le biais de ses marqueurs, la valeur de conjecture peut être (et a été) mise en relation avec la modalité déontique : la valeur épistémique est en effet véhiculée par le marqueur *devoir* (un marqueur signalant obligation). Or le futur, à son origine, est issu d'une périphrase qui véhicule précisément cette valeur. Nous ne pouvons pas aller au-delà de ces observations de surface (le panorama des relations entre éléments de différentes catégories morphosyntaxiques dans l'étude de l'expression de la modalité et/ou des relations de sens en général mérite à lui seul un travail entier). Nous rappelons seulement que nous avons traité le futur et l'imparfait comme ne codant aucune de ces valeurs à la base (à la différence, par exemple, des conjonctions). Dans ce travail, ces différentes possibilités s'expliquent surtout par les nombreuses exploitations possibles de la triple interaction 'propriétés sémantiques d'une forme de

Les préférences du français et de l'italien pour l'un ou pour l'autre emploi ont déjà fourni quelques pistes de réponse. Dans Rossari, Ricci & Siminiciuc (à paraître), il a été observé que, en italien, le futur semble être plus compatible avec les emplois modaux plus strictement 'énonciatifs', à savoir dans lesquels la composante de non-actualisation de l'énoncé prime sur l'idée d'ultériorité qui est aussi présente dans les indications sémantiques du futur, alors que le contraire semble valable pour le français, moins compatible avec des emplois mettant davantage en jeu la modalisation subjective par le locuteur que le sens d'ultériorité. Les emplois où il y a possibilité de récupération d'une temporalité future semblent être privilégiés par le français. Un de ces emplois est l'emploi modal d'atténuation : dans ces emplois, une lecture en termes de référence temporelle future ne peut être exclue. Ceci est également le cas pour le futur d'ordre, dont l'emploi, attesté en français, est restreint en italien à certains contextes. Les valeurs mentionnées ci-dessus sont plus ambiguës entre le fonctionnement propositionnel (temporalité) et le fonctionnement énonciatif (modalité) que les autres valeurs modales. Autrement dit, les emplois écartés par le futur italien seraient ceux dans lesquels il n'y aurait pas un décalage suffisant entre la référence temporelle exprimée par le verbe dans son fonctionnement propositionnel et les circonstances de l'énonciation pour que l'emploi soit clairement énonciatif.

Si le français partage avec l'italien l'emploi modal épistémique, il le fait de manière fortement contrainte, et ces contraintes sont en partie déterminées par la valeur d'*Aktionsart* du verbe, qui n'est rien d'autre qu'une indication inscrite dans le verbe lui-même concernant le déroulement dans le temps de l'état de choses dénoté (le qualifiant comme duratif, ponctuel, statique, etc.). Quant à l'emploi concessif, le français n'exploite pas du tout le potentiel modal du futur dans cette direction. En revanche, les emplois qui sont exclusifs de cette langue (par exemple le futur de politesse employé dans le commerce)

la langue' 'double possibilité de portée (propositionnelle/énonciative)' 'circonstances de l'énonciation', que le locuteur peut faire jouer dans ses tours rhétoriques. L'apport de la sémantique des formes appartenant à d'autres paradigmes n'en est pas moins précieux pour la compréhension de ces valeurs.

sont ceux dont la composante d'ultériorité contenue dans l'indication sémantique semble être plus présente, dans une superposition entre modalité et temporalité (Rossari, Ricci & Siminiciuc à paraître). Il y aurait donc au moins un critère qui pourrait être à l'origine des différences entre ces deux langues relativement à leur façon d'exploiter le potentiel modal du futur.

En reprenant les exemples illustrés plus haut pour le futur, on peut schématiser cette différence de la manière suivante :

Emplois énonciatifs du futur évoquant davantage la subjectivité du locuteur

Emploi épistémique, concessif, assertif, de réfutation

→ le français est moins compatible que l'italien avec ce type d'emploi

Emplois de 'perspective / démarcation de plans' au niveau du discours

Emploi historique, de bilan, d'illustration/élaboration

→ le français et l'italien sont tous deux compatibles avec ce type d'emploi, mais le futur italien n'est compatible avec les emplois de bilan qui impliquent la subjectivité du locuteur

Emplois atténuatifs et jussifs du futur :

Qu'est-ce que vous **prendrez** Madame ? / Tu **feras** attention c'est délicat

→ le futur, avec ses propriétés sémantiques, est employé dans des circonstances dans lesquelles l'état de choses décrit par le verbe n'a effectivement pas encore eu lieu au moment de l'énonciation

→ pas de décalage entre les indications sémantiques (ultériorité) et le contexte

→ récupération possible d'une idée de temporalité → superposition possible entre le fonctionnement énonciatif et propositionnel

→ le français est plus compatible que l'italien avec ce type d'emploi

En réalité, cette dernière distinction n'est pas si nette. Nous avons vu d'une part que l'italien admet bien des emplois jussifs/de prescription, pour autant

qu'il ne s'agisse pas d'un ordre immédiat (ainsi, '*en cas de panne, le locataire avertira immédiatement la direction*' est admis, '*tu feras attention c'est délicat*' ne l'est pas). Ceci semble être en contraste avec le tableau que nous venons d'esquisser, car les emplois de prescription admis en italien sont justement ceux qui s'apparentent davantage à la description d'un état de choses futur, et donc à la récupération d'une temporalité. De plus, les cas d'autocorrection présent-futur vus en 3.4. et repris dans cette section montrent une superposition entre contexte épistémique (modal) et contexte futural (temporel). Pour rendre compte de ces deux exceptions, il faut admettre que le futur italien n'est pas moins compatible que le futur français avec la récupération d'une temporalité *tout court* mais plutôt avec la récupération d'une temporalité *immédiate* ou programmable au moment de l'énonciation (pour reprendre la catégorisation de Squartini 2011) : une temporalité qui, en italien contemporain, est exprimée de manière presque exclusive (du moins dans certaines variétés de langue) par le présent de l'indicatif. Dans un énoncé tel que *tu feras attention c'est délicat*, le moment de la réalisation de l'état de choses, bien que postérieur au moment de l'énonciation, vient pratiquement se superposer à celui-ci : il s'agit d'un futur immédiat, qui commence au moment même où l'on parle. Or le temps futur de l'italien s'est trop éloigné de l'expression de ce type de temporalité immédiate pour pouvoir la récupérer²⁴.

²⁴ Nous ne pouvons pas émettre d'hypothèses à ce sujet pour le français, car nous n'avons pas analysé la forme périphrastique du futur, une forme qui est employée dans bon nombre de contextes où l'italien recourt au présent. Nous relèverons cependant que c'est probablement bien cette forme qui est la plus naturelle pour l'expression d'une injonction directe, et non pas le futur lexical, qui semble assez figé dans ses manifestations. Voici un exemple de traduction, qui semble parfaitement naturel en français :

« Hefina, tu **vas** me **ranger** ça immédiatement ! »

C'est la traduction française de l'énoncé impératif anglais « Hefina, put that back immediately » du script du long-métrage *Pride* (2014), extraite du site www.reverso.com. Dans la version italienne, comme on peut s'y attendre, la réplique est traduite par un impératif (« Hefina, mettilo subito via » 'Hefina, range ça immédiatement'). Même sans recourir aux traductions, les exemples en ce sens ne manquent pas en français (*maintenant tu vas me laisser tranquille ! Tu vas le faire*

Il ne présente en revanche aucune incompatibilité avec la récupération de la temporalité en jeu dans la description d'une prescription générale, ce qui est le cas pour les prescriptions de loi ou les règlements. Il en va de même pour le futur d'atténuation, dans lequel la temporalité future en jeu est également une temporalité très proche.

L'apport de l'analyse quantitative, qui sera introduite dans la deuxième partie de ce travail, s'avère dans ce cas précieux : nous verrons, en effet, que le futur d'ordre immédiat (*tu feras attention c'est délicat*) a été bel et bien présent le long de la diachronie de l'italien, parallèlement à la présence du futur dans l'expression d'une temporalité proche ; même si de manière purement spéculative, on peut faire l'hypothèse que ces deux variations ne sont peut-être pas complètement indépendantes entre elles.

tout de suite, etc.). Dans l'expression d'un ordre ou d'une requête, le futur simple et le futur périphrastique sont donc tous deux utilisés. Nous ajouterons (nous remercions Corinne Rossari d'avoir suggéré cette piste de réflexion) qu'ils ne sont pas totalement superposables. Il suffit, par exemple, de penser à la différence entre *tu diras bonjour à ta grand-mère* et *tu vas dire bonjour à ta grand-mère* : seulement le futur simple, apparaissant dans le premier de ces deux énoncés, peut être considéré comme étant modal dans le sens que nous avons décrit plus haut (atténuation d'une requête).

À part l'impératif, possible pour les deux langues, l'italien contemporain ne dispose que du présent pour ce type d'ordre, alors que l'utilisation du futur simple est attestée à un stade diachronique antérieur. Nous rappelons aussi que, pour le français, nous avons relevé la même superposition de rôles futur synthétique/futur analytique pour l'emploi d'atténuation dans les échanges commerciaux.

Le tableau ci-dessous résume les emplois modaux du futur en italien et en français, regroupés selon ces observations.

Les emplois modaux du futur en italien et en français

Emploi	Italien	Français
CIRCONSTANCES METTANT EN JEU LA SUBJECTIVITÉ/PRISE EN CHARGE		
Emploi de conjecture	Mario è in ritardo, avrà trovato traffico	On sonne. Ce sera le facteur
Emploi assertif	Una donna avrà il diritto di uscire senza trucco	Non attesté en français
Emploi de concession	Sarò italiano ma non mangio la pizza	Non attesté en français
Emploi de réfutation polémique	ora sarà colpa mia	Non attesté en français (mais attestations avec la périphrase progressive)
CIRCONSTANCES METTANT EN JEU UNE MISE EN SCÈNE DE PERSPECTIVE/DISPOSITIO		
Futur des historiens	Morirà due giorni dopo	Il mourra deux jours plus tard
Futur de bilan	Alla fine l' avrà avuta vinta lui <i>(en italien : possible seulement comme évaluation subjective)</i>	La coupure aura duré deux heures
Emploi d'illustration	Non c'è quindi una contrapposizione [...], la differenza consisterà solo nella scelta di quale aspetto si vuole modificare.	Ainsi, dans l'induction embryonnaire exogène homotypique, on aura par exemple une celle différenciée
CIRCONSTANCES D'INTERACTION SOCIALE		
Emploi d'atténuation /politesse	<i>Avec verbes de dire:</i> Ti dirò che non mi piace molto	Qu'est-ce qu'elle prendra la dame ?
Futur de prescription/jussif	il titolare avvertirà tempestivamente il punto vendita <i>(en italien: bloqué dans les cas de futur immédiat)</i>	Tu feras attention c'est délicat

4. LES EMPLOIS MODAUX DE L'IMPARFAIT EN ITALIEN ET EN FRANÇAIS : ANALYSE QUALITATIVE EN SYNCHRONIE

En italien comme en français, l'imparfait de l'indicatif a des emplois temporels et des emplois dans lesquels les indications qui sont codées dans sa sémantique sont exploitées pour des buts communicatifs autres que la simple référence temporelle. Certains emplois modaux de l'imparfait sont spéculaires aux emplois du futur : les deux temps permettent, par exemple, d'atténuer une requête, une question trop directe, une assertion. D'autres emplois (parmi les plus étudiés, au moins pour le français) permettent au locuteur de dénoter un fait qui n'a pas effectivement eu lieu. Comme pour le futur, nous faisons l'hypothèse que, dans de tels cas, l'imparfait a un fonctionnement différent de son fonctionnement temporel et qu'il s'agit d'un fonctionnement mettant en jeu la représentation par le locuteur d'une énonciation, à entendre comme l'apparition d'un énoncé : une représentation qui reflète les propriétés sémantiques de l'imparfait et qui – selon les circonstances – donne vie à divers tours rhétoriques.

Nous procéderons, dans la même démarche que pour la section précédente, en fournissant tout d'abord un catalogage d'emplois à des fins purement descriptives. Nous passerons ensuite à la discussion des plus significatives parmi les descriptions de ces emplois dans la littérature, en nous arrêtant tout particulièrement sur les notions d'imperfectivité et de contrefactualité. Suivra une représentation schématique du fonctionnement de l'imparfait selon le cadre théorique que nous avons adopté. Enfin, les emplois exemplifiés dans le catalogage initial seront repris – comme pour le futur – de manière critique, en les discutant et en tentant d'en fournir une systématisation raisonnée.

4.1 Les emplois modaux de l'imparfait en italien et en français : aperçu synthétique

Dans la même démarche que pour le futur, nous proposons ci-dessous un catalogage sous forme de tableau des emplois de l'imparfait que nous identifions comme étant des emplois modaux. Nous avons basé la sélection des emplois sur le même critère qui nous a servi à isoler les emplois modaux

du futur : nous considérons donc que l'imparfait a un emploi modal quand sa caractérisation aspectuo-temporelle (la dénotation d'un état de choses comme étant valable à un moment antérieur à celui de l'énonciation et 'ouvert' au moment de l'énonciation) n'est pas l'objectif communicatif premier de son utilisation, et qu'il est utilisé pour d'autres objectifs. Comme discuté pour ce qui concerne le futur, ces conditions n'excluent pas la possibilité que l'état de choses exprimé à l'imparfait soit effectivement antérieur au moment de l'énonciation. Ceci – de manière symétrique à ce qui a été observé pour l'autre temps analysé par ce travail – nous permettra de rendre compte de la différence entre les emplois qui peuvent être exemplifiés par les énoncés ci-dessous :

1. Incidente aereo, Capirossi illeso. "Ho avuto paura, sì, tanta paura. Altri trenta secondi e non **c'ero** più."
(www.motograndprix.motorionline.com > Baranzini/Ricci 2016)²⁵

Crash aérien, Capirossi s'en sort indemne. « J'ai eu peur, oui, très peur. Trente secondes de plus et je n'étais plus là ».

2. [À propos d'un gâteau préparé par le locuteur] : È finita praticamente subito! Il tempo di metterla in tavola, cinque minuti e non **c'era** più.
(blog.cookaround.com > Baranzini/Ricci 2016)

Il est parti pratiquement tout de suite ! Le temps de le mettre sur la table, cinq minutes et il n'était plus là.

Alors que, dans 2, le locuteur décrit simplement un état de choses au passé, dans 1 l'imparfait, dans la même structure « *x temps + et + imparfait* » a un usage modal : il indique qu'un état de choses a failli se produire, mais ne s'est pas produit.

²⁵ Pour les problématiques relatives à la traduction des exemples et la solution adoptée, nous renvoyons à la note 2, section 1.

Les emplois modaux de l'imparfait en italien et en français contemporains

Emploi	Italien	Français
Emploi d'hypothèse dans le présent	Moins attesté en italien ('era bello se venivi anche tu')	Si tu venais aussi on pourrait fêter tous ensemble (l'état de choses peut se réaliser)
Emploi d'hypothèse dans le passé	Se venivi anche tu potevamo festeggiare tutti insieme (= l'état de choses ne s'est pas réalisé)	Non attesté en français
Emploi de récit de rêve	nel sogno incontravo mio padre	Je rentrais chez moi mais je m'apercevais que ce n'était pas chez moi
Emploi de récit de film, livre	Nel film moriva	Dans le film il mourait
Emploi ludique	Io ero il poliziotto e tu il ladro	Moi j'étais le gendarme et toi le voleur
Emploi de récit dans rapport/chronique/procès-verbal	Nella giornata seguente, una pattuglia rinveniva la vettura	Samedi, vers 23h30, quelques jeunes s'adonnaient à des actes de vandalisme
Emploi contrefactuel	Altri 30 secondi e non c'ero più	Encore 30 secondes et je n'étais plus là
Emploi contrefactuel figé (monopropositionnel)	Per poco/a momenti/per un pelo (non) cadevo	Plus rarement attesté en français (pour un peu je tombais)
Emploi de non-pertinence	Come, non vieni? C' era il vino buono...	Domage, elle avait de si beaux yeux, ils seront cachés derrière les lunettes
Emploi futur	Stasera andavamo in giro fino alle 10. Vuoi venire?	Plus de contraintes en français, utilisation d'une forme périphrastique ('j' allais justement préparer le dîner')
Emploi d'atténuation/de politesse	Che cosa voleva , signora?	Que désiriez -vous madame ?

4.2. Les caractérisations de l'imparfait modal dans la littérature²⁶

Comme c'est le cas pour ceux du futur, les emplois modaux de l'imparfait dans la littérature sont souvent décrits à partir des propriétés temporelles que les diverses études lui assignent. Mais ce qui domine dans les descriptions de ce temps et de ses fonctions discursives semble être la description de ses propriétés aspectuelles. Ainsi, pour l'italien, Serianni (1997) définit l'imparfait comme « tipico tempo 'aspettuale' » (*temps 'aspectuel' typique*) (Serianni 1997 : 468), dans la mesure où il dénote un état de choses comme étant inachevé car les indications relatives à son déroulement, par exemple son début et sa fin, ne sont pas fournies.

Bertinetto (1991), qui fournit une des caractérisations les plus exhaustives de l'imparfait italien, le décrit tout d'abord sous l'angle de ses propriétés temporelles : l'imparfait est défini comme le « temps de la simultanéité dans le passé » (Bertinetto 1991 : 73). L'idée de simultanéité implique le fait qu'un état de choses décrit par un verbe à l'imparfait est caractérisé par la nécessité d'un ancrage temporel, à savoir une indication de simultanéité par rapport à un élément contextuel (un deuxième état de choses, une indication temporelle,

²⁶ Nous avons construit notre premier catalogage descriptif en nous basant en grande partie sur celui présenté en Baranzini/Ricci (2015), mais en y rajoutant d'autres emplois que nous considérons comme modaux et surtout avec une interprétation et une explication des emplois basée sur une description tant des indications sémantiques que du fonctionnement en discours globalement différente ; l'article en question présente en effet une description de la procédure interprétative des énoncés contenant des imparfaits modaux qui prend en compte un noyau sémantique enrichi au moyen d'indications contextuelles, et ne fait pas appel à une notion de fonctionnement énonciatif telle qu'elle est évoquée ici. De plus, une partie de ces emplois sont décrits en faisant également appel à la notion d'évidentialité, que nous avons exclue des mécanismes de fonctionnement. Nous nous référons tout de même ponctuellement à ce travail pour ce qui concerne la terminologie, certains exemples et certaines contraintes d'emploi. Toutefois, ce catalogage sera repris avec un regroupement des emplois différent, en accord avec notre description.

ou même un élément du contexte non explicitement exprimé) qui représente un instant de référence et qui permette cet ancrage :

3. Ieri a quest'ora **giocavo** a carte (Bertinetto 1991)²⁷

Hier, à cette heure-ci, je jouais aux cartes

Toutefois, dans la caractérisation de Bertinetto également, l'expression de la simultanéité dans le passé et son interprétation sont liées aux propriétés aspectuelles de l'imparfait : selon le type d'aspect exprimé (aspect progressif, continu, habituel), le point d'ancrage sera interprétable comme étant interne au procès décrit par le verbe, ou au contraire comme englobant ce procès. Ainsi par exemple, un état de choses à l'imparfait tel que :

4. Giovanni **passeggiava** avanti e indietro

Giovanni faisait les cent pas

est interprété comme simultané à un point d'ancrage tel que *à ce moment* dans son acception progressive (focalisation d'un instant interne au procès) : le moment de référence sera alors un instant pendant le déroulement du procès mais n'en comprendra pas la fin. En revanche, l'imparfait est interprété comme simultané à un point d'ancrage tel que *à cette époque* dans son acception continue ou habituelle : le moment de référence sera dans ce cas un intervalle qui comprendra le procès dans sa globalité ou dans ses répétitions régulières.

Sur la base de cette description de l'imparfait, Bertinetto opère une classification qui distingue (i) les emplois de l'imparfait liés à ses propriétés temporelles ; (ii) les emplois modaux de l'imparfait ; (iii) les emplois de l'imparfait liés à ses propriétés aspectuelles. Ci-dessous, nous proposons une revue critique des caractérisations les plus problématiques, nous concentrant sur les emplois que nous identifions, selon les critères définis dans la section 2., comme étant modaux et renvoyant à Bertinetto (1991) pour tous les autres cas. Des emplois temporels, sur lesquels nous ne nous arrêterons pas ici, font

²⁷ Les exemples 3 à 17 sont extraits de Bertinetto (1991).

partie toutes les manifestations en relation avec la *consecution temporum*, notamment la possibilité pour ce temps d'avoir un rôle de « présent dans le passé » (Bertinetto 1991 : 75), à savoir un rôle homologue à celui qu'aurait le temps présent au moment de l'énonciation, comme dans :

5. Gigi mi ha detto ieri che Adriana **era** malata

Gigi m'a dit hier qu'Adriana était malade

mais également le rôle que Bertinetto appelle d'« imparfait prospectif », à savoir l'imparfait dans sa fonction de futur dans le passé :

6. Ha promesso che **tornava** il giorno dopo

*Il a promis qu'il revenait le jour suivant*²⁸

Nous soulignerons uniquement que, déjà au niveau des emplois temporels, la classification de Bertinetto se fait sur la base des informations contextuelles déclenchant un certain type d'interprétation et de leur combinaison avec les propriétés sémantiques/actionnelles du verbe employé. Les emplois prospectifs seraient par exemple particulièrement fréquents en association avec les verbes *dovere* 'devoir' et *volere* 'vouloir', ce qui est dû, selon cette description, à la sémantique propre à ces deux verbes, qui permet la projection dans un avenir possible.

Bertinetto définit comme « emplois modaux » des « manifestations qui ne dépendent pas exclusivement de paramètres temporels ou aspectuels »

²⁸ L'imparfait prospectif est également attesté en français, comme déjà relevé par Brunot, qui l'explique d'ailleurs exactement avec cette même capacité de l'imparfait d'être un « présent dans le passé » : « Le futur dans le passé remplacé par l'imparfait. — Le futur dans le passé se trouve quelquefois remplacé dans le discours indirect par l'imparfait. Par un mouvement naturel de la pensée, celui qui parle transporte les faits du moment de l'avenir où son plan se trouvera réalisé, au moment où il parle. Les faits certains apparaissent comme présents dans le passé. C'est une figure analogue à celle qui fait employer le présent pour le futur, quand on dit : je viens. » (Brunot 1922 : 757)

(Bertinetto 1991, notre traduction). Les emplois modaux de l'imparfait auraient en commun le fait qu'une sorte de « transposition du monde réel vers un autre, fruit de l'imagination ou de la supposition » (Bertinetto 1991 : 80, notre traduction) est opérée dans tous ces cas. Les emplois modaux sont donc caractérisés, selon cette description, par un trait 'irréel'. Ci-dessous, les emplois que Bertinetto inclut dans cette catégorie :

- *Imparfait « de l'irréalité »*, qui désigne un état de choses « filtré par l'imagination » et qui est exemplifié comme suit :

7. Severino si perse nella lettura. Il mondo scomparve ai suoi occhi. La primula Rossa **penetrava** arditamente in Parigi, **si aggirava** per le strade della capitale [...]

Severino se perdit dans la lecture. Le monde disparut de ses yeux. Le Mouron Rouge pénétrait hardiment dans Paris, rôdait dans les rues de la capitale [...]

Ce type d'emploi est ultérieurement subdivisé en d'autres sous-emplois, tous liés au détachement du monde réel, mais prenant différentes valeurs que, dans ce cas, Bertinetto appelle « uso retorico » ('utilisation rhétorique'). L'échange ci-dessous est par exemple utilisé par Bertinetto pour illustrer une « utilisation rhétorique » d'« admonition » :

8. a. Peccato che non ci siamo portati via quella bella insegna.
b. Già, e poi magari **passava** un vigile e ci **conciava** per le feste.
(Bertinetto 1991: 81)
a. Dommage qu'on n'ait pas emporté ce beau panneau.
b. C'est ça, et après un gendarme serait passé et nous aurait réglé notre compte (litt. passait et nous réglait notre compte).

Nous reviendrons plus loin sur ces caractérisations des emplois modaux de l'imparfait. Nous relevons toutefois l'étiquette d'« utilisation rhétorique », qui ne peut recouvrir que très partiellement (voire pas du tout) le sens que nous lui

donnons pour définir les emplois modaux, car nous mettons cette notion en relation avec un mécanisme de fonctionnement précis.

- *L'imparfait 'ludique'* ; cet emploi est lui aussi classé par Bertinetto parmi ces imparfaits « irréels » :

9. (Facciamo che) io **ero** il re e tu la principessa

(Faisons que) tu étais le roi et moi la princesse

- *imparfait « conatif » et « imminentiel »*. Nous reprenons ici les exemples que Bertinetto utilise pour illustrer respectivement l'imparfait qu'il appelle « conatif » (exprimant « piuttosto l'intenzione di realizzare qualcosa che l'atto stesso di realizzarlo » 'plutôt l'intention de réaliser quelque chose que l'acte même de la réaliser', Bertinetto 1991 : 81, notre traduction), illustré par 10, et celui qualifié d'« imminentiel », illustré par 11 :

10. Ti ricordi quel giorno in cui Stefano **stendeva** la biancheria mentre tirava la tramontana? Naturalmente dovette poi rinunciare

Tu te rappelles ce jour où Stefano étendait le linge pendant que la tramontane soufflait ? À la fin, bien sûr, il a dû renoncer.

11. L'aereo **decollava** già dalla pista, quando il pilota si accorse che un motore perdeva colpi.

L'avion décollait déjà de la piste, quand le pilote s'aperçut que l'un des moteurs s'essouffait.

La différence entre ces deux emplois se manifesterait surtout dans les différents types d'aspect verbal compatibles avec chacun d'entre eux (verbes résultatifs dans le cas du premier et verbes transformatifs dans le cas du deuxième). Nous renvoyons à la discussion pour un commentaire sur cette distinction, relevant uniquement, au passage, le fait qu'au moins l'énoncé 10 est en réalité ambigu en italien quant à la distinction entre ces deux emplois : si pour l'état de choses « étendait le linge » une interprétation imminentielle (« s'apprêtait à étendre le linge ») ne peut pas être exclue en italien (notre

corpus nous a permis d'en relever des cas), l'interprétation purement imperfective (« était en train d'étendre le linge ») est également pleinement admise, et c'est peut-être la plus naturelle.

On remarquera par ailleurs que, parmi les emplois imminentiels, Bertinetto classe également les emplois que Bres (2009b) ainsi que Kleiber et Berthonneau (2002) entre autres appellent typiquement « imparfaits contrefactuels », à savoir des emplois qui dénotent un état de choses qui a failli advenir mais ne s'est pas réalisé ; ces emplois peuvent être exemplifiés par l'énoncé ci-dessous :

12. Je suis en retard, désolée. [...] - Une minute de plus et j'**étais** obligé de vous refuser l'accès. (www.telescoop.tv)

En effet, Bertinetto souligne la possibilité de remplacer cet imparfait par un passé composé seulement avec un certain nombre de locutions figées du type « per poco » :

13. Per poco (non) **cadevo**/sono caduto

Pour un peu je (ne) tombais/(ne) suis tombé*

Cet exemple est parfaitement comparable à l'un des emplois que Bres (2009) assimile aux imparfaits contrefactuels :

14. Un jour que le mage et sa bande étaient en train de festoyer chez nous, à nos dépens, le plafond de la salle à manger s'effondra. **Pour un peu**, il **écrasait** toute cette détestable société. Mais personne ne fut blessé. (Grenier, *Andrélie* < Bres 2009 :19).

Nous reviendrons plus loin dans cette même section sur l'emploi contrefactuel, car il s'agit d'un emploi très débattu en littérature et dont le classement n'est pas chose aisée.

-*Imparfait épistémique et hypothétique*. Le dernier emploi recensé par Bertinetto dans la catégorie des emplois modaux est un emploi de l'imparfait qu'il caractérise comme 'épistémique' : cet emploi est décrit comme étant

associé le plus souvent à l'utilisation d'un verbe modal et comme exprimant une supposition du locuteur. Dans ces cas, l'imparfait peut être remplacé par le conditionnel passé (de manière analogue au même emploi en français). Cet emploi est exemplifié par les énoncés suivants :

15. Vincenzo **doveva** essere qui; non capisco cosa gli sia successo

Vincenzo devait être là ; je ne comprends pas ce qui lui est arrivé

16. **Bastava** fare un piccolo sforzo; ormai è troppo tardi

Il suffisait de faire un petit effort ; maintenant, c'est trop tard

L'étiquette *épistémique* est ici utilisée pour identifier ces emplois comme exprimant ce type de supposition par le locuteur. Une définition qui ne coïncide pas totalement avec la description classique de ces emplois, selon laquelle le contenu propositionnel s'inscrit dans le cadre d'un état de connaissance préalable activé (pour ces raisons le terme 'épistémique' est très souvent associée à celui de 'doxastique' en reprenant l'étiquette de Conte 1988). Sans entrer dans le détail de l'analyse ici, nous relèverons qu'il est difficile de rendre pertinents tant une supposition qu'un état de connaissance du locuteur pour interpréter 16 : *bastava* suggère plutôt une interprétation contrefactuelle (un état de choses qui ne s'est pas réalisé).

En ce qui concerne l'emploi hypothétique, Bertinetto renvoie à la section y dédiée dans la *Grande Grammatica* (Renzi/Salvi 1991).

La classification de Bertinetto (1991) se termine par la description des emplois liés aux propriétés « aspectuelles » de l'imparfait. Après être revenu sur la caractéristique aspectuelle de l'imperfectivité, associée au sens d'indétermination relative à la prosécution d'un état de choses décrit à l'imparfait, Bertinetto observe que la plupart des emplois modaux de l'imparfait sont liés à une idée de non-actualité qui dérive de la conjonction entre référence passée et indétermination aspectuelle, avec tout de même la possibilité d'assumer un caractère perfectif pour les emplois où l'imparfait dénote un passé récent ou un futur imminent, incluant ainsi dans cette caractérisation l'imparfait « prospectif ». Nous adhérons pleinement à cette

double caractérisation 'référence passée-indétermination aspectuelle', que nous reprendrons pour notre caractérisation de l'imparfait. Le seul emploi décrit spécifiquement sous l'angle de ses propriétés aspectuelles, à savoir comme un emploi essentiellement « perfectif » de l'imparfait est l'imparfait narratif, rendu possible par des contextes perfectivisants :

17. Quella stessa sera, alle dieci in punto, l'ingegnere Ribera **batteva** due colpi discreti alla porta del signor Giacomo Puttini in Albogasio Superiore.

Ce même soir, à dix heures pile, l'ingénieur Ribera frappait deux coups discrets à la porte de monsieur Giacomo Puttini à Albogasio Superiore.

L'emploi narratif de l'imparfait est donc, selon cette description, un emploi aspectuel et non pas modal de ce temps verbal. Comme nous le verrons, nous n'avons pas inclus l'imparfait narratif dans notre classification des emplois modaux de l'imparfait. En effet, nous considérons cet emploi comme un emploi temporel, ceci bien que notre critère de classification initial intègre, parmi les emplois modaux de l'imparfait, ceux dans lesquels l'état de choses décrit par le verbe est interprété comme perfectif. Nous montrerons dans notre classification qu'il faut distinguer les emplois narratifs tels que celui exemplifié en 17 des emplois de ce temps caractérisés comme 'englobant' l'ensemble d'une narration avec ses dynamiques aspectuelles, comme par exemple les emplois de récit de rêve ou d'histoires (film, livre) ou encore de chronique :

18. Nel film **si salvava**; nel romanzo, invece, **moriva**.

Dans le film il survivait ; dans le roman, en revanche, il mourait.

Cette distinction est proposée dans Baranzini/Ricci (2015) et motivée par le statut de l'imparfait narratif eu égard à son contexte : l'imparfait narratif tel qu'il est exemplifié en 17 n'est pas utilisé comme temps unique pour l'ensemble d'une séquence narrative, mais n'en caractérise qu'une ou plusieurs sous-sections ; c'est un imparfait qui apparaît à l'intérieur d'une narration incluant aussi des temps perfectifs, et qui alterne avec ceux-ci (Baranzini/Ricci 2015 :

41). Dans le récit d'un rêve ou d'un film – que nous avons classé parmi les emplois modaux – l'imparfait peut en revanche couvrir à lui seul l'ensemble de la séquence narrative, neutralisant totalement l'alternance perfectif-imperfectif. Nous considérons que ce n'est que dans ce deuxième cas que les caractéristiques sémantiques et aspectuelles de l'imparfait opèrent au niveau modal. Nous rappelons également la définition de Ronconi (1943), qui décrit le mécanisme de l'imparfait narratif comme une représentation statique et durative d'un état de choses, qui a pour effet la 'dilution' de celui-ci dans le temps.

La caractérisation et la classification de Bertinetto 1991 sont reprises de manière plus ou moins semblable dans d'autres descriptions de l'imparfait italien, notamment celle de l'imparfait modal par Bazzanella (1990, en dialogue avec la première classification de Bertinetto de 1986), qui précise encore ultérieurement les sous-distinctions entre emplois (on introduit par exemple l'imparfait « onirique ») et donne notamment davantage de poids à la composante aspectuelle d'imperfectivité dans la description des mécanismes à la base des emplois modaux de l'imparfait.

Nous partageons avec les classifications des emplois de l'imparfait, et notamment celle illustrée ci-dessus, l'idée de la nécessité d'une distinction entre la ou les valeurs sémantiques propres à l'imparfait et les effets découlant d'une mise en discours de ces valeurs, avec l'intégration d'éléments contextuels. Nous postulons néanmoins, pour décrire l'imparfait (comme le futur), la nécessité d'un niveau intermédiaire entre les indications codées dans le temps verbal et les effets liés au contexte. Ceci pour plusieurs raisons, liées aux caractérisations proposées ci-dessus.

i La fragmentation des emplois identifiés. Alors que dans la caractérisation sémantique de la plupart des descriptions de l'imparfait il n'y a que très peu de facteurs qui entrent en ligne de compte (référence temporelle passée, indétermination ou non-perfectivité du point de vue aspectuel), les emplois sont ensuite classés dans une constellation de catégories différentes, chacune correspondant à un effet de sens impliqué dans chaque cas considéré : imparfait d'imminence, d'effort, de conjecture, d'admonition, etc. Une

caractérisation aussi détaillée des emplois s'expose d'une part au risque de ne pas pouvoir être délimitée au niveau de son extension, au vu de toutes les nuances de sens qui peuvent dériver du facteur contextuel et qui pourraient chacune, en théorie, faire l'objet d'une catégorie séparée ; d'autre part, une classification à base pragmatique fait que des emplois qui relèvent du même mécanisme se trouvent souvent classés sous des étiquettes différentes.

Ainsi, les emplois illustrés par les exemples vus plus haut et repris ci-dessous :

19. a. Peccato che non ci siamo portati via quella bella insegna.

b. Già, e poi magari **passava** un vigile e ci **conciava** per le feste.

a. *Dommage qu'on n'ait pas emporté ce beau panneau.*

b. *C'est ça, et après un gendarme serait passé et nous aurait réglé notre compte (litt. *passait et nous réglait notre compte*).*

20. Vincenzo **doveva** essere qui; non capisco cosa gli sia successo

Vincenzo devait être là ; je ne comprends pas ce qui lui est arrivé

qui sont classés respectivement comme « d'irréalité » et « épistémique », reflètent tous deux un état de choses vu comme potentiellement réalisable mais, dans les faits, non réalisé (dans le passé en 19, au moment de l'énonciation en 20). De ce point de vue, ils pourraient donc être classés dans la même catégorie ; de plus, comme on l'a vu, l'étiquette d'« épistémique » en 20 est difficile à justifier car l'imparfait ne reflète en fait pas un jugement épistémique du locuteur.

ii. Cela conduit à prendre en compte une autre difficulté d'une classification basée sur les effets de sens : la détermination des différents niveaux d'analyse en jeu. Les descriptions les plus communes de l'imparfait italien ne sont souvent pas claires quant aux mécanismes à l'origine des différentes exploitations possibles. Parfois ce sont les propriétés aspectuelles de l'imparfait qui seraient exploitées pragmatiquement, parfois ses propriétés temporelles, au détriment des caractéristiques aspectuelles pourtant

présentes. Par exemple, dans le cas de l'imparfait de politesse ou d'atténuation tel qu'il est décrit dans Bertinetto (1991), on fait référence à une « transposition métaphorique » dans le passé de la force illocutoire de l'énoncé; toutefois, le mécanisme par lequel la référence passée associée à l'état de choses en question serait responsable d'une atténuation illocutoire est expliqué par le fait que le locuteur se comporte comme si son intention « n'était plus valable au moment de l'énonciation » (Bertinetto 1991 : 82, dans une caractérisation qui recoupe celle de Brunot 1922 : 570 « [...] l'imparfait, qui semble retirer la demande en même temps qu'on la présente »). Or, une caractérisation identique pourrait valoir pour le passé composé qui, pourtant, n'est pas utilisé dans ce type de contexte. Les raisons du choix de l'imparfait par rapport notamment à la possibilité d'employer un autre temps du passé, des raisons qui, vraisemblablement, sont liées justement à une différence de type aspectuel, deviennent ainsi opaques.

iii. Enfin, la description de l'imparfait révèle la difficulté de donner une description qui maintienne distincts les mécanismes de fonctionnement (y compris l'apport de la forme) des mécanismes qui relèvent de la procédure interprétative. Il peut être difficile, en effet, de distinguer ce qui relève de la sémantique de l'imparfait, ce qui relève de la sémantique du verbe (verbes transformatifs, résultatifs, etc.), ce qui n'est qu'un effet de sens et surtout ce qui doit constituer un critère de classement parmi ces facteurs. En reprenant à titre d'exemple la distinction entre emploi « conatif » et emploi « imminentiel » proposée plus haut, on pourrait se demander comment classer l'état de choses décrit par l'énoncé ci-dessous :

21. Il **partait** sans dire au revoir, j'ai dû lui faire signe

La difficulté de classement de cet emploi – faut-il lui attribuer l'étiquette de conatif ou celle d'imminentiel ? – découle entre autres de la difficulté que pose le fait d'utiliser un élément tel que l'intentionnalité comme critère discriminatoire dans la division d'un emploi en deux sous-emplois distincts, ce qui n'est pas sans questionner l'opportunité même d'adopter un tel critère. La question plus générale concerne les facteurs qui doivent ou ne doivent entrer en jeu dans la description d'un mécanisme linguistique. Dans le cas de la

distinction ci-dessus, bien que les propriétés sémantiques codées dans le prédicat à l'imparfait jouent un rôle dans les nuances de sens, admettant ou excluant certaines interprétations, le mécanisme en jeu reste le même, ce qui suggère la nécessité d'une description dans laquelle la partie qui sera déterminée contextuellement dans le mode opératoire de ce temps soit plus précisément caractérisée en amont. D'un autre côté, les propriétés lexicales du verbe ne nous paraissent pas un critère de classement plus sûr, étant sujettes tant à des contraintes sémantiques que contextuelles. C'est en ce sens que nous défendons la nécessité de cerner ce qui est conventionnellement associé à l'imparfait pour pouvoir rendre compte de la variété des effets contextuels. Par le biais du cadre théorique adopté, nous tenterons de fournir une description (et une classification) de ce type, qui se base sur les mêmes principes que celle du futur, fournie dans la section précédente ; cette description évoque – nous le rappelons – une double possibilité de fonctionnement, inscrite dans la forme, à partir d'indications sémantiques et prévoit l'intervention du contexte au niveau des tours rhétoriques qui découlent du fonctionnement énonciatif.

À part la caractérisation de Bertinetto (1991), d'autres descriptions de l'imparfait s'arrêtent sur des emplois spécifiques de ce temps. Toujours pour l'italien, nous relèverons en particulier la caractérisation de Squartini (2008) concernant l'imparfait à valeur future ou de planification, que nous avons déjà illustré dans la première partie de ce travail et que nous reprenons ci-dessous :

22. Stasera **andavamo** a Roma che fai, vieni ?

Ce soir on pensait aller (litt. on allait) à Rome, tu fais quoi, tu viens ?

La description de cet emploi proposée dans Squartini (2008) se distingue des autres car elle conçoit cet usage de l'imparfait comme étant un usage évidentiel. En effet, selon Squartini, cet usage implique un mode de connaissance de type évidentiel : le locuteur utilise l'imparfait pour rapporter qu'il n'a pas de connaissance directe à propos de l'occurrence de l'état de choses par rapport au moment de l'énonciation. Cet imparfait est donc traité comme évidentiel dans le sens où le locuteur signale son état de connaissance

sur l'état de choses – une connaissance sur un état préalable/pas de connaissance sur l'état actuel – comme étant à l'origine de son énoncé. La description en termes évidentiels s'avère plus ou moins pertinente selon les contextes. Dans un cas tel que celui exemplifié ci-dessous :

23. a. Che cosa fai domani ?
b. Vediamo... domani **avevo** una riunione di lavoro.
a. *Qu'est-ce que tu fais demain ?*
b. *Voyons... demain j'avais une réunion de travail*

rien ne suggère une modification de l'état de connaissance du locuteur sur les faits dénotés par le contenu propositionnel par rapport à un moment du passé. Du moins, rien ne la suggère comme explication privilégiée sur d'autres. Le contraste entre la situation du locuteur avant le moment de l'énonciation et au moment même de celle-ci se joue plutôt sur une mise à distance que sur l'état de connaissance : si, quant à ce dernier, aucune indication ne peut être récupérée, ce qui est en revanche récupérable est l'indication que le locuteur choisit de présenter une situation comme indéterminée au moment de l'énonciation, et, en même temps, comme ayant été valable avant.

En ce qui concerne le français, la caractérisation de l'imparfait est traitée de manière très étendue et approfondie dans la littérature. Nous reprenons ici les descriptions qui, tout en décrivant l'imparfait en général, rendent compte de certains de ses emplois modaux particulièrement intéressants aux fins de notre caractérisation finale, notamment l'emploi contrefactuel.

La caractérisation de l'imparfait comme « présent dans le passé », déjà vue dans la description de l'imparfait italien de Bertinetto (1991) recoupe sous bien des aspects celle de l'imparfait français par Brunot (1922), notamment dans le fait qu'elle prend comme base deux notions fondamentales : celle de 'présent dans le passé', dont nous avons déjà discuté, et celle de 'simultanéité' ; ces deux caractéristiques, selon Brunot, sont à la base de la possibilité d'utiliser ces temps en lieu du passé dans les emplois narratifs. Brunot élargit la façon dont il faut comprendre ce rapport établi entre deux faits dans ces emplois, montrant qu'il suffit d'une simple relation entre deux états de choses, qu'ils

soient simultanés ou non, pour que cet emploi soit activé. Si la caractérisation de 'présent dans le passé' rend bien compte de l'emploi narratif de l'imparfait, que faire de l'emploi que, dans notre catalogage, nous avons appelé 'futural ou de programmation' (*stasera andavamo a Roma*) ? Dans ce cas, la deixis est future (*stasera*), la référence créée par l'imparfait est passée et, qui plus est, on ne retrouve pas dans le cotexte un deuxième état de choses auquel relier les faits décrit par le prédicat dans une relation de simultanéité (comme dans le cas d'emploi de futur dans le passé). Cet ancrage doit donc être récupéré. Il est possible de résoudre cette impasse par l'évocation d'un champ déictique alternatif, créé par l'imagination, un état de connaissance ou un souvenir, qui permet de récupérer les circonstances d'ancrage de l'état de choses évoqué : c'est le cas de la *deixis am phantasma* (Bühler 1934). Ce rapprochement entre l'imparfait de fiction et l'imparfait 'épistémique-doxastique' (que nous avons appelé futural), nous le devons pour l'italien à Maria-Elisabeth Conte (voir Conte 1988). Nous adhérons à une explication du fonctionnement de l'imparfait en ce termes ; nous expliquons toutefois cette possibilité de fonctionnement par la possibilité que l'indication du futur ne porte pas sur l'état de choses évoqué, mais sur l'énonciation de celui-ci. Ceci nous permet, en accord avec la perspective évoquée dans la section 2. de notre travail, de ne pas 'perdre' la représentation sémantique codée dans l'imparfait (ce qui serait le cas si cette représentation convoquait, par défaut, une portée sur l'état de choses et donc une situation où le champ déictique correspond au champ perceptif). En d'autres termes, l'apport sémantique de la forme doit selon nous déjà comprendre cette possibilité : nous la retrouvons dans la possibilité, inscrite dans cette forme, d'avoir un fonctionnement énonciatif. De plus, nous maintiendrons séparé l'emploi 'futural' des emplois de récit fictionnel : nous renvoyons à notre description du fonctionnement de l'imparfait pour une discussion à ce propos.

Patard & De Mulder (2014) rendent compte des emplois modaux de l'imparfait en termes de transition vers l'acquisition d'un trait modal à partir du trait temporel de ce temps verbal, transition qui s'est faite selon eux par le biais de l'utilisation de l'imparfait dans des contextes hypothétiques (caractérisables comme modaux). C'est ce parcours qui aurait conduit l'imparfait à se détacher

complètement de la référence passée pour dénoter une hypothèse dans le présent ; un fonctionnement qui, en italien, ne s'est pas développé : nous rappelons que l'utilisation de l'imparfait dans la période hypothétique conserve en italien, dans la plupart des cas, une référence au passé.

Dans la caractérisation proposée par Berthonneau & Kleiber (2006), l'imparfait est décrit comme un temps de nature anaphorique, se référant à une situation antérieure au moment de l'énonciation. La spécificité de cette description réside dans la caractérisation du rapport de l'imparfait à la situation précédente comme étant un rapport de nature méronymique, à savoir un rapport partie-tout, où l'état de choses décrit par l'imparfait est une portion du tout représenté par la situation précédant le moment de l'énonciation. La description de Berthonneau & Kleiber (2006) est à l'œuvre notamment dans la caractérisation de la valeur contrefactuelle de l'imparfait. Nous nous arrêtons sur la description de cet emploi car elle est selon nous révélatrice des propriétés sémantiques caractérisant l'imparfait, à l'œuvre dans ses emplois modaux.

4.2.1. Imparfait et contrefactualité

En italien comme en français, l'imparfait peut exprimer une situation dans laquelle l'état de choses est présenté comme non réalisé dans le passé sans être intégré dans une structure hypothétique en protase-apodose ; ces emplois de non-réalisation sont appelés *contrefactuels*. Nous reprenons ci-dessous l'emploi illustré plus haut, suivi par un exemple en français :

24. Incidente aereo, Capirossi illeso... 'Ho avuto paura, sì tanta paura.
Altri trenta secondi e non c'ero più'

Crash aérien, Capirossi s'en sort indemne... 'J'ai eu peur, oui, très peur. Trente secondes de plus et je n'étais plus là'

25. Je suis en retard, désolée. [...] - Une minute de plus et j'**étais** obligé de vous refuser l'accès.

Dans son acception restreinte, cet emploi est caractérisé par le fait d'apparaître dans une structure bipartite partiellement figée qui reconstruit le schéma suivant : « condition préalable pour qu'un état de choses se produise

(non réalisée), le plus souvent sous forme de SN + conjonction *et* + état de choses dépendant de la condition préalable, non réalisé, exprimé à l'imparfait ». Bien que non insérée explicitement dans une structure hypothétique en protase-apodose (*et*, de ce fait, traitée à part dans la littérature, notamment pour le français), cette construction peut être vue comme une variante de la période hypothétique de l'irréalité, ce qui est visible également par le fait que l'imparfait contrefactuel peut être remplacé par un conditionnel passé.

Pour l'italien (voir à ce propos entre autres Bertinetto 1991 et Mazzoleni 1992), la notion de contrefactualité est associée à tout emploi de l'imparfait comportant un passage à l'*irrealis* (y compris les emplois hypothétiques). En français, l'étiquette d'imparfait contrefactuel a été associée dans une partie de la littérature à une acception plus restreinte (voir notamment les contributions de Kleiber & Berthonneau 2002, Berthonneau & Kleiber 2003, 2006, Bres 2009b, dont nous reprendrons les points principaux dans la discussion ci-dessous). Bres (2009b) décrit par exemple l'imparfait contrefactuel comme servant à désigner un état de choses non réalisé « tout en l'actualisant comme s'il avait eu lieu » (Bres 2009b : 3) : Bres exemplifie cette construction au moyen de cet extrait :

26. On a gagné. On est tous là, entiers... Mais... Mais on est tous là, parce que ça [le feu] a fini juste à temps. Juste à temps : encore un peu et on y **passait**. Ça durait encore dix minutes, et j'**étais** mort, et les Bastides y **passaient**. Il s'en est fallu de peu. (Giono, Colline, < Bres 2009b)

où le tour contrefactuel se réalise à travers la structure bipartite avec une coordination en *et* vue plus haut et un imparfait pouvant être remplacé par un conditionnel passé. Nous retiendrons cette paraphrase du mécanisme de fonctionnement en termes d'actualisation pour y revenir dans notre discussion.

Selon Berthonneau et Kleiber (2006), dans l'interprétation contrefactuelle des informations spécifiques provenant du contexte se combinent avec une structure qui doit comprendre : i. l'état de choses à l'imparfait et ii. ce qui est

dénommé un « complément frontal » qui peut être exemplifié par « une minute de plus » (par ex. *Une minute de plus, et le train déraillait*). Dans le cas où cette combinaison est présente, l'état de choses à l'imparfait est présenté comme faisant partie d'une situation plus globale (caractère méronymique), rendue saillante ou pertinente au niveau contextuel, une situation dont un élément (propriété, partie) subit une modification par l'intervention de ce complément frontal. Le locuteur ayant une connaissance de la situation, il peut interpréter cette modification par le complément frontal comme non avenue. Ceci a pour conséquence que l'état de choses à l'imparfait est également interprété comme n'ayant pas eu lieu. Cette description rend compte du fait que l'effet de contrefactualité n'a pas lieu avec les temps perfectifs, qui ne sont pas méronymiques. Ce sont donc à la fois la nature anaphorique de l'imparfait et sa nature méronymique qui rendent compte de la possibilité d'un fonctionnement contrefactuel.

La description fournie en ces termes est efficace pour rendre compte des emplois contrefactuels, mais n'est pas englobante, dans la mesure où elle ne permet pas d'expliquer un certain nombre d'autres emplois de l'imparfait. En particulier, une caractérisation en termes de méronymie ne permet pas de rendre compte des emplois narratifs de l'imparfait vus plus haut (récit de fiction, chronique) dans lesquels celui-ci exprime tant l'aspect imperfectif que l'aspect perfectif, et ne peut donc plus être décrit comme une partie d'une situation dans le passé. De plus, l'ancrage de l'état de choses à une situation passée exclut la description des contextes dans lesquels l'imparfait est utilisé pour décrire un état de choses futur. Nous verrons comment il est possible de rendre compte des emplois modaux de l'imparfait de manière moins morcelée, toujours à l'aide d'une description comportant la présence d'un niveau énonciatif.

4.2.2 L'imparfait et l'état de non-réalisation : un critère de classification

Les descriptions de l'emploi contrefactuel de l'imparfait nous intéressent ici également parce qu'elles posent la question plus ample du rapport entre ce temps et l'indication d'une 'non-réalisation'. Un état de 'non-réalisation' caractérise toute une série d'emplois modaux parmi ceux que nous avons

recensés : non-réalisation dans le passé pour l'emploi contrefactuel, dans le présent du monde réel pour les emplois de récit de rêve, de fiction ou de jeu, dans le futur pour l'emploi de programmation, dans la mesure où, dans ce dernier, l'état de choses décrit par le verbe ne s'est pas encore réalisé. Il s'agit de comprendre si ce rapport ('imparfait – non-réalisation d'un état de choses') doit rentrer en ligne de compte dans une caractérisation du mécanisme de fonctionnement de l'imparfait modal, mais surtout de voir le rapport de non-réalisation avec l'imperfectivité. Nous reprenons ici en partie les observations présentées dans Baranzini (2016) dont nous partageons la caractérisation aspectuelle de l'imparfait, mais nous les relient à un cadre théorique différent de celui utilisé par l'auteure.

Les emplois où l'imparfait est compatible avec la non-réalisation d'un état de choses sont souvent décrits comme étant liés à l'indétermination aspectuelle propre de ce temps verbal (voir pour l'italien Bazzanella 1990). Ces emplois ont en effet en commun des caractéristiques de nature aspectuelle. En particulier, comme on l'a déjà observé, la distinction entre perfectivité et imperfectivité semble perdre sa netteté dans ce genre d'emploi. En effet, tout état de choses peut être exprimé au moyen de l'imparfait, indépendamment de la visualisation du processus choisie : l'imparfait peut servir, par exemple, à marquer tout aussi bien des événements dont le moment final n'est pas visualisé que des états de choses dans leur globalité, avec visualisation de l'instant final, comme on peut le voir en observant l'exemple suivant, où l'imparfait est utilisé pour désigner à la fois des états et des processus résultatifs:

27. **Mi trovo** a dover percorrere (obbligato dalle mie gambe che proseguivano controvolere) un fiumiciattolo scalzo pieno di serpenti colorati che mi mordevano, a un certo punto **arrivavo** a un tratto del fiume che sulla sinistra vedevo una salita, un prato ed una figura femminile seduta su un tronco, **mi avvicinavo** a lei e lei **mi curava** dai morsi dei serpenti e dalle sanguisughe...(récit d'un rêve sur www.cosenascoste.com)

Je me trouvais dans la nécessité de parcourir (obligé par mes jambes qui allaient de l'avant contre ma volonté) un petit fleuve pieds nus, [un fleuve] plein de serpents colorés qui me mordaient, à un moment donné j'arrivais à une zone du fleuve où, sur ma gauche, je voyais une montée, un pré et une silhouette de femme assise sur un tronc, je m'approchais d'elle et elle me soignait les morsures des serpents et des sangsues...

L'explication la plus répandue à ce sujet est que l'aspectualité propre de l'imparfait, et notamment son *imperfectivité*, entendue comme la non-visualisation du point final de l'état de choses, ouvre la possibilité du passage du *realis* à l'*irrealis*, faisant de l'imparfait le candidat idéal à un emploi où une interprétation de non-réalisation de l'état de choses est requise (voir à ce propos Bazzanella 1990 pour l'italien).

Dans Baranzini (2016), trois objections sont formulées quant à cette caractérisation, qui suggèrent que l'opposition réalisation/non réalisation ne constitue pas un critère adéquat dans la description du mécanisme de fonctionnement de l'imparfait.

- (i) Tout en étant davantage compatible avec des contextes de non-réalisation de l'état de choses que les temps perfectifs, l'imparfait n'est pas la marque de l'*irrealis* par définition. En effet, certains des emplois caractérisés par une non-réalisation de l'état de choses sont également compatibles avec le présent de l'indicatif, un temps qui n'est pas associé à la notion d'irréalité ou de contrefactualité. C'est le cas, par exemple, de l'imparfait ludique du type *moi j'étais la princesse et toi le voleur*.
- (ii) Dans la mesure où l'imperfectivité est définie au moyen de l'idée d'une non-visualisation de l'instant final du processus décrit par le verbe, l'idée que cette notion soit codée dans la description du fonctionnement aspectuel de base de l'imparfait doit selon Baranzini (2016) être remise en discussion. En effet, si les contextes de non-réalisation requièrent par définition la non-visualisation de l'instant final du processus décrit par le verbe (en opposition à la factualité dont les temps perfectifs sont l'expression par le biais la visualisation de l'état final), il faut rendre compte

de l'incompatibilité de beaucoup de ces contextes de non-réalisation avec la périphrase progressive, qui représente l'imperfectivité de manière prototypique pour l'italien :

Ancora un minuto e Gianni **annegava**/*stava annegando

*Encore une minute et Gianni se noyait/*était en train de se noyer*

- (iii) La possibilité d'un imparfait narratif, compatible tant avec des contextes imperfectifs qu'avec des contextes perfectifs, remet en cause la description de ce temps comme donnant a priori une indication d'imperfectivité caractérisée par la non-visualisation de l'instant final du processus qu'il dénote.

Les observations proposées en Baranzini (2016) sont autant d'indices suggérant la nécessité d'attribuer à l'imparfait une caractérisation de temps *neutre* du point de vue aspectuel : alors que la périphrase progressive se définit par son imperfectivité, l'imparfait ne donne aucune indication aspectuelle a priori. Il est donc particulièrement compatible avec des contextes *indéterminés* du point de vue aspectuel, ceci même en présence d'un lien avec un contexte antérieur au moment de l'énonciation. Nous prendrons en compte cette description de Baranzini (2016) et sa notion d'indétermination (qui est d'ailleurs présente également dans d'autres caractérisations, à commencer par celle de Bertinetto) dans notre description des propriétés sémantiques de l'imparfait, car elle nous permettra de rendre compte de sa compatibilité tant avec des contextes de réalisation qu'avec des contextes de non-réalisation d'un état de choses.

Il reste à comprendre comment cette caractérisation des indications sémantiques codées dans l'imparfait peut se reporter sur l'énonciation et déclencher ainsi l'activation d'emplois modaux. L'explication de ce mécanisme est l'objet de la section ci-dessous.

4.3. L'imparfait dans le cadre théorique adopté : indications sémantiques, fonctionnement propositionnel, fonctionnement énonciatif et tours rhétoriques

Nous faisons l'hypothèse que, au même titre que le futur, l'imparfait dans ses emplois modaux opère au niveau énonciatif. Pour en décrire le fonctionnement, nous adopterons donc le même cadre théorique (voir toujours Rossari 2016) que nous avons utilisé pour décrire le futur ; nous espérons ainsi montrer que les ressemblances dans les exploitations discursives des deux temps verbaux découlent du fait qu'ils peuvent tous deux fonctionner au niveau énonciatif. Nous reprenons la description du fonctionnement de l'imparfait à partir des trois niveaux d'analyse déjà décrits pour le futur et qui concernent en général le fonctionnement des formes à valeur modale.

Indication sémantique de l'imparfait :

L'indication sémantique portée par le temps verbal de l'imparfait peut être ainsi schématisée : 'actualisation à un moment M_x antérieur à M_e , indétermination à M_e ' (ou M_e = moment de l'énonciation). L'imparfait étant une forme pourvue d'un potentiel de fonctionnement énonciatif, son indication sémantique est susceptible d'un double fonctionnement.

Fonctionnement propositionnel, fonctionnement énonciatif

Lorsque le locuteur émet un énoncé à l'imparfait, l'indication codée dans la sémantique de ce temps peut fonctionner de deux manières :

-Elle peut porter sur le contenu propositionnel. Dans ce cas, c'est l'état de choses décrit par le verbe qui est représenté comme actualisé à un moment M_x antérieur à M_e , indéterminé à M_e . L'interprétation dans ce cas est temporelle/aspectuelle : l'état de choses est présenté comme actualisé à un moment antérieur, et donc comme ayant une référence temporelle passée, et peut avoir un caractère habituel, d'incidence ou d'état dans le passé selon le contexte.

-Elle peut porter sur l'énonciation (apparition d'un énoncé) ayant comme contenu propositionnel l'état de choses décrit par le prédicat. Dans ce cas,

c'est l'énonciation de ce contenu propositionnel qui est représentée comme actualisée à un moment M_x antérieur à M_e , indéterminée à M_e . L'indication n'agit pas, dans ce cas, sur la représentation de l'état de choses dénoté par le prédicat, ce qui rend compatible l'emploi de l'imparfait avec des états de choses qui peuvent ne pas avoir de référence temporelle passée tout en lui maintenant ses indications sémantiques de base.

Les tours rhétoriques découlant du niveau énonciatif

L'indication sémantique d'indétermination au moment de l'énonciation rend l'imparfait compatible avec, en principe, un grand nombre de circonstances dans lesquelles le fonctionnement énonciatif peut donner lieu à des tours rhétoriques : des contextes de non réalisation d'un état de choses, des circonstances dans lequel le locuteur veut indiquer que la prise en charge de son énoncé reste en quelque sorte 'ouverte', des circonstances dans lesquelles un autre instant et non l'instant final d'un processus est pertinent. Cette gamme de circonstances est toutefois limitée par la deuxième composante de l'indication sémantique de ce temps : celle d'actualisation à un moment précédant le moment de l'énonciation (ce qui – nous le verrons – contraint les tours possibles).

Ci-dessous, une schématisation de ce fonctionnement appliqué à l'énoncé italien *Paolo andava al cinema* ('Paolo allait au cinéma'). Cet énoncé peut avoir un emploi temporel, comme dans :

28. Quando era scapolo, Paolo **andava** al cinema
Quand il était célibataire, Paolo allait au cinéma

ou modal (par exemple de programmation), comme dans :

29. -stasera chiedo a Paolo di rileggermi la tesi
-veramente stasera Paolo **andava** al cinema
*Ce soir je demande à Paolo de relire ma thèse
À vrai dire, ce soir Paolo allait au cinéma*

Contenu propositionnel
ANDARE(Paolo, cinema)

+

Indication sémantique de l'imparfait
'actualisation à un M_x antérieur à M_e, indétermination au M_e'

Fonctionnement propositionnel

Fonctionnement énonciatif

L'indication sémantique de l'imparfait porte sur le contenu propositionnel ANDARE(Paolo, cinema)

L'indication sémantique de l'imparfait porte sur une énonciation (= l'apparition d'un énoncé) qui a comme contenu propositionnel ANDARE(Paolo, cinema)

Représentation par le locuteur : l'état de choses ANDARE(Paolo, cinema) était actualisé à un M_x antérieur au M_e ; son actualisation reste indéterminée au M_e

Représentation par le locuteur : une énonciation ayant comme contenu propositionnel ANDARE(Paolo, cinema) était actualisée à un M_x antérieur au M_e ; son actualisation reste indéterminée au M_e



Interprétation temporelle (référence passée du prédicat)



Selon les circonstances :

Imparfait habituel : Paolo andava al cinema tutte le sere (*Paolo allait au cinéma tous les soirs*)

Imparfait d'incidence temporelle : Paolo andava al cinema, quando ha incontrato Maria (*Paolo allait au cinéma, quand il a rencontré Maria*)



Interprétation modale (la référence temporelle du prédicat est récupérée contextuellement)



Selon les circonstances :

Tour rhétorique 1 - programmation : stasera Paolo andava al cinema (*ce soir il allait au cinéma*)

Tour rhétorique 2 - contrefactuel : ancora 5 minuti di ritardo, e Paolo andava al cinema da solo (*encore 5 minutes de retard et Paolo allait au cinéma tout seul*)

Etc. (*n* tours rhétoriques possibles)

L'indétermination aspectuelle, que nous avons définie comme trait sémantique de l'imparfait en nous basant sur les observations de Baranzini (2016) rend compte de la possibilité, au niveau temporel, d'employer l'imparfait non seulement dans des contextes suggérant un aspect non-fini :

30. Elle **prenait** son bain, quand le téléphone sonna.

mais également dans des contextes suggérant un aspect fini ; c'est notamment le cas de l'imparfait narratif (qui est pour nous – nous le rappelons – un emploi temporel de l'imparfait lorsqu'il alterne avec des temps perfectifs selon les conditions évoquées en Baranzini 2016 et Baranzini/Ricci 2015) :

31. Une heure plus tard, le train **repartait**.

Ce dernier aspect caractérise tout particulièrement l'imparfait, le distinguant du futur. Le futur n'est pas indéterminé du point de vue d'une actualisation au moment de l'énonciation : il indique au contraire, relativement à ce moment, une non-actualisation.

4.4 Les emplois modaux de l'imparfait : classification et description selon le cadre théorique adopté

I. Emploi hypothétique

À la différence du français, l'imparfait peut apparaître en italien – avec des variations d'emploi selon le registre – dans l'apodose, la protase ou dans les deux membres d'une période hypothétique dite « de l'impossibilité dans le passé », à savoir une hypothèse formulée à propos d'un fait qui ne s'est pas réalisé ; cet emploi est beaucoup moins fréquent et beaucoup plus marqué en français contemporain.

32. fabry se me lo **dicevi** prima sarei venuto, mi ha accennato qualcosa maurizio ma non sapevo nulla di preciso! Comunque in bocca al lupo! (échange sur Facebook)

Fabry si tu me l'avais dit plus tôt (litt. si tu me le disais plus tôt), je serais venu, Maurizio m'a vaguement dit quelque chose à propos de ça, mais je ne savais rien de précis ! En tout cas, bonne chance !

33. Buon compleanno, iMark... se l'avessi saputo **potevo** farteli ieri notte, tra un'identificazione e l'altra... Tanti sinceri e affettuosi auguri. (giardinaggio.efiori.com)

Joyeux anniversaire, iMark... si je l'avais su j'aurais pu (litt. je pouvais) te les faire [mes voeux] hier dans la nuit, entre une identification et l'autre... Tous mes vœux sincères et affectueux.

34. "Nostra figlia a noi non ci parla più. Manco ce l'aveva detto che era stata ad un funerale. Se lo **sapevo**, io non ce la **mandavo**" - "E avresti fatto male" (dialogue extrait du film de F. Archibugi « Il Grande Cocomero »)

*« Nous, notre fille ne nous parle plus. Elle nous l'avait même pas dit, qu'elle était allée à un enterrement. Si je l'avais su (litt. si je le savais), je ne l'aurais pas laissée y aller (litt. je ne la laissais pas y aller) » –
« Eh bien, tu aurais eu tort ».*

À l'inverse, le français utilise l'imparfait dans la protase d'une période hypothétique pour exprimer une hypothèse réalisable ou non, sur un état de choses contemporain ou ultérieur par rapport au moment de l'énonciation :

35. Ce serait sympa si tu **pouvais** venir, je serais pas la seule littéraire
^! (www.forum.prepas.org)

Pour cette fonction, l'italien contemporain emploie le subjonctif imparfait. Un recours à l'imparfait déclenche en revanche dans la plupart des cas une interprétation d'hypothèse sur un état de choses non réalisé antérieurement au moment de l'énonciation. Il existe toutefois quelques exceptions (double imparfait pour l'expression d'une possibilité dans le présent) dans un registre de la langue qui pourrait être classé comme 'sub-standard' :

36. La grafica di Android stock non mi piace, ma devo dire che questa tastiera mi attira molto :D Comunque **era** bello se **potevi** postare anche un tasto schiacciato anche se credo sia impossibile [...] (<http://forum.smartphone-italia.com/>)

Je n'aime pas le graphisme de Android stock, mais je dois dire que ce clavier m'attire beaucoup :D En tout cas ce serait bien (litt. c'était bien) si tu pouvais poster aussi une touche enfoncée, même si je crois que c'est impossible [...]

L'emploi hypothétique dans le cadre théorique adopté

L'emploi de l'imparfait dans un cadre hypothétique est un tour rhétorique découlant du fonctionnement énonciatif de ce temps dans des circonstances de non-réalisation ou de réalisation potentielle de l'état de choses. Si, pour l'italien, la description du fonctionnement de l'imparfait est compatible avec les conditions d'emploi de l'imparfait hypothétique, elle semble l'être moins pour la description de l'imparfait hypothétique français, car il est plus difficile de retrouver un ancrage à un moment précédent le moment de l'énonciation. Sur la base de la description de l'évolution des emplois de l'imparfait de Patard et De Mulder (2014) citée plus haut, nous pouvons faire l'hypothèse que le fonctionnement énonciatif de l'imparfait italien ait subi une évolution différente par rapport à celle de l'imparfait français, restant plus ancré à la notion d'actualisation à un moment précédent le moment de l'énonciation.

II Emploi de « récit englobant »

Sous cette étiquette, nous regroupons les emplois dans lesquels l'ensemble des événements faisant partie d'une narration peut (mais ne doit pas toujours) être à l'imparfait. Cet emploi, dans les termes de Baranzini (2016), 'neutralise' donc l'alternance aspectuelle en prenant en charge tant le rôle des temps imperfectifs que celui des temps perfectifs.

Parmi ces emplois nous incluons le récit de rêves (imparfait « onirique » selon la définition de Bazzanella 1990), d'histoires et de tout état de choses « de

fiction » (roman, film...). Dans tous ces emplois, l'imparfait peut apparaître seul pour l'ensemble du récit ou en alternance avec le présent et les temps perfectifs :

37. (Nel sogno) **tornavo** a casa ma mi **accorgevo** che non era casa mia.

(Dans mon rêve) je rentrais chez moi mais je m'apercevais que ce n'était pas chez moi.

38. Nel film **si salvava**; nel romanzo, invece, **moriva**.

Dans le film il survivait; dans le roman, en revanche, il mourait.

Cet emploi est attesté en italien comme en français.

Parmi les emplois de récit globalisant, nous classerons également l'imparfait qui apparaît dans les situations des jeux de rôle des enfants (l'imparfait dit « ludique ») :

39. (Facciamo che) io **ero** il re e tu la principessa (< Bertinetto 1991)

(Faisons que) moi j'étais le roi et toi la princesse

En français, cet usage ludique est le plus souvent rendu par le conditionnel :

40. Le jeu théâtral est d'abord un jeu tout court. Pour comprendre ce qui peut pousser un groupe d'excentriques à enfiler des costumes étranges et à réciter des paroles décalées devant un public ravi, il suffit de nous replonger dans notre enfance : moi je **serais** la princesse et toi le prince, je **serais** le cowboy et toi l'indien. (www.theatrons.com)

Bien que cet emploi soit souvent plutôt décrit comme l'expression de la programmation future (Bertinetto 1991 souligne le fait qu'on l'appelle également « imparfait de stipulation »), il se distingue de l'imparfait à valeur future ou de programmation de notre classification initiale, comme le montre

aussi la différence en termes de compatibilité avec un ancrage déictique, exemplifiée par les énoncés ci-dessous :

41. a. Ti posso parlare un momento?

b. Veramente **fra mezz'ora avevo** una riunione, e non ho ancora finito di prepararla

a. *Est-ce que je peux te parler un instant ?*

b. *À vrai dire, dans une demi-heure j'avais une séance, et je n'ai pas encore fini de la préparer*

42. Tu eri mia figlia e eri stata cattiva, e allora ti chiudevo nello sgabuzzino; ??**fra mezz'ora** ti venivo a prendere perché piangevi (vs. dopo mezz'ora, ti venivo a prendere perché piangevi)

Tu étais ma fille et tu avais fait une bêtise, et alors je te renfermais dans le cagibi ; dans une demi-heure, je venais te chercher parce que tu pleurais (vs. Après une demi-heure, je venais te chercher parce que tu pleurais)²⁹

Nous incluons enfin dans cette catégorie une série d'emplois où la narration d'un événement est généralement mise entièrement à l'imparfait, mais ne concerne pas des états de choses fictifs. Il s'agit d'emplois cantonnés à des contextes précis : procès-verbaux de séances, chroniques journalistiques ou radio-télévisées, rapports de police/tribunal, de médecin et de toute autre instance institutionnelle, etc. Ci-dessous, un exemple :

²⁹ Il est certes possible d'utiliser d'autres expressions déictiques telles que « ora » (*maintenant*) dans les emplois ludiques ; toutefois, nous considérons ces expressions comme ancrées à la mise en scène sous-entendue dans ces emplois ; on pourrait paraphraser ce fonctionnement par « maintenant [mettons en scène ceci] : j'étais... ». On voit ici pourquoi un ancrage déictique futur tel que *dans une demi-heure* ne peut en revanche pas fonctionner.

43. Dagli accertamenti eseguiti è emerso che l'uomo, [...] **si introduceva** [...] all'interno della struttura ricettiva, da dove **sottraeva** merce [sic] varie di origine alimentare [...] Nella circostanza, l'uomo **trovava** all'interno di un cassetto le chiavi dell'autovettura Volkswagen Tiguan, di proprietà del denunciante, [...] che successivamente **rubava**. Nella giornata seguente una pattuglia di militari dipendenti **rinveniva** la vettura, abbandonata e parcheggiata in una strada di Savignano sul Rubicone. (www.cesenanotizie.net, 15/10/2015)

Les vérifications effectuées ont fait émerger que l'homme [...] s'introduisait [...] à l'intérieur de l'hébergement touristique, d'où il soutirait des marchandises diverses, d'origine alimentaire [...]. Dans cette circonstance, l'homme trouvait à l'intérieur d'un tiroir les clés du véhicule Volkswagen Tiguan, de propriété du plaignant, que par la suite il volait. Dans la journée suivante, une patrouille d'experts militaires retrouvait la voiture, abandonnée et garée dans une rue de Savignano sul Rubicone.

Ce type d'emploi est attesté également en français contemporain, comme le montre l'exemple ci-dessous :

44. Samedi, vers 23h30, quelques jeunes **s'adonnaient** à des actes de vandalisme à hauteur de la route de Malmedy, à Eupen. Une patrouille **retrouvait** les six jeunes hommes, quelques minutes plus tard, alors que deux venaient encore d'arracher un panneau de signalisation du sol. (dhnet.be, 31/5/2005)

Dans les deux cas, les journaux rapportent les faits, très vraisemblablement (c'est certainement le cas pour l'italien) en reproduisant de manière plus ou moins directe le contenu du rapport de police.

L'emploi de récit englobant dans le cadre théorique adopté

L'indication sémantique propre à l'imparfait (actualisation à M_x antérieur à M_e , indétermination au M_e) peut investir l'énonciation d'un contenu dans des circonstances où le locuteur veut se distancer de ce contenu, ne le prenant pas totalement en charge au moment même où il en fait le récit. Les circonstances compatibles avec cette nécessité de prise de distance sont diverses : elles peuvent notamment être liées au fait qu'il s'agit d'un récit imaginé et donc non réel, mais également au fait que le locuteur rapporte des événements qui ne sont pas 'de première main'. En Baranzini/Ricci (2015) les emplois relatifs au report d'un événement dont le locuteur n'est pas directement témoin ou qu'il n'a pas directement vécu font classe à part : ils sont décrits comme recevant une interprétation évidentielle, qui implique également l'idée de prise en charge, mais en relation à la notion de source de l'énoncé. Selon cette description (voir en particulier Baranzini/Ricci 2015 : 44, que nous reformulons ci-dessous), de par ses propriétés sémantiques, l'imparfait permet au locuteur de se présenter comme une sorte d'intermédiaire communicatif du récit d'une source tierce (cette définition de source tierce incluant non seulement une tierce personne mais également la vision d'un film, la vision en rêve ou la construction d'un scénario de jeu) ; Il y aurait donc un 'filtre narratif' dans le récit à l'imparfait, que le locuteur utilise en raison de sa non-intégration de l'état de choses au niveau cognitif dans de tels cas, en opposition à une intégration qui aurait lieu dans le cas d'un récit 'de première main'. En utilisant un temps perfectif, le locuteur devrait en revanche se présenter comme étant directement la source de l'énonciation et la prendre donc totalement en charge. (Baranzini/Ricci 2015 : 44). Notre explication du mécanisme prend également en compte la notion de distance par rapport à la prise en charge, mais à travers celle de fonctionnement énonciatif. La prise de distance du locuteur n'est pas un effet interprétatif, mais une circonstance compatible avec la présentation de l'énonciation d'un contenu comme étant 'suspendue' au moment où l'on parle, ce qui est une potentialité inscrite dans la sémantique de l'imparfait. Ceci présente l'avantage de s'affranchir de la nécessité de la présence d'une source tierce comme condition dans la description de cet emploi, ce qui nous permet d'inclure dans cette catégorie : i. les cas de récit d'un événement dans un cadre institutionnel par un locuteur qui a directement pris part à l'événement même et qui est donc

la source première du récit ; ii. le récit d'un événement dont le locuteur est la source première mais qui ne s'est pas produit : c'est le cas des emplois contrefactuels. Dans le premier cas, les circonstances qui activent ces emplois sont celles relatives au cadre 'institutionnel' du récit : dans un rapport de police ou de tribunal, le locuteur parle en tant que représentant d'une institution. L'indétermination aspectuelle lui permet de maintenir son récit à l'intérieur de ce cadre en lui évitant de prendre en charge directement l'état de choses comme s'il avait été personnellement impliqué dans les événements. Ceci ne signifie pas qu'il ne l'ait pas été, et qu'il y ait nécessairement une source tierce à l'origine de l'énonciation : un fonctionnaire de police peut relater à l'imparfait, dans un procès-verbal, des faits auxquels il a lui-même participé ; ce n'est pas pour autant qu'il utilisera le même temps en rapportant ces mêmes faits dans un cadre privé. C'est là (dans les termes de Carel 2012) un choix de mode de présentation du contenu. Le deuxième cas – celui de l'emploi contrefactuel – mérite un traitement plus approfondi.

III Emploi contrefactuel

L'emploi contrefactuel a été amplement traité dans la section précédente. Nous en rappelons ici quelques exemples :

45. Incidente aereo, Capirossi illeso. "Ho avuto paura, sì, tanta paura. Altri trenta secondi e non c'ero più."

Crash aérien, Capirossi s'en sort indemne. « J'ai eu peur, oui, très peur. Trente secondes de plus et je n'étais plus là ».

46. On a gagné. On est tous là, entiers... Mais... Mais on est tous là, parce que ça [le feu] a fini juste à temps. Juste à temps : encore un peu et on y **passait**. Ça durait encore dix minutes, et j'**étais** mort, et les Bastides y **passaient**. Il s'en est fallu de peu.

On classera également dans cette catégorie un certain nombre de tours contrefactuels dont la réalisation est monopositionnelle. C'est le cas des énoncés suivants :

47. Un bel caso di phishing, a momenti ci **cascavo** (page web webchapter.it)

Un joli cas de phishing, j'ai failli me faire piéger (litt. à peu de chose près je me faisais piéger)

48. A momenti/per un pelo/per poco (non) **cadevo**.

Encore un peu/un poil près et je tombais

*A momenti/per un pelo/per poco sarei caduto.

On relèvera que, dans ces constructions, l'emploi du conditionnel passé à la place de l'imparfait, même si pas totalement exclu, est bien moins attesté que celui de l'imparfait en italien contemporain, alors que le passé composé est possible (dans ce cas, toutefois, la négation n'est plus facultative, ce qui permet d'éviter une interprétation factuelle où l'état de choses en question est vu comme s'étant effectivement réalisé). Le conditionnel passé dans ces tours monopropositionnels est en revanche naturel est bien attesté dans les grammaires encore au 19^{ème} siècle.

Bien qu'ils semblent plus fréquents en italien, ces tours monopropositionnels peuvent apparaître, avec la même structure, en français, comme le montre l'exemple suivant :

49. Ce qui me fait rire, c'est qu'à peu de chose près, j'**étais** vacciné et je **jouais** dans une publicité cinématographique. J'avais opté pour l'autre solution. (L. Bedos, Contes et légendes perdus, Praelego, 2009)

Dans le même contexte, le français a également la possibilité de faire recours à la coordination vue plus haut ou à d'autres tournures, par exemple avec le verbe *faillir* (comme dans *j'ai failli tomber*).

Dans cette caractérisation des emplois, nous commencerons par adopter le terme 'contrefactuel' au sens large, en accord avec la littérature sur l'italien. En ce sens, est donc pour nous contrefactuel tout imparfait qui dénote un état

de choses présenté comme ne s'étant pas réalisé dans le passé³⁰. Ceci nous permet notamment d'insérer dans la classification les très nombreux emplois dans lesquels un semi-auxiliaire du type *falloir, pouvoir, devoir* modalise un état de choses qui ne s'est pas réalisé dans le passé, comme dans les exemples ci-dessous :

50. La troisième [chose] nous montre que le père a tout simplement manqué à l'un des plus élémentaires devoirs de sa charge : le devoir de réserve. [...] Ici, quoiqu'en pense le père Charamsa, il **devait** se taire quant à ses soupçons, fondés ou non, sur les prétendues orientations sexuelles de ses confrères. (extrait du blog www.imprecateur.com)

Les auxiliaires modaux sont dans ces cas systématiquement remplaçables par un conditionnel passé, et doivent donc être distingués des cas où l'imparfait signale un état de choses en cours dans le passé, qui sont des emplois temporels, comme dans l'exemple ci-dessous :

51. Il **devait** se taire. Se taire à tout prix pour ne pas inquiéter le Glouriou (Jeury, *Le métaire et le château*, Paris, Laffont, 2012)

L'emploi contrefactuel dans le cadre théorique adopté

La double indication sémantique 'actualisation à un moment antérieur à M_e , indétermination au M_e ' véhiculée par l'imparfait a une portée sur la représentation d'une énonciation dans des circonstances où le locuteur veut présenter le récit d'un état de choses tel qu'il se serait réalisé si les conditions de sa réalisation avaient été remplies, mais se trouve dans l'impossibilité de le faire au moyen d'un temps perfectif car celui-ci ne lui permet pas de laisser ouverte l'énonciation au moment où il parle, et donc d'éviter de la prendre en

³⁰ Il faudrait donc inclure parmi les emplois contrefactuels les emplois hypothétiques classés plus haut, que nous avons toutefois maintenus séparés car insérés dans un cadre protase-apodose et également aux fins de leur mise en évidence dans notre recherche quantitative.

charge. L'exploitation au niveau énonciatif d'une double indication véhiculée par l'imparfait est précisément ce qui permet au locuteur de sortir de cette impasse aspectuelle. La contrainte relative à l'emploi d'un passé dans ces circonstances ne se situe donc pas au niveau de la visualisation de l'instant final du processus : le locuteur qui utilise le tour contrefactuel met en effet également en scène l'instant final de l'état de choses qui se serait produit 'deux minutes plus tard', 'à peu de choses près' et ainsi de suite. Nous avons pu voir cela avec le test proposé par Baranzini (2016), qui montre que la périphrase progressive est incompatible avec l'emploi contrefactuel. 'Deux minutes de plus, et il se noyait' présente l'événement qui a failli se produire *dans sa globalité*, y compris son instant final, comme le montre également l'exemple 1 : 'trente secondes de plus et je n'étais plus là' est la représentation par le locuteur non pas de sa propre mort en train de se produire, mais de son état résultant.

En ce sens, on peut affirmer que l'imparfait contrefactuel n'est en réalité qu'un « récit englobant » comme un autre – comme le récit d'un rêve, d'un film, une chronique : c'est la représentation de l'énonciation d'un contenu dont on fait le récit (y compris dans son point final) comme non actualisée au moment où on parle. C'est donc dans cette catégorie que nous le classerons. Dans tous les cas de 'récit englobant', en effet, ce qui rentre en ligne de compte n'est pas la présence (fictive ou réelle) d'une source tierce, mais le fait que le locuteur se présente comme 'narrateur' d'un événement sans pour autant le prendre en charge, indépendamment du fait qu'il ait ou non fait l'expérience directe de celui-ci³¹.

IV Emploi de non pertinence

³¹ On peut se demander si cette description du mécanisme en jeu ne pourrait pas s'étendre aux emplois hypothétiques de l'imparfait italien, qui sont en fait contrefactuels et semblent fonctionner de la même manière. C'est une hypothèse qui reste à creuser.

Même dans son acception 'large', la définition des emplois de 'récit englobant' que nous avons proposée ci-dessus ne nous permettrait pas d'inclure parmi ces emplois le cas suivant :

52. [Contexte : Michele refuse la compagnie d'un ami qu'il avait pourtant lui-même sollicité] :

Siro: Ti senti solo? E vieni su da me, c'ho delle amiche, ci facciamo due fettuccine al salmone...

Michele: Ho cambiato idea. Mi metti tristezza, non mi aiuti, non mi servi. Ciao.

Siro: ... **C'era** il vino buono... Casomai telefona... Ciao Miche'.
(Extrait du dialogue du film « Bianca », réal. N. Moretti, 1984)

Siro : Tu te sens seul ? Monte donc chez moi, j'ai des amies, on va se faire des fettuccine au saumon...

Michele : J'ai changé d'avis. Tu me fiches le cafard, tu ne peux pas m'aider, tu ne me sers à rien. Ciao.

Siro : ... Il y avait du bon vin... Si jamais appelle-moi... Ciao, Miche'.

Le contexte gauche donne en effet une indication précise quant à la réalisation effective de l'état de choses : le « bon vin » est bien là, tout comme les « amies ». L'état de choses est donc bien actualisé dans le passé (il l'est d'ailleurs encore au moment de l'énonciation). Toutefois, la réalisation effective de l'état de choses ne permet pas non plus d'assimiler cet emploi à celui du récit englobant du type de 'chronique' ou procès-verbal. En effet, la différence est dans la visualisation de l'état de choses comme ne pas réalisé : dans des cas tels que 52, l'effet est celui d'une non-réalisation d'un état de choses au moment de l'énonciation. On pourrait bien évidemment corréler cette présentation de ce contenu à des éléments contextuels (l'absence de Michele à la fête fait que le vin n'est plus là pour lui). Mais il reste la nécessité de remonter au mécanisme à l'œuvre dans le fonctionnement de l'imparfait pour décrire les conditions de ce fonctionnement. Ces cas sont loin d'être rares dans les échanges conversationnels ; on peut y inclure des énoncés du type de celui ci-dessous :

53. (*Le locuteur, à propos du fait que sa fille devra bientôt porter des lunettes*) : On me dit déjà pour ma fille "oh c'est dommage elle **avait** de si beaux yeux ses yeux vont être cachés derrière des lunettes c'est embêtant" et bla bla et bla bla bla (forum www.notrefamille.com)

où l'état de choses est bel et bien actuel au moment de l'énonciation, mais il est présenté comme s'il ne l'était plus. Ce type de circonstance doit donc être classé différemment.

L'emploi de non pertinence dans le cadre théorique adopté

Le locuteur peut choisir de représenter l'apparition d'un énoncé ayant un certain contenu propositionnel comme actualisé à un moment précédant l'énonciation et indéterminé au moment de l'énonciation dans des circonstances dans lesquelles il veut relativiser au moment où il parle la pertinence d'un contenu qui a été pertinent antérieurement à ce moment. Ce mécanisme est à l'œuvre en 52 comme en 53 : le bon vin est là, mais l'énonciation du contenu dénotant sa présence n'a plus vraiment d'importance au moment de l'énonciation, car Michele ne viendra pas à la fête. De même, en 53, ce n'est pas la représentation de l'état de choses 'avoir de si beaux yeux' référé à la fille du locuteur qui est dans la portée des propriétés sémantiques de l'imparfait, car cet état subsiste (on ne dit pas de ces yeux qu'ils seront moins beaux, mais qu'ils seront 'cachés' : ce n'est pas non plus un cas de transfert métaphorique du présent dans le passé, comme si le port des lunettes avait déjà lieu au moment où l'on parle). Une description en termes d'énonciation permet de distinguer 53 d'un énoncé tel que '*elle avait de si beaux yeux avant l'accident où elle a été grièvement brûlée*'. Cette possibilité est selon nous liée aux propriétés sémantiques de l'imparfait : s'agissant d'un temps qui laisse l'instant final de l'état de choses totalement indéterminé, l'imparfait est compatible tant avec des circonstances dans lesquelles cet instant final est visualisé (récit englobant) qu'avec des circonstances dans lesquelles on décide de le mettre en scène comme non-visualisé, alors qu'il l'est dans la réalité (emploi de non-pertinence). Cette

double possibilité passe selon nous à travers le fonctionnement énonciatif, qui est une possibilité de fonctionnement de l'imparfait.

V Emploi 'futural' ou de programmation

Le locuteur emploie l'imparfait pour présenter un état de choses comme se réalisant à un moment postérieur à celui de l'énonciation mais évoqué, programmé, prévu ou imaginé dans un moment antérieur à celui de l'énonciation.

54. Stasera **andavamo** in centro a girottare verso le 10! Saremo onorati della tua compagnia! (www.mtb-forum.it)

*Ce soir on va (litt. on allait) au centre faire un tour vers 10 heures!
Nous serons honorés de ta compagnie*

55. Ettore è ripartito. Domani **aveva** una riunione importante. (K. Lojelo, *L'amore che non c'è*, Milano, MJM, 2008)

Ettore est reparti. Demain il va avoir (litt. il avait) une réunion importante.

56. (à propos d'une maison de vacances que le locuteur a l'intention de louer au moment de l'énonciation) : Tu poi vieni o non vieni, io comunque qui la mamma ce la **portavo** (ex. réel, conversation téléphonique)

Après, tu viens ou tu ne viens pas, moi de toute façon maman, ici, je pensais l'y emmener (litt. je l'y emmenais)

57. Mamma io esco! Stasera **davano** una festa qui vicino, torno verso mezzanotte. (www.efpfanfic.net)

Maman, je sors ! Ce soir ils donnent (litt. donnaient) une fête pas loin d'ici, je reviens vers minuit.

58. ancora febbre a 39 senza nessun altro sintomo.... tachipirina e a letto.... domani a casa da scuola e speriamo che passi... uffa domani c'**era** la gita all'orto botanico dell'università, che peccato che se la perde... (constile.blogspot.com)³²

encore fièvre à 39 sans aucun autre symptôme... tachipirina [paracétamol] et au lit... demain à la maison, pas d'école et espérons que ça passe... zut, demain il y avait la sortie au jardin botanique universitaire, quel dommage qu'elle manque ça...

Cet emploi semble plus rare en français, mais nous en avons tout de même trouvé des attestations, comme la suivante, repérée sur un forum :

59. Sujet : [help] demain j'**avais** un rendez-vous pôle emploi [sic] [...] Le truc c'est que je veux pas y aller

Comme le montre le cotexte droit, les cas attestés semblent toutefois davantage ambigus entre l'expression d'une programmation et le tour contrefactuel, à savoir un état de choses qui semble contrecarré dans sa réalisation :

60. Salut! Demain il y **avait** un spectacle et il n'est plus à l'horaire!
Annulé? (www.lespetitstounes.ca)

Le français dispose cependant d'une autre possibilité : la même tournure future est réalisée en mettant à l'imparfait l'auxiliaire *avoir* du futur périphrastique :

61. Tu tombes bien ! **J'allais justement préparer** le dîner (S. Woods, *Dans la lumière de l'été*, Harlequin)

³² Ce cas est en réalité ambigu entre une interprétation de programmation (déclenchée par la présence de demain dans le contexte gauche) et une interprétation contrefactuelle du type de 16 vu plus haut.

L'emploi futural dans le cadre théorique adopté

Dans l'emploi futural ou de programmation, le fonctionnement énonciatif de la double indication de l'imparfait est compatible avec un contexte dans lequel le locuteur a besoin de laisser 'ouvert', et donc en quelque sorte non garanti, une situation ancrée à un moment antérieur. L'expression de cet ancrage est ce qui distingue l'emploi énonciatif de l'imparfait de celui du futur en en déterminant une contrainte significative : l'impossibilité de l'utiliser pour formuler une hypothèse ou une prévision. Un énoncé tel que :

62. Domani pioveva

Demain il pleuvait

ne peut être interprété que s'il est possible de récupérer une phase antérieure dans laquelle l'état de choses futur 'pleuvoir' a été évoqué (en l'occurrence, par exemple, des prévisions météo). Cette exploitation est en revanche incompatible avec des contextes dans lesquels une telle phase de conception/préparation/évocation antérieure n'est pas envisageable :

63. ?Scommetto che domani pioveva

Je parie que demain il pleuvait

Ce mécanisme est donc distinct d'une prévision qui émane du locuteur au moment même de l'énonciation.

La représentation de l'énonciation comme étant 'ouverte' au moment de l'énonciation permet de voir l'état de choses comme indéterminé à ce moment. Les raisons de l'indétermination au présent ne sont pas pertinentes : le locuteur peut choisir de mettre en avant la phase de programmation parce que qu'il ignore ce qu'il en est au moment présent, mais tout aussi bien parce qu'il veut garder la possibilité de faire machine arrière. Comme on l'a vu, il ne peut en revanche pas choisir l'imparfait pour exprimer son attitude en termes épistémiques. Ceci explique la nuance de sens entre futur et imparfait dans la manipulation de l'exemple d'auto-correction vu dans la section dédiée au futur, que nous reprenons ci-dessous :

64.- E Anna e Francesca ? – E stanno ...**staranno** qua a Roma, non so come s'organizzano, che fanno. –

-Et Anna et Francesca? – Et bien, elles restent... elles resteront ici à Rome, je ne sais pas comment elles vont s'organiser, ce qu'elles vont faire (litt. comment elles s'organisent, ce qu'elles font)

65.- E Anna e Francesca ? – E stanno ...**stavano** qua a Roma, non so come s'organizzano, che fanno. –

-Et Anna et Francesca? – Et bien, elles restent... elles allaient rester (litt. elles restaient) ici à Rome, je ne sais pas comment elles vont s'organiser, ce qu'elles vont faire (litt. comment elles s'organisent, ce qu'elles font)

Comme on le voit, seul 64 permet d'interpréter le prédicat comme lié à un état de connaissance du locuteur, ce qui explique aussi pourquoi le contexte qui suit peut être interprété comme une sorte d'élaboration explicative de la réponse ; en 65 l'imparfait semble communiquer qu'un cadre de validité a été ouvert et que 'ce qu'elles vont faire' spécifiquement à l'intérieur de ce cadre reste indéterminé.

VI Emploi d'atténuation ou de politesse

Cet emploi semble spéculaire à celui du futur d'atténuation français du type « *ce sera tout Madame ?* ». Le locuteur atténue l'impact d'un acte illocutoire ou d'un état de choses en le mettant à l'imparfait, comme pour suggérer qu'il laisse cette illocution ou ce contenu en suspens :

66. Che cosa **desiderava**, Signora? – **Volevo** una baguette

Que désiriez-vous Madame ? – Je voulais une baguette

67. Alfonso si avanzò: - **Venivo** a disturbarla... - e s'interruppe credendo di avere già espresso tutto il suo pensiero. (I. Svevo, *Una vita*, Torino, Einaudi, 2000)

Alfonso avança: - Je venais vous déranger... - et s'interrompit, estimant avoir déjà exprimé sa pensée tout entière.

68. Salve **le chiedo** se servite piatti a base di pesce e se siete aperti a pasqua. (tripadvisor.it. < Baranzini/Ricci 2016)

Bonjour, je voulais vous demander (litt. je vous demandais) si vous servez des mets à base de poisson et si vous êtes ouverts à Pâques

Le français dispose également de la possibilité d'employer l'imparfait dans des contextes d'atténuation ; ces emplois sont parfois figés, comme dans les exemples suivants :

69. Bonjour à vous, je **venais** aux nouvelles pour le coffret seinheiser, l'avez vous envoyé? (Internet)

Il est toutefois possible de relever des emplois de ce type avec d'autres prédicats, comme celui présenté ci-dessous, entendu dans le cadre d'une émission télévisée et dont la valeur est indiscutablement d'atténuation :

70. Bonjour, j'ai appris que vous recherchez du personnel... Je me **présentais**. (Conversation téléphonique dans le cadre de l'émission « Enquête d'actualité », 13 avril 2016)

L'emploi de politesse dans le cadre théorique adopté

Dans le tour rhétorique qui correspond aux emplois de politesse, le locuteur représente son énonciation comme réalisée à un moment précédant celui de l'énonciation effective et ne donne pas d'indication concernant sa réalisation au moment où il parle. Comme pour les autres emplois, le locuteur laisse donc fictivement 'en suspens' la prise en charge de son énonciation. Lorsque ce tour rhétorique se réalise dans un contexte d'échange entre interlocuteurs, qui implique une menace potentielle de la face des ceux-ci, cette suspension de la prise en charge permet de réduire le côté 'face-threatening' de l'échange en agissant sur la force illocutoire de l'énoncé : le caractère non-clos de la prise en charge, découlant des caractéristiques aspectuelles de l'imparfait activées au niveau énonciatif, permet une interprétation dans laquelle le locuteur peut

fictivement 'se rétracter' en fonction de la réaction de l'interlocuteur. Il y a donc mise en scène d'une possibilité que l'illocution liée à l'acte soit caduque. C'est le cas pour les actes directifs ou assertifs (assertion, requête, ordre, demande) exprimés directement par des verbes performatifs, comme dans l'exemple 68, ce mécanisme de fonctionnement est à l'œuvre directement sur l'énoncé à travers la mise à l'imparfait du verbe : la force illocutoire de requête véhiculée par « je vous demande » est mise fictivement en attente, comme si elle était 'annulable', par l'utilisation énonciative de ce temps verbal, qui présente la prise en charge de l'état de choses comme non actuelle. Mais le même tour rhétorique peut investir au sens plus large l'impact qu'un contenu peut avoir sur son énoncé comme dans l'exemple 70, où l'impact d'une démarche de candidature spontanée est atténué par la mise en scène de l'énonciation y relative comme apparaissant peut-être, n'apparaissant peut-être pas. Le futur joue sur l'énonciation de manière opposée : celle-ci est présentée comme ne se réalisant pas au moment où l'on parle, mais se réalisant tout de même à un moment ultérieur.

Curieusement, alors que l'italien et le français partagent la plupart des usages atténuatifs de l'imparfait, ceci n'est pas le cas en ce qui concerne les usages atténuatifs du futur : nous avons vu que le futur italien n'admet pas un emploi énonciatif qui ait comme effet rhétorique une atténuation de l'acte de parole.

Cette différence peut s'expliquer en faisant l'hypothèse que les propriétés sémantiques de chaque forme influencent – lorsque les conditions le permettent – le fonctionnement énonciatif de celle-ci et que celui-ci interagit à son tour avec les autres éléments du système. C'est ce que nous avons essayé de montrer pour le futur. Nous avons rendu compte de la moindre compatibilité du futur italien avec les emplois d'ordre immédiat et d'atténuation par sa moindre compatibilité avec des contextes de futur immédiat par rapport au français, et nous avons fait l'hypothèse que cette différence dépend d'un agencement du système de l'italien différent par rapport à celui du français

Dans le cas de l'imparfait, l'ancrage à un moment antérieur par rapport au moment de l'énonciation fait partie de la sémantique de ce temps. De plus, à la différence du cas du futur, il n'y a pas de système comprenant des formes

alternatives pour l'expression des propriétés de l'imparfait. Ainsi, les différences d'emplois entre français et italien s'estompent, tant dans les emplois d'atténuation que dans les autres emplois modaux.

Le tableau ci-dessous résume les emplois modaux de l'imparfait en italien et en français, regroupés selon les observations exposées dans cette section.

Emploi	Italien	Français
EMPLOIS DE « RECIT ENGLOBANT » :		
Emploi d'hypothèse dans le présent	Moins attesté en italien ('era bello se venivi anche tu')	Si tu venais aussi on pourrait fêter tous ensemble (l'état de choses peut se réaliser)
Emploi d'hypothèse dans le passé	Se venivi anche tu potevamo festeggiare tutti insieme (= l'état de choses ne s'est pas réalisé)	Non attesté en français
Emploi de rêve	Tornavo a casa ma mi accorgevo che non era casa mia	Je rentrais chez moi mais je m'apercevais que ce n'était pas chez moi
Emploi de récit de film, livre	Nel film moriva	Dans le film il mourait
Emploi ludique	Io ero il poliziotto e tu il ladro	Moi j'étais le gendarme et toi le voleur
Emploi de rapport / chronique / procès-verbal	Nella giornata seguente, una pattuglia rinveniva la vettura	Samedi, vers 23h30, quelques jeunes s'adonnaient à des actes de vandalisme
Emploi contrefactuel	Altri 30 secondi e non c'ero più	Encore 30 secondes et je n'étais plus là
Emploi de non pertinence	c' era il vino buono...	C'est dommage, elle avait de si beaux yeux...
Emploi futur ou de programmation	Stasera andavamo in giro fino alle 10. Vuoi venire?	Plus de contraintes en français, utilisation d'une forme périphrastique (' j'allais justement préparer le dîner')
Emploi d'atténuation/de politesse	Che cosa voleva , signora?	Que désiriez -vous madame ?

4.5 Les emplois modaux du futur et de l'imparfait – synthèse et observations comparatives

Selon notre description, l'imparfait et le futur peuvent donc tous deux être exploités rhétoriquement dans des emplois modaux en partie superposables

car ces deux temps partagent la capacité de convoquer un niveau énonciatif, tel qu'il est décrit dans le cadre théorique illustré au début de cette section.

Lorsque l'imparfait et le futur ont des emplois modaux, la marque aspectuo-temporelle inscrite dans leur sémantique ne porte pas sur le procès décrit par le verbe, mais elle est reportée sur l'énonciation. C'est de cette façon que les emplois temporels de l'imparfait comme du futur se distinguent de leurs emplois modaux.

Ci-dessous, un tableau résumant les caractéristiques temporelles et aspectuelles de ces deux temps, décrites au niveau sémantique et énonciatif :

Indication (propriétés sémantiques)	Imparfait	Futur
Composante 'temporelle' de l'indication (≠ référence temporelle de l'état de choses)	Antériorité d'une actualisation par rapport au moment de l'énonciation	Postériorité d'une actualisation par rapport au moment de l'énonciation
Composante aspectuelle de l'indication	Ne donne pas d'indication aspectuelle (indétermination) au moment de l'énonciation	Non-actualisation au moment de l'énonciation
Fonctionnement propositionnel	Imparfait	Futur
Composante temporelle	Antériorité de la représentation de l'état de choses par rapport au moment de l'énonciation	Postériorité de la représentation de l'état de choses par rapport au moment de l'énonciation
Composante aspectuelle	Aucune indication quant à l'état de choses	Non-réalisation de l'état de choses au moment de l'énonciation
Fonctionnement énonciatif (prise en charge)	Imparfait	Futur
Composante temporelle	Antériorité de l'apparition de l'énoncé (prise en charge) par rapport au moment de l'énonciation	Postériorité de l'apparition de l'énoncé (prise en charge) par rapport au moment de l'énonciation
Composante aspectuelle	Aucune indication sur l'apparition de l'énoncé (prise en charge) au moment de l'énonciation (prise en charge 'ouverte', non-prise en charge)	Non-apparition de l'énoncé (non prise en charge) au moment de l'énonciation

Observations comparatives futur – imparfait à la lumière du cadre théorique proposé

La caractérisation proposée ci-dessus permet de rendre compte des deux principales distinctions d'emploi entre ces temps.

-L'imparfait dans son emploi futural ('domani avevo la riunione') se distingue du futur car il exploite pour cet emploi son fonctionnement modal, opérant au niveau énonciatif, alors que le futur dans l'emploi futural exploite son fonctionnement propositionnel (portée sur la représentation d'un état de choses).

-L'indication d'actualisation d'une énonciation à un moment antérieur exprimée par l'imparfait dans son emploi énonciatif rend compte de l'impossibilité de celui-ci d'être utilisé dans un emploi épistémique, à la différence du futur : en effet, l'emploi épistémique comporte un état d'ignorance par rapport à un contenu, ce qui est incompatible avec cette indication de l'imparfait.

5. ANALYSE QUANTITATIVE : OBJECTIFS, OUTILS ET MÉTHODE

5.1. Les objectifs et l'intérêt de l'analyse quantitative

La classification des emplois modaux du futur et de l'imparfait ainsi que la description de leur fonctionnement à l'intérieur du cadre théorique que nous avons choisi ont permis de faire émerger les différences entre l'italien et le français dans l'exploitation du potentiel modal activé au niveau énonciatif et, par conséquent, dans les tours rhétoriques réalisés dans chacune de ces langues selon le contexte. Notamment en ce qui concerne le futur, l'italien semble exploiter davantage et de façon plus variée le potentiel modal activé lorsque ce temps est employé au niveau énonciatif. Il s'agit maintenant de vérifier cette hypothèse qualitative, de préciser les conditions et les circonstances de cette différence de fonctionnement entre italien et français et, dans la mesure du possible, d'évoquer des hypothèses sur les mécanismes et les raisons à l'origine des faits observés.

L'analyse sur corpus que nous présentons dans cette section est le pendant quantitatif de notre description qualitative. Son objectif est, pour le français et l'italien, la quantification du degré d'exploitation du potentiel modal des formes temporelles considérées dans un échantillon de langue, quantification qui nous intéresse sous plus d'un aspect.

- En premier lieu, cette quantification est susceptible de mettre en évidence, relativement à un corpus donné, les variations dans l'emploi modal d'une forme – sur différents états chronologiques de la langue et/ou sur d'autres axes de variation (registre, canal de communication) – et fournit des pistes sur la possibilité que le système d'un temps verbal ait subi ou soit en train de subir une réorganisation quant à ses exploitations tant propositionnelles qu'énonciatives.
- Dans une perspective comparative, les calculs quantitatifs donnent une représentation plus concrète des écarts entre langues déjà mis en évidence par l'observation qualitative ; ils fournissent des pistes quant à la question de quelle langue exploite au plus haut degré le potentiel modal d'une forme donnée, ce qui dans notre cas est significatif car les formes temporelles

traitées sont le résultat, du point de vue morphologique, d'un même parcours de formation dans les deux langues considérées.

Notre analyse des corpus français et italiens se décline en quatre volets :

(i) le calcul de la fréquence relative du futur et de l'imparfait, tous emplois confondus, dans les corpus que nous avons à disposition, faisant état d'une tranche de la synchronie et de différentes tranches diachroniques de nos deux langues ;

(ii) la quantification dans nos corpus des emplois modaux du futur et de l'imparfait relevés dans la section qualitative et le calcul de leur proportion par rapport à l'ensemble des emplois de ces temps, en comparaison avec l'emploi temporel, ainsi que la mise perspective des données relatives à ce paramètre avec la fréquence générale calculée pour les deux temps considérés ;

(iii) l'observation des différences entre emplois de ces temps verbaux du point de vue de leur exploitation sémantique (valeur temporelle) et énonciative (valeur modale et les tours rhétoriques y relatifs) dans les corpus diachroniques en comparaison avec ceux attestés dans nos corpus relatifs à un état contemporain de la langue ;

(iv) la tentative, à partir des données observées, de fournir des hypothèses quant aux mécanismes possibles à la base des variations entre langues et au sein d'une même langue.

5.2. La réalisation de l'analyse quantitative : les calculs effectués

Selon les possibilités offertes par les diverses plateformes utilisées et la procédure d'assemblage des corpus, l'analyse quantitative a été effectuée de manière automatique, semi-automatique ou manuelle. Ci-dessous, les formes de sa réalisation :

(i) Aux fins du processus de quantification des tours rhétoriques relevés au moyen de l'observation qualitative, les occurrences de futur et d'imparfait présentes dans le corpus relatif à chaque langue et à chaque tranche diachronique ont été identifiées, extraites et comptées ; la fréquence relative

(nombre d'occurrences par million de mots) de ces formes a ensuite été calculée, automatiquement ou manuellement. Il nous a été ainsi possible – avec un certain nombre de contraintes qui seront illustrées plus loin dans cette section – de représenter schématiquement cette fréquence relative pour chaque tranche diachronique couverte par les corpus que nous avons eus à disposition ou constitués.

(ii) Un échantillon de ces occurrences a ensuite été trié manuellement (pour chaque corpus, un sous-échantillon a été trié en double aveugle) et les exploitations temporelles ont été isolées par rapport aux emplois modaux³³ ; ces derniers ont ensuite été identifiés – sur la base de la classification présentée dans la section qualitative – et comptés.

(iii) Pour chaque échantillon ainsi traité, il nous intéressait de pouvoir quantifier la part d'emplois temporels et la part d'emplois modaux par rapport à l'ensemble des emplois. Le pourcentage de chaque type d'emploi sur l'ensemble a donc été calculé, fournissant une image de la distribution des emplois pour cet échantillon. Nos échantillons appartenant à des tranches diachroniques différentes, nous les avons ensuite comparés entre eux pour obtenir des informations sur d'éventuelles variations.

5.3. Corpus, plateformes, bases de données

Le choix du corpus pour l'italien et le français a été contraint en grande partie par les corpus présents dans les bases de données à notre disposition. Nous rappelons ici les plateformes et les outils utilisés.

En ce qui concerne le français, nous avons utilisé les corpus présents sur la plateforme BTLC mentionnée dans l'introduction. Nous avons eu la chance de disposer d'une base de données diachronique équilibrée en termes de genres textuels, qui a été notre point de départ et notre référence également dans le

³³ Le tri des valeurs du futur et de l'imparfait dans chaque langue a été effectué sur la base des critères décrits dans la section qualitative respective, les mêmes qui ont déterminé la classification des emplois (nous renvoyons pour cela aux sections 3 et 4).

choix des autres corpus : il s'agit de la base *Presto*, constituée aux fins du projet du même nom : *L'évolution du système PRÉpositionnel du français : études Statistiques et texTOMétriques*, projet porté par Denis Vigier et Peter Blumenthal, couvrant la période 16^{ème} – 20^{ème}, pour un total de 28'269'100 mots. En ce qui concerne la synchronie, la même plateforme n'offre en revanche qu'un corpus journalistique, ce qui diminue fortement la représentativité des formes relevées en termes de proportions entre emplois, certains emplois étant pratiquement absents. Nous avons repris l'un des corpus journalistiques à disposition, celui relatif à l'année 2008 du journal *Le Monde*, (20'410'766 mots)³⁴, en analysant en plus un corpus mixte quant aux genres textuel, de taille malheureusement bien plus petite (517'509) mots, que nous avons pu télécharger de la *Leipzig Corpora Collection* (Goldhahn, Eckart & Quasthoff 2012) et annoter automatiquement au moyen de l'outil d'annotation TagAnt créé et mis en ligne par Laurence Anthony (Anthony 2014).

Comme mentionné dans l'introduction, BTLC offre également un corpus en italien, composé de quatre années de presse, pour un total de 126'534'514 mots. Comme pour le français, la représentativité de ce corpus de grande taille étant limitée au genre de la presse écrite, nous avons mené nos comptages et analyses également sur un deuxième corpus, le *Perugia Corpus* (PEC), un corpus de référence de l'italien contemporain écrit et oral, constitué de 26 millions de mots répartis entre 10 différents genres textuels.

5.3.1 Le corpus diachronique de l'italien

Le corpus diachronique, qui n'était pas présent dans la base BTLC, a dû être constitué manuellement et annoté semi-manuellement, ce qui a représenté la principale difficulté de ce travail quantitatif et qui a contribué à en limiter la représentativité.

À notre plus grand regret, il nous a été impossible de trouver un corpus diachronique de l'italien permettant une recherche *automatique* et un calcul

³⁴ Ce corpus a été analysé en Ricci/Rossari/Siminiciuc (2016) pour les emplois épistémiques uniquement, et a été repris pour la recherche des autres emplois.

des fréquences sur l'empan temporel voulu. La *Biblioteca Italiana Zanichelli* (BIZ, Stoppelli 2010), que nous avons premièrement choisie en tant qu'outil de recherche, n'a pas été conçue avec des finalités de ce type, ne permettant notamment pas (i) d'avoir un accès à l'ensemble des mots ou de tokens du corpus, ni globalement ni par siècle (un obstacle insurmontable pour le calcul des fréquences relatives) ; (ii) d'effectuer une recherche automatique de catégories lexicales tels les temps verbaux (difficulté qui peut être contournée par une recherche de racines ou de terminaisons, ce qui a été fait sur le corpus PEC présentant le même problème) ; (iii) d'extraire les occurrences dans leur contexte de manière automatique dans un fichier global, mais surtout (iv) de compter automatiquement le nombre total d'occurrences de l'item recherché dans l'ensemble de corpus, ce qui a finalement déterminé l'impossibilité d'utiliser cette plateforme : l'interface des résultats fournit en effet le nombre de *textes* trouvés contenant l'item recherché ; chaque texte peut toutefois (et c'est d'ailleurs ce qui arrive dans la plupart des cas) contenir bien plus qu'une occurrence de l'item, et ces occurrences devraient en principe être comptées manuellement, ce qui s'est révélé impossible à réaliser ne serait-ce que sur quelques dizaines de textes.

La BIZ ne pouvant donc servir que comme base pour le choix des textes à analyser et pour quelques recherches ponctuelles de nature qualitative et non quantitative, nous avons dû construire et annoter de manière autonome un corpus pour la diachronie de l'italien.

Un nombre très limité de textes a pu être traité, dont le choix a en grande partie été déterminé par la possibilité de repérer des sources accessibles et légales (la BIZ ne permettant pas non plus l'extraction des textes dans leur globalité). Dans le choix de nos textes, nous avons tout de même tenu compte de plusieurs facteurs, liés à l'histoire toute particulière de la langue italienne :

- La provenance géographique de l'auteur et l'éventuelle influence de cette provenance dans l'écriture
- Le style de l'auteur ; son rapport au modèle des Trois Couronnes (Dante, Petrarca, Boccaccio) et, ensuite, son rapport à la *norme* codifiée pour l'italien à partir du XVI^e siècle, avec l'œuvre de Pietro Bembo (la question

de la *buona lingua* à apprendre et à utiliser dans les oeuvres a guidé les choix expressifs des auteurs sur toute la diachronie de l'italien) ; sa représentativité ou non d'une ouverture vers de nouvelles tendances de la langue ; son rapport avec la langue orale

- Un choix des genres le plus possible comparable à la variété des genres textuels proposés pour le français diachronique par BTLC.

Ainsi, par exemple, pour le 18^{ème}, nous avons opposé Manzoni à Tommaseo, tous deux impliqués dans la question de la langue, tous deux soutenant la nécessité de l'emploi d'une langue 'vivante', mais se différenciant par leur position à propos de la source d'où cette langue doit être puisée (le parler toscan de la population inculte et la tradition populaire pour Tommaseo, la langue de la classe urbaine cultivée pour Manzoni) ; pour cette même époque, nous avons inclus les attestations du langage profondément novateur d'un des plus importants représentants de la fin de ce siècle, Giovanni Verga. De même, un traité en prose comme *Il Principe* de Machiavelli a été choisi car il constitue un cas linguistiquement 'à cheval' entre la tradition littéraire du 15^{ème} et celle du 17^{ème} et est, de plus, représentatif d'une langue 'mixte' (florentin courant de l'époque et éléments latins) propre également à un genre non-littéraire : l'écriture administrative (on parle à ce propos de langue chanceleresque, voir Marazzini 2010 : 227). Encore, un échantillon du théâtre de Goldoni (18^{ème}) a été inclus car, dans son effort d'élaboration d'un modèle d'italien conversationnel compréhensible à un public de théâtre hétérogène et comprenant des locuteurs non toscans (modèle d'italien qui, à cette époque, n'existait pas encore) il peut être ponctuellement révélateur de formes de la langue orale et colloquiale.

Dans la constitution d'un corpus de taille moyenne à grande servant à l'extraction d'un nombre élevé d'occurrences, notre objectif a été celui de préserver une certaine représentativité en évitant dans la mesure du possible les biais de corpus, qu'ils découlent du genre textuel, du style de l'auteur ou de sa provenance. Il est évident, toutefois, que pour les raisons susmentionnées (la nécessité de la compatibilité en termes de taille avec le corpus français, les limites de l'annotation manuelle et de la disponibilité des textes), la variété des

genres textuels a été en quelque sorte sacrifiée ; la représentativité de ce corpus italien est donc inévitablement limitée. Les genres présents dans notre sélection sont la prose littéraire, le théâtre, le traité, les essais et la prose scientifique. Les écritures liées à la langue courante dans son emploi quotidien (administration, actes, procédures) ne sont pas représentées sinon par le biais de la langue choisie dans certains ouvrages ayant des thématiques spécifiques. La poésie n'est pas représentée non plus, afin d'éviter les biais dus à des exigences de rime. Une analyse future prenant davantage en compte la perspective des genres textuels est de ce fait hautement souhaitable.

Les données qu'il est possible de récolter sur cette variété restreinte de textes ne peuvent donc bien évidemment pas être comprises comme étant totalement représentatives d'un état de langue général : elles sont à entendre comme des données indicatives, dont l'utilité est celle de suggérer des tendances et de fournir des pistes de travail supplémentaires quant aux emplois et aux mécanismes qui les régissent.

Une fois le corpus diachronique rassemblé, pour un total de 5'525'521 mots, nous l'avons annoté automatiquement au moyen du logiciel TagAnt (Anthony 2014) et nous avons effectué une recherche semi-automatique sur les corpus ainsi obtenus au moyen cette fois du logiciel AntConc (Anthony 2014)³⁵. Notre corpus pour la diachronie de l'italien est donc bien inférieur en taille par rapport

³⁵ Par semi-automatique, nous entendons une recherche qui comble manuellement les lacunes d'annotation de l'outil que nous avons eu à disposition. Pour donner un exemple, Le logiciel AntConc – notre outil de recherche d'occurrences pour le corpus diachronique de l'italien préalablement 'tagué' par TagAnt, reconnaît automatiquement et de manière très fiable les terminaisons du futur italien, mais bien évidemment pas ses variantes diachroniques telles que le futur *fia* du *feri* latin, ni les très nombreux cas présents en début de phrase dans lesquels, en application de la loi de Tobler & Mussafia, un pronom atone est rattaché au futur en position enclitique (des cas tels que *farollo* en lieu de *lo farò* en début d'énoncé et dans d'autres contextes spécifiques) ; il s'agit là d'une pratique qui se maintient dans la littérature italienne jusqu'au 16^{ème}. Toutes les variantes de ce type ont dû être recherchées en tant que lexèmes ou portion de lexèmes et triées manuellement.

au corpus proposé par la base Presto dans la plateforme BTLC (la taille des corpus relatifs à chaque tranche diachronique est indiquée dans la section consacrée à l'analyse).

Dans pratiquement tous les cas, nos corpus contenaient un nombre trop important de formes verbales à trier pour les possibilités de ce travail ; nous avons donc eu recours à l'extraction d'un échantillon, sur la base duquel nous avons calculé les fréquences relatives. Nous avons ainsi recensé, compté et analysé :

11667 occurrences de futur et 9446 occurrences d'imparfait en italien ;

6520 occurrences de futur et 3910 occurrences d'imparfait en français.

5.4. Difficultés et limites de l'analyse quantitative

Bien que limitée à la recherche de deux items, l'analyse quantitative de formes si fréquentes sur de multiples tranches chronologiques de la langue comporte, de manière prévisible, une série d'obstacles et de difficultés, tant d'ordre technique que dans la représentativité des corpus.

(i) Dans les corpus de grande taille, les occurrences de temps verbaux tels que le futur et l'imparfait se comptent par dizaines, voire centaines de milliers. Si l'extraction a pu, dans certains cas, être effectuée de manière automatique en ce qui concerne la catégorie lexicale, à ce jour aucun des outils utilisés n'est annoté du point de vue sémantique pour les valeurs recherchées ; le tri qui servait à distinguer les emplois temporels et modaux a donc été effectué manuellement. Ceci nous a bien évidemment obligée à procéder à un échantillonnage, ce qui réduit la représentativité de nos résultats. Il y a donc inévitablement une disproportion de taille entre le nombre de futurs et d'imparfaits contenus dans nos corpus et sous-corpus et le nombre d'occurrences effectivement analysées (un millier environ par tranche diachronique pour chaque temps verbal, pour un total d'un peu plus de 31'000 occurrences).

(ii) Le tri manuel des occurrences présente la limite d'être une opération humaine et donc sujette à appréciation. Afin de réduire la marge d'erreur, nous

avons soumis des sous-échantillons des occurrences analysées à une vérification en double aveugle. Il reste en outre la présence d'un certain pourcentage de cas jugés indécidables en raison de l'ambiguïté du contexte. Le pourcentage de cas dans lesquels il ne nous a pas été possible de donner un classement définitif est à chaque fois indiqué.

(iii) Les diverses plateformes et bases de données utilisées, tout en étant incontestablement précieuses pour notre travail, diffèrent en termes de performance et de fonctionnalités, ce qui a eu un impact sur les tailles respectives de nos corpus, qui ont dû être significativement redimensionnés.

Nous avons déjà illustré ces limites pour ce qui est de l'italien. Concernant le français, l'extraction d'occurrences appartenant aux catégories 'futur' et 'imparfait' par la plateforme BTLC est automatique en synchronie alors qu'elle ne l'est pas en diachronie. Dans ce cas, le calcul de la fréquence relative des formes tous emplois confondus a aussi dû être effectué sur un échantillon. Il en va de même pour la fréquence relative de ces catégories sur le corpus PEC.

(iv) Une autre limite de notre recherche a été constituée par l'impossibilité d'effectuer une analyse quantitative à partir de la même tranche diachronique en français et en italien. La base de données *Presto* propose pour le français des textes à partir du 16^{ème}, et la reconstruction d'un corpus de français du 14^{ème} et du 15^{ème} siècle, ainsi que l'analyse qualitative des emplois des temps verbaux en ancien et moyen français, dépasse nos compétences et de nos possibilités. Nous avons tout de même gardé l'empan diachronique de l'italien que nous avons prévu (14^{ème}-21^{ème}) afin d'avoir une perspective globale sur la langue italienne, et avons effectué nos observations comparatives français-italien à partir du 16^{ème}, une tranche diachronique où, nous le verrons, la distribution des emplois est bien plus comparable entre les deux langues qu'en synchronie.

(v) Une question qui s'est imposée à notre attention est celle de l'opposition écrit/oral, le corpus PEC contenant parmi ses sous-corpus des transcriptions de conversation orale spontanée, d'interviews télévisés, de conversations

téléphoniques. Ces formes de transcription de l'oral sont à distinguer des formes de discours que l'on retrouve, par exemple sous forme de discours direct, dans les œuvres littéraires et auxquelles la littérature assigne l'étiquette très appropriée d'« oral représenté » (voir par exemple Marchello-Nizia 2012). Notre choix s'est donc porté, tant pour la synchronie que pour la diachronie, sur des corpus de langue écrite, ne contenant, pour ce qui concerne l'oral, que les formes d'oral représenté citées ci-dessous. Ceci a comporté notamment, pour la synchronie de l'italien, l'exclusion des transcriptions d'oral radiophonique télévisé, des conversations spontanées, des conversations téléphoniques, disponibles dans le corpus PEC et qui nous ont, en revanche, fourni des exemples intéressants pour l'analyse qualitative. Nous avons fait ce choix pour optimiser la comparabilité de nos corpus synchroniques entre eux et avec les corpus diachroniques, sacrifiant ainsi en grande partie la prise en compte de la variété orale, difficile à représenter, pour d'évidentes raisons, en diachronie. Un choix non sans regrets car l'analyse qualitative d'abord et une mini-recherche quantitative ensuite nous ont confirmé ce qui est un fait bien connu et décrit dans la littérature : le réservoir privilégié d'une portion significative des emplois modaux de l'imparfait et du futur est justement l'oral de la conversation non dirigée. Pour l'italien, nous n'avons donc pas pu renoncer à une brève référence à la langue orale, non pas dans la comparaison des proportions d'emplois modaux entre nos corpus en synchronie et en diachronie – de manière à ne pas introduire un biais de corpus dans le calcul des fréquences – mais de manière ponctuelle, pour mettre en évidence des particularités propres à certains genres spécifiques, ainsi que la corrélation entre le canal de communication et la distribution et la fréquence de certaines valeurs modales en synchronie qui ne peuvent être ignorées.

5.5. Considérations diachroniques en relation avec la visée du travail quantitatif

Ce travail n'a pas comme visée l'étude des modalités de genèse des emplois modaux du futur et de l'imparfait dans les langues considérées. Il est toutefois nécessaire d'introduire quelques considérations remontant à la diachronie plus

ancienne de ces deux langues, des considérations que nous ferons en nous limitant à l'un de ces deux temps, le futur. C'est un fait connu que les emplois modaux du futur sont tous déjà attestés en latin, comme on peut le voir par exemple en Leumann, Hofmann, Szantyr (1997 [1972] : 310) où une première distinction entre emplois purement temporels (à valeur prospective) et nuances modales de ce temps est ultérieurement articulée en sous-emplois appartenant chacun à une des deux catégories, qui illustrent tous les principaux emplois modaux, exemples à l'appui : dans la sous-catégorie des emplois prospectifs nous retrouvons par exemple le futur 'gnomique' du type *pulchra mulier nuda erit quam purpurata pulchrior*, considéré comme une forme collatérale du futur dit 'potentiel', lui-même traité dans la description des nuances modales ; parmi ces dernières, sont distingués (i) l'emploi qui sert l'expression d'une exhortation / sollicitation / injonction, incluant le futur jussif (*si sapiēs, tacebis*), mais également des futurs à la première personne ; (ii) l'emploi qui exprime une concession ; (iii) l'emploi qui exprime une supposition (où nous retrouvons le futur de probabilité) ; (iv) celui qui exprime une considération, où nous retrouvons par exemple le futur dit 'd'indignation', décrit comme la reprise indignée d'une sollicitation du locuteur (*quid, patri etiam gratulabo ?*). Le futur de l'italien et du français – comme on le sait – dérive d'une périphrase modale formée par l'infinitif du verbe et la forme *habeo*, périphrase employée déjà en latin vulgaire et tardif. Ce qui est significatif, c'est qu'il s'agit d'une périphrase qui, elle, a à l'origine une valeur modale, mais qui néanmoins reprend, en formant le futur synthétique roman, toutes les valeurs déjà présentes dans la forme originale latine (nous verrons d'ailleurs que l'on observe une perte de certaines de ces valeurs dans nos corpus plus récents par rapport à ceux qui font état d'un stade diachronique plus ancien). Ceci pourrait être un indice allant à l'encontre d'une hypothèse de description du futur roman qui prendrait pour argument la formation de ce temps à partir d'une périphrase modale pour le décrire comme une forme essentiellement modale dans sa sémantique. D'autres considérations à propos de cette question seront proposées à l'issue de la description des résultats quantitatifs.

La question du latin doit être également évoquée en relation à l'hypothèse qu'une différence entre français et italien dans la proximité par rapport à cette

langue-racine soit à prendre en considération dans l'analyse des différences entre la façon qu'ont les deux langues d'exploiter les temps verbaux du point de vue modal : nous savons en effet que l'italien (au même titre que l'espagnol) représente, parmi les langues romanes, la plus conservatrice par rapport au latin (voir par ex. Simone 2010). L'analyse de cette hypothèse ne rentre pas dans la portée de notre travail. Comme nous le verrons dans la description qui suit, nous pouvons cependant constater que, dans nos corpus relatifs au 16ème siècle (le premier où nous avons pu comparer les emplois français et italiens) les deux langues sont relativement proches au niveau des valeurs modales du futur (une observation qui peut également être étendue à l'imparfait), comprenant les deux des emplois attestés en latin et qui ne le sont plus en italien contemporain.

6. ANALYSE QUANTITATIVE DU FUTUR ET DE L'IMPARFAIT EN ITALIEN ET EN FRANÇAIS

Nous présentons ci-dessous les résultats de notre analyse quantitative pour les corpus relatifs aux tranches diachroniques mentionnées dans la section ci-dessus. Nous illustrerons les emplois du futur italien au moyen de corpus constitués sur les tranches diachroniques du 14^{ème} au 21^{ème} siècle, et ceux du futur français au moyen de corpus allant du 16^{ème} au 21^{ème}, en les commentant par l'exemplification des occurrences les plus significatives et en procédant, pour chaque langue, à une synthèse des observations permises par l'analyse. La même démarche sera effectuée pour l'imparfait.

Avant de passer à l'observation de ces corpus, nous rappelons que ces résultats ne doivent pas être lus comme la représentation à échelle réduite de toute une tranche diachronique de la langue, mais, d'une part, comme confirmant ou non les études qualitatives existantes sur les changements dans l'exploitation de ces temps verbaux et, d'autre part, comme montrant des tendances qui ont pour but de fournir des pistes de réflexion à propos des mécanismes en jeu dans cette exploitation.

6.1 Analyse quantitative du futur italien : corpus diachroniques et synchroniques

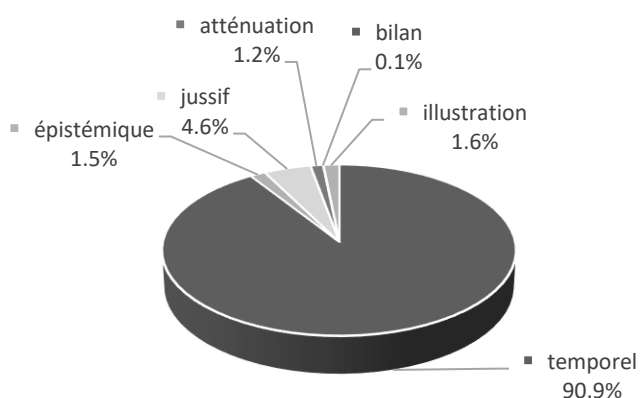
Comme indiqué dans la section introductive, pour observer la fréquence et les emplois du futur italien nous avons extrait des sources que nous avons à disposition un certain nombre de textes en prose (la liste est fournie en annexe). Comme mentionné, ces textes ont été regroupés et annotés à l'aide du logiciel TagAnt (Anthony 2012). La recherche des occurrences sur les textes ainsi traités a été effectuée d'abord automatiquement à l'aide du logiciel AntConc, et ensuite manuellement pour les formes qui échappaient à l'annotation automatique.

Ci-dessous, une représentation schématique de la proportion des emplois modaux par rapport à l'ensemble de tous les emplois. Nous rappelons que :

- cette représentation n'est indicative que des résultats obtenus en triant les occurrences à l'intérieur de nos corpus respectifs dont, parfois, nous n'avons analysé qu'un échantillon ;

- la présence ou l'absence de certains emplois dans nos corpus ou sous-corpus ne doit pas mener à la généralisation de ces données à l'ensemble de la tranche diachronique dont le corpus est un échantillon. Les proportions des emplois sont considérées dans une perspective globale, pour montrer des tendances et pour leur possibilité de faire émerger des emplois particuliers.

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 14^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 945 560 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 4648, ce qui équivaut à une fréquence relative de 4915 futurs par million

de mots. Des futurs que nous avons analysés, 91% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Les emplois temporels du futur dans notre échantillon comprennent tant des emplois encore attestés en italien contemporain que des emplois qui ne sont plus attestés. Parmi ces derniers, nous retrouvons des cas où le futur indique un état de choses imminent, à savoir immédiatement postérieur au moment de l'énonciation. Ce type de futur peut se trouver dans les assertions comme dans les questions, comme on le voit dans les cas suivants :

1. Ora io **vorrò** che tu mi vegghi un poco con la ribeba (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata IX, novella V)
*Or, je veux que tu me voies un peu avec mon rebec*³⁶

2. Che **dirai**, speranza mia dolce? Parti che io sappia far gli uomini carolare senza suono di trombe o di cornamusa? (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata VIII, novella VII)
Qu'en dis-tu ma douce espérance ? Te semble-t-il que je sache faire danser les hommes sans trompe ni cornemuse ?

Dans ces types de contexte, l'italien contemporain utilise le temps présent.

Parmi ces emplois de futur imminent, nous avons recensé quelques cas dans lesquels la référence future est sujette à discussion et pour lesquels la question d'un emploi modal se pose :

3. Dunque **sarò** io, villan cavaliere, in questa guisa da voi del mio disidero schernita? (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata II, novella VIII)
Donc, vilain chevalier, je serai de la sorte dédaignée par vous dans mon désir ?

4. Deh perché mi **farete** disperare e bestemmiare Iddio e' santi e ciò che v'è? Io vi dico che il porco m'è stato stanotte imbolato. (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata VIII, novella VI)
Eh ! pourquoi m'exaspérer et me faire blasphémer Dieu et les saints et tout le reste ? Je vous dis que le cochon m'a été volé cette nuit.

5. Adunque, disse Buffalmacco, facciamlo ; perché nol **faremo** noi? (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata VIII, novella VI)

³⁶ Les traductions françaises du *Decameron* utilisées ici sont extraites de l'édition française de l'ouvrage, traduite par Francisque Reynard et publiée par G. Charpentier et Cie en 1884. Partout ailleurs, lorsque la source de la version française n'est pas indiquée, il s'agit de notre traduction.

Donc — dit Buffamalcco — faisons-le ; pourquoi ne le ferions-nous pas ?

Les cas exemplifiés en 3 et 4 pourraient être assimilés aux cas de ‘futur d’indignation’, traité par Azzopardi & Bres (2009). Ces cas s’apparenteraient donc déjà à des emplois modaux, dans la mesure où le fait que le futur véhicule une référence temporelle future est en doute (c’est notamment le cas de 3, où « de la sorte » indique que l’état de choses est déjà en train de se produire). En 5, le futur porte en revanche sur un état de choses postérieur au moment de l’énonciation mais reste néanmoins ambigu entre un emploi temporel et un emploi modal : il intervient dans une question rhétorique à caractère polémique. Dans la version française du *Decameron*, ce futur est d’ailleurs traduit par un conditionnel.

Emplois modaux

Parmi les emplois attestés, nous retrouvons le futur d’atténuation d’un dire, avec 1.2% des occurrences.

6. Una cosa ti **ricordarò** : abbi a mente l' onore tuo e pensa che tu déi morire . (F. Sacchetti, *Trecentonovelle*)

Une chose je te rappellerai: garde à l’esprit ton honneur, et pense que tu dois mourir.

Emploi épistémique

Au 14^{ème} siècle, le futur épistémique est – c’est un fait connu en littérature, voir par exemple Brambilla Ageno (1965) – déjà présent en italien. Ce type de futur ne représente que 1.5% de tous les futurs recensés dans notre corpus relatif à cette tranche diachronique.

Les emplois attestés dans ce corpus sont comparables, en termes de contexte d’apparition, aux emplois attestés dans nos corpus synchroniques, avec quelques exceptions. Ci-dessous, un emploi qui recoupe ceux attestés en synchronie :

7. da indi a un mese e ' porci di Santo Antonio passando, l' uno avea una carta in bocca . Coloro udira la novella e passando il porco, dicono :
Quella **serà** la carta tua (F. Sacchetti, *Trecentonovelle*)
De là à un mois, pendant que les cochons de Saint Antoine passaient, l'un d'entre eux avait un papier dans la gueule. Ceux-ci, ayant entendu la nouvelle, pendant que le porc passait, dirent : celui-là doit être (litt. sera) ton papier.

Le futur dans sa fonction épistémique semble toutefois apparaître, dans ce corpus, également dans des contextes plus diversifiés que ceux de son emploi italien contemporain. Un exemple en est l'énoncé ci-dessous :

8. [...] mai non le dirò villania, se non del vino che ella ci ha mandato stamane, e anche non ci ha mandato candela niuna, ed emmi convenuto mangiare al buio. Disse il monaco: - Sì fece bene, ma elle arsero alle messe. - Oh, - disse Ferondo - tu **dirai** vero; e per certo se io vi torno, io la lascerò fare ciò che ella vorrà. (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata III, novella VIII)
*je ne lui dirai jamais d'injures, excepté à propos du vin qu'elle m'a envoyé ici ce matin, et aussi parce qu'elle ne m'a point envoyé de chandelle, et qu'il m'a fallu manger dans l'obscurité. — » Le moine dit :
« — Elle en avait bien apporté, mais on les a brûlées pour les messes.
— » « — Oh ! — dit Ferondo — tu dis vrai ; et pour sûr, si j'y retourne, je la laisserai faire ce qu'elle voudra.*

Dans cet exemple, le locuteur exprime une conjecture concernant la sincérité de son destinataire, à laquelle il montre qu'il adhère complètement (à relever que le temps présent est utilisé dans la traduction française). Pour recevoir la même interprétation en italien contemporain, ce futur nécessiterait d'un élément contextuel suggérant un haut degré de certitude de la part du locuteur (*dirai certamente la verità*), sans quoi l'interprétation épistémique serait devancée par une interprétation plutôt concessive, ce qui, dans ce cas, rendrait l'énoncé difficile à interpréter au vu de son contexte droit. Il semble donc que, dans cette tranche diachronique, la gamme de contextes d'utilisation du futur modal soit moins contrainte.

Emploi concessif

Nous recensons ici un emploi qui peut être interprété comme ambigu entre temporel, épistémique et concessif :

9. Signori, questa che voi ricevete da me , a rispetto di quella che vi si converrebbe , per quello che io ne ' vostri aspetti comprenda , **fia** povera cortesia ; **ma** nel vero fuor di Pavia voi non potreste essere stati in luogo alcun che buon fosse (G. Boccaccio, *Decameron*, giornata X, novella IX)

Seigneur, l'hospitalité que vous recevez de nous sera peu de chose, eu égard à celle qui vous conviendrait à ce que je puis juger sur votre physionomie ; mais en vérité, hors de Pavie, vous n'auriez pu être bien nulle part

Le contexte précédant cet extrait (le locuteur est à plusieurs reprises loué pour sa courtoisie), ainsi que le présent du prédicat *recevoir* suggère une interprétation modale de ce futur. La présence du *ma* dans le contexte droit évoque un emploi typiquement concessif : le locuteur admet que le service rendu n'est que peu de chose eu égard à ce qui conviendrait, pour ensuite poser comme élément central l'impossibilité, pour ces hôtes, de trouver un meilleur logement. Il s'agit toutefois d'un apax dans le corpus analysé. En effet, nous n'avons relevé aucun autre cas de ce tour rhétorique, ce qui porte à croire que l'emploi du futur dans ces contextes est principalement lié, dans cette tranche diachronique, à l'expression d'une conjecture.

Emploi prescriptif ou jussif

C'est l'emploi non temporel du futur le plus présent, en pourcentage, dans notre corpus. Il représente 4.7% de toutes les attestations du futur. Ce type d'emploi peut apparaître tant dans des contextes illustrant un état de choses futur que dans des contextes de futur immédiat, parfois en alternance avec l'impératif. Cette distinction est importante car, en italien contemporain, l'emploi prescriptif du futur dans le cas d'un ordre immédiat n'est pas naturel. Ci-dessous, un exemple de cet emploi dans les deux cas :

10. Io **dirò** e tu mi **risponderai** com'io t'**insegnerò** : e guarda che tu non muti le parole altrimenti ch'io t'insegnerò . (*I fioretti di San Francesco*)
Je dirai et toi tu me répondras comme moi je t'enseignerai : et fais attention de ne pas changer les mots en disant différemment de ce que je t'enseignerai.

11. e una sera di notte ebbe due compagni ,_e disse : - Volete voi venire meco in tal luogo per le pesche ? Dissono costoro , ch'erano capitati a casa sua , ed erano fiorentini : - O noi non sappiamo il luogo noi . Dice il Minonna : Non ve ne caglia ; **verrete**, come io vi guiderò, e recate questo sacco. [...] Andorono [...] (F. Sacchetti, *Trecentonovelle*)
Et un soir, pendant la nuit, il eut deux compagnons, et il dit : voulez-vous venir avec moi à tel endroit pour les pêches ? Ceux-ci, qui étaient arrivés chez lui et étaient florentins, dirent : nous, nous ne connaissons pas l'endroit. Minonna dit : ne vous en préoccupez pas ; vous viendrez, en vous laissant guider par moi, et prenez ce sac. [...] Ils allèrent.

En 11, le locuteur ne donne pas d'instructions concernant un état de choses futur, mais insiste pour que les interlocuteurs le suivent 'sur le champ' (le deuxième ordre, qui s'ajoute au premier – 'recate questo sacco', '*prenez ce sac*' – est d'ailleurs à l'impératif), ce qu'ils font en effet. Pour ce type d'ordre, le futur est totalement exclu en italien contemporain, qui exprimerait l'ordre par un impératif.

La corrélation entre la distribution des emplois temporels et celle des emplois modaux, déjà évoquée dans la section qualitative, est évidente ici. Comme on vient de le voir, le futur prescriptif est souvent ambigu entre un emploi qui s'apparente à la description d'un état de choses futur et un emploi plus explicitement jussif.

En synthèse, tant le futur exprimant un ordre immédiat que celui exprimant la description d'un état de choses quasi-simultanée au moment de l'énonciation – deux emplois qui ne sont plus attestés en italien – sont présents dans cette tranche diachronique.

Futur d'illustration

On retrouve dans notre corpus de futurs employés pour illustrer des cas hypothétiques/exemplificatifs ; ces emplois sont respectivement illustrés en 12 et 13 ci-dessous :

12. E' **nascerà** molte volte una fanciulla, e forse le piú , che paiono scarafaggi ; strofina di qua , ingessa di là , mettila al sole , e ' fannole diventar piú bianche che ' l cecero . (F. Sacchetti, *Trecentonovelle*)
Il naîtra bien des fois une fille, et c'est peut-être la plupart, qui ressemblent à des cafards ; frotte par-ci, plâtre par-là, on les fait devenir plus blanches que le cygne.

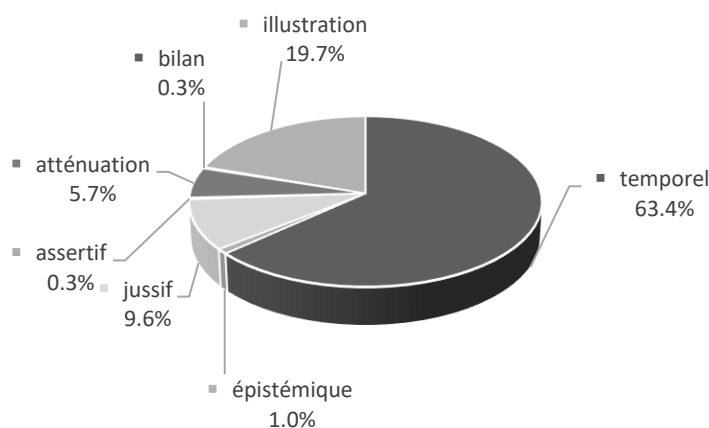
13. Abbiamo li santi canonezzati e cerchiamo di quelli che non sappiamo se sono. Abbiamo il nostro Signore Jesu Cristo, la sua Madre, gli Apostoli e gli altri maggiori del Paradiso, **andremo** dietro a san Barduccio. Dall'una parte, **diremo** che chi muore scomunicato, il corpo suo si sta intero e non si disfà: dall'altra parte **diremo** un corpo morto, che non si consuma, essere santo. (F. Sacchetti, *Trecentonovelle*)
Nous avons les saints canonisés et nous cherchons ceux dont nous ne savons pas s'ils le sont. Nous avons notre Seigneur Jésus Christ, sa Mère, les Apôtres et les autres plus grands du Paradis, nous irons suivre san Barduccio. D'une part, nous dirons que celui qui meurt excommunié, son corps reste intègre et ne se défait pas : d'autre part nous dirons qu'un corps mort, qui ne se décompose pas, est saint.

Nous rappelons ici l'observation de Rocci (2005) mentionnée dans la description de ce futur : certaines structures où le futur dénote une vérité générale peuvent être apparentés à des structures hypothétiques cachées, où le futur représente l'apodose. Il est en effet possible de reconstruire une telle structure pour ce qui concerne le premier futur de l'exemple 13.

L'emploi d'illustration devance de peu l'emploi épistémique en termes de pourcentage (1.6%) dans ce corpus, paraissant ainsi bien représenté.

Les autres exploitations rhétoriques du futur attestées en italien contemporain sont en nombre négligeable ou pas attestées dans notre corpus du 14^{ème} (ce qui – nous le rappelons – ne signifie pas qu'ils ne sont pas attestés dans cette tranche diachronique en général).

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 15^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 408'800 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 2307, ce qui équivaut à une fréquence relative de 5643 futurs par million

de mots. Parmi les futurs analysés, 63.4% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Les futurs temporels proprement dits portent sur des états de choses plus ou moins proches du moment de l'énonciation, selon les contextes.

Emplois modaux

Parmi les emplois modaux du futur attestés dans notre échantillon et également présents en italien contemporain, nous retrouvons les emplois d'atténuation d'un dire, qui représentent plus de 5% des occurrences de notre corpus.

Comme pour le corpus relatif au siècle précédent, l'emploi épistémique du futur ne représente, pour les textes du 15^{ème} analysés, qu'une minorité parmi

les emplois modaux de ce temps verbal. Les occurrences relevées sont moins de 1% de toutes les occurrences de futur et oscillent, dans l'interprétation, entre prévision et conjecture sur un état de choses contemporain au moment de l'énonciation, comme on le voit dans l'exemple suivant :

14. Forse questo tempo, che già siamo presso al brunire della sera, **s'aconfarà** a questi ragionamenti (L.B. Alberti, *I libri della famiglia*)
Peut-être ce temps, car nous sommes déjà proches du crépuscule du soir, est-il (litt. sera-t-il) adapté à ces raisonnements.

L'emploi le plus représenté dans le corpus relatif à cette tranche diachronique, avec presque 20% des occurrences, est l'emploi d'illustration, dans lequel le futur exprime une vérité générale ou un cas hypothétique :

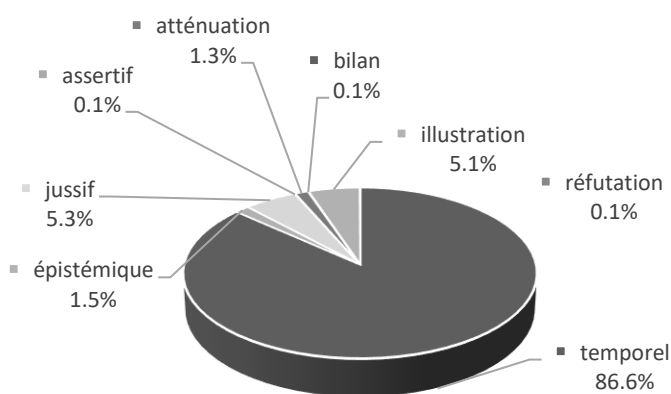
15. All' amico ancora **piacerà** vedermi e assiduo e lieto , **saralli** voluttà ragionarsi meco di cose a me utile , a noi iocunde , e donde a me ogni mio desiderio e onore s'acquisti e cresca . [...]L' inimico e presente e assente **arderà** ad iniuriarmi , e **saralli** grave la salute e la vita mia. (L.B. Alberti, *I libri della famiglia*)
L'ami se réjouira de me voir assidu et heureux, ce sera pour lui un plaisir de raisonner avec moi de choses qui me sont utiles, qui nous sont agréables, et à partir desquelles tout désir et tout honneur soit acquis et grandisse en ma faveur. [...] L'ennemi, tant présent qu'absent, fera tout pour m'injurier, et ma santé et ma vie seront pour lui motif de désagrément.

Le deuxième emploi modal le plus représenté dans ce corpus est l'emploi jussif, avec 9.6% des occurrences :

16. Ma tu con diligenza quanto si richiede **governerai** la famiglia , e **adopererai** le cose nostre domestiche bene (L.B. Alberti, *I libri della famiglia*)
Mais tu gouverneras la famille avec autant de diligence qu'il est requis, et tu utiliseras bien nos affaires domestiques.

Ces écarts en termes de proportion des emplois sont sans doute en partie à attribuer à un moindre équilibre du corpus diachronique italien – constitué manuellement – par rapport au corpus français en termes de genres textuels. Lors de notre bilan final, nous retiendrons surtout la présence constante, dans des proportions non négligeables, de ces emplois dans l'ensemble de nos corpus

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 16^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 1 094 391 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 5299, ce qui équivaut à une fréquence relative de 4842 futurs par million

de mots. Parmi les futurs analysés, 86.6% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Parmi les emplois temporels, nous retrouvons des futurs dénotant des événements immédiatement proches :

17. Egli è ben oramai tempo di porsi a riposare. Ecco che io vi **aiuterò** a dispgliarvi (M. Bandello, *Novelle*)
Il est désormais vraiment temps de se reposer. Voilà, je vous aide (litt. *je vous aiderai*) à vous déshabiller.

Emplois modaux

L'emploi modal le plus attesté dans le corpus relatif à cette tranche diachronique est le futur jussif ou de prescription, qui reste l'un des emplois les plus représentés, tant dans les sous-emplois qui sont encore attestés en italien contemporain (ceux qui s'apparentent à une description d'un état de choses futur) que dans les contextes pour lesquels l'italien contemporain aurait recours à l'impératif. Voici un cas dans lequel, à cause de contraintes liées à la loi de Tobler et Mussafia (voir note 35), les deux formes sont employées :

18. Va, e **aspetterammi** oggi dopo desinare al tuo molino che io so ben ov'è (Bandello, Novelle)
Va, et tu m'attendras aujourd'hui après le déjeuner à ton moulin, dont je sais bien où il est.

Le deuxième emploi en termes de pourcentage dans ce corpus est, à nouveau, l'emploi d'illustration véhiculant une vérité partagée, une propriété ou un exemple :

- 19.[...] si ritrovano molti , ai quali **sarà** grato un omo che parli assai , e quello **chiameranno** piacevole ; alcuni si **diletteranno** piú della modestia (B. Castiglione, *il Cortegiano*)
On retrouve beaucoup [d'hommes] qui apprécieront un homme qui parle beaucoup, et ils traiteront celui-là d'agréable ; certains trouveront plus agréable la modéstie

De manière comparable aux corpus représentant les deux tranches diachroniques précédents, l'emploi épistémique du futur n'est attesté qu'en pourcentage très réduit. Ses emplois sont totalement comparables aux emplois attestés en italien contemporain :

20. Tu devevi ben sapere che la stipa non sta bene vicina al fuoco . Se il serpe in seno ti hai nodrito , tuo sia il danno . E forse che di quel che a le donne è piú bisogno **averai** sí malamente Bindoccia trattata ,che ella **sarà stata forzata** a provedersi . (P. Aretino, *La Cortigiana*)

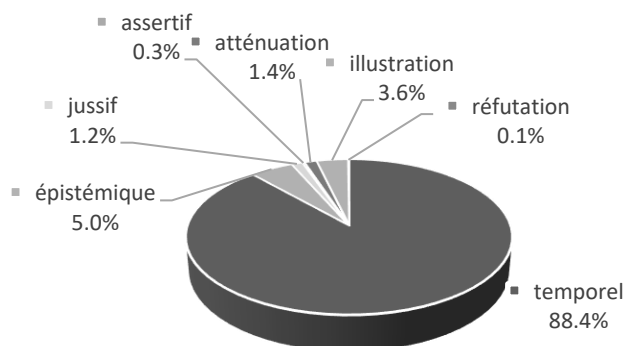
Tu aurais bien dû savoir que l'herbe n'a pas sa place près du feu. Si tu as nourri un serpent dans ton sein, tant pis pour toi. Et peut-être que tu auras tellement mal pourvu Bindoccia de ce qui est le plus nécessaire aux femmes, qu'elle aura été obligée de s'en pourvoir elle-même.

Bien qu'il s'agisse d'un hapax, nous signalons également l'occurrence d'un futur dont l'emploi semble osciller entre temporel (avec une connotation ironique) et réfutatif (le contexte suggérant que l'état de choses mis au futur est contemporain au moment de l'énonciation) :

21. *Io non ci ho colpa [...] né so come questo fatto sia ito. Io per me ne sono tanto dolente che non potrà esser più, e solamente di voi mi duole. – Cotesto **crederò** ben io, gaglioffa che tu sei, rispose Madonna Lucrezia, che di te nulla ti caglia. (M. Bandello, *Novelle*)*
Ce n'est pas de ma faute [...] et je ne sais pas comment cette affaire s'est déroulée. Moi j'ai tellement de peine que je ne pourrais en avoir davantage, et ce n'est que pour vous que j'ai de la peine. – ça, je le croirai bien, tricheuse que tu es, dit Madame Lucrezia, qu'il ne t'importe rien de toi-même.

Le futur d'atténuation d'un dire est toujours attesté, avec 1.3% des occurrences dans notre corpus.

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 17^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 990 458 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 3548, ce qui équivaut à une fréquence relative de 3582 futurs par million

de mots. Parmi les futurs analysés, 88.4% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Le pourcentage de futurs temporels se maintient comparable, dans ce corpus, par rapport aux corpus représentant les tranches diachroniques antérieures.

Les emplois strictement temporels sont, dans ce corpus également, plus variés par rapport à l'italien contemporain. Des emplois de futur signalant une temporalité immédiate sont encore à relever dans notre corpus :

22. Marcolfa. [...] dove sei ? Cacasenno . Se son cieco , come volete che vegga ove sono ? Marcolfa . Aspetta che **aprirò** le finestre. Cacasenno. Allegrezza , allegrezza , [...] che mi sono tornati gli occhi come prima . (G. C. Croce, *Bertoldo, Bertoldino e Cacasenno*)
- Marcolfa. [...] où es-tu? Cacasenno. Si je suis aveugle, comment voulez-vous que je voie où je suis ? Marcolfa. Attends, j'ouvre/je vais ouvrir (litt. j'ouvrirai) les fenêtres. Cacasenno. Bonheur, bonheur, mes yeux sont redevenus comme avant.*

Dans ce type de contexte (le locuteur exécute l'acte qu'il décrit dans un temps immédiatement successif ou même simultané à son énonciation), le futur n'est

pas admis en italien contemporain ; seul le présent est utilisé. Nous relèverons au passage que, dans des contextes de ce type, le français dispose, en plus que du présent, du futur périphrastique.

Emplois modaux

Bien que les emplois jussif et d'illustration soient toujours attestés, pour la première fois en comparaison avec les corpus relatifs aux autres tranches diachroniques le futur utilisé dans son emploi épistémique prime sur les autres emplois modaux en termes de pourcentage sur toutes les occurrences de futur.

23. Chi scrive- disse il conte – **sarà** per certo un Cruscante, che nelle osservazioni della lingua esercita la solita professione della Critica. (F. Pallavicino, *Il corriere svaligiato*).

Celui qui écrit – dit le comte – sera certainement un Cruscante³⁷, qui dans les observations de la langue exerce l'habituelle profession de la Critique.

Dans notre corpus, l'emploi épistémique est presque entièrement limité aux verbes *être* et *avoir*, et apparaît en plus grande proportion sous forme de futur antérieur, faisant donc référence à des états de choses antérieurs au moment de l'énonciation.

L'emploi d'illustration et l'emploi jussif sont respectivement en deuxième et troisième position en termes de pourcentage sur les emplois du futur relevés. Ci-dessous, un exemple pour chacun de ces emplois. Pour ce qui concerne l'emploi jussif, nous en illustrons ci-dessous un cas qui n'est plus attesté en italien contemporain et qui est couplé avec un impératif, un usage déjà relevé dans les corpus relatifs aux tranches diachroniques passées.

24. Bertoldo . Comanda , ti prego , a questi tuoi ministri ,che non mi appicchino sin tanto che io non trovo una pianta o arbore che mi piaccia

³⁷ *Cruscante* : un membre de l'Accademia della Crusca ; métaphoriquement : puriste, pédant sur les questions de langue.

, che poi morirò contento . Re . Questa grazia ti sia concessa . Su ,
conducetelo via, né lo **sospenderete** se non a una pianta che gli
piaccia. (G.C. Croce, *Bertoldo, Bertoldino e Cacasenno*)

*Bertoldo. Commande, je te prie, à tes ministres, qu'ils ne me pendent
pas tant que je ne trouve une plante ou un arbre qui me plaise, ainsi je
mourrai content. Le Roi. Que cette grâce te soit concédée. Allez,
emmenez-le, et ne le pendez (litt. ni vous le pendrez) si non à une
plante qui lui plaise.*

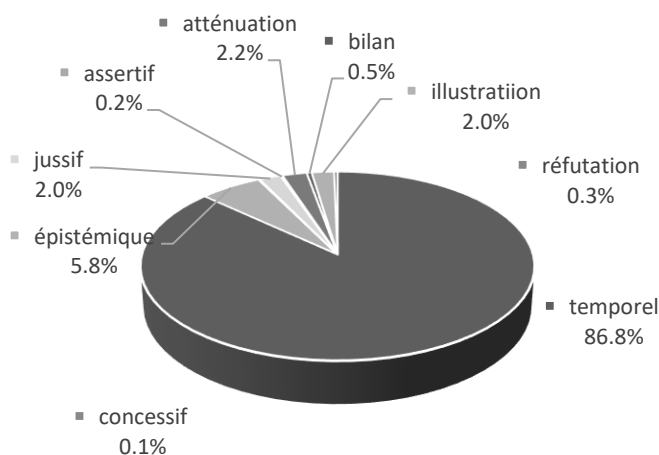
L'emploi d'illustration est attesté notamment dans le discours scientifique,
comme dans l'exemple ci-dessous :

25.ma ben uno oggetto posto tra l' occhio e la carta , al movimento della
testa **varierà** l' apparente sito rispetto a ' caratteri , sì che il medesimo
carattere ora se gli **vedrà** dalla destra , ora dalla sinistra [...] (G. Galilei,
Dialogo sopra i massimi sistemi)

*Mais un objet positionné entre l'oeil et le papier, au mouvement de la
tête variera bien sa position apparente par rapport aux caractères, de
telle façon que l'on verra le même caractère à un moment depuis sa
droite, à un autre moment depuis sa gauche [...]*

Comparablement aux corpus illustrés plus haut, c'est dans la prose non
narrative que ce type d'emploi est représenté de façon nettement majoritaire.
Le futur à valeur d'atténuation d'un dire est attesté ici dans une proportion
comparable à celle des corpus relatifs aux siècles passés.

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 18^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 657 571 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 3518, ce qui équivaut à une fréquence relative de 5349 futurs par million

de mots. De tous les futurs analysés, presque 87% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Notre échantillon d'occurrences du 18^{ème} siècle est celui où l'alternance présent-futur pour dénoter un futur immédiat est le plus visible. On relève en effet l'emploi des deux temps en alternance dans des contextes très similaires. L'exemple ci-dessous illustre l'emploi du futur pour dénoter un état de choses qui a lieu de manière quasi simultanée par rapport au moment de l'énonciation (le contexte droit l'indique), un emploi qui n'est plus attesté en italien contemporain.

26. E la signora Geltruda non vuole ch'io entri ? TOGNINO Anzi la signora Geltruda aveva detto di lasciarla entrare , e la signora Candida non ha voluto . EVARISTO Non ha voluto ? Ah , giuro al Cielo ! **Entrerò** .(vuol sforzare e Tognino gli serra la porta in faccia) (C. Goldoni, *Il ventaglio*)
Et madame Geltruda ne veut pas que je rentre? TOGNINO Au contraire, madame Geltruda avait dit de vous laisser entrer, et madame Candida n'a pas voulu. EVARISTO Elle n'as pas voulu ? Ah, je jure par le Ciel ! Je vais entrer (litt. j'entrerais) .(il veut forcer et Tognino lui ferme la porte au nez)

Dans le même corpus, il est toutefois possible de relever des occurrences de futur immédiat exprimé par un présent, tel qu'attesté en italien contemporain :

27. Ora **viene** con una seconda stoccata (C. Goldoni, *La locandiera*)

Là, il va arriver (litt. Il arrive) avec un deuxième coup

Emplois modaux

Le futur épistémique

Comme il était le cas pour le corpus relatif au 17^{ème} siècle, l'emploi épistémique constitue la majorité des emplois modaux du futur dans notre corpus du 18^{ème} siècle, avec presque 6% des occurrences de tous les futurs. Les emplois épistémiques montrent un certain degré de diversification ; on relève dans notre corpus des emplois qui semblent partiellement différer de ceux attestés en italien contemporain :

28. CAVALIERE: Vi ringrazio. Che vivanda è questa ? MIRANDOLINA :

Egli è un intingoletto fatto colle mie mani . CAVALIERE : **Sarà** buono.

Quando l'avete fatto voi, **sarà** buono.

CHEVALIER: *Je vous remercie. Qu'est-ce ce met?* MIRANDOLINA :

C'est un petit ragoût que j'ai préparé de mes mains. CHEVALIER *Il doit*

être bon (litt. il sera bon). Du moment que c'est vous qui l'avez préparé,

il doit être bon (litt. il sera bon).

Cet emploi, qui dénote un haut degré de prise en charge par le locuteur – celui-ci entend en effet flatter son interlocuteur et ne veut par conséquent certainement pas exprimer un état de doute, mais bel et bien une certitude quant à la qualité du repas – n'est pas exclu en italien contemporain. Il serait toutefois plus naturel s'il était accompagné par un adverbe tel que *sicuramente*, si le degré de l'adjectif était renforcé (*sarà buonissimo/sarà squisito*) ou encore, alternativement, si le futur était remplacé par le verbe *devoir* (*dev'essere buono*). Ce cas est semblable à celui illustré par 8, attesté

dans notre corpus du 14^{ème} siècle (*tu dirai vero*). En italien contemporain, par rapport à l'italien des tranches diachroniques antérieures, il semblerait donc que la modalité exprimée par le futur, tout en pouvant dénoter une gamme très vaste de degrés de prise en charge par le locuteur, donne, en l'absence d'autres indices explicitement exprimés, une indication qui n'est pas compatible avec un degré de prise en charge total. Une recherche Google de « se l'hai/lo hai fatto tu sarà » (*si c'est toi qui l'as fait, il/elle sera...*), bien que sans valeur quantitative, vient confirmer cette impression : sur une dizaine d'occurrences trouvées, la moitié recourt à la modification du degré de l'adjectif (*ottimo/buonissimo/squisito*), dans trois ou quatre cas le futur est accompagné par un adverbe dénotant la certitude (*sicuramente/certamente*), et le seul cas de *sarà buono* que l'on relève est suivi par *ma*, ce qui oriente nettement vers une interprétation qui oscille entre sens épistémique et sens concessif :

29. [En réponse à la recette proposée par une internaute] : se lo hai fatto tu...**sara'** buono.....ma a me uova birra e latte mi sa di acido.... (forum alfemminile.com)
Si c'est toi qui l'as fait... il est sûrement bon (litt. il sera bon).... Mais moi, œufs bière et lait ça me donne l'impression que c'est acide...

D'autres emplois épistémiques de ce corpus sont en revanche parfaitement comparables à l'usage de l'italien contemporain :

30. Che vedo ? Mirandolina ? Che vuole da me ? Ha un foglio in mano . Mi **porterà** il conto. (C. Goldoni, *La locandiera*)
Que vois-je ? Mirandoline ? Que me veut-elle ? Elle tient un papier à la main . Elle m'apportera mon compte.

La deuxième exploitation rhétorique en termes de fréquence est le futur d'atténuation d'un dire, présent avec une proportion de 2.2% :

31. Le **dirò** signor Conte, ella sa che mia nipote ha perduto i suoi genitori, e ch'essendo figliuola d' un unico mio fratello , mi sono io caricata di tenerle luogo di madre . (C. Goldoni, *Il ventaglio*)

Je vous dirai seigneur le Comte, vous savez que ma nièce a perdu ses parents, et que, puisqu'elle est la fille de mon unique frère, je me suis chargée d'être comme une mère pour elle.

Il est suivi par le futur jussif, encore bien présent avec 2% des occurrences, dont des emplois qui ne sont plus attestés en Italien contemporain :

32. Non movere spesso le mani per lodare , ch'è un atto vile ; nè ti **leverai** in piedi se non una volta o due il più . (G. Gozzi, *Prose varie*)
Ne bouge pas souvent tes mains pour faire des louanges, car c'est un geste mesquin ; ni ne te mettras-tu debout si non une ou deux fois au plus.

L'emploi d'illustration, utilisé pour décrire un cas éventuel ou un exemple, est également présent avec 2% :

33. Lodo chi sa fingere . Ma chi sa fingere in una cosa , **saprà** fingere nell'altre ancora. (C. Goldoni, *La locandiera*)
Je loue celui qui sait feindre. Mais qui sait feindre dans une chose, saura feindre également dans les autres.

De manière plus sporadique, d'autres occurrences d'emplois modaux sont attestées : l'emploi concessif, l'emploi assertif, l'emploi polémique de réfutation et un emploi incertain entre valeur épistémique et valeur de bilan, respectivement exemplifiés par les énoncés ci-dessous :

34. CONTE Sapete voi quel che io posso in questo villaggio ? GIANNINA **Potrà** tutto in questo villaggio , ma non può niente nel mio matrimonio . (C. Goldoni, *Il ventaglio*)
LE COMTE Savez-vous ce que moi je peux dans ce village ?
GIANNINA Vous pouvez peut-être tout (litt. vous pourrez tout) dans ce village, mais vous ne pouvez rien dans mon mariage.

35. SUSANNA M'immagino che ne vorrà fare un presente. (ridendo)

EVARISTO Certo ch'io non l'avrò **comprato** per me. (C. Goldoni, *Il ventaglio*)

SUSANNA *J'imagine que vous voudrez en faire cadeau. (en riant)*

EVARISTO *C'est sûr que je ne l'ai pas acheté (litt. que je ne l'aurai pas acheté) pour moi-même.*

36. CAVALIERE : Giuro al cielo, se viene colui , gli spacco la testa .

MIRANDOLINA : Oh , questa è bella ! Non mi **potrò** servir della mia gente? CAVALIERE : Chiamate un altro ; colui non lo posso vedere .

(Goldoni, *La locandiera*)

LE CAVALIER : *Je jure pour le ciel, si ce type arrive, je lui casse la tête.*

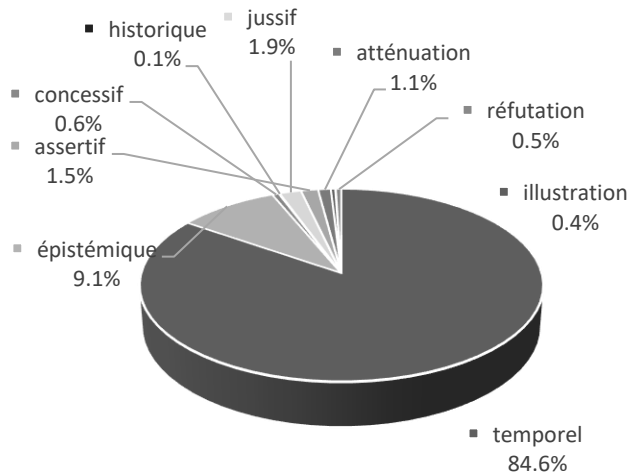
MIRANDOLINA : *Oh, ça par exemple ! Je ne peux pas me servir (litt. je ne pourrai pas me servir) de mes gens ?*

LE CAVALIER : *appelez un autre ; celui-là, je ne peux pas le voir.*

37. Oimè ! diceva la giovanotta , ben è stata crudele la mia fortuna , e di gravissimo dolore **sarò** io **stata** cagione , partendomi dal mondo , ad un giovine che cordialmente mi amava .

Hélas, disait la jeune fille, mon sort a été bien cruel, et j'aurai été la cause d'une terrible douleur, en m'en allant de ce monde, pour un jeune qui m'aimait de tout son cœur.

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 19^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 1 428 741 mots. Les futurs tous emplois confondus relevés sont au nombre de 5627, ce qui équivaut à une fréquence

relative de 3938 futurs par million de mots. Parmi les futurs analysés, 85% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Parmi les emplois temporels, des futurs dénotant un état de choses imminent qui ne sont plus utilisés en italien contemporain sont encore attestés :

38. Poi ... ma ... - Taci lì, che **continuerò** io, aggiunse il Galantino cacciandosi a ridere nel profferir quelle parole. (G. Rovani, *Cento anni*)
Puis... mais... - Tais-toi, là, c'est moi qui continuerai, ajouta Galantino se mettant à rire en proférant ces mots.

Emplois modaux

Futur épistémique

Les emplois épistémiques du futur sont présents en nombre significatif dans notre corpus du 19^{ème} siècle : en effet, ils représentent 9.1% de tous les emplois du futur, ce qui est presque le double par rapport à nos corpus du 17^{ème} - 18^{ème}. Il s'agit des emplois modaux le plus représentés dans ce corpus. L'emploi épistémique est exemplifié par l'énoncé ci-dessous :

39. Intanto vi do la buona notte , e me ne vo ; perchè penso che la moglie e i figliuoli m' **aspetteranno** da un pezzo . (A. Manzoni, *I promessi sposi*)

En attendant, je vous dis bonne nuit , et je m'en vais ; car je pense que ma femme et mes enfants m'attendent depuis un bon moment.

Excepté le futur antérieur de bilan qui apparaît dans un seul cas, tous les emplois attestés en italien contemporain sont visibles dans le corpus relatif à cette tranche diachronique.

Le futur assertif est attesté avec 1.5% des occurrences.

40. Di qualche cosa però **avrà dovuto vivere**. Con che dunque esso mantenevasi? (G. Rovani, *Cento anni*)

De quelque chose toutefois il a bien dû vivre. Avec quoi donc se maintenait-il ?

On retrouve également, avec un pourcentage de 1.1%, le futur d'atténuation d'un dire :

41. Ti **confesserò** che ho pianto molto durante il tragitto (I. Nievo, *Le confessioni di un italiano*)

Je t'avouerai que j'ai beaucoup pleuré durant le trajet

Bien que pas très fréquemment attesté, un emploi du futur qui exprime une réfutation polémique est également présent dans cette tranche diachronique, avec 0.5% des emplois relevés. Comme remarqué pour les occurrences de ce type attestées dans le corpus du 14^{ème} siècle, ce type de futur est rendu en français contemporain par un conditionnel :

42. " Misericordia! cos'ha, signor padrone?" " Niente, niente, " rispose don Abbondio, lasciandosi andar tutto ansante sul suo seggiolone. - Come, niente? La vuol dare ad intendere a me? così brutto com'è? Qualche gran caso è avvenuto. – [...] - Ohimè! tacete, e non apparecchiate altro: datemi un bicchiere del mio vino. - E lei mi **vorrà** sostenere che non ha niente! - disse Perpetua [...] (Manzoni, *I promessi sposi*)

— *Miséricorde ! qu’avez-vous donc, mon cher maître ?* — *Rien, rien,* répondit don Abbondio, *en se laissant aller tout essoufflé sur son grand fauteuil.* — *Comment, rien ? C’est à moi que vous voudriez le faire croire ? Bouleversé comme vous êtes ? Quelque aventure étrange est arrivée. [...]*— *Hélas ! taisez-vous, et laissez là le couvert. Donnez-moi un verre de mon vin.* — *Et vous voudriez me soutenir que vous n’avez rien, dit Perpétua [...].*

L’emploi concessif est également attesté dans notre corpus du 19^{ème} siècle :

43. *Io per me credo, che tanto a vivere fortemente, come a morire per propria volontà, faccia d’uopo una bella armatura di coraggio.* — **Sarà** anche coraggio, — riprese Spiro — *ma è un coraggio cieco e male avveduto.* (I. Nievo, *Le confessioni di un italiano*)

Moi pour ma part je crois que tant pour vivre de manière forte que pour mourir de sa propre volonté il faut une bonne armure de courage. – C’est peut-être du courage (litt. ce sera certes du courage) – reprit Spiro – mais c’est un courage aveugle et mal avisé.

De manière comparable avec le corpus du 18^{ème}, l’emploi jussif est plus faiblement attesté par rapport à nos autres corpus, avec 1.9% sur le total des occurrences de futur. Ci-dessous, une illustration de cet emploi :

44. *Senti, Giocondo, disse, **accompagnerai** questo signor capitano dov’è la ragazza ;_PON e **starai** con lei finchè non sarà finita questa storia del duello .* (G. Rovani, *Cento anni*)

Écoute, Giocondo, dit-il, tu accompagneras ce monsieur capitain là où se trouve la fille; et tu resteras avec elle jusqu’à ce que cette histoire du duel soit terminée.

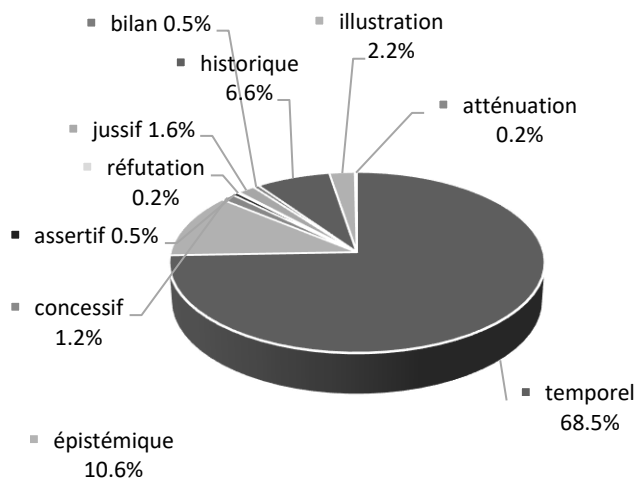
Le futur dans son emploi d’illustration est enfin aussi présent dans ce corpus. Nous relevons qu’il dénote le plus souvent des états de choses représentant un exemple ou une sorte de maxime générale :

45. Una donna **perderà** ogni sentimento d' onore di religione di pudore ; **dimenticherà** i doveri piú santi , gli affetti piú dolci e naturali , ma non perderà mai l' istinto di pietà e di devozione ai patimenti del prossimo .
(I. Nievo, *Le confessioni di un italiano*)

Une femme perdra tout sentiment d'honneur de religion de pudeur ; elle oubliera les devoirs les plus saints, les affects les plus doux et naturels, mais elle ne perdra jamais l'instinct de pitié et de dévotion aux souffrances de son prochain.

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 20^{ème} siècle

La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 2 120 561



mots. Les futurs tous emplois confondus relevés sont au nombre de 6776, ce qui équivaut à une fréquence relative de 3195 futurs par million de mots. Parmi les futurs que nous avons

analysés, 68.5% ont un emploi temporel.

Emplois temporels

Le pourcentage d'emplois temporels sur les emplois du futur dans le corpus relatif à cette tranche diachronique est inférieur par rapport aux corpus relatifs aux siècles passés, mais reste toutefois largement majoritaire. Un emploi dont nous ne relevons plus aucune occurrence dans ce corpus est l'emploi temporel relatif à un état de choses immédiatement postérieur au moment de l'énonciation.

Emplois modaux

Comme relevé plus haut, l'emploi épistémique domine les autres emplois modaux du futur en termes de proportions. Les emplois relevés restent tout de même limités aux verbes *avoir* et *être* avec un nombre minime d'exception, dont nous rapportons ci-dessous un exemple :

46." E se chiedessimo a sua suocera ? mi pare che sia una grande osservatrice , guarda in faccia tutti e annota , sembra proprio un poliziotto . " " Andiamo . " " Non **dormirà** ? " " Non ancora . Non va a letto se prima non finisce il suo programma . " (D. Maraini, *Voci*, corpus PEC)

« Et si on demandait à sa belle-mère ? Il me semble qu'elle est très bonne observatrice, elle regarde tous dans la figure et prend des notes, on dirait vraiment un policier ». « Allons-y. » « Elle ne pourrait pas être en train de dormir ? (litt. est-ce qu'elle ne dormira pas ?) » « Pas encore. Elle ne va pas se coucher avant que son émission soit terminée »

Le deuxième emploi modal le plus attesté parmi les occurrences du futur est l'emploi historique, représenté avec 6.6% :

47. Nel dopoguerra Francesco Biondolillo **otterrà** la libera docenza e oltre a insegnare in un liceo romano , **terrà** numerose lezioni di letteratura italiana all' Università La Sapienza di Roma (R. Loi, *La parola ebreo*, corpus PEC)

Dans l'après-guerre Francesco Biondolillo obtiendra l'habilitation et en plus d'enseigner dans un collège à Rome, il donnera de nombreuses leçons de littérature italienne à l'université La Sapienza de Rome.

Bien qu'en moindre mesure, l'emploi d'illustration, souvent dans son sous-emploi d'élaboration, est également attesté :

48. In questa seconda fase agli elementi puramente economici, statici e tecnici si aggiungono fattori soggettivi di carattere estetico architettonico . Infatti ognuna delle soluzioni possibili **avrà** una precisa

espressività architettonica e sue caratteristiche tecniche costruttive ed economiche (AAVV, manuel académique, corpus PEC)

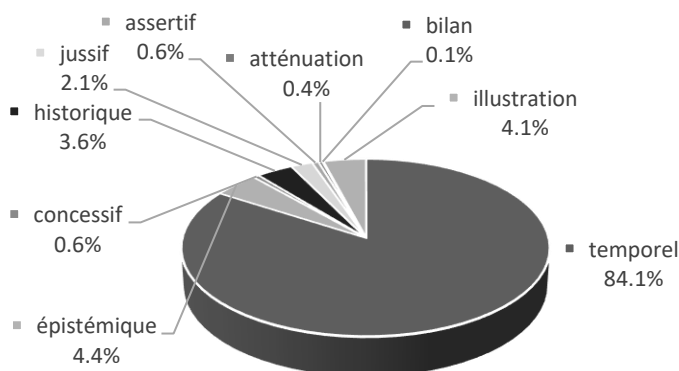
Dans cette deuxième phase aux éléments purement économiques, statiques et techniques s'ajoutent des facteurs subjectifs ayant caractère esthétique architectural. En effet, chacune des solutions possibles aura une expressivité architecturale spécifique et des caractéristiques techniques économiques et de construction bien à elle.

Nous mentionnons également le petit pourcentage d'emplois concessifs, un pourcentage légèrement plus élevé par rapport aux attestations des corpus relatifs aux tranches diachroniques précédentes :

49. E' introverso , è una persona tormentata . E' il bello di lui . – **Sarà** il bello di lui , ma mi fa cagare ! (Dialogue extrait du film *Turn*, corpus PEC)
Il est introverti, c'est une personne tourmentée. C'est ce qui est beau chez lui. – C'est peut-être (litt. ce sera) ce qui est beau chez lui, mais ça me dégoûte !

Les autres emplois modaux sont présents en pourcentage très minoritaire ou en tant qu'hapax. L'emploi d'atténuation d'un dire n'est quasiment pas attesté, avec seulement une occurrence.

Distribution des emplois du futur italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes des années 2000 :



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 24 367 155 mots. Les futurs tous emplois confondus relevés sont au nombre de 75761, ce qui équivaut à une fréquence relative de 3109 futurs par million de mots.

Emplois temporels et modaux dans notre échantillon

Alors que les emplois temporels sont toujours majoritaires, une donnée est à relever en ce qui concerne les emplois modaux.

Bien que l'emploi épistémique reste le plus représenté dans l'échantillon relatif à cette tranche diachronique, les données font relever un pourcentage global de 4.4% ; un pourcentage inférieur par rapport au corpus du 20^{ème} siècle. La différence ne semble pas dépendre d'un biais de corpus, étant donné que les deux corpus relatifs respectivement au 20^{ème} et au 21^{ème} sont des sous-corpus du corpus PEC. Nous reviendrons plus loin sur cette différence.

Les occurrences de futur épistémique relevées concernent principalement, comme attendu, les verbes *avere* et *essere* et quelques autres verbes lexicaux :

50. Ogni tanto penso a quei tre, a dove **saranno**, a cosa **faranno**. (Dialogue extrait du film *L'ultimo bacio*, corpus PEC)

De temps en temps je pense à ces trois-là, où ils peuvent bien être, ce qu'il peuvent bien être en train de faire (litt. à où il seront, à ce qu'il feront)

Le deuxième emploi le plus représenté en termes de pourcentage est l'emploi d'illustration, dénotant un état de choses ayant valeur d'exemple, de cas hypothétique, de vérité générale et, surtout, d'élaboration. Cet emploi suit immédiatement l'emploi épistémique pour ce qui concerne la fréquence. Voici un cas où le futur apparaît en alternance avec le présent pour illustrer les règles d'un jeu :

51. Questi segnali vengono fatti dietro la schiena , per evitare che gli avversari li possano vedere ; vengono effettuati con entrambe le mani , così da poter differenziare i segni sui diversi giocatori , e sono tendenzialmente tre : un dito disteso della mano , **indica** che sul giocatore corrispondente alla mano stessa , si terrà un muro lungo la linea laterale del campo ; due dita distese **indicheranno** invece un muro diagonale sul giocatore corrispondente alla mano ; il pugno chiuso **indicherà** una situazione senza il muro sul giocatore in attacco .(Article Wikipedia, corpus PEC)

Ces signaux sont faits derrière le dos, pour éviter que les adversaires puissent les voir ; ils sont effectués avec les deux mains, de manière à pouvoir différencier les signes sur les différents joueurs, et sont en général trois : un doigt de la main étiré indique que sur le joueur correspondant à la main même on fera un mur le long de la ligne latérale du terrain ; deux doigts étirés indiqueront en revanche un mur diagonal sur le joueur correspondant à la main ; le poing fermé indiquera une situation sans mur sur le joueur en attaque.

À la troisième place en termes de pourcentage d'attestations nous trouvons le futur des historiens, bien représenté dans différents genres textuels :

52. Inizia l' attesa dell' aereo militare , che , oltre ai familiari , ha a bordo anche Ferruccio De Bortoli , il direttore del " Corriere " . **Arriverà** a tarda

notte. (S. Tura, *Le caramelle di Super Osama: viaggio a Kandahar di un inviato di guerra*, corpus PEC)

Commence l'attente de l'avion militaire, qui, en plus des membres de la famille, a à son bord également Ferruccio De Bortoli, le directeur du « Corriere ». Il arrivera tard dans la nuit.

Le futur de prescription (jussif) est également représenté, avec 2.1% des occurrences ; comme c'était déjà le cas pour le corpus du 19^{ème}, il n'est plus attesté dans des contextes d'ordre immédiat, mais dans les prescriptions administratives et les règlements :

53. Nella pubblicazione di immagini degli alunni è necessaria la preventiva liberatoria da parte dei genitori o da chi ne esercita la funzione . Anche in presenza di liberatoria da parte dei genitori , la scuola **procederà** con la massima attenzione , preferendo pubblicare immagini a campo lungo , senza primi piani (Règlement d'un établissement scolaire, corpus PEC)

Dans la publication d'images des élèves l'autorisation préalable des parents ou de ceux qui en exercent la fonction est requise. Même en présence d'une autorisation par les parents, l'école procédera avec la plus grande prudence, en privilégiant la publication d'images de plan général, sans gros plans

Les autres emplois modaux du futur sont attestés dans des proportions inférieures à 1%.

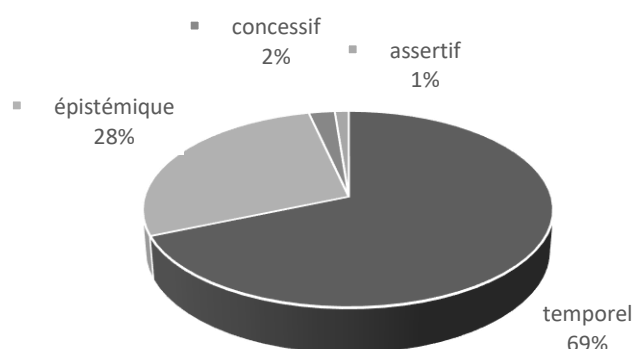
Au vu des données relevées dans notre échantillon de textes de ces toutes dernières années, notamment en ce qui concerne le futur épistémique, nous avons voulu effectuer une vérification en analysant les pourcentages de futurs une fois trié le corpus PEC par genre textuel. Les données obtenues après ce tri confirment la spécificité de certains emplois modaux selon le genre de discours, ainsi que l'importance de la représentativité du corpus analysé. Cette vérification fait en effet relever que les exploitations rhétoriques du futur varient

de manière significative en fonction du genre textuel et du canal de communication.

Ci-dessous, les pourcentages des emplois du futur dans la tranche du corpus PEC relative à la transcription de conversations spontanées ou semi-spontanées (téléphone) :

Distribution des emplois du futur dans un échantillon prélevé sur un corpus de conversation spontanée (corpus PEC)

On relèvera la totale absence d'emplois d'illustration : dans la conversation

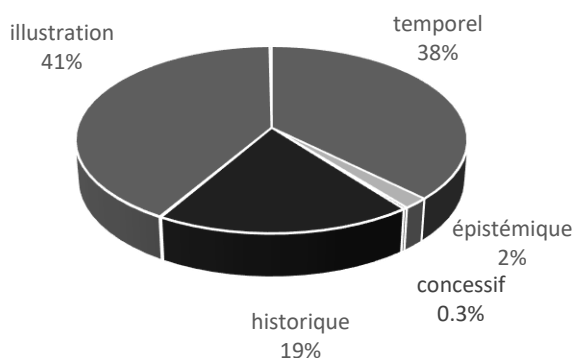


spontanée, le locuteur exploite rhétoriquement les caractéristiques du futur pour élaborer son discours, exemplifier, évoquer un cas hypothétique, ou encore pour parler

d'une vérité générale seulement de manière très marginale. À l'inverse, l'emploi épistémique du futur grimpe à 28% des occurrences. L'emploi concessif et l'emplois assertif, bien que toujours présents en petite proportion, sont également davantage représentés. Ces emplois du futur semblent donc spécifiquement liés à la conversation orale non dirigée et à des situations communicatives moins compatibles avec l'élaboration planifiée d'un discours.

Les proportions s'inversent lorsque la même analyse est effectuée sur un échantillon de textes écrits, plus spécifiquement des textes académiques (manuels, cours, thèses).

Distribution des emplois du futur dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes académiques (corpus PEC)



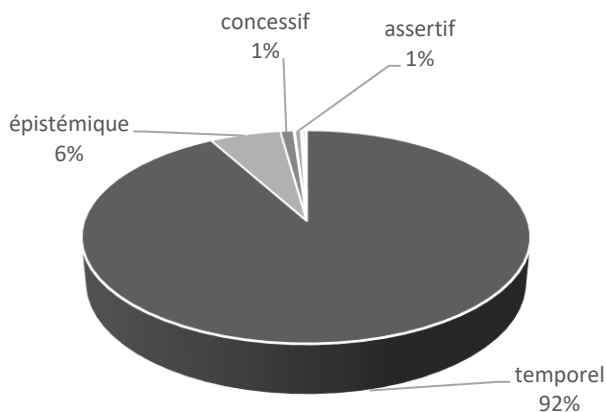
L'emploi d'illustration est ici prédominant, dépassant même l'emploi purement temporel dans le pourcentage d'attestations. Il est suivi par le futur des historiens. Le futur épistémique est, comme attendu,

largement minoritaire.

Ces données confirment l'observation qualitative que l'exploitation énonciative du futur se différencie selon les dimensions de variation de la langue ; dans une certaine typologie de textes écrits, ce temps exploite ses potentialités énonciatives pour l'agencement de l'architecture textuelle et les opérations y relatives : l'élaboration, l'exemplification, la généralisation, l'hypothèse, l'abstraction. Les emplois épistémiques, concessifs et assertifs sont exploités majoritairement dans des formules figées du type 'forse il lettore ricorderà che' (*le lecteur se souviendra peut-être du fait que...*).

Le triage par genre de discours peut aussi révéler des proportions moins attendues. Grâce aux possibilités offertes par le corpus PEC, nous avons pu effectuer une analyse sur un échantillon constitué exclusivement de textes provenant de *chat lines*, forums web et réseaux sociaux.

Distribution des emplois du futur dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes extraits du web (forum, tchat, réseaux sociaux - corpus PEC)



Nous avons relevé dans cet échantillon un pourcentage d'emplois modaux à peine supérieur à celui des emplois tous genres confondus, ce qui peut paraître surprenant au vu de la façon dont la langue du web est

généralement connotée. Ces données pourraient suggérer que le critère relatif au canal de communication rentre encore partiellement en ligne de compte pour caractériser l'interaction en ligne, qui ne peut pas être décrite comme un oral spontané reporté sur l'écriture.

Cette analyse indicative a toutefois été effectuée sur un sous-corpus représentant des typologies de contextes de communication en ligne très hétérogènes : sa représentativité est donc, encore une fois, limitée. Une étude plus approfondie au sujet de la langue du web (qui ne fait pas partie de notre objet d'étude) exigerait un échantillonnage ultérieur par sous-genre (en séparant, par exemple, les *chat-lines* des forums). On relèvera toutefois l'absence, dans ces contextes aussi, de l'emploi d'illustration.

Synthèse sur le futur italien

I. Certains emplois du futur sont attestés de manière constante dans tous nos corpus diachroniques.

Nous relevons par exemple l'emploi de d'atténuation d'un dire, qui est attesté, avec des oscillations négligeables dans tous nos échantillons, depuis le 14^{ème} jusqu'à la tranche du 21^{ème}. Une autre présence constante dans tous nos corpus est celle des emplois du type « vous direz, vous penserez », qui sont, selon les contextes, ambigus entre emploi temporel et emploi épistémique.

Parmi les emplois modaux, l'emploi le plus constamment relevé dans nos corpus en termes de fréquence est l'emploi du futur pour illustrer des états de choses qui ont valeur de vérité générale, ou pour servir des fins d'exemplification, d'élaboration de notions ou d'introduction de cas hypothétiques.

II. Les données quantitatives font relever, toujours relativement à nos corpus, le croisement entre deux tendances : lorsque les occurrences d'emplois temporels relevées diminuent leur amplitude en termes de contextes d'utilisation (en particulier lorsque le futur est concurrencé par le présent pour l'expression d'un futur immédiat), on relève davantage d'occurrences des emplois modaux de ce temps. Les limitations dans la représentativité suggèrent la plus grande prudence dans l'interprétation de ces données. Nous relèverons toutefois que la période concernée est le 18^{ème} siècle, qui correspond à une période de renouvellement de la langue italienne (voir par exemple à ce propos Marazzini 2002, Matarrese 1993).

III. Les données quantitatives fournissent des pistes par rapport à la question de la valeur de base du futur en italien, traitée dans le chapitre 3. Nous rappelons notamment, pour l'italien, les hypothèses opposées de Bertinetto (1979, 1986), qui soutient l'idée d'une origine modale de ce temps, et de Berretta (1997), qui voit l'emploi épistémique comme nécessairement dérivé de l'emploi temporel, au vu d'un nombre trop marginal d'occurrences relevé dans la littérature ancienne. Nos données quantitatives semblent confirmer cette deuxième hypothèse : dans notre corpus d'italien ancien, le futur épistémique n'excède pas 1.5% des occurrences relevées, alors que dans celui relatif au 19^{ème}, son pourcentage par rapport aux autres occurrences est

de 9%, tout comme dans les différents corpus d'italien contemporain (comme on l'a vu, dans notre corpus d'italien conversationnel, ce pourcentage grimpe à 28%. Ces données sont presque parfaitement en ligne avec celles relevées par une autre étude de Berretta (Berretta 1997), qui attestent à un pourcentage de 32% le nombre de futurs clairement épistémiques relevées sur 200 occurrences d'italien oral). Il faut toutefois observer que la présence d'occurrences d'emplois que nous définissons modaux dans nos corpus ne peut jamais être décrite comme marginale : le pourcentage des emplois modaux représente, dans tous nos corpus, 5% à 10% des futurs (l'un de ces emplois est, comme relevé plus haut, l'emploi de prescription ou jussif. Celui-ci est l'un des emplois modaux les plus proches de l'emploi temporel, étant dans bien des cas ambigu entre une lecture indiquant la description d'un état de choses futur et une lecture en termes d'injonction).

IV. La fréquence de l'emploi concessif augmente progressivement dans nos corpus diachroniques, mais il s'agit d'une augmentation d'un point en termes de pourcentage ; cet emploi reste très minoritaire par rapport à l'emploi épistémique.

V. Pour certains emplois du futur, la fréquence est nettement dépendante du genre textuel analysé. Cette spécificité de genre peut rester constante ou bien changer dans les différentes tranches diachroniques de l'italien, ce qui fournit des indications sur l'évolution de l'emploi en question. Nous présentons ci-dessous un exemple pour chaque cas.

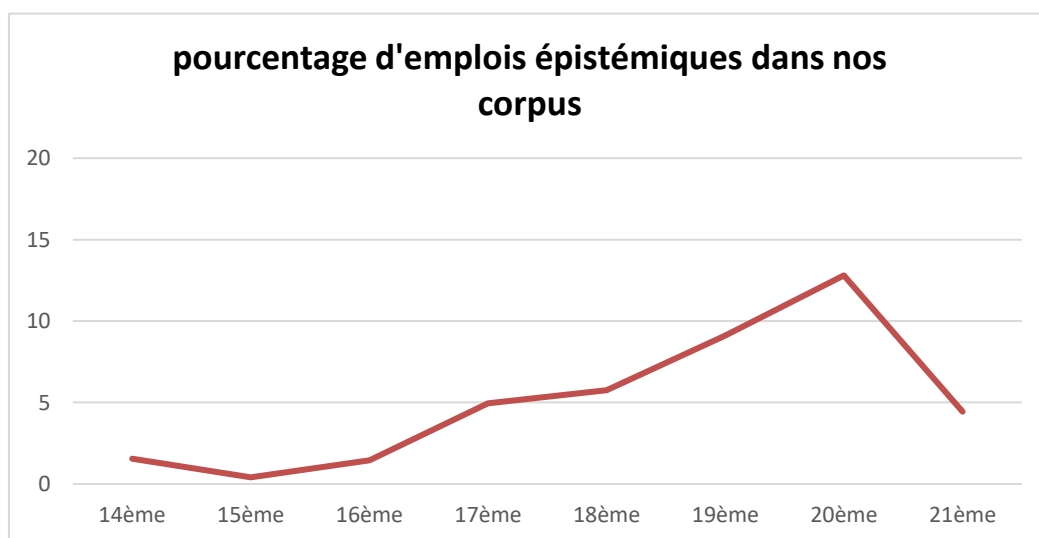
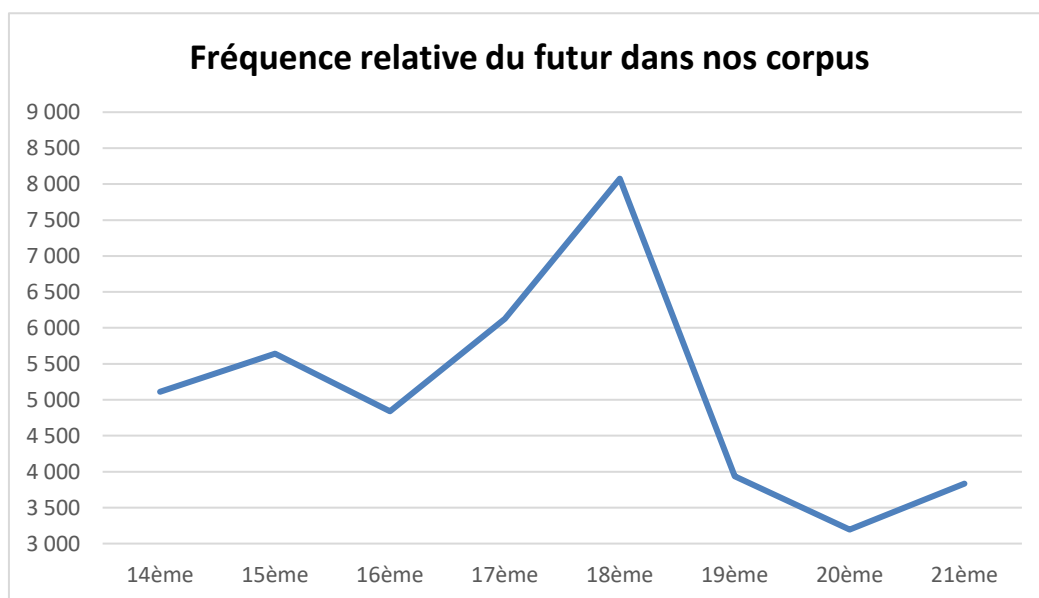
L'emploi d'illustration, utilisé pour dénoter des assertions générales ainsi que pour définir et pour exemplifier n'est à relever quasiment qu'à l'écrit, dans les textes ayant des fins illustratives ou définitoires, ceci tout le long de la diachronie de l'italien. Dans certaines tranches, on retrouve cet emploi aussi dans certaines formes d'oral représenté, mais il est beaucoup plus rare et limité aux dialogues mis en scène dans les traités moraux ou didactiques. En revanche, la conversation spontanée – si on en juge par les données extraites de nos corpus – semble exclure ce type d'emploi.

Le futur de type prescriptif ou jussif voit sa spécificité en termes de genre textuel se modifier au fil de nos corpus : il est en effet attesté dans tous les genres de discours (y compris l'oral représenté) jusqu'au 19^{ème} siècle, pour n'apparaître que dans des textes administratifs en italien moderne et

contemporain. Cette donnée distributionnelle vient confirmer l'observation qualitative quant à l'appauvrissement de la variété de contextes dans lesquels ce type d'emploi est naturel en italien : utilisé pour exprimer un ordre immédiat, exactement comme en français, jusqu'au 18^{ème} (siècle dans lequel il est encore bien attesté dans des textes représentant des échanges oraux), il perd cet emploi entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle pour se figer dans une forme plutôt constante : bien souvent à la troisième personne du singulier, il apparaît dans des textes de type prescriptif, dans l'administration, dans les textes de loi et est beaucoup plus rare dans la conversation spontanée.

Les emplois modaux en relation avec la fréquence relative du futur dans la diachronie de l'italien

Les données récoltées pour la synchronie et la diachronie de l'italien nous permettent d'affronter la question concernant le rapport entre la fréquence d'une forme donnée et celle de ses emplois modaux, soulevée dans la section relative à la recherche qualitative. Nous avons comparé l'évolution de la fréquence relative du futur (tous emplois confondus) avec l'évolution du taux d'emplois épistémiques, ces derniers étant les plus fréquemment attestés parmi les emplois modaux dans nos textes représentant la synchronie.



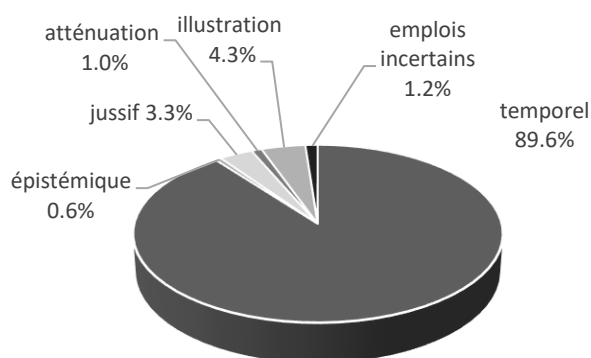
Si le taux d'emplois épistémiques augmente effectivement en corrélation avec l'augmentation de la fréquence relative des futurs dans les corpus relatifs aux tranches diachroniques entre le 15^{ème} et le 18^{ème} siècle, les deux évolutions divergent à partir de notre corpus du 18^{ème} siècle, quand la fréquence relative du futur diminue. Avec toutes les précautions liées aux limites de nos corpus en termes de représentativité, on peut évoquer encore une fois ici une réorganisation du système (notamment l'abandon progressif de l'emploi du futur pour indiquer le futur immédiat) comme facteur en jeu dans cette divergence. L'analyse de nos corpus diachroniques ne confirmerait donc pas l'hypothèse selon laquelle l'augmentation de la fréquence est corrélée à un élargissement de la gamme des emplois modaux ; du moins cette corrélation n'est pas visible dans nos échantillons de langue. S'il y a corrélation, elle se relève donc plutôt entre la perte de capacité du futur temporel de dénoter un futur immédiat (comportant donc un rétrécissement de son domaine temporel) et l'augmentation de sa capacité d'être employé au niveau énonciatif. Nous avons relevé dans la section dédiée à la classification des emplois qu'il est clairement possible de dégager des emplois dans lesquels, tout en dénotant un état de choses futur, le futur est modal et non temporel, la fonction temporelle étant assumée par le présent de l'indicatif. Cet échange de fonctions entre les deux temps pourrait rendre compte de la non-corrélation entre l'évolution de la fréquence générale du futur et celle de son emploi épistémique. À cela il faut ajouter que le futur perd également un autre emploi lié à l'évocation d'un état de choses immédiatement ultérieur par rapport au moment de l'énonciation : il s'agit du futur jussif, qui, à quelques exceptions près, n'est pratiquement plus, en italien, qu'un futur de prescription, le plus souvent impersonnel.

6.2 Analyse quantitative du futur français : corpus diachroniques et synchroniques

Nous présentons ci-dessous les données diachroniques et synchroniques relatives au français, que nous avons obtenues par un dépouillement des textes présents dans la base *Presto* au moyen de la plateforme BTLC.

La recherche et le tri ont été effectués de manière semi-automatique.

Distribution des emplois du futur français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 16^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 3 048 984 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 17316, ce qui équivaut à une

fréquence relative de 5679 occurrences de futur par million de mots.

Valeurs temporelles et modales du futur dans notre échantillon

De tous les emplois analysés, presque 90% sont temporels. Parmi les emplois modaux, on relève un petit pourcentage (comparable au pourcentage attesté pour l'italien) d'emplois d'atténuation d'un dire. Ci-dessous nous illustrons un exemple pour lequel tant le contexte gauche que le contexte droit suggèrent que le futur s'applique à un verbe de dire au moment même de l'énonciation, ce qui permet de définir cet emploi comme un cas d'atténuation d'un dire:

54. lesquelles choses attendues, se je ne puis ne vueil nyer que ce soit beaucoup augmenté par une chascune desdites quatre dames, ce nonobstant, je **soubtiendray** clerement que ceste tienne cinquesme marguerite, d'austriche et de bourgoingne, est elle seule plus augmentatifve que toutes les autres ensemble. dont, puisque de ceste mienne affirmation la preuve est requise et necessaire, certainement

aussi est elle bien facile. (Lemaire de Belges, *La concorde du genre humain*)

Toutefois, l'emploi modal le plus représenté dans le corpus relatif à cette tranche diachronique est l'emploi d'illustration :

55. mais on ne sçauroit en saine conscience porter envie au bien, sinon au cas qu'on le voit estre possédé par celuy qui ne le merite point, & ce ne seroit plus lors envie : mais il faut reserver tel jugement à dieu seul, lequel ne peut faillir. aussi vois - tu que beaucoup **confesseront** hardiment, qu'ils sont voirement ennemis de quelqu'un, te remonstrans qu'il leur en a donné l'occasion, mais il ne s'en **trouvera** point, ou bien peu qui jamais veulent recognoistre de porter envie à personne (Gelli, *Les Discours fantastiques de Justin Tonnelier*)

Les emplois jussifs sont bien attestés. Il s'agit d'emplois qui concernent tant des états de choses immédiats que des emplois dénotant une instruction :

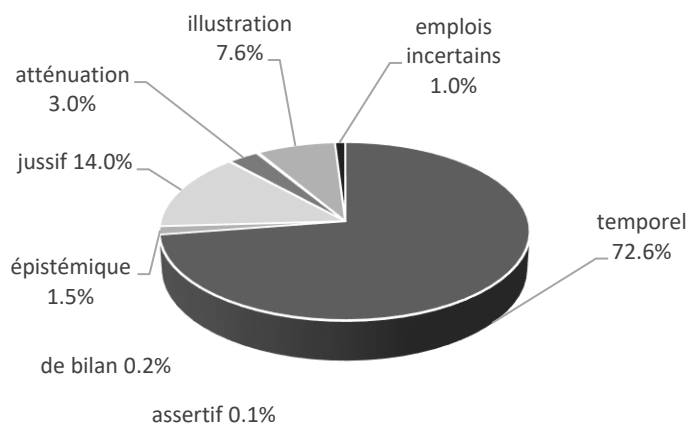
56.[...] cuys bien et escume le tout ensemble, et en fais trochisques en grosseur de noix aveleines, et avec un demy - septier de bon vin tu en **feras** prendre à la beste en façon de breuvage. (Estienne, *L'agriculture et maison rustique*)

Un nombre très réduit d'emplois épistémiques est à relever, et ces emplois sont très souvent ambigus entre valeur de prédiction et valeur épistémique :

57. je vous voys apporter icy une cuyse de ces chevaux que avons fait brusler. Elle **sera** assez bien rostie (Rabelais, *Pantagruel*)

Globalement, le corpus français montre une répartition des emplois du futur comparable à celle du corpus italien pour cette tranche diachronique, tant en ce qui concerne les types d'emplois attestés qu'en ce qui concerne leur proportion.

Distribution des emplois du futur français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 17^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 7 042 386 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont

au nombre de 37680, ce qui équivaut à une fréquence relative de 5350 occurrences de futur par million de mots.

Valeurs temporelles et modales du futur dans notre échantillon

Le pourcentage d'emplois temporels attestés dans l'échantillon relatif à cette tranche diachronique reste majoritaire, bien qu'inférieur par rapport à celui relatif au 16^{ème}. 72.6% des emplois sont purement temporels. Parmi ceux-ci, on notera la présence d'un nombre consistant d'emplois d'anticipation d'objections, que nous avons assimilé à un emploi temporel de prévision, et qui est bien représenté ici :

58. Comment est-ce donc, me **direz** vous, que par cette liberté nous nous opposons à dieu ? (Mersenne, *L'Impiété des déistes, athées et libertins de ce temps*)

Si nous en venons aux emplois modaux, nous relevons une différence avec le corpus italien représentant la même tranche diachronique : alors que l'emploi jussif et l'emploi d'illustration sont toujours très bien représentés dans ce corpus (ils constituent respectivement 14% et 7.6% des emplois du futur), le

futur épistémique demeure sous-représenté : il ne représente que 1.5% de toutes les occurrences analysées. Les emplois sont en revanche très nettement différenciés des emplois de prévision. Ci-dessous, trois occurrences qui illustrent respectivement l'emploi jussif, l'emploi d'illustration et l'emploi épistémique :

59. Tu **diras** aux vivans que ta folle inconstance te fit perdre celui qui de l'or de sa foy passa tous les humains (Aubigné, *Le Printemps : L'Hécatombe à Diane et les Stances*)

60. de mesme si l'un dit, corisque jouëra demain, l'autre, corisque ne jouera pas demain, l'un des deux **dira** vray, l'autre faux (Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*)

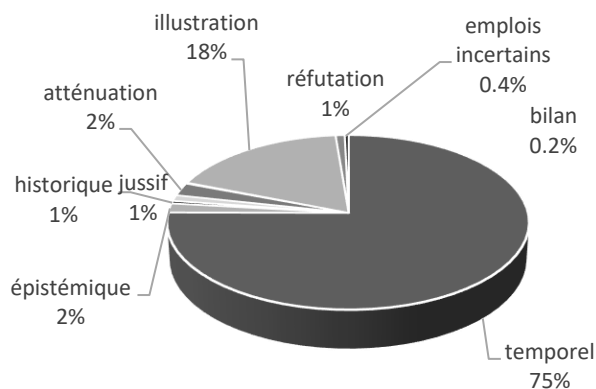
61. en - effet, ou ceux qui ont composé les evangiles ont eu dessein de tromper les hommes en faveur de jesus christ et de sa religion; ou ils n'ont pas eu ce dessein. s'ils ont eu ce dessein, il **se seront bien gardés** de marquer toutes les circonstances de la mort de leur maître, qui peuvent faire penser qu'il ait manqué de courage, ou qu'il se soit crû abandonné de dieu. (Abbadie, *Traité de la vérité de la religion chrétienne*)

Parmi les emplois modaux, l'emploi d'atténuation d'un dire a toujours sa part d'attestations :

62. Je **dirai** seulement, que je commençai dés cet instant à m'appercevoir de la force des préjugez (Daniel, *Voilage du monde de Descartes*)

En mettant en perspective les corpus relatifs à cette tranche diachronique pour les deux langues, on peut donc observer que, d'une part, les emplois du futur français sont comparables à ceux du futur italien en ce qui concerne les emplois prédominants, mais d'autre part ils se différencient quant à la proportion de ces emplois : les emplois épistémiques restent minoritaires, alors que les deux principaux emplois modaux (atténuation d'un dire, jussif et illustration) sont même davantage représentés qu'en italien.

Distribution des emplois du futur français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 18^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 7 762 787 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 31081, ce qui équivaut à une fréquence relative de 4004 occurrences de

futur par million de mots.

Les emplois temporels et modaux du futur dans notre échantillon

Parmi les emplois analysés, les emplois temporels représentent environ 75% de tous les emplois du futur.

Au premier rang des emplois modaux, nous trouvons l'emploi d'illustration qui est représenté en grande majorité avec 18% de tous les emplois du futur. Nous reprenons ici une occurrence qui présente l'intérêt particulier d'avoir une série de futurs présentant une exemplification encadrée entre une première affirmation générale et la conclusion du raisonnement – les deux 'extrêmes', eux, étant énoncées au présent :

63. le sentiment de l'oreille est tres different de celui de l'esprit. telle chose **charm**era l'oreille qui **déplaira** à l'esprit, et telle chose **plaira** à l'esprit, dont l'oreille **sera** tres choquée. l'oreille **séduira** souvent l'esprit, mais il **arrivera** rarement que l'esprit séduise l'oreille, dont le sentiment est ordinairement superbe et fort aisé à blesser. il est donc faux que les

sons ne plaisent que par les sens que nous y attachons. (Dacier, *Des causes de la corruption du goust*)

Le futur avec valeur d'atténuation d'un dire est toujours attesté, avec 2%.

64.à ces mots, le courtois étranger ayant ouvert le coq, en tira cette merveille, qu'il m'avoit tant vantée, et que renfermoit la figure d'un coq que j'avois d'abord pris pour un aigle. Je vous **avoüerai**, très illustre empereur, que j'en fus saisi d'étonnement; [...] (Hamilton, *Les Quatre facardins*)

Dans cet échantillon, l'emploi jussif est attesté avec 1% des emplois modaux :

65.puisqu'il est ainsi, je change de desir, et je ne prétends pas te donner ce plaisir : tu **resteras** ici pour faire pénitence. (Regnard, *Les Folies amoureuses*)

Le pourcentage d'occurrences de futur épistémique est encore une fois faiblement attesté, notamment en comparaison avec le pourcentage d'emplois épistémiques relevé pour la même époque dans notre corpus italien, qui est autour de 6%. Ci-dessous, un exemple de cet emploi :

66.la peau et les autres membranes sont aussi un composé de filets très - fins, dont le tissu est fait de la manière qu'il faut pour donner tout ensemble à ces parties, la souplesse et la consistance que demandent les besoins du corps. on peut bien croire que la nature n'**aura pas été** moins soigneuse du cerveau qui est l'instrument principal des fonctions animales, et que la composition n'en **sera** pas moins industrieuse. (Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*)

Parmi les emplois modaux, nous avons retenu deux cas d'occurrences qui, bien que classées parmi les emplois temporels, peuvent aussi être assimilées respectivement à l'emploi concessif et à l'emploi que nous avons appelé de réfutation. Des emplois, nous le rappelons, qui ne sont pas attestés en français contemporain. Nous les présentons ci-dessous :

67. mais comment faire pour les dire noblement quand la langue ne présente que des termes bas, et communs ? homere a trouvé ce secret, car, comme denys *d'halicarnasse l'a fait voir, il a employé ces termes avec tant d'art et tant d'industrie, qu'il les a rendu nobles et harmonieux. *m. de la *m **dira** tant qu'il **voudra** que nous évitons ces termes vils plustost par goust que par impuissance, on se mocquera de ce détour, et il n'y a pas un homme sensé qui ne reconnoisse qu'une langue qui a l'avantage dont je parle, est fort superieure à celle qui ne l'a pas. (Dacier, *Des causes de la corruption du goust*)

Dans cette portion de texte, le locuteur présente le dire d'une tierce personne (un état de choses qui n'est pas futur par rapport au moment de l'énonciation, puisqu'il est rapporté par celui-ci) comme étant en deuxième plan par rapport à ce qui suit et qui est présenté comme étant au premier plan. Cet emploi est assimilable au « on dira ce qu'on voudra » du français contemporain, dans laquelle la formule au futur est systématiquement suivie d'un élément mis au premier plan. L'emploi en question est exemplifié ci-dessous :

68. On **dira** ce qu'on **voudra**, un joli petit tatouage bien placé, c'est la classe ! (twitter)

Cet emploi semble être limité à cette formule figée, avec quelques variations.

Assimilables aux emplois dits de réfutation sont les occurrences que nous illustrons par l'exemple ci-dessous :

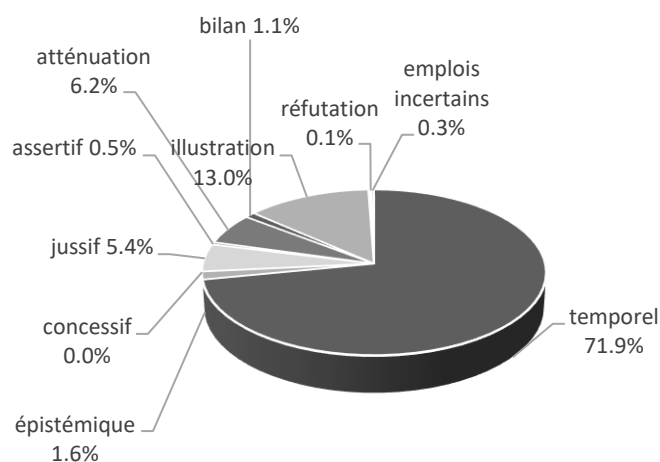
69. comment peut - on se persuader que ce poëte [Homère] admire achille ? [...] homere **aura admiré** un homme qui dit à son general,... etc. ? [...] il a revestu ce caractere d'achille d'une valeur estonnante, mais c'est pour le rendre plus éclatant et non pas plus loüable, car par - tout ce n'est que fureur et brutalité. il n'y a donc point d'illusion dans le poëte [...] (Dacier, *Des causes de la corruption du goust*)

Dans la question rhétorique ci-dessus, au vu du contexte gauche et droit, il n'est pas question de formuler une conjecture sur la possibilité que l'état de choses au futur ait ou non eu lieu, mais il s'agit bien de le proposer de manière

polémique, avec le but de le réfuter. En italien, l'emploi de réfutation (qui, par ailleurs, est très peu attesté dans les corpus analysés) est présent tant dans les questions que dans les assertions.

De rares attestations de futur de bilan sont également présentes parmi les occurrences analysées.

Distribution des emplois du futur français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 19^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 8 027 181 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 27159 ce qui équivaut à une fréquence relative de 3383 occurrences de

futur par million de mots.

Les emplois temporels et modaux du futur relevés dans notre échantillon

Les pourcentages de futurs ne varient pas de manière considérable par rapport au corpus relatif à la tranche diachronique précédente. L'emploi temporel du futur est majoritaire avec presque 72% d'occurrences.

Parmi les emplois modaux, le plus représenté reste l'emploi où le futur a un emploi d'illustration.

70. de toutes façons, la volonté réfléchie est toujours double, parce qu'elle est à la fois un principe d'action et une fin à atteindre. tout l'art de la vie,

tout l'effort de la sincérité, ce **sera** d'amener une conformité aussi parfaite que possible entre la volonté initiale et la volonté positive.
(Blondel, *L'Action : essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*)

L'emploi d'atténuation d'un dire est bien représenté avec 6% d'occurrences. L'emploi jussif est également bien attesté, avec 5.4%. Quant à l'emploi épistémique, il reste minoritaire, avec 1.6% des occurrences³⁸.

³⁸ En guise de rappel du fait que, dans la diachronie de la langue, le système adopte, maintient ou perd l'exploitation modale de certaines formes, nous relèverons au passage un joli exemple de *falloir* épistémique, attesté dans le corpus Presto:

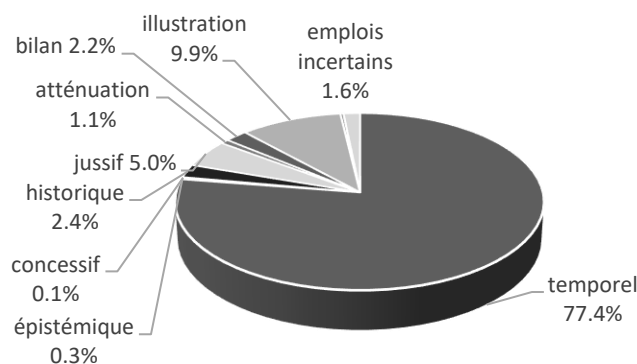
il n'est point déjà si mal bâti; il a de beaux yeux et de belles dents, il est solide; et **il faut** que l'air des bois conserve les gens, **car** il ne paraît pas son âge...
(corpus PRESTO)

Cet emploi modal du verbe *falloir* a son pendant exact dans sa traduction italienne *bisognare*, comme le montre une occurrence de la même époque :

Prese le quattro povere bestie, e le diede a Renzo, con un'occhiata di compassione sprezzante, che pareva volesse dire: **bisogna** che tu l'abbia fatta bella. (Manzoni, *i Promessi Sposi*)

Elle prit les quatre pauvres hôtes et les remit à Renzo, en lui jetant un regard de compassion méprisante qui semblait dire : « Il faut qu'elle ait été pommée, la sottise ! »

Distribution des emplois du futur français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 20^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 2387762 mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 7961, ce qui équivaut à une fréquence relative de 3334 occurrences de

futur par million de mots.

Les emplois temporels et modaux du futur dans notre échantillon

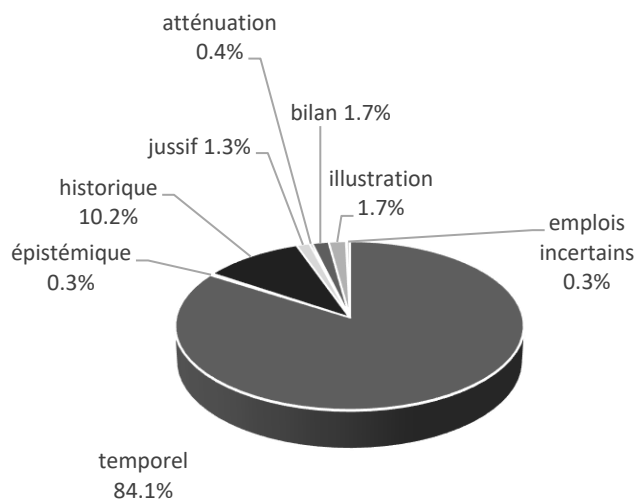
En termes de répartition des emplois du futur, l'échantillon relatif au 20^{ème} est comparable à celui du siècle précédent, avec l'emploi temporel qui reste majoritaire, atteignant des proportions semblables à celles des tranches diachroniques passées.

La situation est similaire pour ce qui concerne les emplois modaux, qui montrent une très grande stabilité : l'emploi dont le pourcentage d'occurrence est le plus élevé est l'emploi d'illustration, où le futur dénote un état de choses hypothétique ou bien un exemple. Vient ensuite l'emploi jussif, suivi par l'emploi dit 'des historiens'.

Encore une fois, le pourcentage d'emplois épistémiques de ce corpus n'atteint pas 1% de tous les emplois du futur ; les autres emplois modaux ne sont pas attestés. Bien qu'en petit pourcentage, l'emploi d'atténuation d'un dire est toujours attesté.

Distribution des emplois du futur français dans un échantillon prélevé sur un corpus journalistique – *Le Monde 2008*

La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 20 410 776



mots. Les futurs relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 53139, ce qui équivaut à une fréquence relative de 2603 occurrences de futur par million de mots.

Une mise en garde par rapport à ce

corpus s'impose : pour des raisons de réalisabilité et de recherche automatique d'occurrences, nous avons, pour le 21^{ème}, eu recours à un sous-corpus du corpus de presse proposé par la plateforme BTLC ; le corpus représenté ci-dessus est donc exclusivement journalistique. Nous avons conscience de ce que cela engendre en termes de représentativité et du fait qu'une analyse sur un corpus comparable en termes de genres de discours devra être intégrée à l'analyse ici présentée. A titre comparatif, mais de manière totalement descriptive, nous avons analysé quelques centaines d'occurrences de futur extraites d'un corpus mixte (news, web et wikipedia) proposé dans la *Leipzig Corpora Collection* (<http://asvdoku.informatik.uni-leipzig.de/corpora/>) remontant à l'année 2011. Nous y avons relevé 6% d'emplois d'illustration, 6% d'emplois historiques, 2% d'emplois jussifs, 2% d'emploi de bilan, un emploi d'atténuation d'un dire ou d'un acte, 1 emploi incertain entre épistémique et prévision. Si les pourcentages relatifs à cette vérification sur toute petite échelle varient par rapport à ceux de notre échantillon journalistique, leur variation n'en est pas pour autant surprenante, et elle serait probablement encore plus significative dans le cas d'un corpus oral.

Emplois temporels et modaux dans notre échantillon

La répartition des emplois du futur dans le corpus relatif à cette tranche diachronique diffère de celle des autres tranches diachroniques par le fait que le futur temporel est encore plus fortement majoritaire : il représente 84.2% de tous les emplois.

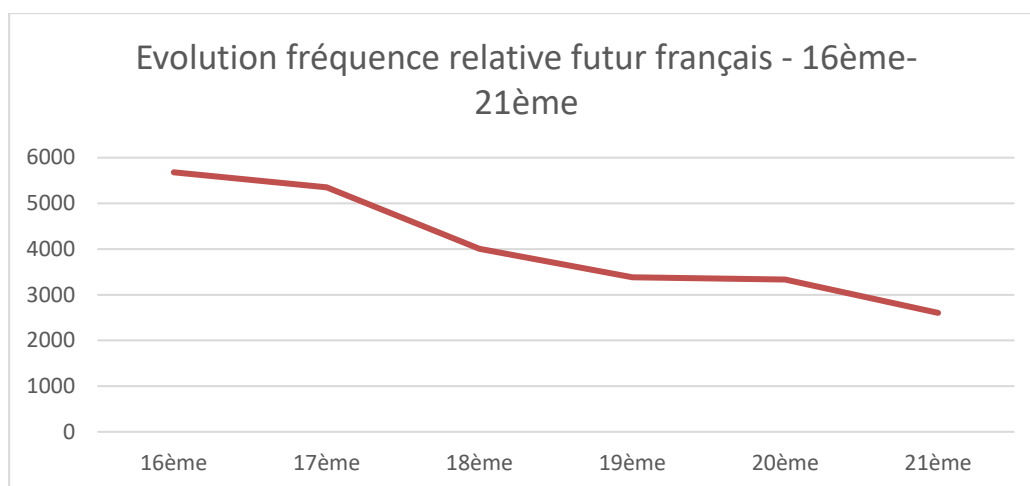
Ce qui reste inchangé, c'est la typologie des emplois modaux représentés : bien que minoritaires, ce sont toujours les mêmes emplois modaux qui prévalent. La seule exception est constituée par l'emploi d'illustration, qui est bien représenté dans les corpus relatifs aux deux langues pour ce siècle.

L'emploi épistémique reste très minoritaire, tant par rapport au corpus italien que par rapport aux corpus français représentant des tranches diachroniques précédentes.

Synthèse sur le futur français

La répartition des emplois du futur se maintient très stable au fil de nos corpus diachroniques. L'emploi temporel reste toujours majoritaire, faiblement concurrencé par trois valeurs : la valeur d'illustration, la valeur jussive et le 'futur des historiens'. L'emploi épistémique n'atteint jamais des proportions significatives ni comparables à celles de nos corpus italiens.

L'évolution des emplois modaux dans nos corpus ne fait pas relever de corrélation avec la fréquence relative du futur, calculée sur ces mêmes corpus et illustrée par le diagramme ci-dessous.



6.3 Le futur en italien et en français : remarques comparatives

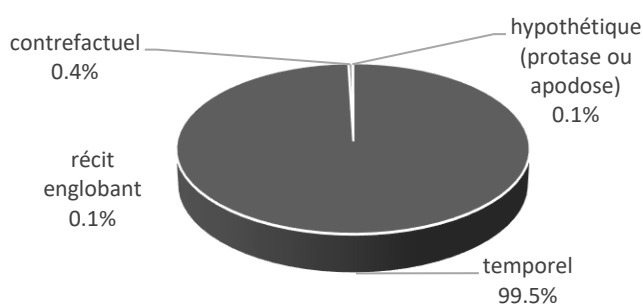
Les données synchroniques récoltées confirment ce qui a été avancé sur une base qualitative : le système du futur n'est pas exploité de la même manière par l'italien et par le français en ce qui concerne ses potentialités énonciatives. Les données diachroniques font relever des tendances qui suggèrent qu'il en a pas toujours été ainsi. Les corpus relatifs à un stade plus ancien de la diachronie de la langue (16^{ème}-17^{ème}) ont fait relever des exploitations modales du futur italien et français bien plus comparables par rapport aux corpus allant du 18^{ème} au 21^{ème}, l'italien étant beaucoup plus proche du français dans la gamme des exploitations modales attestées. C'est une ultérieure indication allant dans le sens d'une réorganisation du système du futur italien le long de sa diachronie. On relèvera que, parmi les emplois modaux qui ne sont progressivement plus attestés, nous retrouvons ceux qui sont plus proches de la temporalité, alors que les emplois plus liés à l'aspect énonciatif sont soit restés stables (emplois concessif et assertif, très faiblement représentés), soit ils ont augmenté au niveau de leurs attestations. Parallèlement, on l'a vu, l'italien montre une diminution sensible des occurrences d'emplois temporels du futur spécifiquement relatifs au futur immédiat : bien que nous n'ayons pas de données quantitatives au sujet du présent, tout laisse penser que c'est bien ce temps qui a partiellement remplacé le futur dans cette fonction (il serait en revanche moins prudent d'avancer une hypothèse à propos du français, au vu

des deux formes concurrentes pour ces emplois, le présent et le futur périphrastique, que nous n'avons pas traitées dans ce travail).

6.4 Analyse quantitative de l'imparfait italien : corpus diachroniques et synchroniques

Nous passons maintenant en revue du point de vue quantitatif les emplois de l'imparfait italien en diachronie et en synchronie, relevés sur les mêmes corpus établis pour le futur. Les mêmes

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 14^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 560 175 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 9435, ce qui équivaut à une fréquence relative de 16843 occurrences d'imparfait par million

de mots.

Valeurs temporelles et modales de l'imparfait dans notre échantillon

Parmi les imparfaits analysés, qui sont au nombre de 1996, presque 100% ont un emploi temporel de différents types (simultanéité dans le passé, valeur habituelle, valeur d'imminence selon le contexte et la catégorie actionnelle du prédicat), qui ne se différencie pas de l'emploi temporel en italien contemporain.

On relève déjà dans le corpus relatif à cette tranche diachronique des cas d'imparfait hypothétique dénotant irréalité, comme dans l'exemple suivant, où l'imparfait est présent dans l'apodose de la structure hypothétique :

1. Figliuola mia , io avrei avuto molto caro che tu avessi avuto tal marito quale a te secondo il parer mio si convenia ; e se tu l' avevi tal preso quale egli ti piaceva , questo **doveva** anche a me piacere ; ma l' averlo occultato della tua poca fidanza mi fa dolore [...] (G. Boccaccio, *Decameron*, journée IV, nouvelle VI)

Ma fille, il m'aurait été plus agréable que tu eusses un mari selon qu'il m'eût semblé t'être convenable, et si tu en avais pris un tel qu'il te plaisait, cela encore m'aurait plu, mais que tu me l'aies caché par ton peu de confiance, cela me fait peine [...]

Ces données confirment que ce type d'imparfait est présent déjà aux stades les plus précoces de la diachronie de l'italien, comme relevé par exemple par Prandi (2011).

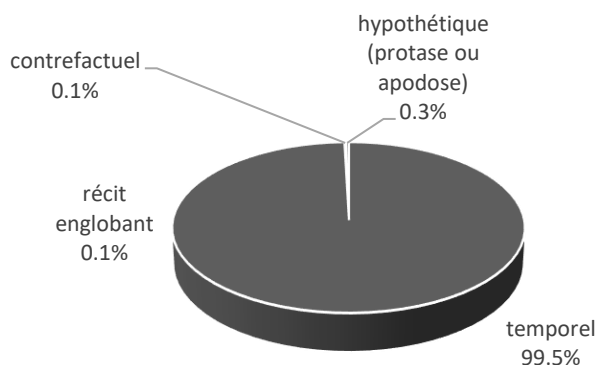
Un nombre très réduit d'occurrences peut être classé comme imparfait contrefactuel au sens large, dans la mesure où l'imparfait fait référence à un état de choses qui n'a pas eu lieu dans le passé, sans que celui-ci soit encadré dans une structure bipartite du type « encore x temps et... ». L'exemple ci-dessous illustre ce type d'emploi :

2. Queste cose si **volean** pensare innanzi tratto , e se credevate dovervene , come di mal far , pentere , non farle . (G. Boccaccio, *Decameron*, journée III, nouvelle VII)

Il fallait penser à cela tout d'abord, et si vous pensiez devoir vous en repentir, comme ayant mal fait, ne pas le faire.

Les autres emplois modaux de l'imparfait sont soit des hapax, soit présents en nombre trop réduit pour être significatifs.

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 15^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 544 349 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 7618, ce qui équivaut à une fréquence relative de 13 944 occurrences

d'imparfait par million de mots.

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

Comme c'est le cas pour l'échantillon relatif au 14^{ème} siècle, l'analyse quantitative ne fait relever, avec quelques rares exceptions, que des occurrences temporelles de l'imparfait dans notre corpus du 15^{ème} siècle.

Bien que nous ne les ayons pas chiffrés dans l'analyse quantitative, nous relevons à nouveau ici des cas d'imparfait d'irréalité utilisé dans la protase ou l'apodose d'une période hypothétique, comme celui ci-dessous :

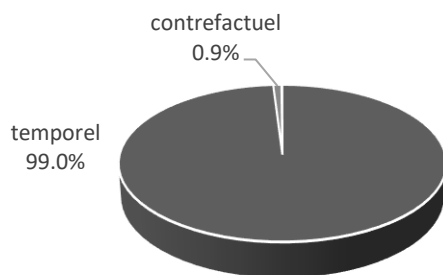
3. [...] se la fortuna mia fusse stata piú copiosa e abundante, a me gran parte **bisognava** meno usare quanta usai arte e sollecitudine. (L.B. Alberti, *I libri della famiglia*)
[...] si ma fortune avait été plus copieuse et abondante, il m'aurait fallu (litt. il me fallait) utiliser bien moins d'habileté et de sollicitude que ce que j'ai utilisé

Par rapport aux occurrences attestées au 14^{ème} siècle, l'occurrence relevée ci-dessus est significative car elle permet une considération remettant en

question le caractère plus ou moins standard de cet emploi de l'imparfait : considéré 'substandard' en italien contemporain, cet emploi est par exemple décrit par Prandi (2011) comme aussi possible dans des textes appartenant à des registres de niveau plus élevé avec l'objectif d'imiter la langue orale. La question se pose quant au statut sociolinguistique de cette construction en diachronie. Bien que présent dans une structure dialogique, l'imparfait de l'exemple 3 ne peut être défini comme appartenant au registre bas de la langue (au vu notamment du genre de langue utilisé par Leon Battista Alberti, qui prônait l'introduction de la langue vulgaire dans les registres les plus élevés) ni appartenant à un registre moins élevé que celui dans lequel la structure subjonctif-conditionnel pourrait apparaître (il s'agit d'ailleurs ici d'une structure mixte, présentant le plus-que-parfait du subjonctif et l'imparfait en lieu et place du conditionnel passé).

Les autres exploitations modales de l'imparfait propres à l'italien contemporain ne sont pratiquement pas attestées (ou seulement en tant qu'hapax) parmi les presque 2000 occurrences analysées.

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 16^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 1 094 391 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 21 844, ce qui équivaut à une fréquence relative de

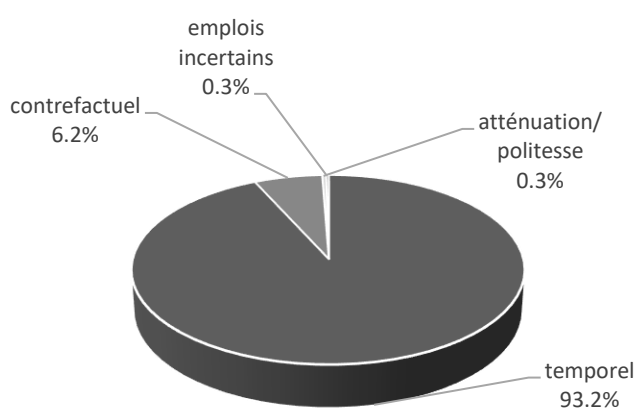
19 960 occurrences d'imparfait par million de mots.

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

En ligne avec les corpus diachroniques précédentes, les emplois temporels couvrent presque 100% des occurrences de l'imparfait dans notre échantillon de textes du 16^{ème} ; le seul emploi modal attesté est l'emploi contrefactuel. Ses occurrences n'atteignent toutefois même pas 1% des emplois analysés. Ci-dessous, l'un des rares exemples, qui malgré la structure en principale + complétive de la phrase est assimilable, on le remarquera, à une apodose de période hypothétique :

4. Quanto **era** meglio , povero disgraziato , che quando eravamo in mare tu con la tua bagascia ti fossi affogato (Bandello, *Novelle*)
Combien il aurait été mieux (litt. *il était mieux*), *pauvre malheureux, que tu te noies ensemble avec ta putain lorsque nous étions dans la mer.*

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 17^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 188 758 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 1316, ce qui équivaut à une fréquence relative de 6971 occurrences

d'imparfait par million de mots ; une fréquence inférieure par rapport aux corpus diachroniques relatifs aux siècles précédents.

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

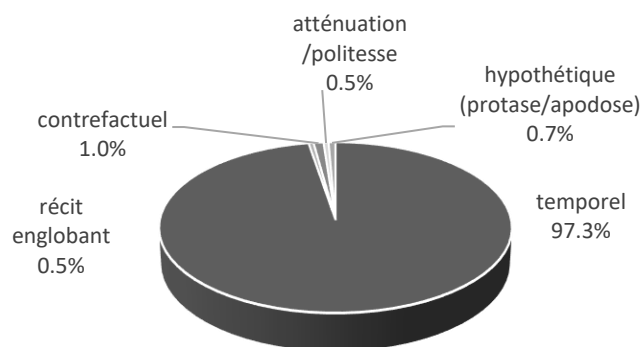
Les emplois attestés sont très majoritairement temporels. Toutefois, dans ce corpus, on relève une plus grande proportion d'emplois contrefactuels par rapport à la tranche diachronique précédente. Ces emplois sont, presque dans leur totalité, introduits par les semi-auxiliaires *dovere* 'devoir' et *potere* 'pouvoir'. Ci-dessous, un exemple :

5. Io torno a dire che la dimostrazione scritta dal signor Mario è pura , geometrica , perfetta e necessaria ; questa **doveva** il Sarsi procurar prima d' intendere perfettamente , e poi , non gli parendo concludente , mostrar la sua fallacia o nella falsità degli assunti o nel progresso della dimostrazione : del che egli non ha fatto niente o pochissimo . (G. Galilei, *Il Saggiatore*)

Je répète encore une fois que la démonstration écrite par monsieur Mario est pure, géométrique, parfaite et nécessaire ; c'est celle-ci que Sarsi aurait dû (litt. devait), auparavant, veiller à comprendre parfaitement ; et ensuite, si elle ne lui avait paru concluente, montrer son erreur soit dans la fausseté des hypothèse soit dans la progression de la démonstration : de tout cela il n'a rien fait, ou très très peu.

Quelques emplois sporadiques de l'imparfait d'atténuation du type « je *venais* vous voir » sont également à relever. Aucune autre exploitation modale n'est attestée dans notre corpus.

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 18^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 417 601 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 3119 ce qui équivaut à une fréquence relative de 7469 occurrences

d'imparfait par million de mots.

La baisse des attestations des emplois de l'imparfait en termes de fréquence relative se confirme dans les corpus relatifs à cette tranche diachronique.

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

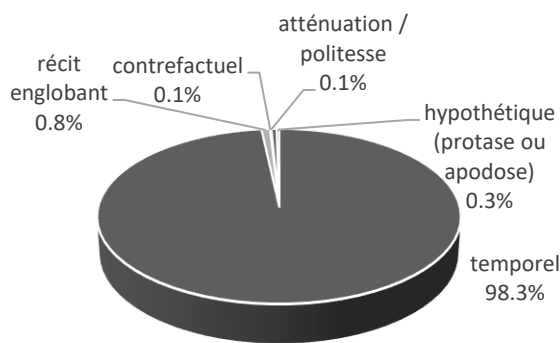
Parmi les occurrences extraites d'un échantillon de textes relatifs au 18^{ème} siècle, les attestations d'imparfait temporel restent largement majoritaires et le pourcentage de l'emploi modal le plus attesté, l'emploi contrefactuel, est d'à peine 1%. L'emploi dans les périodes hypothétiques reste attesté, bien qu'en mesure très limitée.

Cette tranche diachronique est la seule dans laquelle nous ayons pu relever, en tant qu'hapax, des emplois modaux relevés par l'analyse qualitative mais, bien que vraisemblablement présents, jusque-là non attestés (très probablement en raison d'une insuffisante diversification de nos corpus, qui n'inclut pas les contextes très spécifiques de récits que nous avons appelés 'englobants') : nous relevons notamment l'emploi onirique, dont nous présentons ci-dessous un exemple qui montre la neutralisation aspectuelle typique de ce type d'emploi :

6. ecco ch'io **vedea** aprirsi nell' Olimpo una grandissima porta , da cui **vedea** innanzi a tutti uscire Giove, e dietrogli una lunga schiera di Deità (Gozzi, *Prose varie*)

voilà que je voyais s'ouvrir dans l'Olympe une immense porte, dont je voyais sortir devant tous Jupiter, et derrière une longue file de dieux

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 19^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 1428741 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 43129 ce qui équivaut à une fréquence relative de 30 187 occurrences

d'imparfait par million de mots. Un bond surprenant dans la fréquence relative des emplois de ce temps.

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

Nous retrouvons dans le corpus analysé un petit pourcentage d'emplois modaux d'atténuation :

7. – Vi ringrazio , – rispose Renzo : – **venivo** solamente per dire una parolina a Tonio (A. Manzoni, *I promessi Sposi*)
Je vous remercie – répondit Renzo: - je venais seulement pour dire un petit mot à Tonio

Parmi les emplois contrefactuels insérés dans une structure hypothétique d'impossibilité dans le passé, nous relevons celui-ci, extrait d'un récit, qui montre que l'utilisation de l'imparfait en italien n'est toujours pas, dans cette tranche diachronique, contrainte par des questions de registre, mais bien naturelle dans la langue littéraire :

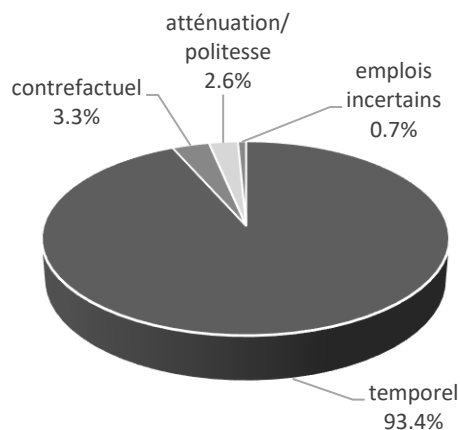
8. E ciò dicendo , mi si serrò talmente il cuore , che vacillai , e se il buon vecchio non m'avesse sostenuto , io **cadeva**. (Pellico, *Le mie prigioni*)
Et en disant cela, mon coeur se serra tellement, que je chancelai, et si le bon vieux ne m'avait pas soutenu, je tombais.

Nous relevons également des occurrences d'emplois contrefactuels décrit comme 'imminentiels' dans la caractérisation de Bertinetto (1991) :

9. Matilde borbottò , m'a stento : "allora siamo d'accordo . "E **usciva**. Giovanni la ritenne per un braccio. (N. Tommaseo, *Fede e bellezza*)
Matilde marmonna, mais avec peine: « alors nous sommes d'accord. » Et elle sortait. Giovanni la retint par un bras.

Les emplois modaux continuent toutefois de représenter une portion minimale de tous les emplois de l'imparfait.

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 20^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 1711219 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 45 522 ce qui équivaut à une fréquence relative de 26 602 occurrences

d'imparfait par million de mots. L'accroissement de la fréquence relative de l'imparfait se confirme dans ce corpus par rapport à notre corpus précédent

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

Nous remarquons une augmentation de la proportion de deux emplois modaux – l'emploi contrefactuel et l'emploi d'atténuation. L'emploi modal le plus attesté dans le corpus relatif à cette tranche diachronique est l'emploi contrefactuel :

10. Dove sei stato? Se Anzellotti ti **cercava**, ti **faceva** la multa (Dialogue extrait du film *Grandi Magazzini*, corpus PEC)

Où est-ce que tu as été? Si Anzellotti t'avait cherché (litt. te cherchait), il t'aurait collé une amende (litt. il te collait une amende)

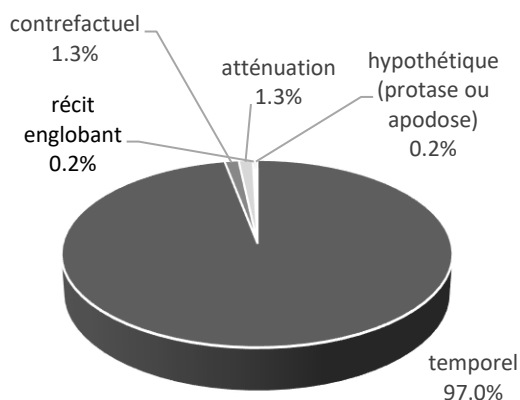
Le deuxième emploi est l'emploi d'atténuation, que nous illustrons ci-dessous :

11. Carmelo ! Che fai qui ? – **Aspettavo** una persona (Dialogue extrait du film *Ragazzi fuori*, corpus PEC)

Carmelo! Qu'est-ce que tu fais ici? – J'attendais une personne

Il est à relever que la quasi-totalité des emplois de ce type dans cette tranche de corpus sont extraits de dialogues de film. Vu qu'il s'agit de dialogues ayant été écrits, à l'origine, dans la rédaction d'un scénario, ou comme résultant pour la plupart de romans, nous ne les avons donc pas exclus de notre comptage. Cette distribution d'emplois laisse toutefois ouverte la question du statut du dialogue cinématographique par rapport au dialogue littéraire pour ce qui concerne la langue : un statut probablement plus assimilable à l'oral conversationnel que l'oral représenté au sens strict.

Distribution des emplois de l'imparfait italien dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes des années 2000



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 22617942 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 345285 ce qui équivaut à une fréquence relative de 15 266 occurrences

d'imparfait par million de mots.

Les emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

Le pourcentage d'emplois modaux sur tous les emplois de l'imparfait dans l'échantillon analysé pour cette tranche diachronique est inférieur par rapport à la tranche précédente. Les emplois les plus attestés restent l'emploi contrefactuel et l'emploi d'atténuation, illustrés respectivement ci-dessous :

12. Io ho per figlio un violento , un pazzo , un criminale . Hai rovinato quel ragazzo . Te ne rendi conto ? **Potevi** ucciderlo. O non ti rendi conto neppure di questo ? (Moccia, *Tre metri sopra il cielo*, corpus PEC)
J'ai comme fils un violent, un fou, un criminel. Tu as détruit ce garçon. Tu t'en rends compte ? Tu pouvais le tuer. Ou est-ce que tu ne te rends même pas compte de ça ?

13. **Volevo** scusarmi per la nostra conversazione di venerdì, senza dubbio le sarò sembrata strana (Agnello Hornby, *Vento scomposto*, corpus PEC)
Je voulais m'excuser pour notre conversation de vendredi, sans doute j'ai dû vous paraître bizarre.

Grâce, vraisemblablement, à une plus grande variété de genres textuels présents dans le corpus PEC qui couvrent ces dernières années de la chronologie de l'italien, nous avons pu également relever quelques occurrences d'emplois de récit de rêve ; dans ce cas aussi, la neutralisation aspectuelle est à relever :

14. Appena entrati in casa **dovevo** andare in bagno e dalla finestra del bagno **vedevo** mio zio e il suo amico che **correvano** intorno alla palazzina e mi **accorgevo** che li stava inseguendo una volpe enorme , tutta nera . (récit de rêve dans une dissertation scolaire, corpus PEC)
Dès que nous sommes rentrés dans la maison je devais aller aux toilettes et depuis la fenêtre de la salle de bain je voyais mon oncle et son amis qui couraient autour de l'immeuble et je m'apercevais qu'un renard énorme, tout noir, était en train de les poursuivre.

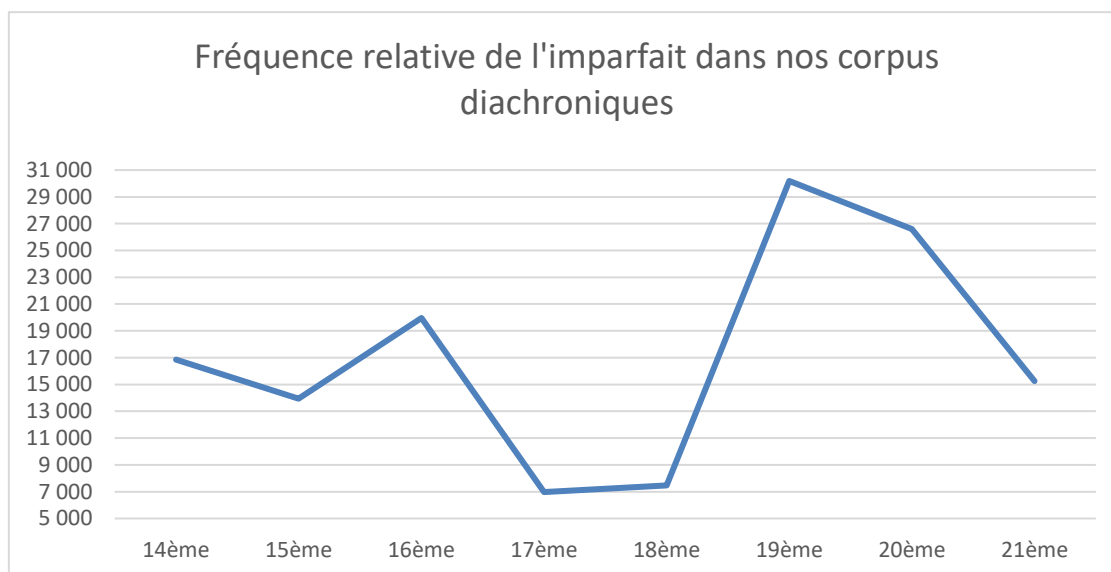
Comme pour tous les autres corpus, toutefois, l'emploi temporel est largement prédominant.

Synthèse sur l'imparfait italien

Les données analysées quantitativement nous permettent de relever trois faits :

- I. Les emplois modaux attestés, notamment l'emploi contrefactuel, sont présents dans tous nos corpus diachroniques ; jusqu'au 19^{ème} en tout cas, l'emploi contrefactuel est attesté dans tous les registres de langue, alors que les grammaires synchroniques de l'italien le relèguent aux registres les moins élevés et à l'oralité (voir par exemple Serianni 1997).
- II. Ces emplois modaux sont toutefois très minoritaires dans les corpus relatifs à toutes les tranches diachroniques analysées et ne semblent pas montrer d'évolution en termes de fréquence.

Ci-dessous, la fréquence relative de l'imparfait (tous emplois confondus) dans nos corpus³⁹ :



Comme on l'a dit, dans nos corpus les emplois modaux de l'imparfait ne montrent que des variations insignifiantes dans leur proportion par rapport aux emplois temporels. La seule corrélation que l'on peut relever est une faible augmentation de ces emplois dans notre corpus du 20^{ème}, lorsque la fréquence

³⁹ Nous ne pouvons pas exclure que le 'saut' de fréquence entre le 18^{ème} et le 19^{ème} soit un biais dû à la constitution manuelle de notre corpus et lié au genre textuel.

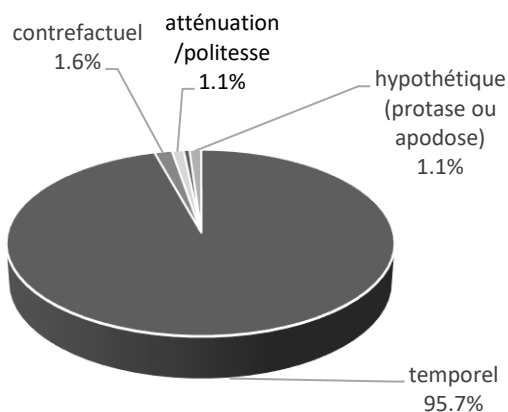
relative de l'imparfait tous emplois confondus est encore élevée, suivie par une diminution dans le corpus du 21^{ème}. Ces fluctuations paraissent toutefois trop faibles pour établir une corrélation.

- III. Parmi les emplois modaux décrits dans la partie qualitative, un certain nombre n'as pas du tout été attesté dans nos corpus, ou l'a été dans une proportion trop exigüe pour être significative. Ceci ne signifie évidemment pas que ces emplois ne sont pas présents dans ces états de langue ; la raison de cette absence est à imputer le plus souvent aux genres textuels et aux contextes dans lesquels ces types d'emplois se manifestent, qui ont un haut degré de spécificité (nous pensons en particulier à l'emploi ludique et de chronique). C'est toutefois justement à cause de cette spécificité des sites d'occurrence que l'on peut prévoir qu'il s'agit, en général, d'emplois très minoritaires en termes de fréquence et plutôt figés.

6.5 Analyse quantitative de l'imparfait français : corpus diachroniques et synchroniques

Nous procédons ci-dessous à l'analyse quantitative des emplois de l'imparfait en français à partir du 16^{ème} siècle jusqu'au 21^{ème}. Comme annoncé dans la section 4.4, les chiffres concernant les fréquences relatives des imparfaits dans nos corpus diachroniques n'ont pas pu être obtenus automatiquement. Au vu des centaines de milliers de lemmes qui auraient dû être triés dans le cas d'une recherche manuelle (les terminaisons de l'imparfait étant homonymes par exemple de certaines terminaisons du conditionnel), nous avons pris comme échantillon les troisièmes personnes des verbes *être* et *avoir*, que nous avons recherchées dans toutes leurs formes graphiques. Cela donne des fréquences relatives bien inférieures aux fréquences relatives réelles, qui nous n'utiliserons pas à des fins de comparaison avec la fréquence relative de l'italien. Nous avons toutefois choisi de maintenir ces chiffres car ce calcul nous a paru plus fiable qu'un échantillonnage manuel des textes, qui peut être biaisé par les genres textuels ou les auteurs choisis. Lorsque nous faisons référence aux fréquences relatives dans nos corpus, il faudra toujours entendre par cela les fréquences relatives des deux formes retenues.

Distribution des emplois de l'imparfait français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 16^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 3 048 984 mots. Les imparfaits relevés tous emplois confondus sont au nombre de 12090, ce qui équivaut à une fréquence relative de 3965 occurrences d'imparfait par million

de mots. Parmi les occurrences analysées, 95.7% sont des futurs temporels.

L'imparfait est utilisé, dans cette tranche diachronique, dans la protase de la période hypothétique :

15. et si j '**estoy**s roy de paris, le diable m 'emport si je ne **metoy**s le feu dedans & **faisoy**s brusler & principal & regens, qui endurent ceste inhumanite devant leurs yeulx estre exercee. (Rabelais, *Gargantua*)

Il est toutefois présent également dans l'apodose de la période hypothétique exprimant l'irréalité dans le passé, comme dans l'exemple ci-dessous :

16. « certes, dit - il, j'**estoye** bien esbahy si tu avois mesdit de quelcun de tes amys, qui ne le as pas acoustumé faire, mesmes de tes enemys. je m'**esmerveilleoye**, si tu avois usurpé l'aultruy, qui tant liberallement donnes du tien. » (A. Du Saix, *La Touche naifve pour esprouver l'amy et le flateur inventée par Plutarque, taillée par Erasme et mise à l'usage francoys...* [trad.])

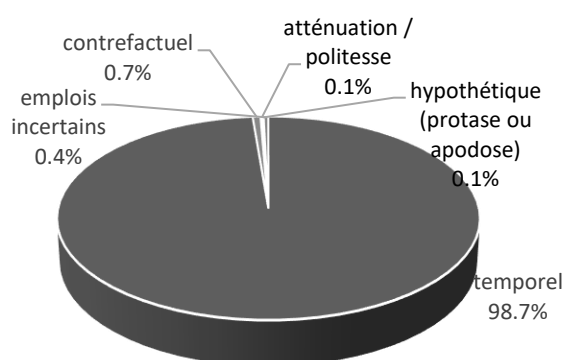
Parmi les emplois modaux que nous avons pu relever, il y a l'emploi d'atténuation/politesse, déjà attesté dans ce siècle, comme le montre l'exemple suivant :

17. ayant ouvert l'huis : et puis bon homme, que dites vous ? je **voulois** parler à monsieur, dit il, pour mon proces. (Bonaventure des Périers, *Nouvelles recreations et joyeux devis*)

De très rares occurrences d'exploitations à valeur contrefactuelle au sens large, comme dans l'exemple ci-dessous, sont également à relever :

18. je me sens à tort difamee, tant bien famee au temps antique. l'un contre moy est heretique, duquel **devboys** avoir confort ; l'église n'a plus de support. (Anonyme, *Six pièces polémiques du recueil La Vallière*)

Distribution des emplois de l'imparfait français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 17^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 7042386 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 31078, ce qui équivaut à une fréquence relative de

4413 occurrences d'imparfait par million de mots.

Parmi les occurrences analysées, la quasi-totalité a une valeur temporelle. Comme c'est le cas pour notre corpus du 16^{ème} siècle, on peut relever des occurrences d'imparfait hypothétique classique :

19. je serois trop long, si je **voulois** vous raconter, madame, toutes les particularitez de ceste nuit (Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, 1^{ère} partie)

On relève aussi des occurrences d'emploi d'atténuation :

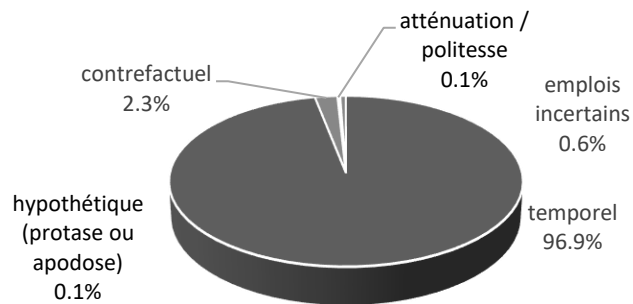
20. il ne fut plutost entré qu'il ne demanda où estoit celadon, il est dans ceste garderobbe, dit la nymphe, il ressortira incontinent, mais que luy veux - tu ? Je **voulois**, respondit le garçon, luy dire que amasis vient d'arriver ceans. (Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, 1^{ère} partie)

L'emploi contrefactuel est également attesté, mais en pourcentage très minoritaire :

21. [à propos d'une incohérence relevée dans une démonstration euclidienne] Il **falloit** donc, pour ne pas tomber dans cet inconvenient remarquer qu'on peut comparer deux grandeurs en deux manieres (Arnaud et Nicole, *La Logique ou l'Art de penser*)

Les autres emplois modaux de l'imparfait ne sont pas attestés dans l'échantillon analysé.

Distribution des emplois de l'imparfait français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 18^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 7762787 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 34043, ce qui équivaut à une fréquence relative de 4385 occurrences

d'imparfait par million de mots.

Emplois temporels et modaux de l'imparfait dans notre échantillon

Parmi les occurrences analysées, la grande majorité a une valeur temporelle. Quelques emplois dans la période hypothétique et de rares occurrences d'emploi d'atténuation sont attestés. Ils sont exemplifiés respectivement en 22 et 23 ci-dessous :

22. Si l'on **connoissoit** les douceurs de la piété, avec une ame tendre, on pourroit souhaiter d'être dévot jusqu'à vingt ans, comme on peut desirer d'être belle femme jusqu'à vingt – cinq ; (*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*)

23. prévenu de l'accueil que vous faites aux sages, madame, je **venais** vous rendre mes hommages (Charles Palissot De Montenoy, *Les Philosophes*)

L'emploi contrefactuel est présent dans une proportion plus élevée par rapport aux corpus relatifs aux tranches diachroniques passées :

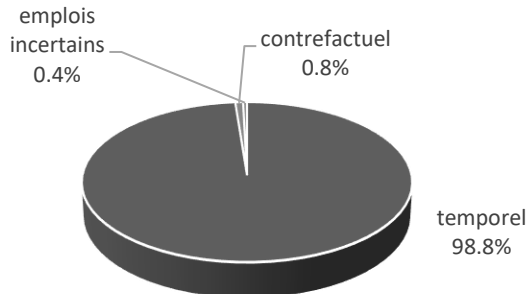
24. ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'à peine la religion chrétienne fut sur le trône, que la sainteté en fut profanée par des chrétiens indignes de ce nom, qui se livrèrent à la soif de la vengeance, lors même que leur triomphe **devait** leur inspirer l'esprit de paix. (Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les moeurs et sur l'esprit des nations*)

Nous relevons également, dans cette tranche diachronique, un emploi du verbe *devoir* à l'imparfait qui dénote un événement à venir : c'est l'emploi que Kronning (1994) appelle « *devoir* auxiliaire du futur » :

25. le fameux Frédéric Barberousse, son neveu et son successeur à l'empire d'Allemagne, le suivait dans ces voyages, apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes **devaient** mettre à de plus grandes épreuves. (Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les moeurs et sur l'esprit des nations*, corpus Presto)

Dans cet emploi, le verbe *devoir* fait office d'auxiliaire pour indiquer un état de choses futur, de la même manière que le verbe *avoir* dans le futur périphrastique. C'est pour cette raison que nous l'avons inclus parmi les emplois temporels de l'imparfait.

Distribution des emplois de l'imparfait français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 19^{ème} siècle



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 8027181 mots. Les imparfaits relevés sont au nombre de 38039, ce qui équivaut à une fréquence relative de 4739 occurrences d'imparfait par million

de mots.

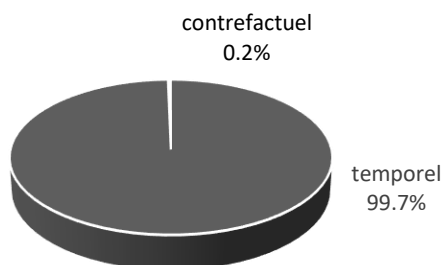
Emplois temporels et modaux dans notre échantillon

Pour cet échantillon encore, la quasi-totalité des emplois analysés est temporelle. Une petite minorité d'emplois contrefactuels est à relever ; ci-dessous, un exemple de cette utilisation de l'imparfait :

26. *l 'homme *d 'état. eh ! mon cher, il **fallait** venir plus tôt à moi. tout le monde aujourd'hui veut avoir un emploi [...] (Ponsard, *L'Honneur et l'argent*)

Aucun autre emploi non temporel n'est attesté dans cet échantillon.

Distribution des emplois de l'imparfait français dans un échantillon prélevé sur un corpus de textes du 20^{ème} siècle



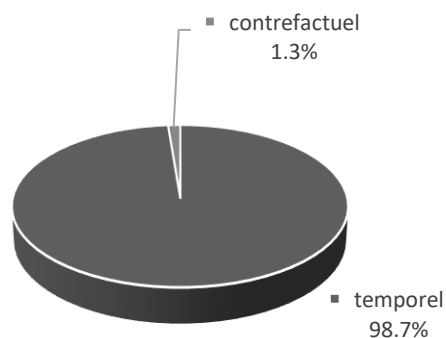
La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 2387762 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 8709, ce qui équivaut à une fréquence relative de 3647 occurrences

d'imparfait par million de mots.

Emplois temporels et modaux dans notre échantillon

De toutes les tranches diachroniques analysées, l'échantillon prélevé sur le corpus relatif au 20^{ème} est celui qui présente le moins de variété dans les exploitations rhétoriques possibles de l'imparfait : pratiquement 100% des emplois sont temporels. On ne relève qu'un nombre infime d'emplois contrefactuels. Nous rappelons qu'il s'agit d'un échantillon et que des emplois non attestés ici peuvent l'être dans d'autres échantillons du corpus.

Distribution des imparfaits français dans un échantillon prélevé sur un corpus journalistique – *Le Monde* 2008



La taille du corpus analysé pour cette tranche diachronique est de 20410766 mots. Les imparfaits relevés – tous emplois confondus – sont au nombre de 46538, ce qui équivaut à une fréquence relative de 2280 occurrences

d'imparfait par million de mots.

Emplois temporels et modaux dans notre échantillon

Bien que relatives à un corpus restreint en termes de genre textuel et d'empan temporel (une seule année de journal), les données relatives à ce corpus nous permettent de relever des pourcentages très comparables à ceux des tranches diachroniques passées : l'imparfait est temporel dans 98.7% des cas. Le seul élément à relever, significatif car inséré dans un contexte journalistique, est la présence accrue de l'emploi contrefactuel, qui représente un peu plus de 1% des occurrences relevées. Nous l'illustrons par l'exemple ci-dessous :

27. Signe que Washington redoute toutefois une escalade militaire, deux navires américains, le destroyer McFaul et le garde-côte Dallas, qui **devaient** livrer de l'aide humanitaire dans le port géorgien de Poti, à portée des forces russes, se seraient détournés vers un autre port. (*Le Monde* 2008)

Aucun des autres emplois modaux relevés par l'analyse qualitative n'est présent dans ce corpus. S'agissant d'un simple échantillon d'un millier d'occurrences prélevé sur un corpus de textes journalistiques, les emplois d'atténuation ou de récit de rêve, de fiction et de jeu ne sont, comme on peut

s'y attendre, pas représentés dans ce corpus. Ceci n'exclut bien évidemment pas que de tels emplois soient attestés dans le corpus dans sa totalité ; toutefois, bien des emplois modaux semblent rester minoritaires et cantonnés à des genres textuels spécifiques. Une rapide analyse de trois formes passibles d'un emploi d'atténuation le montre : parmi toutes les occurrences des séquences *je venais*, *je voulais*, *je disais* dans l'ensemble du corpus, pour un total de 276, on compte 8 emplois clairement d'atténuation (moins de 3% de ces séquences), dont 5 dans la forme *je voulais vous dire* ; toutes les occurrences sont des citations de discours. Une analyse sur un corpus contenant une proportion significative de cas d'oral représenté serait à réaliser ; on notera toutefois que ces emplois modaux sont présents de façon très minoritaire, voire absents, dans l'ensemble de nos corpus, à partir du 16^{ème} ; les corpus diachroniques proposés dans la base *Presto* fournissent de nombreuses occurrences d'oral représenté. Ceci suggère que les résultats ne seraient différents que si l'on prenait comme échantillon un corpus oral ou un corpus littéraire où les parties dialogiques soient prédominantes.

Synthèse sur l'imparfait français

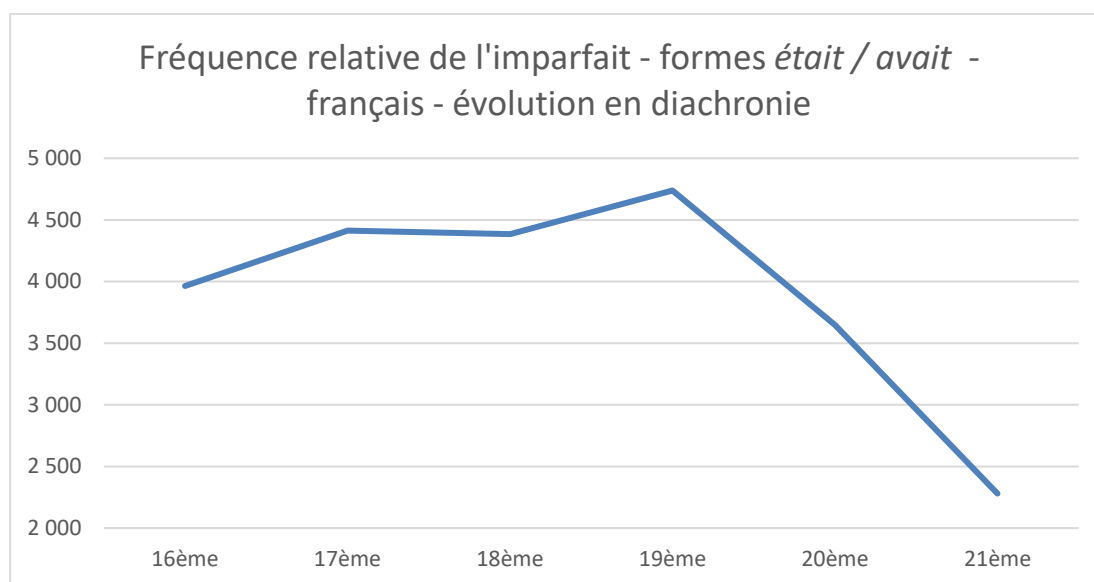
Les données analysées quantitativement nous permettent de relever deux faits :

- I. certains emplois modaux de l'imparfait du français sont déjà attestés dans les corpus relatifs à la première des tranches diachroniques considérée et sont présents, avec des oscillations, dans tous les autres corpus. Il s'agit de l'emploi hypothétique, de l'emploi contrefactuel et, dans une moindre mesure, de l'emploi d'atténuation/politesse ;
- II. globalement, les emplois modaux sont très minoritaires dans les corpus relatifs à toutes les tranches diachroniques analysées et ne semblent pas montrer d'évolution en termes de fréquence.

Pour ce qui concerne ce dernier paramètre, l'imparfait montre un comportement différent par rapport à celui du futur relativement à nos corpus,

ceci tant en italien qu'en français ; les emplois du futur sont davantage diversifiés déjà dans les corpus relatifs aux tranches diachroniques plus anciennes, ce qui n'est pas le cas pour l'imparfait.

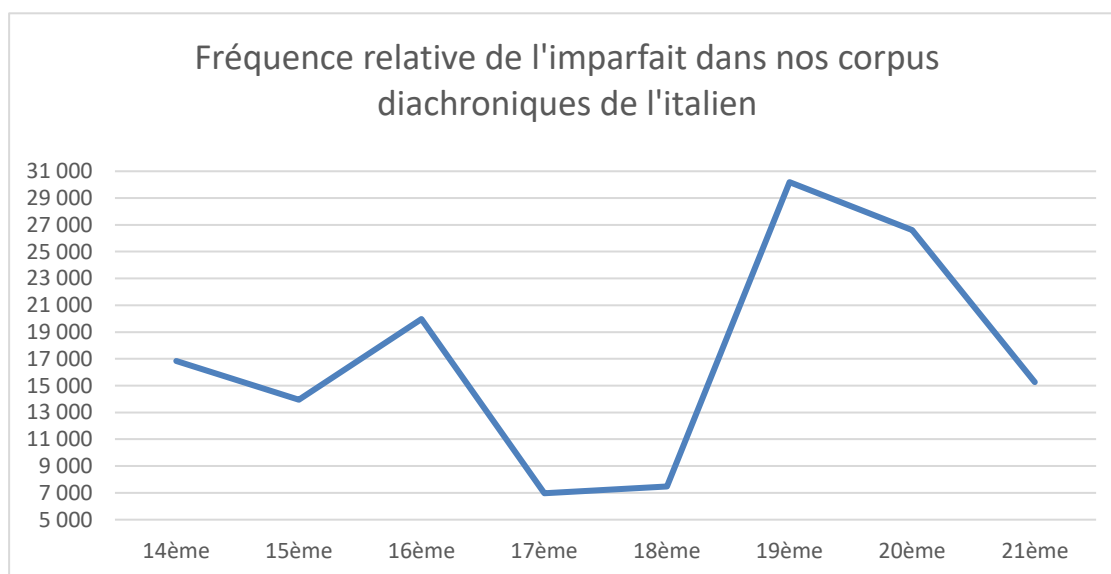
Une remarque sur la fréquence relative de l'imparfait en général dans les corpus de nos deux langues : dans les échantillons à partir du 19^{ème}, l'imparfait montre un fléchissement des attestations, en italien comme en français. Le graphique ci-dessous montre la fréquence relative de l'imparfait dans nos corpus français (nous rappelons que, à défaut de pouvoir calculer les fréquences relatives de tous les imparfaits, seules les fréquences des verbes *être* et *avoir* à la troisième personne du singulier ont été relevées. La fréquence relative des imparfaits français est donc en réalité beaucoup plus élevée. Toutefois, la courbe d'évolution devrait être similaire) :



6.6 L'imparfait en italien et en français : remarques comparatives

L'imparfait a une fréquence relative généralement plus élevée que le futur dans les corpus italiens par rapport aux corpus du français. Au vu de nos limitations techniques, nous ne pouvons pas calculer les fréquences respectives avec exactitude. Cependant, les données relatives aux variations de ces attestations sont partiellement superposables, surtout à partir du 19^{ème}, où la fréquence des attestations de ce temps fléchit dans les deux corpus.

Nous reprenons ci-dessous le tableau déjà présenté illustrant la courbe de fréquence de l'imparfait italien :



Encore, en italien comme en français, il est à relever la pénurie d'emplois modaux de ce temps verbal par rapport aux emplois temporels dans nos corpus. Malgré leurs limites en termes de taille et de représentativité, nos analyses font clairement ressortir que ni le français ni l'italien n'ont exploité les potentialités modales de l'imparfait de la même manière que cela a été le cas pour le futur. De rares exceptions sont constituées par l'emploi d'hypothèse, l'emploi d'atténuation (mais en pourcentage plus bas) et l'emploi contrefactuel, qui, lui, est attesté dès les premières tranches diachroniques analysées et dont la présence reste assez stable, en termes de proportions, au fil de nos corpus. Nous relevons encore que la recherche quantitative ne nous a pas permis de cerner le comportement, ni les contextes d'apparition, du seul emploi modal de l'imparfait qui distingue au moins partiellement les deux langues considérées ici, l'emploi de programmation, bien plus rare en français qu'en italien. Cet emploi n'est en effet pas attesté dans nos corpus. Son absence, ainsi que l'absence de la plupart des autres emplois modaux, est un indice de l'étroitesse des contextes dans lesquels ces emplois sont possibles.

7. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET REMARQUES CONCLUSIVES

Dans ce travail, nous avons essayé de fournir une caractérisation fine des emplois modaux du futur et de l'imparfait en italien et en français et d'en illustrer les mécanismes de fonctionnement dans les deux langues ; nous avons également tenté de donner une image de ces emplois à travers un échantillon diachronique pour chaque langue. Sur la base de nos résultats qualitatifs et quantitatifs, nous revenons maintenant aux questions posées dans la partie introductive.

Le fonctionnement à la base des emplois modaux. La première de ces questions, de nature qualitative, concernait le mécanisme de fonctionnement des emplois modaux du futur et de l'imparfait, tant en français qu'en italien. Nous avons décrit ce mécanisme en nous servant du cadre théorique élaboré au sein du projet de recherche dans lequel se travail s'inscrit ; un cadre dont nous avons mesuré la validité explicative en l'appliquant également à l'illustration des emplois modaux d'un autre temps verbal : l'imparfait.

Au cœur de ce cadre descriptif se situe la notion de *fonctionnement énonciatif* : les deux formes analysées peuvent avoir des emplois modaux car elles sont pourvues de la possibilité d'activer ce fonctionnement, par lequel le locuteur fait porter leurs indications sémantiques sur la représentation d'une énonciation plutôt que sur celle d'un contenu propositionnel. La possibilité qu'ont certaines formes de la langue d'investir – selon les circonstances – la représentation d'un 'événement-énoncé du contenu propositionnel', plutôt que la représentation d'un 'état de choses-contenu propositionnel' c'est pour nous ce qui permet de décrire les emplois modaux à partir d'une même représentation sémantique, et qui puisse en outre rendre compte des emplois non-modaux. Nous avons fait l'hypothèse que toutes les formes de la langue ne peuvent pas fonctionner des deux manières : ce double fonctionnement est possible pour les deux temps verbaux que nous avons pris en considération ici. C'est donc à travers ce même cadre théorique que nous avons fourni une explication des différentes valeurs modales que le futur et l'imparfait peuvent endosser, suggérant (i) que celles-ci sont les déclinaisons – variables au gré du contexte de discours – auxquelles aboutit l'exploitation du potentiel

énonciatif des deux temps et (ii) que les différences et les contraintes d'usage entre les emplois modaux de ces temps en italien et en français découlent de la différente exploitation de ce potentiel énonciatif dans les deux langues.

La variation dans le fonctionnement énonciatif : le futur. La deuxième question concernait les variations de ces emplois modaux, vues tant sous l'angle du système d'une langue individuelle que de manière comparative entre les deux langues. Les résultats de notre investigation sur des corpus italiens et français à différents stades chronologiques ont une représentativité limitée, mais l'analyse des occurrences a tout de même pu faire relever quelques tendances. En ce qui concerne le futur, nous avons pu comparer ses emplois en italien avec ceux du français à partir du 16^{ème} siècle. À ce premier stade de la diachronie, la répartition des emplois de ce temps dans nos corpus est très semblable dans les deux langues : l'emploi temporel prévaut largement sur les autres emplois, et les emplois modaux les plus exploités sont les plus proches de la temporalité, résultant souvent ambigus entre emploi temporel et emploi modal. Cette situation concernant la distribution se reproduit ensuite presque sans variation pour les corpus représentant les autres tranches diachroniques du français, alors qu'elle change de manière nette dans nos corpus italiens.

Nos échantillons postérieurs au 18^{ème} montrent en effet que les futurs italiens attestés et analysés sont partiellement différents sous deux aspects :

- *Le domaine temporel du futur se rétrécit au fil de nos corpus* : les futurs temporels identifiés sont de moins en moins employés pour dénoter un état de choses immédiatement proche du moment de l'énonciation (le type d'emploi pour lequel la périphrase future avec *aller* serait utilisée en français). Certains des emplois de futur immédiat attestés en diachronie seraient bloqués en italien contemporain car non naturels. Le présent a donc remplacé le futur dans plusieurs contextes de futur immédiat. En cela, nos attestations confirment pleinement les descriptions des études qualitatives sur l'italien contemporain (Berruto 1987 pour n'en citer qu'un), suggérant – avec toutes les précautions maintes fois évoquées – que cette redistribution pourrait être chronologiquement située sur un empan allant

de fin 18^{ème}/début 19^{ème} au 20^{ème} siècle. Bien que nous ne puissions pas établir de corrélation directe, il est possible de faire l'hypothèse que cette redistribution représente une condition favorable pour un fonctionnement du futur comme indication modale et non temporelle dans certains contextes où l'état de choses exprimé par le verbe a une référence future (ce sont les cas montrés par Rocci 2005 et les cas d'autocorrection, vus dans la section qualitative).

- *Le futur modal avec force de prescription/ordre perd également des contextes d'emploi dans nos corpus diachroniques* : il n'est progressivement plus utilisé pour exprimer un ordre direct et immédiat, mais vire vers une interprétation en termes d'illustration d'une prescription existante ou de prescription valable pour l'avenir. Il survit, en somme, dans des contextes ambigus entre assertion descriptive à référence future générale et ordre.

En résumé : dans nos corpus d'italien, les attestations d'emplois du futur le plus liés à une temporalité de futur proche varient à la baisse au profit des occurrences d'emplois modaux liés à la prise en charge énonciative.

Mais comment expliquer ces variations ? Cette question nous ramène à la troisième de nos interrogations initiales : les mécanismes et circonstances d'activation ou de diffusion d'un emploi modal.

Les mécanismes de la variation. Une des hypothèses évoquées (hypothèse au moins en partie confirmée pour la synchronie des deux langues, cfr. Ricci/Rossari/Siminiciuc 2016) concernait la possibilité d'une corrélation entre la fréquence d'utilisation d'une forme et la fréquence de ses emplois découlant d'un fonctionnement énonciatif. Du moins pour ce qui concerne nos corpus diachroniques, nos données ne confirment pas cette hypothèse ; ceci ni pour le futur, ni pour l'imparfait. En effet :

- les données ne montrent aucun parallélisme entre l'allure des emplois modaux de ces deux temps et celle de leur fréquence relative tous emplois confondus au fil de nos corpus.

- Si l'on compare entre eux les deux temps verbaux analysés, on remarque que, tant dans nos corpus italiens que dans les corpus français, la fréquence relative de l'imparfait est significativement et constamment plus élevée que celle du futur. Pourtant, le temps le plus exploité au niveau énonciatif pour des emplois modaux s'est révélé être le futur. Les emplois modaux de l'imparfait identifiés au niveau qualitatif sont, dans nos corpus, moins présents en pourcentage ; à l'analyse, les quelques occurrences repérées se révèlent restreintes à des contextes figés et à des genres de discours spécifiques. La fréquence des emplois de ces deux temps ne semble donc pas être un facteur suffisamment explicatif de la fréquence des cas d'activation d'un fonctionnement énonciatif, déclencheur d'emplois modaux. Il faut plutôt relier cette différente distribution au potentiel modal de chacun de ces temps verbaux, à ses limites et à son fonctionnement. Nous retournerons sur cet aspect ci-après.
- Nous avons vu plus haut que les emplois du futur qui se sont perdus dans la diachronie de l'italien peuvent être regroupés sous le trait commun de l'évocation d'une temporalité référée à un futur proche (le futur temporel n'est progressivement plus utilisé pour dénoter des états de choses à proximité du moment de l'énonciation ; le futur jussif perd son emploi d'ordre immédiat). Nous avons également vu que, dans ces domaines, le futur est concurrencé par le présent (en laissant de côté les alternatives déjà existantes, tel l'impératif). Ceci suggère que les mécanismes en amont de la plus grande fréquence et diversification des emplois modaux du futur italien par rapport à l'imparfait et par rapport au futur français doivent plutôt être recherchés dans l'organisation du système, vraisemblablement différente par rapport à celle du français (qui dispose, en plus, du futur périphrastique) et vraisemblablement sujette à des modifications et à des réajustements dans son histoire. Pour le français, les données à notre disposition contribuent à esquisser le portrait d'un futur dont les emplois modaux étaient et sont restés plus proches de la possibilité de reconstruire une dimension de temporalité proche.

La (non-)variation dans le fonctionnement énonciatif : l'imparfait.

Venons-en à l'imparfait : du moins en laissant parler nos données sur corpus,

ce temps semble être caractérisé d'une part par une grande stabilité et d'autre part par un moindre flexibilité par rapport au futur. Au fil de nos corpus, ses emplois modaux sont restés minoritaires et limités à des contextes précis. En ce qui concerne l'emploi contrefactuel et les emplois d'irréalité dans le passé, ils sont attestés dans nos corpus dès le 16^{ème}, toujours en alternance avec l'imparfait et le plus que parfait du subjonctif. Pour l'italien, les contextes dans lesquels ces emplois d'hypothèse ou d'irréalité dans le passé ont été relevés suggèrent aussi que, jusqu'à une tranche diachronique récente, ces formes n'appartenaient pas aux registres 'bas' de la langue, mais étaient employées dans les mêmes contextes que leurs homologues subjonctif et conditionnel.

La plupart des emplois modaux de l'imparfait relevés et classés dans notre section qualitative – des emplois reconnus comme en usage dans la langue contemporaine – n'ont pas été attestés du tout dans nos corpus. C'est le cas, par exemple, de l'emploi 'futural' ou 'de programmation' de l'imparfait italien, pourtant relevé à plusieurs reprises lors de l'analyse qualitative. S'il nous a donc été impossible de quantifier la présence et les proportions de ces emplois, leur absence n'en représente pas moins une donnée qu'il faut analyser, puisque, à corpus égaux et à distribution égale des genres textuels, les emplois modaux du futur sont, eux, tous attestés, bien qu'avec des fréquences variables. Nous ne pouvons donc pas nous limiter à attribuer cette absence à une représentativité insuffisante des corpus.

Les mécanismes de la variation. Parmi les emplois modaux de l'imparfait, la plupart appartiennent soit à des domaines contextuels précis (le jeu, le rêve), soit aux registres liés à la conversation spontanée, orale ou propre de la *computer-mediated communication*. Une recherche rapide dans le sous-corpus web du corpus PEC pour ce qui concerne l'emploi de programmation nous en donne la confirmation, avec des exemples tels que celui-ci :

ho mandato Filippo dalla Giusti ... non si avvia più il pc con Taltac quindi non ha potuto caricare la licenza ora il dottorando **sentiva** Maroni per ripararlo in garanzia (échange en tchat, corpus PEC)

J'ai envoyé Filippo chez Mme Giusti... le pc avec Taltac ne démarre plus, donc il n'a pas pu charger la licence maintenant le doctorant allait appeler (litt. entendait) Maroni pour le réparer en garantie.

Ces observations nous ramènent à la question des mécanismes en jeu dans le fonctionnement modal d'une forme : qu'est-ce qui peut déterminer que deux temps verbaux qui sont potentiellement exploitables du point de vue énonciatif réalisent cette potentialité de manière si différente ? La réponse est à rechercher dans les spécificités du potentiel modal de chacune de ces formes, des spécificités liées aux indications qui font partie de leurs propriétés sémantiques respectives : si l'exploitation modale de l'imparfait apparaît comme étant davantage cantonnée à des genres discursifs bien déterminés – ce qui explique que, dans nos corpus, ces usages ont été moins bien représentés et que les attestations de leur présence sont restées inchangées dans tous nos échantillons diachroniques, contrairement à celles du futur qui a fait preuve d'une plus grande pervasivité – c'est que les propriétés sémantiques codées dans les deux formes ne sont pas les mêmes. C'est en ce sens que nous parlons de *valeurs semi-conventionnelles* : l'intégration d'éléments contextuels qui donnent lieu aux divers tours rhétoriques à partir d'un fonctionnement énonciatif n'est pas libre ; elle est limitée par les spécificités du fonctionnement énonciatif, lui-même contraint par les indications sémantiques qu'il a à disposition.

Prenons le cas de nos deux temps verbaux : en maintenant comme présupposé théorique que la modalité est une question d'exploitation d'une certaine indication sémantique par le locuteur sur son propre énoncé et que de cela découlent notamment des effets sur la façon dont le locuteur prend en charge un contenu (il peut en effet plus ou moins s'en distancer), si la possibilité d'une telle exploitation énonciative existe pour les deux temps verbaux, les contextes qui se prêtent à une exploitation modale pour l'imparfait doivent être compatibles avec l'indication qu'une prise en charge a bien dû avoir lieu à un moment ou à un autre, alors que cette compatibilité n'est pas requise par les contextes d'apparition d'un futur modal. Il en résulte une contrainte forte quant aux contextes qui demandent au locuteur de ne pas

endosser son énoncé, ce qui pourrait être une raison de son absence en dehors de ses situations d'utilisation typiques. Même avec cette limite, l'imparfait nous semble, parmi les temps du passé, être le seul à disposer d'autant d'emplois énonciatifs. Nous estimons que ceci est dû à l'indétermination aspectuelle constitutive de sa sémantique.

L'exploration d'autres formes à potentiel énonciatif dans ce même cadre – et sur des corpus plus larges, garantissant une meilleure représentativité et un échantillonnage de davantage de genres textuels – sera, à notre sens, le meilleur moyen de vérifier ces hypothèses sur les mécanismes en jeu dans le fonctionnement énonciatif du système d'une langue.

BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE, J.C. & DUCROT, O. (1997), *L'argumentation dans la langue*. 3^{ème} édition. Bruxelles : Pierre Mardaga.

AZZOPARDI, S. & BRES, J. (2011). Temps verbal et énonciation. Le conditionnel et le futur en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent). *Cahiers de praxématique* 56, 53-76.

AZZOPARDI, S. & BRES, J. (2015). Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'énonciation et futur de découverte. *Revue de Sémantique et Pragmatique* 38, 77-95.

BARANZINI, L. (2016). Imparfait et imperfectivité en italien. *Syntaxe et sémantique* 17, 2016, 37-56.

BARANZINI, L. (à paraître). Existe-t-il un futur concessif en italien ? *Idées de Langue, Laboratoire LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique) CNRS UMR 7187*.

BARANZINI, L. & RICCI, C. (2015). Semantic and pragmatic values of the Italian imperfetto. Towards a common interpretive procedure. *Catalan Journal of Linguistics*, 14, 33-58.

BARCELÓ, G. J. (2006). Le futur des langues romanes et la modalité: monosémie et dialogisme. In G. J. Barceló, J. Bres, A. Patard (éds.), *Aspectualité, temporalité, modalité*, Montpellier, Service des publications de l'Université Montpellier III (*Cahiers de praxématique* 47), 177-190.

BAZZANELLA, C. (1990). 'Modal' uses of the Italian 'indicativo imperfetto' in a pragmatic perspective. *Journal of pragmatics* 14, 3, 439-457.

BELLAHSÈNE, L. (2007), L'expression de la conjecture : le cas du futur en français. In D. Bouchard, I. Evrard & V. Etleva (éds.), *Représentation du sens linguistique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 253-266.

BENVENISTE, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard, 1966, 1974.

BERRETTA, M. (1994). Il futuro italiano nella varietà nativa colloquiale e nelle varietà di apprendimento. *Zeitschrift für romanische Philologie* 110, 1-36.

BERRETTA, M. (1997). Sul futuro concessivo: riflessioni su un caso (dubbio) di degrammaticalizzazione. *Linguistica e Filologia* 5, 7-40.

BERRUTO, G. (1987), *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*, Roma, La nuova Italia scientifica.

BERTHONNEAU, A.-M. & Kleiber, G. (2003). Un imparfait de plus...et le train déraillait. *Cahiers Chronos*, 11, 1-24.

BERTHONNEAU, A.-M. & KLEIBER, G. (2006) Sur l'imparfait contrefactuel. *Travaux de linguistique* 53, 7-65.

BERTINETTO, P.M. (1979). Alcune ipotesi sul nostro futuro (con alcune osservazioni su potere e dovere). *Rivista di grammatica generativa* 4, 77-138.

BERTINETTO, P.M. (1986). *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze, Accademia della Crusca.

BERTINETTO, P.M. (1991). Il verbo. In L. Renzi & G. Salvi (éds.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. II, Bologna, il Mulino, 13-161.

BOZZONE COSTA, R. (1991). Tratti substandard nel parlato colloquiale. In C. Lavinio, A. Sobrero (éds.), *La lingua degli studenti universitari*, Firenze, La Nuova Italia, 123-187.

BRAMBILLA AGENO, F. (1965). Sui valori modali del futuro nell'italiano antico. *Rivista di Cultura Classica e Medievale* VII 1-3, 187-199.

BRES, J. (2009a). Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif. *Langue française* 3/163, 21-39.

BRES, J. (2009b). Sans l'imparfait, les vendanges tardives ne rentraient pas dans la jupe rhénane... Sur l'imparfait contrefactuel, pour avancer. *Syntaxe et sémantique*, 10, 33-50.

BRUNOT, F. (1922). *La pensée et la langue. Méthodes, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris, Masson.

BÜHLER, K. (1934). *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*. Frankfurt / Berlin / Wien, Ullstein, 1934.

BYBEE, J., PERKINS, R. & PAGLIUCA, W. (1994). *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago, The University of Chicago Press.

CAREL, M. (2012). *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet*, Paris, L'Harmattan.

CONTE, M. E. (1988). Zeigzeichen. In A. Eschbach (éd.), *Karl Bühler's theory of language*, Amsterdam, John Benjamins.

DARDANO, M. (2012). Vabbè, embè e compagnia bella. In S. Natale, D. Pietrini, N. Puccio, T. Stellino (éds.), «*Noio volevàn savuà*». *Studi in onore di Edgar Radtke del sessantesimo compleanno. Festschrift für Edgar Radtke zu seinem 60. Geburtstag*, Frankfurt am Main, Lang, 27-40.

DENDALE, P. (2001). Le futur conjectural versus *devoir* épistémique : différences de valeur et de restrictions d'emploi. *Le français moderne* 69, 1-20.

DIWERSY, S. (2014). La plateforme Primestat.BTLC et l'exploitation lexicostatistique de corpus diachroniques. Communication présentée lors de la journée d'études à l'Institut des Sciences du Langage et de la Communication, Université de Neuchâtel.

DUCROT, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris, Minuit.

DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.

DUCROT, O. (1989). *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Minuit.

DUCROT, O. « ÉNONCIATION », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 16.02.2017, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/enonciation/>

FLEISCHMAN, S. (1982). *The future in thought and language. Diachronic evidence from Romance*, Cambridge, Cambridge university press.

GOLDHAHN, D, ECKART, T. & QUASTHOFF, U. (2012). Building Large Monolingual Dictionaries at the Leipzig Corpora Collection: From 100 to 200 Languages. In: *Proceedings of the 8th International Language Resources and Evaluation (LREC'12)*

IMBS, P. (1968). *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, Klincksieck.

JASZCZOLT, K. M. (2009). *Representing time: An essay on temporality as modality*, Oxford, Oxford university press.

KLEIBER, G. & BERTHONNEAU, A.-M. (2002). L'imparfait contrefactuel : d'une explication à l'autre. In J. Anis (éd.), *Le signe et la lettre : en hommage à Michel Arrivé*, Paris : L'Harmattan, 321-336.

KRONNING H. (1994) Modalité et temps : devoir + infinitif périphrase du futur. In : G. Boysen, (éd.), *Actes du XIIIe Congrès des Romanistes Scandinaves, Aalborg, 11-15 août 1993*, Aalborg, Aalborg University Press, 283-295.

LAKOFF, R. (1970). Tense and Its Relation to Participants. *Language* 46 (4), 838-849.

LEUMANN, M., HOFMANN, J.B., SZANTYR, A. (1997 [1972]), *Lateinische Syntax und Stilistik*, München: Beck.

LYONS, J. (1977). *Semantics*, vol.2. Cambridge, Cambridge university press.

MARAZZINI, C. (2010). *La lingua italiana. Storia testi strumenti*, Bologna, il Mulino.

MARCHELLO-NIZIA, CH. (2012). L'oral représenté : un accès construit à une face cachée des langues 'mortes'. In C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, E. Oppermaun-Marsaux & S. Prévost (éds.), *Le changement en français. Etudes de linguistique diachronique*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, 247-264.

MATARRESE, T. (1993). Il Settecento. In F. Bruni (éd.) *Storia della lingua italiana*, Bologna, il Mulino.

MARI, A. (2016). French future: Exploring the future ratification hypothesis. *Journal of French Language Studies* 26, 353-378, published online le 28/7/2015, disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1017/S0959269515000289>.

MAZZOLENI, Marco (1992). 'Se lo sapevo non ci venivo': l'imperfetto indicativo ipotetico nell'italiano contemporaneo. In B. Moretti, D. Petrini & S. Bianconi (éds.), *Linee di tendenza dell'italiano contemporaneo. Atti del XXV congresso internazionale di studi della Società di Linguistica Italiana* (Lugano, 19-21 settembre 1991), Roma, Bulzoni, 171-189.

PATARD, A. & DE MULDER, W. (2014). Aux origines des emplois modaux de l'imparfait . Le cas de l'emploi hypothétique et de l'emploi contrefactuel. *Langages* 193, 33-47.

PIETRANDREA, P. (2005). *Epistemic modality. Functional Properties and the Italian System*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.

PRANDI, M. (2001). Periodo ipotetico. In *Enciclopedia dell'italiano*, Treccani, disponible en ligne à l'adresse [http://www.treccani.it/enciclopedia/periodo-ipotetico_\(Enciclopedia-dell'Italiano\)](http://www.treccani.it/enciclopedia/periodo-ipotetico_(Enciclopedia-dell'Italiano))

RENZI, L. / SALVI, G. (1991), *Grande grammatica italiana di consultazione*. Vol. II, Bologna, il Mulino.

RICCI, C., ROSSARI, C., SIMINICIUC, E. (2016). La représentation des sens modaux dans trois langues romanes : le français, l'italien et le roumain. Du qualitatif au quantitatif et retour. *Syntaxe et Sémantique* 17, 93-113.

ROCCI, A. (2000). L'interprétation épistémique du futur en italien et en français : une analyse procédurale. *Cahiers de linguistique française* 22, 241-274.

ROCCI, A. (2005). Il futuro e la modalità epistemica. In A. Rocci, *La modalità epistemica tra semantica e argomentazione*, Milano, I.S.U. Università Cattolica, 261-314.

RONCONI, A. (1943). L'imperfetto descrittivo. *Lingua Nostra* 5, 90-93.

ROSSARI, C. (2009). Le conditionnel dit épistémique signale-t-il un emprunt ? *Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique), 51, 75-96.

ROSSARI, C. (2016a). La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie. *Verbum*, XXXVIII, 151-168.

ROSSARI, C. (2016b). Les fluctuations de sens dans quelques formes modales à la lumière d'une approche quantitative et qualitative. *Studii de lingvistica* 6.

ROSSARI, C., RICCI, C., SIMINICIUC, E. (à paraître). Les valeurs rhétoriques du futur en français, italien et roumain. In L. Baranzini (éd.), *Le futur dans les langues romanes*, Bern, Peter Lang.

SAUSSURE, L. DE (2012). Modalité épistémique, évidentialité et dépendance contextuelle, *Langue française* 173, 131-143.

SAUSSURE, L. DE & MORENCY, P. (2012). A cognitive-pragmatic view of the French epistemic future. *Journal of French Language Studies* 22, 207-223.

SCHROTT, A. (1997). *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft (Romanica monacensia 50)*, Tübingen, Dissertation.

SERIANNI, L. (1997). *Italiano. Grammatica, Sintassi, Dubbi*. Milano, Garzanti, 1997.

SIMONE, R. (2010). Lingue romanze e italiano. In *Enciclopedia dell'italiano*, Treccani, versione elettronica - [http://www.treccani.it/enciclopedia/lingue-romanze-e-italiano_\(Enciclopedia-dell%27Italiano\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/lingue-romanze-e-italiano_(Enciclopedia-dell%27Italiano)/)

SQUARTINI, M. (1995). Tense and Aspect in Italian. In R. Thieroff (éd.), *Tense Systems in the European Languages* (vol. II), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 117-134.

SQUARTINI, M. (2004a). Disentangling evidentiality and epistemic modality in Romance. *Lingua* 114, 873-895.

SQUARTINI, M. (2004b). La relazione semantica tra futuro e condizionale nelle lingue romanze. *Revue Romane* 39/1, 68-96.

SQUARTINI, M. (2005). L'evidenzialità in rumeno e nelle altre lingue romanze. *Zeitschrift für romanische Philologie* 121, 247-268.

SQUARTINI, M., (2008). Lexical vs. Grammatical Evidentiality in French and Italian. *Linguistics: An Interdisciplinary Journal of the Language Sciences*, 46(5), pp. 917-947.

SQUARTINI, M. (2011). Presente, in *Enciclopedia dell'italiano Treccani*, url [http://www.treccani.it/enciclopedia/presente_\(Enciclopedia-dell%27Italiano\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/presente_(Enciclopedia-dell%27Italiano)/)

TOURATIER, C. (1998). L'imparfait, temps du passé non marqué. In Borillo, A., Veters, C. & Vuillaume, M., *Regards sur l'aspect*, Amsterdam, Rodopi, 21-28.

PLATEFORMES ET SOURCES DES EXEMPLES CITÉS

- ANTHONY, L. (2014). *AntConc* (Version 3.4.3) [Computer Software]. Tokyo, Japan: Waseda University. Available from <http://www.laurenceanthony.net/>

-Base textuelle BTLC 1.0, disponible à l'adresse <http://persan.rom.uni-koeln.de/BTLSC>

-PEC, Perugia corpus, Università per Stranieri di Perugia, disponible à l'adresse <https://www.unistrapg.it/cqpweb/>

-Progetto Manuzio, *Liber Liber*, disponible à l'adresse www.liberliber.it

The Leipzig Corpora Collection, disponible à l'adresse <http://wortschatz.uni-leipzig.de/en>

À partir de la plateforme *liberliber* les textes ci-dessous ont été téléchargés en version électronique :

Giovanni Boccaccio, *Decameron*

Giovanni Boccaccio, *Elegia di Madonna Fiammetta*

[Giovanni dei Marignoli], *I fioretti di San Francesco*

Franco Sacchetti, *il Trecentonovelle*

Leon Battista Alberti, *I libri della famiglia*

Leon Battista Alberti, *Istoriotta amorosa fra Leonora de' Bardi e Ippolito. Bondelmonti*

Pandolfo Collenuccio, *Compendio delle historie del regno di Napoli*

Francesco Colonna, *Hypnerotomachia Poliphili*

Lorenzo De' Medici, *Novella di Giacoppo*

Sabadino Arienti, *Novelle Porretane*

Pietro Aretino, *Dialogo della Nanna e della Pippa*

Pietro Aretino, *La cortigiana*

Pietro Aretino, *La talanta*

Pietro Aretino, *Ragionamento della Nanna e dell'Antonia*

Matteo Bandello, *Novelle*

Baldassar Castiglione, *il Cortegiano*

Jacopo Sannazaro, *Arcadia*

Pietro Bembo, *Prose della Volgar Lingua*

Giulio Cesare Croce, *Le sottilissime astuzie di Bertoldo*
Giulio Cesare Croce, *Le piacevoli e ridicolose semplicità di Bertoldino, figlio del già astuto Bertoldo*
Galileo Galilei, *il Saggiatore*
Niccolò Machiavelli, *Il Principe*
Ferrante Pallavicino, *Il corriere svaligiato*
Vittorio Alfieri, *Del principe e delle lettere*
Vittorio Alfieri, *Della tirannide*
Cesare Beccaria, *Dei delitti e delle pene*
Carlo Goldoni, *Il ventaglio*
Carlo Goldoni, *Le smanie per la villeggiatura*
Carlo Goldoni, *La Locandiera*
Gasparo Gozzi, *Prose varie*
Ludovico Antonio Muratori, *Della forza della fantasia umana*
Alessandro Verri, *La vita di Erostrato*
Pietro Verri, *Sull'indole del piacere e del dolore*
Gianbattista Vico, *Vita scritta da sé medesimo*
Carlo Dossi, *L'altrieri*
Ugo Foscolo, *Le ultime lettere di Jacopo Ortis*
Alessandro Manzoni, *I promessi sposi* (ed. 1840)
Ippolito Nievo, *Le confessioni di un italiano*
Silvio Pellico, *Le mie prigioni*
Giuseppe Rovani, *Cent'anni*
Niccolò Tommaseo, *Fede e bellezza*
Niccolò Tommaseo, *Il duca d'Atene*
Giovanni Verga, *I Malavoglia*
Giovanni Verga, *Mastro Don Gesualdo*